Federici, Romolo

Les lois du progrès

Paris

1888-91

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

ORIGINAL MATERIAL AS FILMED -- EXISTING BIBLIOGRAPHIC RECORD

330.18
F31

Federici, Romolo.

Les lois du progrès, par R. Federici ... Ouvrage tr. de l'Italien. Paris, F. Alcan, 1888-91.

2 v. 24cm.

Vol. 2 has sub-title: Déduites des phénomènes naturels.

1. Civilization. 2. Progress.

UCL 14-2085

HM101.F29

TECHNICAL MICROFORM DATA

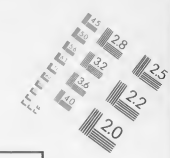
FILM SIZE: 35 mm REDUCTION RATIO: 11:1 IMAGE PLACEMENT: IA (IIA) IB IIB

DATE FILMED: 12/16/98 INITIALS: WW

TRACKING #: 33780

FILMED BY PRESERVATION RESOURCES, BETHLEHEM, PA.

PM-MGP
METRIC GENERAL PURPOSE TARGET
PHOTOGRAPHIC



150 mm

100 mm

A5

A4

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz1234567890

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
1234567890

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
1234567890

1.0 mm

1.5 mm

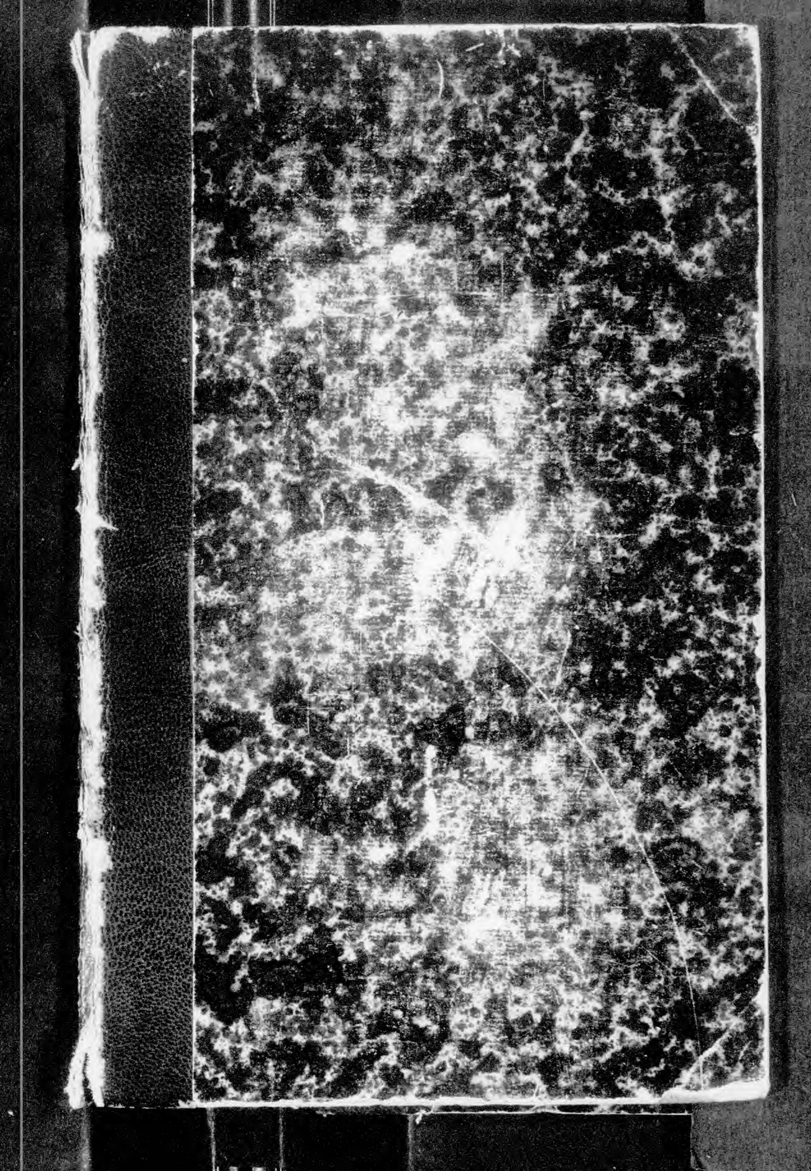
2.0 mm

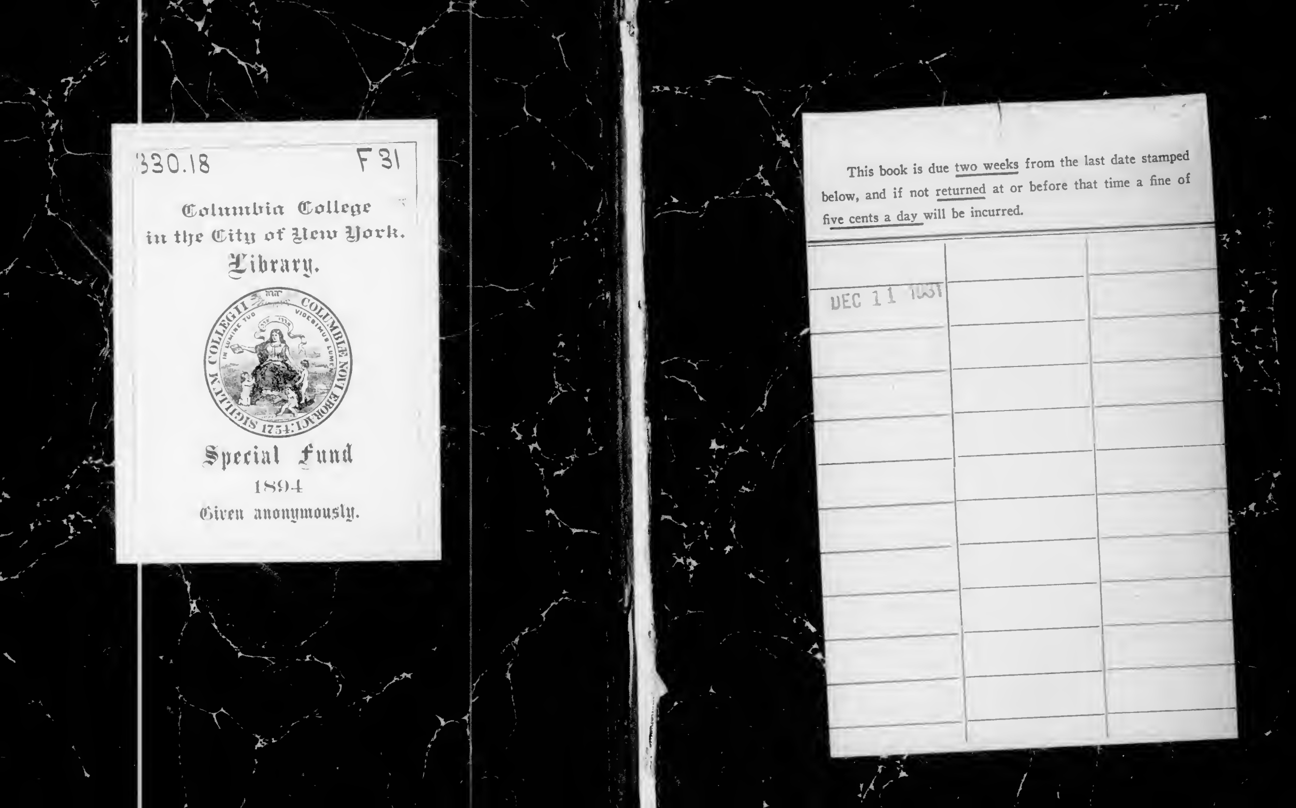
2.5 mm

PRECISION[SM] RESOLUTION TARGETS



A & P International
612/854-0088 FAX 612/854-0482
8030 Old Cedar Ave. So., Ste. #215
Bloomington, MN 55425





330.18
F31
Columbia College
in the City of New York.
Library.
SIGILLUM COLLEGII COLUMBIAE NOVI EBORACI
IN LUMINE TUO VIDEBIMUS LUMEN
1754
Special Fund
1894
Given anonymously.
This book is due two weeks from the last date stamped below, and if not returned at or before that time a fine of five cents a day will be incurred.
DEC 11 1931



LES LOIS DU PROGRÈS

PARIS. — TYPOGRAPHIE A. HENNUYER, RUE DARCET, 7

LES

LOIS DU PROGRÈS

PAR

R. FEDERICI
ANCIEN DÉPUTÉ AU PARLEMENT D'ITALIE

OUVRAGE TRADUIT DE L'ITALIEN

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie
FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1888

AU LECTEUR FRANÇAIS

La traduction et la publication à Paris de ce livre, paru pour la première fois à Rome en 1876, sont un pieux hommage rendu par une Française à la mémoire de l'auteur, un démocrate romain, qui lui avait donné son nom pour mieux s'attacher dans le présent et l'avenir, par les liens du cœur et de la famille, à notre chère France dont il avait fait son séjour et qui garde sa tombe.

Que le lecteur français ne s'étonne donc pas de se voir offrir un ouvrage italien à cette heure où l'Italie, démentant ses révolutions et ses luttes séculaires, confondant, hélas ! dans un même oubli ses martyrs et ses vengeurs, s'allie avec la race hostile, qui l'a de tout temps humiliée et opprimée, contre la race amie, qui l'a secourue et relevée au prix de son sang.

Le galant homme qui a cherché dans l'histoire les *Lois du progrès*, Romolo Federici, appartenait à l'élite des libres esprits et des cœurs élevés qui ne se

a

font pas une idole de la Force, qui lui préfèrent le Droit, même vaincu.

Et n'est-ce pas le droit par excellence, celui pour lequel, en 1848, se sont, d'un élan unanime, insurgées toutes les villes d'Italie, celui pour lequel, en 1859, le sang prodigué des Français et des Italiens a glorieusement arrosé les champs de Palestro, de Magenta et de Solférino, n'est-ce pas ce droit sacré, dont la violation constitue les conquêtes illégitimes, c'est-à-dire barbares, qui est aujourd'hui brutalement foulé aux pieds dans l'Alsace-Lorraine ?

« Ces deux provinces sont unies à la France depuis deux siècles, et il n'y en a point de plus hostiles à l'Allemagne, » disait Federici dans un chaleureux appel à la démocratie italienne publié par la *Riforma*, le 22 septembre 1870. Et il ajoutait : « Prétexter leur origine allemande pour les arracher à la France, c'est perpétrer, au nom du droit national, un attentat contre le fait même de la nationalité. »

Au *furor teutonicus,* dont nous menaçait hier, en grinçant des dents ou, plutôt, des crocs, un petit-fils d'Arminius, il eût voulu opposer avec Pétrarque la *vertu latine* (1) et, dès le lendemain de Sedan, il l'invoquait, dans la ville de Germanicus, il l'appelait au secours de Paris assiégé. « La cause de la

(1) Virtù contra furore
Prenderà l' arme ; e fia'l combatter corto.

France est la cause de tous les peuples ! s'écriait-il, et leurs chefs ne devraient plus tarder à prendre sa défense... » « Quant au gouvernement italien, concluait hardiment notre ami, si la prise de possession de Rome n'a pas été pour lui la simple annexion d'une ville, il y trouvera, sous des formes diverses, la tradition perpétuelle de la solidarité des peuples et l'autorité nécessaire pour la faire prévaloir. »

L'âme chevaleresque de Victor Emmanuel était digne d'écouter cette voix qui répondait à ses sentiments intimes, comme, du reste, à ceux d'un grand nombre d'Italiens d'alors et d'aujourd'hui. Car le rôle de valet d'un Poméranien, que la moins fière des politiques et la moins clairvoyante aspire à lui faire jouer, ne convient pas et ne saurait plaire au peuple qui a rempli, à deux reprises, le rôle souverain de protagoniste de la civilisation. Les tâches serviles ne sont plus faites pour l'Italie émancipée, sortie enfin de sa longue impuissance, tourmentée du désir de mériter son bonheur et de justifier, par une nouvelle effusion de lumière, la confiance du poète qui a dit que, si jamais elle recouvrait la liberté, elle redeviendrait une troisième fois la reine du monde.

Pour contribuer, dans la mesure de ses moyens, à rendre à son pays l'indépendance politique et la liberté civile, Federici avait conspiré dès sa première jeunesse et combattu d'abord à Venise, ensuite à Rome ; aussi avait-il failli connaître l'hospitalité des

bastilles du Saint-Père et, plus tard, lorsqu'aux jours d'espérance et d'héroïsme eurent succédé les années de deuil et d'oppression, il dut s'expatrier. Mais son exil, d'abord forcé, il le prolongea depuis volontairement, Paris ayant exercé sur lui son charme habituel.

Au reste, ses idées politiques n'étaient point celles de la majorité de ses compatriotes : à la forme unitaire, qui a prévalu en Italie, il préférait la forme fédéraliste. C'est même pour déduire les raisons de sa méfiance contre la concentration des pouvoirs et l'unité de gouvernement qu'il a écrit l'aperçu historique dont le présent volume renferme la traduction exacte et presque littérale. Le traducteur anonyme a tenu à rendre avec une fidélité, peut-être excessive, la pensée de l'historien politique qui parfois, nous devons le reconnaître, l'a développée insuffisamment, et qui ne l'a pas toujours exprimée avec la netteté lumineuse de Montesquieu.

A part ce léger reproche (que nous semblent mériter, d'ailleurs, la plupart des écrivains étrangers), nous ne nous permettrons aucune réflexion sur cet ouvrage longuement médité qui appelle et ne craint pas la discussion : nous le laisserons juger en toute liberté à de plus savants que nous.

ALEXANDRE PARODI.

Paris, 30 mai 1888.

AVANT-PROPOS ET PRÉFACE
DE L'AUTEUR

AVANT-PROPOS

Avant de m'adresser au lecteur indifférent, dont l'attention ne se porte pas d'ordinaire au-delà du livre, je crois devoir quelques éclaircissements préalables à l'ami qui, lui, cherchera dans le livre, avant tout, l'auteur.

Un livre satisfait rigoureusement à ce qu'il doit au lecteur si, exact dans l'énonciation des faits, il est logique et clair dans les déductions. Il mérite, de plus, qu'on le considère comme l'acte d'un bon citoyen, s'il met au jour une vérité qui paraît opportune ou nécessaire à proclamer. N'est-ce pas là le but que doit se proposer, selon Socrate, quiconque écrit pour le public ?

L'ami exige bien davantage. Il attend du livre la reproduction complète de l'esprit de l'écrivain, non seulement tel qu'il l'imagine ou le souhaite, mais tel qu'il doit être, à son sens, pour justifier ses propres sentiments. C'est à cet ami que j'ai à cœur d'expliquer la raison de ces pages, afin de le bien

convaincre qu'elles ne sont que l'épilogue et le couronnement de l'œuvre à laquelle j'ai longtemps collaboré avec lui, de notre labeur commun pour aider au meilleur et au plus complet épanouissement des forces de la patrie.

L'indépendance et l'unité de l'Italie — en vue desquelles nul effort, nul sacrifice ne me semblaient assez grands — apparaissaient à mon esprit comme une hauteur escarpée qu'il fallait conquérir, afin d'y asseoir un édifice vaste et sûr où, reprenant son œuvre interrompue, la société italienne pût rétablir à l'intérieur sa prospérité et à l'extérieur son initiative : ces deux pôles autour desquels doivent tourner sans cesse les individus et les nations qui veulent vivre.

Il était facile à notre pays, qui se trouvait en quelque sorte au début d'une nouvelle existence, de se reconstituer librement, au gré de sa volonté. En effet, les obstacles et les résistances s'évanouissaient, comme par enchantement, avant même que la hache se levât pour les attaquer ; les événements heureux se succédaient plus prompts que le désir qui les invoquait, et l'atmosphère ambiante, saturée d'enthousiasme, vibrait déjà des applaudissements prêts à accueillir l'œuvre, quelle qu'elle fût, qui allait être accomplie.

En Europe, tout semblait annoncer des transformations prochaines et générales.

D'une part, ayant rompu les attaches et changé les rapports entre les anciennes puissances, l'Empire français avait par son exemple ouvert une nouvelle arène, où étaient appelées à descendre, l'une après l'autre, des ambitions longtemps retenues ou ignorées d'elles-mêmes. D'autre part, le progrès des lumières et les intérêts engendrés par de nouveaux besoins agitaient partout les populations, les poussant à franchir les bornes où les tenaient confinées des institutions et des lois surannées, désormais insuffisantes.

On a toujours vu s'établir entre les nations, par un accord tacite, une direction générale, qu'elles suivent toutes pendant un temps déterminé, soit à cause des renouvellements universels de la civilisation, soit par un besoin naturel d'imitation. Les peuples se précipitent, à la suite les uns des autres, dans les grandes ères qui doivent leur nom aux œuvres entreprises en commun : ères des Croisades et de la liberté de conscience, de l'émancipation des Communes et de l'agrandissement des États. Tantôt c'est le système des compromis et des conciliations qui préside aux destinées des hommes, tantôt c'est le fer qui tranche inexorablement toutes les questions, même les moins graves. Ici les liens de parenté, les mariages et les successions, ailleurs les conquêtes, plus rapides, étendent les monarchies. L'histoire la plus rapprochée de nous se partage en

époques de telle ou telle constitution, de telle ou telle réforme, de la liberté du commerce, de l'équilibre européen, de la non-intervention, des restaurations, des nationalités.

En dernier lieu, l'illusoire splendeur de la concentration française a séduit les Italiens, comme la réussite de ceux-ci a tenté la Prusse. Les succès inouïs de cette dernière seront, à leur tour, une tentation pour d'autres nations, et ainsi se perpétuera, avec les haines du dehors et l'oppression à l'intérieur, la série des grands pays organisés en empires, tandis qu'un ensemble de circonstances extraordinaires conviait l'Italie à ouvrir l'ère des grands pays gouvernés par la liberté.

Placée dans des conditions qui jamais peut-être ne s'étaient produites dans l'histoire des nations, notre patrie pouvait, dans un but de justice et dans la voie de la paix, accomplir une grande réforme que tous les peuples invoquaient, mais qu'aucun d'eux n'était à même de réaliser le premier.

C'est ce pressentiment, c'est cette attente qui, pendant quelque temps, nous valut la bienveillance des étrangers : ils espéraient que nos péripéties seraient une crise bienfaisante, pareille à celles qui, dans le règne de la nature, renouvellent la vie de la terre à la fin d'un hiver rigoureux.

Supposons que, dans les premières dix années de sa nouvelle période, l'Italie se fût organisée de

façon à élargir le champ de l'activité des populations plutôt qu'à grossir le faisceau de la puissance du gouvernement, à concilier progressivement les intérêts de toutes les classes plutôt qu'à surélever la suprématie de l'une d'elles, à affermir l'autorité dans le respect des droits et des possessions légitimes de chaque individualité sociale, plutôt qu'à la chercher dans les sources d'une force unique nouvellement créée. Qu'on la suppose constituée de ses éléments traditionnels, c'est-à-dire selon sa nature et non par violence, et conformée de manière à devenir la pierre d'attente d'une alliance avec tous les autres peuples, plutôt qu'une épée levée contre de nouveaux adversaires. Et puis qu'on ose affirmer, si un tel exemple dans de telles circonstances avait été donné par l'Italie aux autres nations, qu'il n'eût pas été possible d'éviter les terribles guerres fratricides et les révolutions aussi cruelles que stériles, qui ont de nouveau jeté l'Europe dans un abîme insondable d'incertitudes et de dangers.

Malheureusement, la clairvoyance des partis ne fut pas, dans l'œuvre de l'unification, à la hauteur du patriotisme déployé par eux dans l'œuvre de l'indépendance du pays. Quelques-uns présumèrent de leur propre force au point de croire qu'ils pourraient remplacer tous les autres, et l'impulsion de peu d'éléments, ou même d'un seul, prit la place de l'énergie nationale. Tout fut inutile auprès d'eux,

les avis les plus humblement exprimés, les conseils les plus modestes, comme la menace de dangers futurs. On refusa dédaigneusement de consentir aux moindres transactions. Que si l'on avait, même pour peu de temps, replacé la nation sur des bases plus conformes à son caractère, elle aurait sans doute repris avec les années le développement qui lui est naturel et propre.

Mais puisque toute espérance a disparu et que les esprits sont restés anxieusement penchés sur un avenir obscurci par mille dangers, il importe de donner une explication plus ample des opinions qui auraient dû, dès le commencement, déterminer la forme de la nouvelle organisation italienne.

C'est ce que j'ai essayé de faire, non sans avoir longuement médité la maxime de Confucius, qui recommandait d'écrire d'abord sur le sable les grands projets de réforme, afin qu'au moindre doute on pût les effacer sans qu'il en restât la moindre trace.

PRÉFACE

Les empires qui, sous leur masse confuse, écrasent indistinctement et font périr les peuples, se résument, malgré leurs traits différents, en un caractère commun ; de même, les nations présentent un caractère général, malgré les différences qui les distinguent entre elles aussi longtemps que chacune d'elles occupe la vaste scène où l'histoire fait successivement monter ces ouvrières du progrès humain. La manière de procéder de celles-ci est identique, et identique la raison des catastrophes de ceux-là. C'est la variété des impulsions qui élève et grandit les peuples, c'est l'étroite uniformité qui les énerve et les consume.

De même que l'art, qui a pour objet la santé du corps, sera exercé avec d'autant plus de succès qu'il aura une connaissance plus parfaite des phases innombrables par lesquelles est susceptible de passer la machine humaine, de même la science, dont la tâche est de diriger les nations, gagnera à la con-

naissance plus complète des différents cycles de vie parcourus par les peuples dans l'étendue des siècles.

Aristote croyait posséder déjà une excellente base de savoir politique dans les cent cinquante constitutions classées par lui sur les rayons de sa bibliothèque, lesquelles, suivant Diogène Laerce, lui avaient été fournies par les villes congénères de la Grèce, d'une importance secondaire. Combien la base de ce savoir ne sera-t-elle pas plus solide, quand elle reposera sur l'expérience des sociétés si nombreuses et si peu semblables entre elles qui, depuis quatre mille ans, n'ont cessé de paraître et de disparaître dans les deux hémisphères?

Voyez la ferveur qui, de nos jours, multiplie les investigations historiques, qui, dans les contrées les plus lointaines, exhume des monuments ensevelis depuis des milliers d'années, qui recompose des écritures et des langues oubliées avant même que les nôtres eussent pris naissance, qui reconstitue les généalogies, qui suit les ramifications et les croisements de peuples dispersés sur la terre avant même que l'histoire eût enregistré leurs noms! Grâce à cette ferveur, on verra bientôt réapparaître, exactement retracée, l'existence des innombrables groupes sociaux qui se sont succédé sur la terre; on saura lequel parmi eux a fourni jusqu'au bout sa carrière ascendante, lequel s'est vu au contraire

arrêté tout à coup ou précipité avant l'heure dans la décadence. Pourra-t-on ne pas retrouver alors, dans ces grandes archives de l'humanité, les moyens les plus propres à remettre dans la bonne voie le peuple qui s'en sera écarté? Et y a-t-il une meilleure preuve de l'instinct de perfectionnement progressif inhérent à la nature de la société humaine que cette ardeur de recherches, par lesquelles on essaye de retrouver, dans les entrailles de l'antiquité, la révélation ou, pour mieux dire, la direction de l'avenir?

Toutes les fois que la civilisation a repris son essor vers une sphère plus élevée, on a vu se reproduire ce même phénomène: en Grèce, où le pèlerinage de ses sages en Égypte et en Asie a précédé son admirable développement; à Rome, où l'enquête des institutions helléniques et étrusques fut la base légale de son gouvernement; chez les Arabes, qui, par la traduction des livres grecs et phéniciens, par leurs communications avec les Indes préparèrent la gloire des arts et des sciences de Bagdad et de Cordoue; enfin dans notre Italie, qui rouvrit à elle-même et au monde entier les portes de la vie intellectuelle pendant la grandiose période qu'on a exactement appelée l'époque de la Renaissance, et qui fut précédée par la recherche, recommencée à deux reprises, de l'héritage grec et romain.

Ainsi, les peuples morts ressuscitent dans la pos-

térité la plus reculée, ainsi ils reviennent féconder l'œuvre du présent par l'œuvre du passé et manifester, à travers les temps et l'espace, la solidarité du genre humain.

LIVRE I

RAPPORTS DES GRANDS EMPIRES AVEC LA SOCIÉTÉ HUMAINE

CHAPITRE I.

DURÉE DES GRANDS EMPIRES.

Aussi loin qu'on porte ses regards dans les horizons les plus reculés de l'histoire, on ne cesse de découvrir des nations diverses que rapprochent et mêlent continuellement les rapports de commerce ou le contact même des armes. Chacune déploie un caractère particulier qui la distingue et lui donne tour à tour la supériorité sur les autres, jusqu'à ce qu'il s'en trouve une qui s'élève si haut qu'elle les enchaîne toutes à sa destinée, dans une de ces agglomérations colossales que notre irrémédiable admiration pour la force a considérées de tout temps comme les centres lumineux de l'humanité.

Avant de rechercher par quelles voies se sont formés les peuples qui avaient en eux-mêmes la raison de leur prépondérance, mesurons d'un rapide coup d'œil la durée des grands empires que quelques-uns d'entre eux sont parvenus à fonder.

Dans cette supputation des périodes au cours desquelles la vie de plusieurs peuples est absorbée par un seul, qu'il me soit permis de ne pas comprendre les conquêtes trop

vantées des Assyriens et des Chaldéens, dont les empires et les dynasties s'évaporaient, pour ainsi dire, dans les palais des Sardanapale et des Balthazar, au milieu des incendies et des massacres. A voir combien facilement Ninive et Babylone se laissaient surprendre et assaillir par l'ennemi, comment ne pas conclure que celui-ci ne devait pas venir de bien loin? Qu'on suive leurs limites sur une carte, et l'on constatera que, même au plus haut degré de leur puissance, ces merveilleuses monarchies ne s'étendaient pas au-delà d'un rayon de mille kilomètres.

En effet, telle était l'étendue des domaines de Sémiramis. Elle se faisait gloire pourtant de les avoir prolongés jusqu'aux quatre mers — la mer Caspienne, le golfe Persique, la mer Noire et la Méditerranée — que, de son aveu, aucun Assyrien n'avait abordées avant elle.

Hérodote, dont la véracité s'affirme tous les jours par les découvertes faites en Égypte et en Asie, place cette reine légendaire au huitième siècle, avant que le grand royaume de Lydie eût été vaincu, alors que les Arabes et les Indiens n'étaient pas encore subjugués, que la Perse jouissait de son indépendance et que sa voisine, la Médie, était au contraire en proie aux incursions des Scythes. Remarquons que les pivots de ces grands empires, qui se sont tant de fois entre-détruits et ont successivement hérité l'un de l'autre : Babylone aux jardins suspendus, Ninive aux mille tours, Bactres et Ecbatane aux sept murailles peintes, n'étaient guère sé-

parés que par la distance qui sépare Milan de Rome ou Gênes de Pise. C'est à la fois l'indice manifeste de la civilisation ancienne de ces régions où, comme en un vaste carrefour, sont venues se croiser, dans le premier épanouissement de leur sève, les branches multiples de tant de races différentes, et la preuve irréfragable de l'exubérante vitalité de ces populations qui se condensaient dans un aussi grand nombre de villes illustres, si rapprochées entre elles et comparables aux foyers sociaux rayonnant à la même heure en Égypte et, plus tard, en Grèce, en Italie et, dans l'hémisphère occidental, aux pays d'Anahuac et de Guatemala. Aussi peut-on, de cela même, inférer avec raison qu'une terre où abondait à ce point la vie n'a pas dû être foulée par des invasions séculaires. Elles y auraient sans doute étouffé tout progrès, ainsi qu'on l'a vu par la suite sous ces mêmes latitudes, où les Turcs et les Mongols ont laissé subsister les villages, mais ont rasé les villes.

Par contre, les monuments écrits de l'Europe nous fournissent les moyens d'examiner à notre aise les ressorts de l'empire médo-perse, qui se trouve mêlé aux premiers faits historiques de notre continent et dont la splendeur ne s'est guère prolongée au-delà de cent dix ans, depuis les victoires de Cyrus en Lydie jusqu'à Darius II, après les guerres médiques.

Deux siècles séparent Cyrus d'Alexandre, qui suivit à rebours le chemin parcouru par son prédécesseur, sans toutefois apporter avec lui les éléments qui assurent la

stabilité aux vastes dominations, du moins pour quelque temps.

L'Asie était toujours en pleine possession de sa haute civilisation. Que pouvait lui opposer la Grèce? L'activité ardente, la perfection de la forme, l'aptitude à la déduction, qui furent les traits distinctifs du génie des Grecs, pesaient bien peu en comparaison des trésors immenses de savoir qui s'étaient accumulés dans cette partie du monde. L'individualisme hellénique lui-même, quelle influence pouvait-il exercer sur sa forte organisation sociale? Aussi l'empire d'Alexandre ne dura que le court espace d'une jeune vie, à peine huit années, et, après avoir traversé de si larges zones de terre, cet éblouissant bolide alla s'éteindre dans une des antiques sources de la civilisation orientale, à Babylone. La prééminence de la nation grecque défaillit au pied du mont Taurus, et les Séleucides, successeurs du héros, ne tardèrent pas à se transfigurer en monarques de type asiatique.

Le même sort, à peu près, sera réservé à l'empire le plus dominateur, par sa vertu originelle, qui ait jamais existé — l'empire romain — quand il sera transporté sur les rives du Bosphore. La vigueur des institutions primordiales enracinées dans l'Asie était si profonde, que là seulement a cessé de se développer, dans la pureté de son essence, le germe de vie qui, partout ailleurs, transformait la société.

L'empire le plus étendu, avec celui que fondèrent plus tard les Arabes, et assurément le plus durable, a

été l'empire romain, qu'on ne saurait se rappeler sans se sentir transporté d'admiration, tant la majesté qui l'environnait a été haute, tant les monuments immortels qui lui ont survécu sont nombreux! Et pourtant, sa domination, qui semblait en quelque sorte justifiée par le sentiment de justice qu'elle introduisit parmi les hommes et par la paix qu'elle assurait aux peuples en leur donnant une patrie commune, ne dura, dans tout son cours, depuis l'ère de Jules César jusqu'au partage des deux empires, que quatre cent quarante ans. On n'en compterait même pas plus de deux cent dix, si l'on s'arrêtait à la fin de l'époque des Antonins, après laquelle commence la phase qu'on a appelée l'anarchie militaire; phase qui n'a été, au fond, que la lutte pour la souveraineté du commandement entre les diverses nationalités renaissant avec les chefs des armées et les gouverneurs des provinces enclavées dans leurs territoires. La société romaine, après Caracalla, continue d'exister, mais le faisceau impérial est depuis longtemps rompu.

Si le titre impliquait la chose, quel empire aurait eu jamais une plus longue durée que celui qui, à travers douze dynasties, passa d'Arcadius au dernier Paléologue, réduit à l'obéissance d'une seule ville? Mais on peut dire que l'empire d'Orient qui, sous les Justiniens, eut une période de développement digne d'être comparée aux plus glorieuses qu'ait vues se dérouler le Tibre, est démantelé déjà, dès le commencement du septième siècle, par les Arabes au couchant et les Slaves au levant; de façon que,

de l'an 395 à l'an 633, son existence se réduit à deux cent trente-huit années.

Les Goths, qui, dans la nuit descendue tout à coup sur l'Occident, furent pareils aux courtes lueurs du crépuscule, réfléchirent un instant l'image césarienne, et Théodoric aurait pu revendiquer à bon droit le titre éphémère porté par Honorius et ses successeurs. S'étendant, depuis la rive droite du Danube jusqu'au fond de l'Espagne, en un immense hémicycle, ils purent concentrer leurs forces dans cette péninsule extrême en vue d'un futur et glorieux empire; mais les autres membres du grand corps se dispersèrent, après trente-trois ans, à la mort du barbare revêtu de la toge qui fut leur chef.

Le peuple arabe, l'une des plus éclatantes manifestations de la vitalité asiatique, fonda en peu d'années une société nouvelle au cœur de l'Asie, dans l'Afrique septentrionale et dans une partie de l'Europe. Mais quatre siècles s'étaient à peine écoulés que déjà partout les dominateurs étaient remplacés par les Maures, les Turcs et les Mongols. Avant de se briser en trois califats, l'unité de cet empire, auquel on ne peut égaler que l'empire romain pour le nombre des populations soumises comme pour la grandeur indestructible des institutions créées, n'avait duré que cent soixante-huit ans.

Charlemagne reprit avec ses Francs l'œuvre des Goths, à trois siècles d'intervalle, et les résultats immédiats en furent à peu près identiques. Deux tiers de l'Europe ne restèrent réunis sous le même sceptre que l'espace de

quarante-trois années. Quoiqu'elle n'ait pas réussi, on doit reconnaître dans la monarchie carlovingienne la première tentative de fusion des deux types, auxquels peuvent se rapporter tous les empires, qu'ils émanent d'une supériorité acceptée ou de la force subie, à savoir, l'empire de César et l'empire de Cyrus. Charlemagne ne traita pas les Saxons et les Longobards comme les Goths avaient fait l'Italie ou les Romains la Grèce et les villes italiennes après la guerre sociale, mais, peu s'en faut, comme Cambyse avait traité l'Égypte et Omar la Syrie et l'Afrique.

En Asie, les conquêtes démesurées propres à ces régions continuent. Dans l'espace de quatre siècles, ravageant tout sur leur passage, de même qu'autrefois les Huns d'Attila et les Avares, quatre torrents se précipitèrent des versants opposés de l'Altaï, les deux Mongols et les deux Turcs qui, en s'entrecroisant, s'entrebarrèrent réciproquement. Les conquêtes de Gengis-khan finissent par se borner à la Chine et ne durent que vingt années; trente-quatre ans suffisent pour dissoudre l'empire de Tamerlan, dont les successeurs se renferment dans la Mongolie de l'Inde; les Turcs Seldjoucides se fractionnent déjà au bout d'un demi-siècle; les Ottomans enfin, plus tenaces, se maintiennent cent dix-huit ans à l'apogée de leur puissance; et, s'ils ne pénètrent pas plus avant en Europe, on le doit à la persévérance de Venise, qui fut longtemps le pivot de la jeune politique d'Occident, et à la vaillance de la Pologne et de la Hongrie, qui en furent les sentinelles avancées.

En Europe, au contraire, les grandes monarchies deviennent moins fréquentes et, si elles apparaissent, sont plus fugitives. Othon Ier et Henri III essayent de relever le trône de Charlemagne, mais les deux empires germaniques, dont la réunion dure trente années, se brisent contre l'Italie devenue, encore une fois, le centre de gravité de notre continent.

Fruit clandestin de combinaisons d'héritages, l'empire d'Espagne, cette anomalie parmi les anomalies, se ménageant une issue à travers les révolutions religieuses, reproduisit dans le nouveau monde le type de la monarchie asiatique, tandis qu'il ouvrait en Europe la voie aux gouvernements absolus. Il ne vécut, dans la plénitude de ses forces, que seulement trente-six ans.

En dernier lieu, Napoléon, en qui l'on doit considérer surtout l'émissaire de la révolution sociale accomplie par la France vers la fin du siècle passé, réunit sous sa main — dont l'impulsion fut encore plus législative que militaire — les peuples des deux races latine et germaine; mais l'Europe, qui devait suivre et suivit en effet cette puissante initiative, ne pouvait plus désormais souffrir longtemps aucun genre de servitude, et la suprématie française, qui fut en vérité un empire de César, ne dépassa pas treize ans.

Enfin, dans l'extrême Orient, au milieu d'une société aux bases toutes différentes et que ni les révolutions intérieures ni les invasions n'ont changée depuis quarante siècles qu'elle possède une histoire écrite, des races d'en-

vahisseurs ont fondé deux empires où s'est rassemblée une prodigieuse multitude d'hommes. Le premier, créé par les Mongols au treizième siècle, a duré cent ans; l'autre par les Mantchoux, d'une masse encore plus énorme, existe toujours, bien que formé depuis deux cent vingt-neuf années.

Ainsi donc, en vingt-sept siècles, les années de durée des grands empires, additionnées ensemble, ne se montent guère qu'à quatorze cents.

CHAPITRE II.

RÉPULSION DE LA SOCIÉTÉ HUMAINE POUR LES GRANDS EMPIRES.

Quoique séparées par de longs intervalles, ces larges traces de pourpre que forme la réunion des peuples, semblables aux myriades de zoophytes qui teignent de leur couleur une nappe d'eau, n'ont cessé de sillonner la terre. Il n'y a presque pas une seule branche des races dont l'univers est peuplé qui n'ait pu un instant se croire investie de la mission de commander à toutes les autres. Le Destin, le secret du Ciel, la volonté d'en haut, la colère divine, l'heure marquée pour la régénération humaine, toutes ces formules, auxquelles le succès seul prête un sens, ont retenti, avec l'éclat du tonnerre, dans des langues diverses, forçant à se courber les multitudes épouvantées ou résignées.

Des dominations, caractérisées celles-ci par la force brutale qui opprime, celles-là par la force morale qui persuade, se sont élevées successivement sur tous les points du globe; mais c'est plus particulièrement de l'Asie que s'avançait, à travers les épées, l'édifice social construit de

toutes pièces. Croyances, lois, établissements publics, tout changeait au passage des invasions. Où était la tente du général, là aussi étaient l'autel et le trône, l'initiation aux choses du ciel et la possession de la terre, la parole et le pain. Dans l'Occident, on établit le plus souvent pour base commune une pierre solide, où chaque nation eut le droit d'apporter son foyer paternel, ses dieux natifs et ses institutions familières. L'état formé par la conquête était moins un édifice fermé qu'un vaste champ ouvert, où, sans jalousie pour le pays vaincu, on exposait comme un modèle plutôt qu'on n'imposait les lois du pays victorieux. Des réformes, peut-être invoquées, des nouveautés attrayantes engagèrent partout les peuples à se ranger sous une même souveraineté. On offrait, du reste, pour cimenter ces ruches immenses, la compensation la plus précieuse : le repos qu'assure l'éloignement des ennemis dans la soumission générale.

Quelle prestigieuse idée ne devait-on pas se faire de la puissance irrésistible du conquérant et de la prospérité qui semblait rayonner de lui et se répandre au loin comme la lumière du soleil, lorsque Alexandre apparaissait plus grand qu'un homme à Babylone, ou Haroun-al-Raschid à Bagdad environné de sept séries d'esclaves emmenés des sept régions de son empire, ou Gengis-khan à Tonka recevant la visite de cinq cents ambassadeurs, ou Napoléon à Dresde au milieu d'une cour de rois? Et le préteur romain? et les *missi dominici* de Charlemagne qui rendaient présente, jusque dans les provinces les plus éloignées, la puis-

sance souveraine, et qui, pareils à des oracles vivants, dissipaient par leurs réponses les obscurités, apaisaient les discordes, mettaient fin aux compétitions entre les classes sociales, aux différends entre les nationalités ?

Cependant, malgré tout leur prestige, il n'en est pas moins constant que ces vastes agglomérations ne s'étendaient si loin que pour se heurter à des bornes infranchissables, et, à peine étaient-elles formées, que déjà elles commençaient à se désagréger.

En effet, les quatorze cents ans de durée en vingt-sept siècles des divers empires que nous venons de passer en revue, quelles proportions représentent-ils à l'égard de la population totale de la terre ? En prenant la moyenne de 200 millions d'habitants par empire (car on en compte à peine 300 dans le plus étendu) et en évaluant la moyenne de la population du globe (dont l'évaluation varie de 600 millions à 1 milliard), en l'évaluant, dis-je, à 800 millions, la durée des empires se réduit à la huitième partie de la vie universelle. Les grandes agglomérations sont donc au genre humain comme un est à huit. En d'autres termes, il se serait produit des tentatives de fusion humaine pendant douze ou treize ans par siècle, tandis que la réaction contre ces efforts se serait prolongée durant quatre-vingt-sept ou quatre-vingt-huit ans.

Qu'on augmente ou qu'on diminue ces moyennes, qu'on s'attache de préférence à des chiffres plus élevés ou plus bas, la différence des proportions n'en restera pas moins toujours énorme ; il en résultera toujours, avec une

égale évidence, le fait de la répulsion du genre humain à se laisser tasser par grandes masses.

Qu'on ajoute, si l'on veut, aux grands empires légendaires les empires moins considérables, tels que ceux de Zénobie dans la Syrie, des Séleucides, du Grand-Mogol, du Grand-Khanat, des Sophis, des Gaznévides, de chacun des trois califats, des Toltèques dans l'hémisphère occidental et de l'Empire britannique dans les Indes, ils ne formeront tous ensemble, dans la vaste plaine de l'humanité, que quelques rares monticules, pareils à ces monceaux de sable sur les plages de la mer, que la mobilité des vents tantôt soulève et tantôt aplanit.

CHAPITRE III.

DES DEUX EMPIRES EXTRAORDINAIRES DE ROME ET DE LA CHINE.

Deux sociétés, parmi toutes les autres, se sont perpétuées dans leur splendeur à travers les âges jusqu'à nos jours : la société romaine ouverte à toutes les innovations, qui sans cesse la transforment et l'élargissent par le travail accumulé du temps et par le contingent des éléments nouveaux qu'il apporte ; et la société chinoise qui, depuis son origine, demeure à peu près immuable, telle qu'une masse granitique jaillie des entrailles de la terre pendant ses premières convulsions.

L'une déborde, dans son expansion sans cesse croissante, vers le pôle, vers l'équateur, par-delà les mers ; l'autre reste confinée pour ainsi dire dans une vallée, démesurée, il est vrai, et cachée au reste du monde par les hauteurs de l'Himalaya, par un désert immense et un océan qui inspira longtemps une terreur sacrée aux navigateurs.

La base sur laquelle repose la première, c'est la *cité*, qu'elle n'était parvenue à fonder que par le progrès lent de

la vie en commun ; tandis que la seconde s'appuie sur les assises primitives de la *famille :* ce qui suffirait pour nous en faire reconnaître l'antériorité, quand même son origine primordiale ne nous serait pas révélée par sa langue et son genre d'écriture. A Rome, le lien (et l'État n'est pas autre chose), large et flexible, n'intercepte nulle part l'exubérance vitale : il ne peut être arraché ou rompu par aucune commotion ; dans la Chine, au contraire, il est tellement resserré, que seuls les mouvements symétriques peuvent se produire, tellement tendu et pour ainsi dire enroulé autour d'une spirale qu'à la première détente il se briserait en éclats.

Il est à remarquer que, comme en prévision de la destinée merveilleuse assignée à l'une et à l'autre de ces contrées, leurs centres se trouvent situés sous le même degré de latitude et sur une ligne qui semble les relier mystérieusement à travers le globe. Phares des temps qui ne sont plus et des temps qui durent encore, à l'orient s'élève Pékin, dépositaire paisible de la civilisation première ; au couchant, Rome, guide inséparable du genre humain dans la voie laborieuse du progrès, où il marche depuis plus de deux mille ans. Car la période des temps qu'on appelle « barbares » ne peut être considérée que comme une large interruption du grand cycle social, dont notre siècle ne fait pas moins partie que ceux des législateurs Numa et Hadrien. De même, l'âge de Confucius se rattache à l'âge lointain qui vit paraître les *Kings*, ces saintes Écritures de la Chine, dont le célèbre

réformateur du cinquième siècle avant Jésus-Christ se fit l'apôtre et le nouveau commentateur, après une longue et profonde anarchie, assez semblable, croyons-nous, à la nuit qui enveloppa l'Europe dix siècles plus tard, et sur laquelle pareillement recommencèrent à répandre un peu de lumière les livres retrouvés ou relus du Droit romain.

J'aurai plus d'une occasion de revenir sur les dissemblances de ces deux sociétés, ainsi que sur quelques points de contact entre elles; mais il importe de déterminer ici la cause de la durée extraordinaire des deux empires, qui en ont pris le nom : cause également évidente chez tous les deux et identique.

A la différence de Rome, qui étendit sa puissance par les armes, la Chine vainquit ses vainqueurs par la civilisation et devint, en quelque sorte malgré elle, la mère d'un empire. Envahie en effet par les Tartares, les dynasties de ceux-ci triomphèrent en son nom. Ce n'est pas l'antique Thsin, longtemps confinée en-deçà du fleuve Kiang, ou bien partagée en deux, en trois royaumes, et même davantage, qui a fondé l'immense empire, dont la Mantchourie, la Mongolie, le Thibet, la Boukharie et les pays tributaires du Sud font partie : ce sont ses propres conquérants, d'abord les Mongols, ensuite les Mantchoux. Ceux-ci, comme la plupart du temps les Romains, ne prétendirent pas refaire à leur image les nations soumises : ils ne leur imposèrent ni de nouvelles institutions, ni un nouveau culte, ni d'autres mœurs; ils se contentèrent de fixer de nouvelles limites au pays vaincu, et de lui donner,

en l'élargissant, de nouveaux empereurs. La tendance de la dynastie actuelle à concentrer dans les provinces, au moyen d'agents directs, toutes les branches de l'administration, ne date pas de loin; et peut-être est-ce dans cette tentative d'innovation aux usages séculaires du pays qu'on découvrirait une des causes de la révolte nationale qui, depuis longtemps déjà, mine profondément l'unité de l'Empire. Il ne faudrait même pas s'étonner si elle finissait par renverser le trône des Mantchoux : les Mongols autrefois ne furent-ils pas détrônés pour des raisons analogues?

Jusqu'à présent, le même génie pratique avait présidé au gouvernement des peuples aussi bien à Rome qu'en Chine : là le Panthéon résumait le respect des franchises des nations dans la première et la plus haute de toutes les libertés; ici le syncrétisme est également inscrit en tête des lois de l'État : chez toutes les deux, la base commune a donc été l'absolue liberté des croyances religieuses.

Concluons que ces monstruosités de la société humaine qu'on appelle les grands empires ne sont encore possibles, pour un assez long temps, qu'à la condition de laisser à chacune des parties assimilées l'existence qui lui est propre et que les traditions et les habitudes natives lui rendent chère et nécessaire.

LIVRE II

CAUSES DE LA GRANDEUR ET DE LA DÉCADENCE DES NATIONS ANCIENNES

CHAPITRE I.

DE L'ÉGYPTE.

L'Égypte, qu'elle ait d'abord été conquise et policée par les Éthiopiens, les Nubiens ou même les Indo-Asiatiques, se trouve divisée en nomes ou États indépendants jusqu'à l'époque où les peuplades, connues sous le nom de « Pasteurs », furent expulsées de Memphis et du Delta.

Par suite de la nouveauté des recherches sur une aussi haute antiquité et en l'absence de données positives, nous sommes obligés d'y appliquer un critérium conjectural tiré des traits les plus caractéristiques de ces peuples et de leurs évolutions principales, sur lesquelles il n'existe plus d'incertitude. Or, les notions que nous fournissent les listes chronologiques de Manéthon et les découvertes qui se poursuivent de nos jours prouvent surabondamment qu'avant la monarchie unique, existaient déjà, indépendants ou confédérés entre eux, Thèbes, Tanis, Éléphantine, Tys, Memphis, Mendès, Xoïs, Héliopolis et d'autres États encore, sans y joindre ceux qui se fondèrent peut-être à une époque postérieure, comme

Bubaste, ou qui étaient encore au pouvoir des étrangers, comme Avaris et Péluse.

Quelle autre induction, en effet, pourrait-on tirer de l'existence des dix-sept dynasties, de Ménès à Mœris, si ce n'est que ces dynasties régnaient simultanément? Les différentes dénominations empruntées aux États d'où elles sortaient ne laissent aucun doute à cet égard. Si l'on n'adopte pas cette explication, les trois cent trente-trois rois que l'on y compte en huit cents ans n'auraient donc régné chacun que deux ans et demi. On peut appliquer le même calcul aux cent quarante rois qui se succèdent depuis Sésostris jusqu'à la nouvelle domination des Éthiopiens. Le lac Mœris était déjà agrandi, les travaux prodigieux du Nil achevés, les palais de Louqsor, les temples de Karnac, les colosses de Kuna élevés, ainsi que les pyramides de Dahschour et de Sakkarah, les arts, l'industrie et le commerce portés à un degré de perfection auquel il a été donné à peu de peuples d'atteindre, l'indépendance nationale conquise et affermie, les Éthiopiens refoulés au sud et les Pélasges ou Arabes dans les basses régions. Cependant, le grand Rhamsès ou Sésostris, c'est-à-dire la monarchie unique et conquérante, n'avait pas encore paru.

A Abydos, que Strabon appelle la seconde ville de la Thébaïde, parmi les ruines des temples et des palais — le palais de Memnon ou le temple d'Osiris qui sont aujourd'hui l'une des merveilles de l'Égypte — Mariette-Bey, outre les tables chronologiques qui serviront à refaire pro-

bablement l'histoire de cette contrée, en a découvert une où Ménephtha, père de Rhamsès II (que celui-ci soit ou non le grand Sésostris), est représenté faisant une offrande à soixante-seize rois et à cent trente nomes. Ces derniers sont personnifiés, dans les caractères graphiques, par des figures pareilles à celles des rois. Un rapport d'égalité les relie : rois et cités sont placés au même rang. Un tel hommage rendu par un pharaon aux villes ou États, qu'est-ce autre chose que la reconnaissance de leur souveraineté, ou, tout au moins, d'une condition autonomique qui s'en rapproche?

Hérodote nomme six villes, Bubaste, Busiris, Saïs, Héliopolis, Buto et Paprémis, où se célébraient périodiquement les grandes fêtes nationales, auxquelles on accourait de toutes les parties de l'Égypte. Nous voyons le même fait se reproduire aujourd'hui en Suisse, comme il se reproduisait autrefois en Grèce et dans l'ancienne Italie; mais l'a-t-on jamais vu dans les pays submergés par les grands empires? La religion elle-même, qui a été partout le lien national et j'allais presque dire le drapeau, pour lequel les peuples se sont crus obligés à combattre, admettait des différences de culte entre les nomes qu'elles servaient à distinguer. Chacun avait son animal sacré. Le crocodile, qu'on mangeait à Thèbes, était vénéré à Éléphantine; l'hippopotame avait un autel à Paprémis, tandis que partout ailleurs il inspirait l'horreur et le dégoût.

La pluralité des États appartint d'une manière si particulière à l'Égypte que leur nombre et leur groupement va-

rient selon les époques et les régions. La table d'Abydos en compte cent trente, la légende de Sésostris en cite trente-six ; au dire d'Hérodote, ils n'étaient que douze, portés dans la suite par les Grecs à quarante ou à vingt-sept, suivant ce que raconte Strabon. Ils se rassemblent par régions, qui prennent leur dénomination de leur situation par rapport au Delta, ou par rapport à la haute, basse ou moyenne Égypte, et forment des groupes tantôt de sept, tantôt de six, tantôt de dix ou de cinq, soit séparés, soit réunis, mais toujours distincts l'un de l'autre.

Il n'en pouvait être différemment sur une terre qui naissait par miracle de son fleuve et qui, née à peine, s'étendait déjà riche et florissante, comme une table dressée sous les yeux avides des races d'alentour, noires, rouges ou blanches, car l'on retrouve en Égypte, gravés sur les monuments, tous les types humains.

Dans un tel pays, et avec de pareils précédents, la monarchie unique, personnifiée en Sésostris, ne pouvait avoir le caractère absolu et absorbant que d'ordinaire on attribue aux grandes monarchies. Quoi qu'il en soit, elle puisa ses forces dans la diversité d'impulsions qui lui avait donné naissance et dans la multiplicité des centres sur lesquels elle reposait. C'est dans cette double source qu'elle dut se retremper de nouveau, après les invasions réitérées au sud et au nord, que provoquèrent ses conquêtes, et après l'anarchie dont nous parlent les historiens grecs, c'est-à-dire l'insurrection générale contre les excès du monarque : excès dont témoigne la légende

du labyrinthe, que celui-ci ait été le séjour des douze chefs des provinces ou bien le siège de la diète égyptienne.

Une seconde fois, la grande monarchie brilla de sa splendeur fatale sur le trône de Néchaô, et une seconde fois elle s'éteignit dans les misères de la nation, en s'attirant la haine des peuples voisins, la guerre des Cyrénéens, entre autres, et enfin la dure conquête des Perses.

A ceux-ci succédèrent les Grecs, les Romains, les Arabes, les Turcs, et l'Égypte perdit pour toujours son indépendance pour avoir perdu le secret de sa force, qui résidait dans la multiplicité des foyers de puissance initiatrice.

CHAPITRE II.

DES MÈDES ET DES PERSES.

Les premières origines des peuples d'où est sortie la monarchie médo-perse n'ont pas dû être bien différentes de celles de l'Égypte. Seulement, nous découvrons ici, pour la première fois, l'élément féodal, produit moitié par les conquêtes plus fréquentes, moitié par la révolution plus radicale contre les prêtres, dont la suprématie passa immédiatement aux chefs des tribus. Cela est attesté par la magophonie, ou fête commémorative du grand changement des institutions sociales, que les Satrapes ont eu intérêt à perpétuer comme le titre originel du pouvoir conféré à leur caste.

La Perse, au dire de tous les historiens, n'était qu'un petit pays voisin de la Médie. On la reconnaît aujourd'hui dans la Mingrélie et la Gourie, où l'on compte à peine cinquante mille habitants. Du reste, ni la Chaldée, ni l'Assyrie, ni la Susiane et les autres contrées limitrophes des deux premières ne la dépassaient en extension de territoire. Or, elles se faisaient toutes la guerre entre elles, formant les unes avec les autres des ligues en

sens divers, et se partageant en royaumes différents après chaque paix ou trêve, après chaque victoire. Ni la magnificence des richesses, ni la gloire des arts ne manquaient à aucune d'elles. Le luxe des cours de Sardanapale et d'Astyage est resté légendaire, et l'admiration qu'excitaient leurs capitales s'est perpétuée dans la mémoire des hommes. De même que Ninive avait succombé sous la ligue des Mèdes avec les Babyloniens, de même Babylone fut vaincue par la fédération des Mèdes avec les Perses, d'où est sortie plus tard la grande monarchie.

L'empire de Cyrus, qui devait devenir le type des monarchies les plus centralisées, commença par être et fut longtemps une réunion de peuples distincts. L'inscription du bas-relief de Bisoutoun, commentée par Rawlinson, décerne à Darius le titre de *roi des rois*, dont le sens, en écriture cunéiforme, est littéral et non pas amplificatif. Comment concilier, en effet, le caractère absolu de la monarchie avec la nomination élective du monarque, telle qu'on la trouve pratiquée dans l'histoire des Perses et des Mèdes? Darius, en Perse, ne fut-il pas élu concurremment avec les principaux barons de l'empire? Et ce n'est pas autrement que se firent dans la Médie l'élection du roi Déjocès et celle d'Arbacès, son prédécesseur, à qui les écrivains grecs ont reproché à tort de n'avoir pas institué un gouvernement stable, car ce gouvernement existait déjà, fondé sur les bases de la féodalité. La tiare ou couronne, pareille à celle qu'il portait, dont le fils d'Hystaspe permit à sept princes, ses concurrents ou ses électeurs,

de ceindre leur tête, n'est-elle pas une preuve des droits royaux qu'il reconnaissait en eux ?

Parvenu à l'apogée de sa puissance, l'empire des Perses laissait encore une large liberté aux nations conquises sous le gouvernement de ses lieutenants, ainsi qu'on l'observe chez les peuples de l'Asie Mineure qui, gouvernés par le Cyrus de Xénophon, conservèrent leurs lois et leurs mœurs anciennes. Au contraire, les provinces plus proches du trône, lequel, depuis Darius, s'élevait toujours plus haut sur les ruines des institutions nationales, furent façonnées à un joug uniforme. De sorte que la Mésopotamie, l'une des plus abondantes sources de civilisation, se changea d'abord en un champ propre seulement aux triomphes des nouveaux dominateurs venant de la Grèce ou de l'Arabie et, bientôt après, en un désert aisément franchi par les Turcs.

CHAPITRE III.

DE LA CHINE.

Depuis les trois provinces, dans lesquelles, primitivement, elle semble avoir été circonscrite — Ho-nan, Chan-si, Chen-si — jusqu'à l'étendue immense que la Chine occupe de nos jours, les dimensions de son territoire ont varié à l'infini. Même dans les temps les plus reculés, nous la voyons tantôt se prolonger vers le sud, le nord et l'ouest, tantôt se resserrer dans les provinces centrales. Tandis qu'elle atteint avec effort le fleuve Kiang, elle s'étend avec une facilité merveilleuse, sous les dynasties des Han, au Tong-king et dans la Cochinchine, jusqu'au Cambodge, ou bien elle envahit, sous la dynastie des Tang, la Transoxiane et une partie de la Perse. Nous la voyons, à plusieurs reprises, tantôt en possession des Chinois, tantôt partiellement annexée à d'autres nations. Les États de Liao et de Kin furent fondés dans ce pays par les Tartares orientaux et le royaume de Tangout par les Thibétains, pendant que les provinces septentrionales en étaient détachées par les tribus turques, comme d'autres provinces le furent par d'autres tribus tartares, sans

parler des conquêtes grandioses faites par ces peuples au douzième et au seizième siècle.

La durée des temps en Chine, en rapport avec celle de son existence, fit que chaque période de si nombreux événements embrassa des centaines d'années, et nous trouvons naturel que le temps y ait été mesuré par cycles de soixante ans, qui sont les plus longs cycles du monde.

La rareté des renseignements historiques, jointe à la confusion qui règne dans les annales chinoises, ne permet pas même d'effleurer l'époque qui précéda la dynastie des Tchéou-han, dont l'avènement remonte au dixième siècle avant notre ère. Et c'est un grand malheur, car on y aurait peut-être surpris la transmission d'une civilisation déjà mûre, provenant de peuples restés inconnus. Mais, cette époque passée, l'histoire fournit largement les moyens de suivre, en leurs grandes lignes, les développements et les vicissitudes de cette nation qui, trois fois, dans son originalité et son indépendance, remonte au sommet de la grandeur avec les Han, les Tang et les Ming, et qui, trois fois, s'arrête comme privée de la vie intérieure et progressive, ne gardant que la forme et la lettre des institutions dont elle avait reçu son impulsion initiale.

Quel qu'ait été le cataclysme d'où sortait la Chine, vers le dixième siècle, cataclysme causé peut-être par des usurpations sacerdotales, par la réaction de l'élément laïque, ou par des invasions plus compactes encore que celles qui suivirent, ou même par toutes ces révolutions simultanément ou successivement accomplies, la régénération nationale recommence, sans aucun doute, avec les Tchéou-kue, c'est-à-dire avec les *rois combattants*. La guerre, en effet, est alors partout, à l'intérieur comme à l'extérieur, et, grâce à elle, les éléments hétérogènes sont expulsés, les germes de vie indigènes reconquis.

C'est dans le milieu de cette période qu'apparaît Confucius, non pas novateur, mais restaurateur des institutions antiques, des dieux du passé, des usages suivis autrefois, des rites consacrés. Aucun signe surnaturel n'entoure d'un faux prestige cette grande figure : au milieu des honneurs que lui prodiguent ses contemporains et de la vénération de la postérité, ce sage reste un homme. Il ne révèle aucune divinité, il ne promulgue aucune législation nouvelle, mais il reproduit, il commente, il vulgarise et remet en faveur la sagesse des aïeux, le code universel des âges primitifs, les livres *Kings*, dont les jésuites eux-mêmes, entre autres le père Amiot, font remonter l'apparition à une date postérieure à peine au déluge.

La Chine, au sortir de nouveaux cataclysmes, s'est plus d'une fois retrempée dans l'œuvre de Confucius : œuvre qui, en devenant l'un des instruments les plus efficaces dont se soient servis les conquérants pour l'immobiliser, comme dans la limite inviolable d'un cercle sacré, fut la seule cause de la survivance de la civilisation antique. Quand le bouddhisme, déjà enfanté par les doctrines de Brahma, pénétra en Chine cinquante ans plus tard (l'an 64 de notre ère, suivant J. Schlegel), l'idolâtrie

envahit les classes populaires, se glissa même dans le palais des empereurs tartares, mais le gouvernement de l'État n'en fut pas atteint, et les anciennes maximes de morale, traduites en rites religieux, demeurèrent le fondement de la société. L'éducation morale, selon le mémoire de M. Bazin sur les écoles chinoises, y est mise au-dessus de l'instruction; et cependant l'instruction, dans ce pays, ouvre seule les portes qui donnent accès à toutes les fonctions de l'État!

Dans la Chine relativement peu étendue de cette époque, on ne trouve pas moins de vingt et un États distincts, quoique réunis en un seul corps de nation, dont dix-neuf portent le titre de royaume dans le Tong-Kien Kang-Mou. Un de ces derniers, nommé Lou, fut la patrie de Confucius, qui en écrivit l'histoire après en avoir été le ministre. La patrie du philosophe Lao-tseu, presque le contemporain et le rival en savoir et en gloire de Confucius, fut le royaume de Thsou, qui n'était qu'une fraction de la province actuelle de Hou-Kiang.

La Chine possédait un plus grand nombre de villes que l'Inde. La ville ne constituait cependant pas la base sociale de la Chine, non plus, du reste, que la tribu ou la province : cette base était formée par une division plus ample du territoire, dont les chefs recevaient l'investiture des mains de l'empereur. « La première des vocations, disait Confucius, c'est la naissance, et le premier des devoirs, après la famille, c'est la patrie. » Pour cette raison, le grand homme déclina toutes

les invitations que lui adressaient les États voisins à entreprendre leur réforme. « Je dois faire le bien là où le ciel m'a fait naître, » répondait-il. Le « ciel vivant » signifiait, dans la bouche de Confucius, le commencement et la fin de toute chose. Si, plus tard, il parcourut la Chine, qu'il considérait comme le seul pays civilisé du monde, il le fit dans le but d'établir qu'au-dessus de la patrie du citoyen il y a la patrie sans frontières de l'humanité.

L'élément constitutif de cette patrie si vaste n'était pas plus l'individu que la ville ou la province n'étaient celui de l'État : ce qui la constituait, c'est la famille, la famille qui, comme un être moral, se perpétue en remontant des descendants aux premiers ancêtres. De chaque article du Code chinois, traduit par G.-F. Stanton, il résulte que l'autorité paternelle est le principe fondamental de cette société; mais, en revanche, le respect de la liberté individuelle y est négligé complètement. L'atrocité et la multiplicité des peines suffiraient à elles seules, au défaut d'autres preuves, pour démontrer le peu de prix que l'on y attache à la personne humaine. A Canton, dans l'espace d'une seule année, il y eut douze cents décapitations, si bien qu'un gouverneur trouva plus expéditif de faire noyer les condamnés. La loi ordonne que le rebelle soit coupé « en dix mille morceaux ». Le malfaiteur et le prisonnier deviennent, ainsi que leurs enfants, les esclaves de l'État; mais seulement, dit Biot, jusqu'à l'âge de soixante ans. Car l'État environne de soins et d'honneurs la vieil-

lesse, qui représente la famille, au point de concourir à l'entretien du vieillard, s'il tombe dans la misère. Il l'autorise même à vendre, pour subsister, ses propres enfants : prérogative énorme, qui montre à la fois la toute-puissance du père de famille et le néant de l'individu.

Or, la législation, dont le but principal est la perpétuation de la famille, a pourvu aux moyens de la garantir par la conservation de la propriété, qui, selon M. Fortin d'Urban, est incomparablement plus divisée dans ce pays que dans tous les autres. Cette prévoyance de la loi va jusqu'à empêcher la vente des biens du failli. Le débiteur, à la vérité, peut être battu de verges; mais il ne peut légalement être dépouillé de ce qu'il possède.

Non seulement la vitalité des membres actuels de la famille remonte et se concentre dans son chef, mais l'activité des générations successives reflue vers l'ancêtre, et à lui seul aboutissent le bon renom ou la honte, le mérite ou l'indignité de ses descendants. Les différents degrés d'instruction distinguent les classes parmi les vivants; mais la noblesse réside dans la souche ancienne de la famille, qui, seule, recueille les honneurs acquis par sa postérité. C'est de cet amas d'actions et d'œuvres, formé par une suite non interrompue de générations, que naît l'Être social qui tient tête à la puissance de l'État et duquel émane le droit.

Procédant à l'inverse de l'autonomie féodale, qui, issue de droits personnels, de distinctions et de divisions, se fonde sur la force matérielle, l'organisation chinoise

place la société dans un ordre moral contre lequel la violence et l'innovation sont impuissantes. Quelle prise aurait le souverain, que Confucius appelle le « père et la mère de l'État », sur des êtres dont l'autorité est devenue irrésistible et divine, pour exprimer la volonté de tous ceux qui ont été et l'intérêt de ceux qui vivent?

Par ces moyens, la Chine réussit à s'émanciper des Mongols, contre qui fut dressée sa fameuse muraille, à développer son génie original dans la philosophie, les lettres, les arts, et à s'acheminer vers l'une des époques les plus mémorables de sa grandeur, celle qui porte le nom de la dynastie des Han. Mais le pouvoir des Han ne tarda pas à dégénérer en tyrannie, pendant que, grâce à eux, l'empire s'élargissait et s'étendait au couchant. Les fruits d'une pareille politique ne se firent pas longtemps attendre. Les rébellions des Hoang-king et des conspirations de palais amenèrent la dissolution de l'Empire, qui se partagea en trois royaumes, les grands feudataires, comme celui de Wei-Thsin, s'étant proclamés souverains. Plus tard, en l'an 420 de notre ère, les divisions s'étaient encore multipliées, et la Chine septentrionale formait, à elle seule, six royaumes distincts, qui donnèrent naissance aux deux empires du Wei occidental et du Wei oriental, division connue sous le nom de Nan-petchao.

Ainsi, puisant encore une fois dans les sources d'où elles avaient jailli, les forces de la Chine se renouvelèrent et produisirent l'ère des Tang, renommée pour toutes

sortes de progrès. Parmi les empereurs de cette dynastie, nous citerons le célèbre Hiouen-Tsong, qui honora publiquement toutes les religions chinoises et étrangères. Mais ces forces s'épuisèrent encore une fois pour avoir été de nouveau comprimées par le despotisme et la conquête.

Après trois siècles de prospérité et de grandeur, tous les maux qui peuvent affliger une nation retombèrent sur la Chine et, dans le nombre, le pire de tous, l'invasion. Si l'on excepte l'intervalle d'indépendance nationale que ramena la dynastie des Ming, la Chine, à partir du neuvième siècle, n'a pas cessé d'appartenir aux Tartares, aux Mongols, aux Mantchoux, ne conservant que ses anciennes institutions qui, toutes vides qu'elles sont de l'esprit qui les vivifiait, l'ont néanmoins préservée de la dissolution à laquelle la condamnait une aussi longue servitude.

CHAPITRE IV.

DES PHÉNICIENS.

On ne sait des Phéniciens que deux choses, mais positives, évidentes et constantes : leur immense prospérité et l'indépendance réciproque de leurs villes — Sidon, Tyr, Béryte, Byblos, Thasos, Acco — aussi bien que des colonies dont ils entouraient la Méditerranée, comme si elle eût été leur propriété exclusive — Carthage, Hippone, Utique, Gadès, Panorme, Lilybée, et d'autres encore. Une métropole, Sidon d'abord, Tyr ensuite, les réunissait dans l'intérêt commun, mais chaque ville ou colonie se gouvernait elle-même, entreprenait pour son compte des expéditions hardies et lointaines en Asie, le long des côtes de l'Afrique et jusque dans la Baltique, nouait, au gré des événements, des alliances non seulement avec ses nationaux, mais aussi avec des étrangers. La religion, ainsi que les autres institutions politiques et sociales, différait d'une cité à l'autre, comme en Égypte. Outre le dieu Baal, qui leur était commun à toutes, chaque ville phénicienne avait son dieu particulier, comme au moyen

âge chaque ville italienne avait son saint patron. Tyr vénérait Melkarth et Byblos Adonis.

La Phénicie développa dans la Syrie son admirable civilisation et accrut sa puissance au milieu des grandes nations qui la pressaient de tous côtés, l'Assyrie et l'Égypte, la Lydie et la Perse. Si Nabuchodonosor la combattit, elle fut l'alliée de Cyrus; en guerre avec le pharaon Psammétique, elle entreprit, de concert avec le pharaon Néchaô, la plus mémorable des navigations, le périple de l'Afrique. Les sièges que soutinrent ses villes sont les plus longs des sièges, si longs déjà, de l'antiquité. Celui d'Azoth contre les Égyptiens dura vingt-neuf ans, et treize celui de Tyr contre les Assyriens. Tyr, qui s'était deux fois relevée de ses ruines lorsqu'elle succomba sous les coups d'Alexandre et devint le point d'appui de ses conquêtes en Asie, coûta sept mois d'efforts au héros grec, à qui il fallut moins de temps pour défaire deux armées perses et s'emparer de l'Asie Mineure.

La vitalité de la Phénicie, subjuguée par la Grèce en Syrie, se concentra dans sa colonie la plus considérable, Carthage. Pour mieux se rendre compte de la force expansive de ce peuple et de l'esprit de ses institutions, il faut songer que, isolée au milieu de races anciennes, cette grande cité put aspirer à l'empire de l'Europe et que tel de ses citoyens, un membre de la famille Barca, par exemple, leva à lui seul des armées puissantes contre les Romains. Si Carthage a péri, ce n'a été que par l'excès de ses grandes qualités. Elle ne sut, dans son

désir immodéré de domination, ni se défendre de transporter sur le continent la prépondérance légitime qu'elle exerçait sur les mers, ni contenir l'initiative individuelle, cause première de son développement, de façon à l'empêcher de dégénérer en un de ces tumultes populaires, où finit par sombrer la république, ainsi qu'Aristote l'avait prévu un siècle auparavant.

CHAPITRE V.

DES HÉBREUX.

A partir de l'époque de Débora, avant laquelle les « assemblées d'Israël étaient désertes », quand chacun, selon le livre des Juges, « faisait souvent ce qui lui passait par la tête », le peuple hébreu fut gouverné par le Sanhédrin ou conseil général, et chaque tribu en particulier par ses *anciens*. Les tribus se rassemblaient pour châtier la ville ou la tribu qui, comme celle de Benjamin, avait enfreint les lois communes.

La nation, convoquée par les prêtres, se réunissait à Masphah pour élire ses chefs et pour délibérer sur les grands intérêts du pays. Silo, Gabon, Bethsamès et Cariath-Jarim se disputaient tour à tour la prééminence sur les autres cités. Mélange de théocratie, de tribu arabe et de ville égyptienne, sous la conduite tantôt des capitaines du peuple, tantôt des bardes couronnés rois ou des chefs de parti proscrits et replacés ensuite, comme Jephté, à la tête de la chose publique, la Judée parvint à se soustraire au joug étranger, à devenir prospère et, avec le temps, assez puissante pour franchir ses

bornes étroites et s'étendre dans la Syrie. Mais aussitôt que, achevant l'œuvre déjà commencée par Saül et David, Salomon eut concentré toute la vie de la nation autour de son trône d'ivoire, dans la magnifique Jérusalem, les révoltes, le schisme et les invasions détruisirent promptement le petit pays qui avait aspiré à prendre place parmi les grandes monarchies de l'Asie.

Mais, si la nation périt par l'ambition de ses princes, le peuple rajeunit ses forces et puisa une nouvelle existence, incomparable et unique au monde, dans la diversité même de ses innombrables colonies, qui, des rives de l'Euphrate à celles du Danube, du Tage et du Tibre, ceignirent d'un lien mystérieux l'Asie et l'Europe, de même que les Phéniciens, à une époque antérieure, avaient fait de leurs villes une ceinture à la Méditerranée.

CHAPITRE VI.

DES LYDIENS.

La Lydie, qui, dans l'antiquité, nous apparaît comme le pays de l'or, a moins dû sa prospérité et sa réputation aux rares parcelles de ce métal enlevées par les eaux du Pactole au Tmolus, qu'au voisinage des contrées industrieuses dont elle était entourée et qui entretenaient avec elle des relations suivies : les colonies grecques, la Carie, la Lycie, la Pisidie, et bien d'autres encore, qui faisaient de l'Asie Mineure le marché du monde entier.

Sardes paraissait être le centre moral de tous ces peuples régis à peu près par les mêmes lois et façonnés aux mêmes mœurs. Là se donnaient rendez-vous leurs meilleurs esprits; là se recueillaient les apologues, ces formes gracieuses de la sagesse antique, qui séduisaient les plus ignorants; de là se répandaient par toute la terre les contes merveilleux et les poésies mystiques.

Sous Alyatte, les Lydiens avaient transformé en conquête la suprématie dont ils jouissaient déjà dans l'Asie Mineure. Sous Crésus, qui ambitionnait de reculer jusqu'au Taurus les frontières de son vaste royaume, ils se heurtèrent aux Perses, qui les battirent et les subjuguèrent.

En échappant à la concentration lydienne, l'Asie Mineure continua de se développer dans son activité multiple, en dépit des Perses, dont la domination, par l'effet de son éloignement, s'y relâchait de sa rigueur. De sorte que la grande civilisation grecque, qui déjà était née sur ces rivages avec Homère, Sapho et Alcée, ne cessa point de rayonner des bords de l'Hellespont aux extrémités de la Cilicie.

CHAPITRE VII.

DES GRECS.

Le nom de la Grèce a été salué par tous les peuples et dans tous les temps, non seulement avec vénération, mais encore avec amour. Loin d'éveiller aucun sentiment d'amertume, il attire, au contraire, les sympathies, il inspire la reconnaissance. Le genre humain semble prendre plaisir à se mirer dans l'histoire de cette nation, comme dans son image la plus brillante. C'est que la vie se développa largement et se maintint chez elle dans l'épanouissement complet de ses forces. Toute son existence n'a été, en effet, qu'une jeunesse florissante qui, depuis ses premières entreprises en Asie jusqu'à la chute de Corinthe, n'a pas duré moins de mille ans. Elle ne languit pas ensuite ni n'expira de vieillesse : elle se fondit si intimement dans la vie romaine qu'on ne saurait plus à Byzance les discerner l'une de l'autre, pareille à l'arbre qui par la greffe a changé d'essence.

Dès la première heure, son activité embrasse tout ce qui peut rendre les hommes glorieux, utiles et aimables. La poésie et l'héroïsme y sont innés. Aussi l'industrie et

le commerce même y prennent-ils je ne sais quel air héroïque. Les arts incarnent l'idée de la divinité de manière à la confondre avec la nature; la philosophie met la raison humaine en possession de l'infini invisible, et le législateur, comme Solon, sacrifie aux Grâces.

A la fécondité de l'œuvre correspond celle de la race hellénique, qui, soit qu'elle se répande de la Thrace ou bien du Péloponèse, recouvre une si large étendue de pays. Elle déborde sur les îles adjacentes, pénètre dans les continents les plus éloignés, s'étend le long des côtes de l'Afrique, de l'Espagne, de la Gaule, envahit l'Asie Mineure et la péninsule italique, modifiant le caractère des nations auxquelles elle se mêle et reportant dans la mère patrie tous les germes heureux qu'il lui est possible d'en extraire. Aux trois souches primitives de la Grèce la plus ancienne succèdent les douze peuples assemblés dans la première et la plus grande Amphictyonie, lesquels se subdivisent en nations innombrables, diversement confédérées entre elles et ayant chacune sa ville capitale d'un État. Bientôt, le sol de la double presqu'île regorgeant d'habitants, les branches de chaque famille se transplantent dans de nouveaux territoires où, comme le pollen des plantes transporté par l'air, elles reproduisent l'image de leur métropole, se multipliant partout avec les mêmes caractères et engendrant partout les mêmes effets.

Or, dans cette masse de peuples si dense qu'il est malaisé de les énumérer tous, de les distinguer l'un de

l'autre, chacun, néanmoins, a sa période de prééminence et de gloire.

Quel germe a jamais été aussi fécond, a développé une activité aussi grande? Pendant un long espace de temps, le monde entier semble en avoir été vivifié. Écoutez Hésiode, dont la poésie, gravée sur les marbres, servit de premier code à la Grèce : « La rivalité a été placée par Jupiter dans les racines de la terre pour animer au travail même l'indolent. La rivalité est propice aux mortels. L'artisan porte envie à l'artisan, le poète au poète. » La Grèce a été, en effet, le produit des forces individuelles, multipliées et accrues par l'émulation.

Depuis la prépondérance de la Thessalie jusqu'à celle de l'Achaïe, chaque peuple s'est élevé à son tour sur la cime de la montagne que tous sans cesse gravissaient. Chaque ville a été acclamée pour un beau fait d'armes ou pour une œuvre de génie; chaque parti politique, chaque principe philosophique, chaque branche de littérature ou chaque art a eu son heure de gloire et a pu se dérouler jusqu'à sa dernière conséquence. Ici, instabilité de gouvernement et de lois, comme à Athènes; là, immobilité législative, comme à Sparte, en Crète et à Locres, la ville qui n'a pas permis, disait Démosthène, qu'en deux siècles une seule loi fût changée. Les rois de Lacédémone, de Macédoine, de Syracuse, ne craignent pas le contact des républiques aristocratiques, démocratiques et communistes; les tyrans se rencontrent avec les démagogues, les proscrits, les aventuriers; les religions les plus

pures se croisent avec les plus sensuelles; le spiritualisme modéré ou transcendant avec le matérialisme sous toutes ses formes; l'art militaire adopte toutes les dispositions stratégiques; la littérature met en œuvre tous les styles, l'architecture tous les ordres, la sculpture toutes les matières et toutes les couleurs.

Les superstitions religieuses n'étaient pas la moins puissante des causes qui favorisaient l'industrie, en excitant le talent à produire des statues, des simulacres et des temples plus beaux que ceux des villes rivales. Les dissensions elles-mêmes entre les cités animaient leur ardeur, chacune voulant perpétuer son triomphe ou sa défaite par la poésie, par les arts ou l'éloquence. Ces dissensions n'empêchent pas les Athéniens d'envoyer à Hérodote d'Halicarnasse un présent de dix talents, ni de conférer à Pindare le Thébain le titre et les privilèges d'*hôte public;* elles n'empêchent pas les habitants de Céos de lui commander une prière destinée à être chantée dans une procession solennelle, et Simonide, natif de cette même Céos, reçoit, pour ses hymnes à la Grèce victorieuse, des récompenses de l'Athénien Thémistocle et du Lacédémonien Pausanias.

Les dissensions y furent, en effet, permanentes; mais de quel peuple ont-elles jamais causé la perte, ou de quelle ville la ruine, sauf quelque cas très rare, qui ne s'est produit que pendant la période funeste de l'ambition macédonienne? Les querelles interminables, qu'on lit dans Thucydide et dans Xénophon, n'ont donné lieu à

aucune grande bataille. La guerre même du Péloponèse, qui a duré vingt ans, se borna à des dévastations, des rançons et des pillages; elle ne devint sanglante que lorsque les Perses s'allièrent à l'un des deux partis belligérants. Dans la septième année de cette guerre, les Spartiates rachetèrent quatre cents de leurs soldats assiégés par les Athéniens moyennant soixante vaisseaux, et les Siciliens usèrent envers les Athéniens d'une douceur égale. Le sacrifice des Thermopyles prouve combien était différente la manière de combattre des Hellènes entre eux ou avec l'étranger. D'après une ancienne loi de l'Attique, il était défendu de célébrer publiquement les victoires remportées sur les Grecs. Lorsque Athènes fut prise par les Lacédémoniens et même, plus tard, par le Macédonien Démétrius Poliorcète, cet événement fut considéré plutôt comme le triomphe d'un parti politique que comme la vengeance d'un ennemi inexorable.

Si les partis politiques furent, à la vérité, la cause principale des discordes de la Grèce et divisèrent perpétuellement les Doriens et les Ioniens, c'est-à-dire les héritiers de l'esprit asiatique et les promoteurs du nouvel esprit européen, en revanche, par l'alternative de leurs succès, ils contribuèrent pour la plus large part à maintenir ou à rétablir l'équilibre entre les cités rivales et les stimulèrent ainsi aux grands sacrifices pour le bien commun. La prééminence si ardemment souhaitée ne pouvait s'acquérir qu'à ce prix. Si, dans la première période, Sparte a été regardée comme le centre de la Grèce,

si bien que le roi de Lydie traitait avec elle, que Platée recourait à elle et qu'Athènes même citait en jugement devant elle les Éginètes, elle le dut au prestige conquis en aidant les villes sœurs à secouer le joug qui les opprimait. Athènes, qui, selon la parole attribuée par Thucydide à Périclès, n'aspirait à devenir que l'école de la Grèce, mais qui en réalité ambitionnait une puissance plus ample, dut sa prépondérance incontestable moins encore aux hommes de talent, qui accouraient dans ses murs de tous les points de la Grèce, qu'au sacrifice qu'elle fit d'elle-même, dans les guerres de Xerxès, pour la défense nationale et à son initiative, sans cesse renouvelée, pour la continuation de la lutte contre l'Asie. Quand Thèbes, la troisième ville qui prétendit exercer un ascendant général, s'insurgea contre la prédominance oppressive des Lacédémoniens, elle apparut comme la vengeresse du grand principe national de l'équilibre et mérita, pour cette raison, d'être acclamée à son tour par la nation entière.

La Macédoine enfin, qui fut cependant, par son désir avide de domination, la cause la plus funeste de la décadence de la Grèce et des inimitiés les plus féroces entre les villes, se trouva dans l'impuissance de remplir ses vues, malgré les triomphes d'Alexandre, malgré la puissance de ses successeurs, malgré les ruses qu'elle mit en œuvre pour s'emparer des grands pouvoirs fédéraux et pour se glisser, d'abord dans l'Amphictyonie, ensuite dans la Ligue achéenne. Après l'intrusion de Philippe, devenu

son chef militaire, la grande Ligue, qui avait duré cent trente-cinq ans, ne put plus servir de bouclier à l'indépendance de la patrie. Néanmoins les Romains, respectueux de la forme antique qui avait rendu la Grèce victorieuse dans la Colchide, à Troie et à Salamine, continuèrent à l'appeler l'Achaïe, du dernier nom qu'avait pris le pacte national.

CHAPITRE VIII.

DES ÉTRUSQUES.

L'Étrurie se présente encore à nous avec ses origines enveloppées d'un voile mystérieux, comme, dans les tableaux qui nous restent d'elle, les personnages ont la tête recouverte d'un pan de leur manteau. La littérature de Rome, à peine suffisante pour enregistrer ses propres fastes, a dû renoncer au pieux devoir de recueillir les reliques des peuples qui furent au nombre de ses ancêtres. L'image de l'Étrurie ne s'en détache pas moins, sur le fond obscur de l'antiquité, avec des contours précis et des linéaments en relief : brillante de coloris et vivante encore, elle se place résolument à côté des images de la Grèce et des premières nations de l'Orient, mais absolument distincte d'elles, nonobstant les traits qui accusent et décèlent leur commune origine.

L'Étrurie possédait une constitution plus régulière que la Grèce, plus riche en centres d'impulsion que l'Égypte et la haute Asie. Le système fédératif y dominait, plus complet et plus stable que dans toutes les autres nations anciennes. On y voyait, pour la pre-

mière fois, l'application du régime des villes réunies en corps de nation. Tantôt monarchique, tantôt aristocratique, tantôt populaire, suivant le mouvement politique qui se produisait parmi les populations de l'Italie, comme l'a remarqué Denina, l'Étrurie adoptait l'une ou l'autre forme dans les douze lucumonies, sans interrompre les assises du Concile national assemblé dans le temple de Voltumna. Et lorsque Véies revint docilement à la royauté, abolie déjà au quatrième siècle, non seulement en Étrurie, mais dans l'Italie entière, la confédération châtia la ville dissidente en l'abandonnant au ressentiment des Romains, qui la tenaient enserrée dans un cercle de fer.

La religion, quoique devenue, comme en Orient, un instrument d'ingérence politique, s'y développait néanmoins d'une manière plus pratique, et devenait la règle de la vie sociale. L'art augural, qui en formait le principal ministère, qui présidait à l'agriculture, à la navigation, à la guerre, et qu'on interrogeait dans toutes les circonstances de la vie privée, exigeait une somme de connaissances qui supposaient un éminent degré de progrès scientifique. Les beaux-arts y avaient réalisé une perfection, une originalité, dont le type n'a jamais cessé d'être un objet d'étude et d'imitation pour l'architecture et l'orfèvrerie, qui, pendant longtemps, restèrent en Italie le privilège des Étrusques. La meilleure preuve de la supériorité de ce peuple, c'est l'usage de sa langue devenu général en Italie et à Rome, où elle eut l'honneur d'être publiquement enseignée, avant le grec, comme langue littéraire.

Une telle grandeur morale a dû sans doute être accompagnée d'une grande prospérité : aussi l'Étrurie a-t-elle été en butte aux critiques jalouses des auteurs grecs, qui, de Platon à Théophraste, lui reprochaient amèrement son luxe et sa mollesse, reproches qu'on n'adresse d'ordinaire qu'aux riches et aux puissants. En tout cas, si elle s'éleva si haut, c'est grâce à son organisation politique. Machiavel observe avec admiration qu'aucune de ses villes « ne dépassait l'autre ni en rang ni en autorité, et que chacune voulait associer toutes les autres à ses conquêtes ». Il est probable que ses institutions, tant leurs admirables effets étaient évidents! servirent de modèle aux peuples d'alentour moins avancés qu'elle dans la voie du progrès: les Sabins, les Latins et les Samnites. En effet, du Pô à Tarente, toutes les peuplades italiques continuèrent, jusqu'au troisième siècle, à se gouverner elles-mêmes, liées entre elles par un pacte fédératif peu différent de celui que les Étrusques gardaient dans le temple de la déesse Voltumna.

Nous nous refusons à voir la première cause de la décadence de l'Étrurie dans son extension, par le développement de ses colonies, au nord et au midi de l'Italie, où elle provoqua des représailles mortelles de la part des Gaulois et des Samnites, mais il est hors de doute que sa décadence devient visible après les guerres de Porsenna.

Le roi de Clusium, qui avait rassemblé dans sa main les forces et pris le pouvoir suprême des confédérés afin de replacer les Romains sous le joug des Tarquins, Étrus-

ques d'origine, entreprit une guerre de prépondérance excessive, sinon de conquête, qui, par son but, par les moyens dont il se servit et les conséquences qu'elle amena, ne pouvait manquer d'ébranler les bases sur lesquelles reposait la puissance de l'Étrurie.

CHAPITRE IX.

DES ROMAINS.

Surgie au milieu d'une multitude de petits États, Rome réussit à devenir leur centre, en renversant par les armes leurs bornes étroites. Elle les contraignait ainsi, tout dissemblables qu'ils étaient entre eux, à se confédérer successivement avec elle, moins dans le dessein de former une nation, à laquelle il eût fallu donner, pour caractère distinctif, des limites fixes et des règles uniformes, qu'afin de constituer une société toujours ouverte à de nouveaux accroissements de territoire et à de perpétuels rajeunissements de forme. Telle fut la vraie cause de la grandeur extraordinaire des Romains, cause si vainement cherchée par les écrivains dans ses institutions civiles, religieuses et militaires, dans ses premières lois et jusque dans ses conditions topographiques, comme si chacun ou même plusieurs de ces avantages n'avaient pas été communs à d'autres peuples!

A la prédominance de la grande cité, qui ne demandait aux Marses et aux Samnites, après leur défaite, d'autre marque de soumission que « le respect de la majesté

du peuple romain », on substitua plus tard le pouvoir dans lequel on supposait que résidait la source de toute autorité et de tout droit. Les bases antiques de la société romaine, établies par le consentement et la coopération de tous, disparurent alors sous la gigantesque enveloppe qui, s'étendant par degrés, nivela et confondit tout ce qui existait de diversité, de contrastes et de spontanéité dans un seul et universel empire. Ainsi, la décadence et la ruine du monde romain dérivèrent de causes opposées à celles de sa formation et de son agrandissement.

Il est vrai que l'aptitude, dont Rome se prévalut si merveilleusement pour son élévation et le progrès du genre humain, existait déjà dans la vieille terre italique, j'entends parler de l'aptitude des peuples à se rapprocher sans se mêler ni perdre leur caractère particulier. Déjà les États qui s'étaient formés par des fédérations se confédéraient entre eux : la fédération ombrienne avec celle des Sénones, l'Étrusque avec la Sabine, celle-ci avec la Latine. Ces deux dernières avaient un temple commun dédié à la déesse Féronia. Les guerres réitérées soutenues par ces mêmes peuples contre Rome, celles des Samnites et la guerre sociale provenaient de la même impulsion, et peu s'en fallut que Corfinium ne prît la place de Rome et la Diète italique celle du Sénat romain. La force fatale ou providentielle dont Rome se sentait pleine lui permit de suivre, tout en marchant vers le même but que ses adversaires, un chemin opposé : elle s'associait les autres au lieu de se joindre et de se mêler à eux, bien que les peuples

associés de cette manière pussent vivre, suivant l'expression de Cicéron, de deux vies différentes, l'une propre à chacun d'eux, l'autre commune avec celle de Rome.

C'est sur le traité de Spurius Cassius — la première convention internationale de l'État romain à laquelle souscrivirent trente cités latines — que se modelèrent en grande partie les traités conclus avec les Samnites et les Marses, celui avec les Sabins, celui de Coruncanius avec les Étrusques, de Papinius avec les Lucaniens, puis avec les Picentins, les Sarsinates, les Messapes, avec Tarente et Brindes, avec Hiéron de Syracuse, avec Tauroménium, Panorme, Égeste et autres villes, enfin avec toute l'Italie méridionale. Plus tard les stipulations de Marcellus et de Cornélius Scipion avec la Cispadane, la Transpadane et l'Istrie modifient le type des traités primitifs. Le ciment militaire des colonies se prodigue davantage dans l'édifice des annexions, qui n'en deviennent pour cela ni moins larges ni moins régulières, en sorte que l'annexion avec Rome, de type ou droit italique, demeure le but ambitieux visé par les autres peuples.

Le lien qui l'attachait aux pays vaincus, Rome le prenait dans son organisation, en leur communiquant ses propres droits, publics et privés, qu'une savante législation avait définis et élevés à une hauteur incomparablement supérieure à tout ce qui existait ailleurs. Tantôt elle agrandissait son territoire sacré — ou, par antonomase, l'*ager* — en l'étendant de l'Éturie à la Campanie, comme elle fit de l'an 384 à l'an 264 avant Jésus-Christ, et tantôt elle le

transportait fictivement en d'autres mers et en d'autres contrées. Elle accordait la faculté — source de tout droit — d'acquérir ou de conserver la propriété romaine par achat, par testament et par mariage: de commercer avec la métropole, sur la base du libre échange: de se revêtir de la puissance paternelle des Quirites et de leur inviolabilité personnelle: de concourir aux suffrages dans les actes publics et aux honneurs par les charges, ce qui constituait l'exercice le plus élevé de la souveraineté; elle conférait enfin le droit — qui devait peser d'un poids considérable — de participer aux immenses propriétés domaniales ou *ager publicus*, créé par le fait des guerres.

Ces genres si variés d'assimilation, entremêlés sans ordre de régions ni de provinces, sans lien de continuité ni distinction de villes ou d'États, confédérés ou alliés, avec ou sans suffrage, de droit italique ou latin, se trouvent disséminés parmi les colonies d'un modèle ou de l'autre et les municipes qui avaient adopté la législation romaine ou conservé la leur. Préneste et Tivoli ont un territoire spécial au beau milieu du territoire romain, et, sur les douze cantons étrusques, trois seuls sont compris dans les trente-trois tribus romaines.

Cette apparente confusion, qui se prolongea jusqu'au second siècle de l'empire, est la preuve la plus irréfragable de l'abstention complète de Rome dans le gouvernement particulier de chaque ville et de chaque province, sans que pour cela le lien commun en fût relâché.

Ce qui engagea Rome dans la voie d'une civilisation si

haute et si neuve, ce fut surtout l'esprit d'équité qui prévalut chez elle, progressivement, par suite de la prépondérance du parti populaire. Après la guerre samnite et la guerre sociale, les peuples vaincus sur les champs de bataille prirent leur revanche dans les jugements du Forum. La lutte intestine qui se perpétua au sein de la république se résume, pour la politique extérieure (si, en parlant d'une telle époque, il est permis d'employer cette expression moderne), dans le principe de la prédominance exclusive de Rome, soutenu par le parti aristocratique, et dans celui d'une union équitable avec les autres peuples, soutenu par le parti plébéien. Marius fut accusé d'avoir trahi la patrie pour avoir accordé le droit de cité aux Ombriens. Le droit de latinité accordé à Novocome dans la Transpadane par le consul Jules César ne fut pas reconnu par l'autre consul, qui était d'un parti contraire. Recrutée chez tous les peuples italiques, la plèbe romaine formait, dès le commencement, l'embryon de cette agrégation universelle, que les Gracques, Livius Drusus et Marius préparèrent dans l'exil et par le sang.

De sorte que, menacée d'une nouvelle invasion transalpine, l'Italie n'hésita pas à confier à Rome, pour la repousser, six cent vingt mille soldats et, dans la seconde guerre punique, elle ne fournit à Annibal, victorieux depuis deux ans, aucun allié. Déjà, dans les premiers temps, elle n'avait offert que peu d'auxiliaires, et seulement, dans le Midi, à Pyrrhus, qui, pourtant, se proclamait le défenseur des libertés italiennes. Quand des discordes

civiles éclataient dans une ville, comme à Arezzo, comme à Capoue, ou que des différends s'élevaient entre deux peuples, comme à l'extrémité de la Ligurie entre Gênes et Utricoli, on recourait à l'arbitrage de Rome pour apaiser les querelles, et cela de tous les points de l'Italie. Machiavel fait remarquer que le premier préteur qui parut à Capoue n'y fut pas envoyé « par l'ambition des Romains, mais sur l'invitation des Capouans, qui, étant partagés entre eux, jugèrent nécessaire d'avoir dans leurs murs un citoyen romain pour y ramener l'ordre et l'union ». La Justice et la Paix, tels furent les deux titres à la suprématie que Rome fit valoir d'abord en Italie, ensuite parmi les nations étrangères ; et l'empire n'existait pas encore que déjà le monde se réglait d'après ses principes. Pompée et Lucullus en Asie et en Afrique, César et Métellus au nord et à l'ouest de l'Europe terminaient de longues guerres entreprises pour rendre la sécurité à leurs alliés, pour rétablir l'union parmi les peuples en armes et l'ordre dans les pays troublés. Tandis que César présidait l'assemblée de toutes les Gaules à Samarobriva, Lucullus et Pompée réorganisaient les royaumes et les dynasties de l'Orient.

Les nations choisissaient à leur gré un gouvernement libre, ou la royauté, comme la Cappadoce. Montesquieu, qui, avec la plupart des écrivains étrangers, et même, chose étrange à remarquer, des écrivains italiens, ne vit dans les progrès de la puissance romaine qu'un empire tout d'une pièce méthodiquement imposé à la terre, depuis les sept collines jusqu'aux confins du monde, par

les légions invincibles, est cependant forcé d'avouer, en abordant l'époque célèbre dont nous parlons, que les Romains étaient devenus les protecteurs de l'univers. Les auteurs contemporains, la correspondance et les discours de Cicéron, les *Commentaires* de César, font foi de la gratitude témoignée si souvent et si vivement par les rois et les peuples alliés. Les annales de l'antiquité retentissent encore du cri de joie que poussèrent les Grecs réunis à Corinthe à la nouvelle de leur indépendance proclamée après la défaite de l'usurpateur macédonien. La loi de Pompée, plus d'une fois citée par Pline, concernant la Bithynie et les autres populations de l'Asie, ainsi que la loi Rupélia invoquée par Cicéron (*in Verrem*) pour la Sicile, la loi pour la Gaule Cisalpine et celle pour la péninsule ibérique, n'étaient autre chose que les décrets par lesquels le Sénat et le peuple sanctionnaient les larges franchises accordées par les généraux romains à ces nations, franchises analogues à celles qui avaient été précédemment accordées aux peuples italiques, bien qu'avec un peu moins de libéralité.

En dehors des zones où la guerre était permanente et où il y avait urgence de contenir les irruptions des barbares, dont les multitudes enveloppaient déjà les extrémités du monde que les Romains avaient pas à pas conquis à la civilisation, les nations érigées en provinces, (excepté toujours l'Italie), étaient présidées par un officier d'ordre exclusivement judiciaire, comme le préteur. De même, les questeurs n'étaient envoyés auprès d'elles que

pour toucher les tributs convenus et pour surveiller l'administration des armées et des flottes. L'État subvenait si largement aux frais de ces agents, que tel, parmi eux, dans les temps postérieurs, reçut pour le *vasarium* jusqu'à 3 600 000 livres de notre monnaie. De l'an 604 à l'an 694 de Rome, c'est-à-dire depuis l'époque des Scipion jusqu'au consulat de Cicéron, on fit six lois pour régler ces dépenses et pour garantir les provinces et les alliés contre de pareilles concussions. Les condamnations des *présides* prévaricateurs, prononcées par un tribunal spécial furent nombreuses; les rigueurs contre les publicains concussionnaires très grandes, comme celles dont usa Lucullus à Éphèse. Les harangues de Cicéron ne nous montrent-elles pas avec quelle indignation le peuple romain réprouvait les violences commises contre des peuples alliés ou amis? Même dans les provinces où le proconsul gardait le suprême *imperium,* il existait, au témoignage de Cicéron, de Strabon et de Denys, un grand nombre de villes qui jouissaient de leurs pleins droits et échappaient à la tyrannie proconsulaire.

Au sixième siècle de la fondation de Rome, on bâtit dans le Forum deux édifices particuliers qui indiquaient exactement les rapports qu'elle entretenait avec les deux sortes de peuples qu'elle reconnaissait : le *græcostasis,* hospice réservé aux ambassadeurs des nations alliées, et la *station municipale,* où, au début de l'année consulaire, s'assemblaient les délégués des villes fédérées et des provinces pour traiter des affaires concernant leurs populations et pour mettre à la disposition du gouvernement le nombre de soldats que les traités imposaient inégalement à chacune. Il est bon de remarquer à ce propos que, dans les armées, où se révélait le mieux le caractère des institutions de Rome, au lieu d'incorporer dans les rangs de ses légions les contingents des alliés et des mercenaires, on leur laissait les formes d'organisation spéciales au pays où on les recrutait, sans les assujettir aux règlements de la milice romaine. De sorte que, vers la fin de la République, quand les aigles s'arrêtèrent aux dernières bornes du monde alors connu et si rarement depuis outrepassées par les empereurs, la vie continua à circuler parmi les peuples innombrables suivant la manière d'être propre à chacun d'eux et sous les différentes formes de la tutelle romaine.

Avec l'accumulation des pouvoirs publics dans la main des empereurs, l'uniformité s'étendit sur tout l'Empire, mais d'une marche plus lente. Contraste admirable! Plus le despotisme des premiers successeurs d'Auguste grandissait à Rome, plus l'autonomie de la vie intérieure grandissait dans les autres centres de population : ce qui seul explique, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, la durée extraordinaire d'un empire si colossal. La multiplicité et la persistance des foyers d'activité et une indépendance relative pouvaient seules y conserver l'élasticité et le mouvement, donner une certaine satisfaction au besoin de liberté inné chez tous les hommes. Tibère, qui avait ravi au peuple romain le droit d'élire ses

magistrats, permit à tous les autres d'élire les leurs, au moins par l'entremise du Sénat, comme l'attestent les listes électorales trouvées sur les murs de Pompéi et d'Herculanum, ainsi que les tables de Malaga et de Salpensa.

Les empereurs les plus détestés à Rome furent, au contraire, les plus aimés dans les provinces. Claude, qui reprit pour l'appliquer à l'Empire la large théorie que le tribun Drusus avait émise pour les Italiens; Néron, qui ne voulait pas que sa présence dans les villes suspendît l'autorité des magistrats; Domitien, à qui Suétone lui-même rend hommage, pour s'être occupé du choix des fonctionnaires publics avec un soin maternel; et, pour revenir à lui, Tibère qui, ayant à réprimer une révolte en Belgique, le fit sans violence, et qui autorisa les peuples de la Gaule à tenir une assemblée à Lyon, pour traiter librement des affaires qui les concernaient, ne pouvaient manquer de se rendre populaires par ces mesures et d'augmenter envers Rome l'attachement des nations soumises. Quand on réfléchit à l'importance de la révolution politique opérée par César et par Auguste dans l'immense Empire, qui renfermait tant de nations si dissemblables et si récemment subjuguées, peut-on refuser une certaine élévation de sentiments et quelque grandeur d'âme à leurs successeurs immédiats, à qui revenait une part si gigantesque de pouvoir personnel ? Ne convient-il pas plutôt d'accueillir avec quelque défiance les légendes de cruauté et de stupidité, avec lesquelles l'histoire des

premiers Césars nous a été transmise par des écrivains d'une très grande autorité sans aucun doute, mais qui, écrivant sous des dynasties rivales et jalouses de la glorieuse mémoire laissée par la famille d'Auguste, ont dû subir leur influence? ou qui, chrétiens de religion, étaient moins impartiaux à cause des douleurs souffertes par la société dont ils faisaient partie et que l'on persécutait encore, l'accusant de vouloir renverser l'ordre de choses existant ?

Le droit de latinité, le droit de cité, le droit italique, successivement conférés aux territoires des villes, aux provinces et à l'Empire tout entier, introduisirent partout les institutions et les usages romains, de façon que Strabon disait des Gaules et des deux Ibéries qu'elles étaient devenues presque romaines, que la Bétique, particulièrement, méritait le nom qu'on lui avait donné de *togata.*

Les villes n'en continuaient pas moins à se gouverner elles-mêmes : leur liberté demeurait intacte. Et ce n'est pas assez ! La coexistence des autonomies parallèles à l'unité de Rome devint encore plus évidente quand l'ingérence impériale, à l'époque des Antonins, commença à s'infiltrer dans l'administration locale en en modifiant la juridiction, en transférant une partie du gouvernement intérieur aux gouverneurs de provinces, jusqu'à les faire intervenir dans la nomination du directeur des finances. Malgré cela, les villes conservèrent une indépendance relative et la dignité de leurs corps constitués au point qu'Hadrien se faisait un honneur

d'accepter le titre d'une charge municipale : d'archonte à Athènes, de démarque à Naples, et de magistrat quinquennal ailleurs. Au dire de Pausanias les villes grecques et, au dire de Pline, les villes d'Asie, se régissaient, à la même époque, selon leurs anciennes institutions. Plutarque, contemporain des mêmes empereurs, remarque à son tour, en parlant des assemblées populaires qui se tenaient à Rome, que l'éloquence y exerçait un grand prestige; Dion Chrysostome vante la vie publique qui existait au deuxième siècle dans plusieurs villes, où, sauf un petit nombre de cas réservés aux lieutenants de l'Empire, la juridiction restait encore municipale.

C'est alors qu'on édifie, tel que depuis il apparut dans les codes de Théodose et de Justinien, le monument législatif des Municipes, car, ainsi que le fait observer Ulpien, ce nom devint, par une extension de langage, celui de toutes les cités de l'Empire. Elles l'empruntèrent aux vingt qui l'avaient pris l'an 659 de la fondation de Rome, aux soixante que plus tard on trouve sous Tibère dans les Gaules, aux deux institués en Espagne.

Les légistes, flatteurs des princes, nous ont présenté les Municipes comme de simples mécanismes d'administration presque réduits aux fonctions d'édilité; et l'on continue toujours à les considérer à la façon de Léon, dit *le Philosophe,* qui, après la chute de l'empire d'Occident et la ruine de celui d'Orient, prétendait que les Municipes n'étaient que « des fantômes errants autour du terrain légal ». Ils étaient, bien au contraire, les seules

artères réelles à travers lesquelles circulât encore la vie romaine, et, même dans les derniers temps, ils furent les seuls rouages à l'aide desquels pût fonctionner l'Empire, qui avait fait exclusivement des Municipes ses agents fiscaux. C'est à eux que s'adressèrent pour le rajeunir, mais inutilement, Julien, Valentinien et Majorien, en rétablissant quelques-unes de leurs franchises et en suscitant dans leur sein un défenseur plus efficace de leur existence déjà trop éphémère.

Des décrets, des lois, des règlements, des mesures de toute sorte essayèrent de retenir, de fixer, de souder sur le sol mouvant ces vieilles institutions qui vacillaient et s'écroulaient, emportant jusqu'aux derniers vestiges de l'immense édifice fondé sur elles et par elles. La liberté les avait créées, la diversité les avait fécondées : l'uniformité et l'intrusion de l'État les frappèrent, au contraire, du mal funeste qui les fit périr. Marc-Aurèle, philosophe aussi, complétant l'idée d'Hadrien, s'était fait gloire, dans ses *Pensées,* d'avoir conçu le projet d'un gouvernement fondé sur l'universalité et l'égalité des lois. Et certes, si l'Empire avait été susceptible de reposer uniquement sur les rouages d'une administration habile, celle que dirigeait la haute et bienveillante intelligence des Antonins aurait pu lui suffire; mais, au contraire, la vie normale de la société romaine commence dès lors à s'éteindre. Jusqu'à Dioclétien, qui en a fermé l'ère historique en essayant d'anticiper l'œuvre du temps, en morcelant lui-même ce grand corps en plusieurs parties, cent vingt années

s'écoulèrent dans l'anarchie et furent remplies d'insurrections militaires, qui, entre empereurs et césars acclamés, donnèrent quatre-vingts chefs à l'État. C'étaient les différentes nationalités qui ressuscitaient de cette manière, représentées par les armées recrutées ou campées sur leurs territoires, et qui se battaient pour la suprématie avant de combattre pour l'indépendance. Car la trêve de la patrie, où résidait la raison d'être de l'union avec Rome, était expirée, et les lieutenants de l'empereur, qui prétendaient à l'empire, n'avaient plus aucun intérêt à maintenir, pour nous servir de l'expression de Pline le Jeune, « la majesté de la paix romaine ».

CHAPITRE X.

DES ROMAINS BYZANTINS.

Lorsque, ayant éliminé l'un après l'autre les éléments pratiques qui l'avaient constitué, le faisceau de l'empire romain se fut transformé en une abstraction, où pouvait-il trouver mieux qu'en Orient la forme appropriée à sa nouvelle manière d'être? L'Orient, qui de tout temps a renfermé dans son sein les larges matrices des monarchies d'ordre surnaturel formées de l'assemblage de plusieurs nations, exerça sur Rome l'attraction qu'il avait déjà exercée sur la Grèce. Nicomède et Antioche furent, avant Byzance, le siège d'un gouvernement impérial.

Si à Rome on avait fondé la société de type exclusivement civil, à Byzance on créa la monarchie mi-partie civile et religieuse, dont le type se propagea par la suite en Europe où il s'est perpétué jusqu'à nos jours, modifié ici par l'amoindrissement de l'influence religieuse, ailleurs par la prédominance plus particulière de quelque institution civile.

L'unité absolue au moyen d'une législation commune, que Marc-Aurèle ne réussit pas à consolider, put être

réalisée par Constantin, parce qu'à la société des Municipes, qui se dissolvait, il substitua la société ecclésiastique établie sur les diocèses dont les évêques étaient élus par le suffrage populaire : tant il est vrai que, sans la multiplicité des centres, distincts d'une manière ou de l'autre et indépendants entre eux, il est impossible de fonder même un État conçu d'après le système idéal le plus complexe.

Il se constitua en effet, à Byzance, un état étrange à contempler : une sorte de monstre dont les deux têtes, monarchie et pontificat, se perdaient dans les régions de l'autorité inaccessible, et dont les pieds écrasaient la foule des peuples frappés de soudaine immobilité. L'art, rivalisant presque de fécondité avec la nature, engendra là une myriade d'êtres intermédiaires qui l'enveloppaient dans tous les sens, tournant en cercles concentriques de pouvoirs civils, militaires et ecclésiastiques, montant et descendant les échelons sans fin des hiérarchies subordonnées ; le parasitisme s'étendit partout, comme un réseau inextricable de symboles, de rites, de formulaires, d'immunités, de prérogatives, de capacités ou incapacités, de classes, de grades ou de professions. Un tel monstre, qui suçait la vie de la terre, qui la stérilisait et la dépeuplait, la comprimant sur tous les points, sans reposer sur aucun, semble n'avoir jamais pu exister ; il a vécu cependant, et il s'est même reproduit.

La religion nouvelle, qui se propageait dans l'Empire, put seule aider à l'apparition d'un gouvernement aussi

phénoménal, en lui servant à la fois d'élément de cohésion et de point d'appui. Pour obtenir l'existence légale, le christianisme consentit à remplir de sa vie les contours de l'être chimérique, à lui fournir des organes, à le colorer de son sang neuf et généreux. Ce n'est plus ni l'Empire des Romains, ni l'Empire byzantin, grec ou oriental, mais c'est, en réalité, l'Empire des chrétiens, lequel doit plus tard transformer Rome en république chrétienne. Les anciennes nations et provinces semblent disparaître pour faire place aux Églises d'Antioche, d'Alexandrie, de Rome, de Milan, de Carthage, d'Éphèse, d'Héraclée. Les conciles rétablissent l'union effective des nouvelles populations. Celui d'Éphèse réunit plus de deux mille évêques, et jamais, avant ou après, on ne vit assemblée plus nombreuse ni plus autorisée de représentants de peuples si différents. Les évêques avaient hérité, seuls, de toutes les attributions des Municipes ; ils s'en étaient proclamés les défenseurs légaux et ils en exerçaient le pouvoir judiciaire. Ils concentraient en eux-mêmes toute l'autorité municipale ; aussi le roi franc Chilpéric s'écriait-il : « Dans les villes romaines, il n'y a que les évêques qui règnent. »

Tout prenait là un caractère religieux, jusqu'aux querelles de cour et de palais, jusqu'aux émeutes sur la place publique, aux séditions dans les provinces, aux guerres et aux alliances avec les barbares, aux successions et aux usurpations du trône. Les plus hautes questions d'État et les controverses entre nations se dénouaient sur le

seuil du temple, tantôt par la déposition d'un patriarche, tantôt par la pénitence d'un empereur. Les luttes s'y continuaient avec acharnement entre églises, entre conciles, entre évêques, pour des doctrines, des formules, des prérogatives, des droits de préséance, et elles dégénéraient toutes également en conflits politiques ou, pour mieux dire, elles formaient toute la politique. Donatius, Arius, Eutychius bouleversèrent l'Empire, ainsi que l'avaient autrefois bouleversé César et Pompée, Maximin et les Gordiens.

De ces diversités cependant, quelle que fût leur nature, de ces conflits jaillit une sève nouvelle dans l'Empire d'Orient, déjà inanimé : aux grands hommes d'État et aux grands écrivains qui illustrèrent le quatrième siècle, à Rufin, à Stilicon, à saint Ambroise, à saint Chrysostome et à saint Augustin succédèrent les grands hommes de guerre et les jurisconsultes qui couronnèrent de leur gloire l'époque de Justinien. Deux fois encore il fut donné à Byzance de soustraire les provinces occidentales et l'Afrique à l'invasion des Barbares, et même de recommencer, sous Héraclius, secondé par Serge, les conquêtes d'Alexandre sur les rives de l'Euphrate. Enfin, quand on pouvait le croire complètement mort, ranimé inopinément par ses luttes avec les nouveaux Latins, par la prépondérance qu'avait recouvrée l'élément grec et par la virile initiative de Nicée et d'Hadrianople, l'Empire se releva sous un aspect nouveau et, grâce à Michel Paléologue et aux Lascaris, il resplendit encore d'une gloire momentanée.

CHAPITRE XI.

DES ARABES.

Loin des centres où, au milieu de luttes ardentes, s'accomplissaient les destinées des grands empires, dans une ville de l'Arabie presque isolée, comme six siècles auparavant dans la Galilée,— dont le désert la sépare,— apparut une idée de rédemption sociale, mûrie elle aussi par le temps et par les douleurs de l'humanité. Dans ces contrées calmes et solitaires, les maux et les vices de la société vinrent se refléter, comme au fond d'une chambre obscure, plus distincts et avec un plus grand relief, en même temps que les idées de réforme et de régénération qui fermentaient dans la terre entière, parmi les classes et les âmes tourmentées. L'Empire de Constantinople et les conquêtes des Barbares avaient fait triompher la doctrine de Jésus : l'islamisme de Mahomet, ce christianisme brutal de l'Orient, courut tel que la foudre, du Caucase à l'océan Atlantique, de l'Himalaya aux Pyrénées, derrière le cimeterre des Arabes. Bien que ne possédant pas le germe fécond et miraculeux de la charité chrétienne, la révolution dont les Arabes se firent les apôtres despotiques,

émanait, elle aussi, de l'éternelle source de justice, et elle servit à relever un grand nombre de peuples de l'avilissement où, faute d'une pensée élevée, faute d'un sentiment d'équité pour diriger les instincts humains, la lumière manquait aux esprits et la flamme aux cœurs.

Aucun peuple n'accomplit une œuvre plus grande ni plus durable en un espace de temps aussi court, et aucun peuple ne disparut plus promptement après de si vastes entreprises, lesquelles devaient faire le profit et la gloire d'autres nations. Damas en Syrie, Bagdad en Perse, le Caire en Égypte, Cordoue en Espagne s'élèvent, magnifiques et orgueilleuses de leur savoir, de leur richesse et de leur puissance, tandis que l'Arabie reste ce qu'elle était, ne retirant de l'empire d'un tiers du monde qu'un pèlerinage de plus dans ses terres, au tombeau de son Prophète! La culture de la plante aromatique de l'Yémen devait l'enrichir plus que la conquête de l'Asie et de l'Afrique. Les Syriens, les Médo-Perses, les Berbères ou Maures, puis les Gaznévides, les Aglabites, les Édrisites, les Turcs Seldjoucides et, après eux, les Turcs Ottomans, régnèrent sur les peuples soumis par les Arabes; mais les Arabes disparurent comme les eaux d'un fleuve débordé se retirent après avoir déposé le limon d'une végétation future, et il ne resta guère d'eux que la loi et la langue.

Où donc les compagnons de Mahomet puisèrent-ils la force d'une impulsion aussi extraordinaire, et comment leurs successeurs la perdirent-ils tout à coup? Pour l'ap-

prendre, il suffit de les suivre à travers leurs rapides transformations. Du Sinaï aux détroits de Bab-el-Mandeb et d'Ormus, la péninsule triangulaire contenait, lors de l'apparition de Mahomet, des peuples divers d'origine, de culte, de langue et de gouvernement. Seulement dans la partie méridionale, Ptolémée avait compté cinquante-six peuples différents, cent soixante-six bourgs, ports ou villes, parmi lesquelles deux métropoles et cinq villes royales. Dans le centre, le seul Hedjaz avait des villes telles que la Mecque, Yatreb, Jambo, Djeddah, Tébala, Tayef, Kandofah et Kaibar, sans parler de celles qui entouraient la mer Rouge. Dans l'Hedjaz et le Nedjed, les villes et les tribus étaient constituées en républiques. Dans l'Yémen, l'Oman, l'Hadramaut, l'Hanifa, le Bahraïn et le Mahrah régnaient des princes. Toutes les religions y étaient représentées, celle des chrétiens, celle des Hébreux, celle des Mages et, avec beaucoup de cultes idolâtriques, le culte très ancien dit d'Abraham, qui avait dans la Kaabâ son fameux temple riche de trois cent soixante idoles, le Panthéon de l'Arabie. Sana, Lot et Hobal rivalisaient avec la Mecque pour l'influence et la vénération des pèlerins, Yatreb et Médine pour la suprématie commerciale, comme l'Hedjaz rivalisait avec l'Yémen pour la suprématie politique. Les guerres étaient fréquentes entre les provinces, les villes et les tribus. Vers l'an 580 de notre ère, la guerre de Fedjar entre les Havazin et les Boraschites dura neuf années. Les luttes des partis se poursuivaient sans cesse sous des formes et dans des

buts divers. Avant de se faire le héraut du Coran, Mahomet avait été le fondateur des Todul, qui veut dire les *honnêtes gens*. La rivalité ou l'émulation formait le fond de la vie arabe : elle opposait les prêtres aux prêtres, les prophètes aux prophètes, les guerriers aux guerriers, les marchands aux marchands. La poésie, en la consacrant, la stimulait. Des joutes de gloire, où l'on se disputait le prix de la magnificence, de la vertu, de la bravoure étaient célébrées dans des poèmes écrits en lettres d'or, qu'on suspendait aux voûtes des temples.

Les assemblées d'Ocah, de Macgina, de Medjaz étaient à la fois des diètes, des marchés et des arènes, où l'on accourait de toutes parts pour couronner le meilleur poète, pour applaudir le plus habile cavalier, pour organiser les caravanes de la Syrie, de la Mésopotamie et des Indes, pour concerter la défense commune contre les Abyssins, les Perses et les empereurs de Constantinople. C'est là que des nombreux dialectes de la péninsule, inintelligibles à peine les uns aux autres, on sut extraire le pur langage du Coran, qui fut le premier et l'unique lien dont le Prophète se servit pour réunir tant de peuples jusqu'alors séparés par des constitutions si diverses.

Loin de se perdre, ce germe primitif d'émulation se répandit parmi les peuples rassemblés sous l'unité de loi et l'unité de commandement. Aux compagnons du Prophète, à cet élément populaire de la nouvelle Médine, s'opposa et succéda le vieux parti aristocratique des Koraïschites de la Mecque. Les Ommiades succombèrent

sous les Abassides, qui renouvelèrent en eux le type des monarques assyriens. Chaque descendant du sang de Mahomet devint un prétendant dont il fallut se défaire, ainsi que de sa suite et de son armée. Hedgiage fit égorger cent vingt mille rebelles et, à sa mort, les prisons en renfermaient encore cinquante mille. Le Coran, qui eut cent treize commentateurs différents, qui enfanta soixante-treize sectes principales de dissidents, suscita, dès les premières années, dans l'Église commune des doctrines opposées, les unes politico-religieuses, telles que les Sunnites, les Alides et les Calergites; les autres dogmatiques, telles que les Motazalites, les Cadoniens, les Azarakites et les Safriens.

La période ascendante des conquêtes, laquelle n'embrassa guère que soixante-quinze ans, n'était pas encore fermée, que déjà les nationalités réapparaissaient pendant les guerres d'Espagne. L'élément berbère commence à manifester son antagonisme dans l'entreprise de Takia; les légions d'Asie, d'Égypte, de Syrie livrent des combats sanglants aux légions arabes. L'avènement des Ommiades est la conséquence de la prépondérance qu'avait acquise la Syrie; celui des Abassides prouve que la plus grande initiative était passée à l'ancienne Perse. Le caractère scientifique qui distingue cette dernière dynastie vient de la région qui fut autrefois la dépositaire de la sagesse antique. Les astronomes arabes descendent en droite ligne des Chaldéens. Les premiers promoteurs, les plus zélés des études astronomiques

furent, en effet, les Barmécides, famille persane très puissante sous le règne de plusieurs califes.

De même que les Antonins, à qui on les a souvent comparés pour leurs lumières et leur générosité, les Abassides essayèrent de contenir leurs domaines démesurés par des lois générales et uniformes, et, de même que les Antonins, ils ne réussirent par cette mesure qu'à en hâter la dissolution. Le grand vizir, le grand juge, le grand chambellan, les grands conseils ou divans furent créés alors, avec une armée d'officiers destinés à représenter le pouvoir du prince sur tous les points de l'Empire. Plus elle se condensait, plus la masse énorme menaçait ruine. Et il ne servit de rien que Raschid fondât la liberté de la science, en consacrant des fonds de mainmorte à assurer l'indépendance et la perpétuité des écoles, ni qu'il reconnût aux Églises chrétienne et israélite un certain droit de parité avec l'islamisme. L'esprit de rivalité des Arabes, qui n'avait pas su trouver son équilibre dans les institutions politiques, dégénéra en anarchie, tandis que la religion, étroitement attachée au pouvoir politique, arrêta toute possibilité de progrès, en superposant un précepte sacré à tout rapport de la vie civile. L'Empire, ayant tari les forces de son impulsion native, continua à se décomposer en se fractionnant successivement en grands États suzerains, en États indépendants, en petites principautés, en califats, en émirats, en sultanies, en cédant la totalité ou partie de la souveraineté effective ou nominale, temporelle ou spirituelle. De sorte

qu'au onzième siècle, en moins de deux cents ans, non seulement l'Empire était perdu et, avec lui, toute espèce de souveraineté, mais la nation elle-même était asservie, ce qui ne lui était pas arrivé avant ses triomphes. Les Arabes ne laissèrent d'autre trace de leurs merveilleuses conquêtes que le concept social de l'islamisme, c'est-à-dire l'égalité dans l'asservissement commun des peuples d'Orient et ces fameuses écoles de Bagdad, du Caire, de Ceuta, de Fez et de l'Espagne, destinées à devenir les phares qui, dans une époque postérieure, dissipèrent les ténèbres de l'Occident.

LIVRE III

CAUSES DE LA GRANDEUR ET DE LA DÉCADENCE DES NATIONS MODERNES

CHAPITRE I.

DES PEUPLES GERMAINS OU GOTHS.

Parmi la multitude des peuples barbares qui, venus pour se réchauffer à la flamme déjà pâlissante de la civilisation romaine, faillirent au contraire l'étouffer, il n'a été donné qu'à un petit nombre de s'organiser, même pour peu de temps, en grandes nations. L'agglomération de races diverses en vue d'une entreprise commune, si elle constitue par elle-même une force puissante qui en assure le succès, n'a qu'une durée circonscrite par le but visé, est soumise aux éventualités du pacte qui la lie et risque, en grossissant, d'être entraînée par le poids de sa propre masse. Les hordes mêlées de Mongols, de Slaves et de Germains, sous Attila, sous Genséric, sous Radagaise, sous Odoacre, traversèrent, pareilles à d'irrésistibles tourbillons, des étendues de terre immenses, depuis le Danube jusqu'à l'Arno en Italie, jusqu'à Orléans dans les Gaules et jusqu'à Hippone en Afrique; mais, à peine eurent-elles touché ou manqué le but qu'elles s'étaient proposé, qu'aussitôt, le fil qui les rassemblait étant rompu, elles se dispersèrent et, pour ainsi parler, s'évanouirent

sans laisser de leur effrayant passage d'autres marques que des ruines.

Durant cinq cents ans, les Germains ne cessèrent d'affluer vers le bord oriental des provinces romaines. Aussi, initiés de bonne heure aux mœurs de Rome, furent-ils les premiers à s'organiser, précédant de bien loin les races slaves dans les voies du progrès fécond et durable.

Comme s'il avait pressenti le péril imminent suspendu sur l'Empire, Tacite a marqué, avec une sagacité admirable, le caractère de ces peuples, qui, s'ils ne détruisirent pas la société romaine, la modifièrent profondément en y pénétrant, en s'y superposant. Des tribus innombrables, ramifiées en branches subalternes, s'alliaient, se séparaient, se combattaient et se réconciliaient avec une égale facilité, après s'être exterminées sans miséricorde : contraste frappant avec les anciens peuples de l'Italie qui s'abstenaient d'ensanglanter le joug dont, pour prix de leur victoire, ils infligeaient la honte à leurs adversaires.

Outre les « cercles » primitifs de nations, il se formait spontanément des groupes d'individus qu'assemblait un lien volontaire aussi tenace que celui de la tribu ou *centena* à laquelle ils appartenaient. Les rois étaient choisis parmi les nobles; les guerriers nommaient leurs chefs; les dignités personnelles se transmettaient par mandat; la force publique et la justice résidaient dans les assemblées populaires. Abhorrant les villes à l'égal des cachots et des tombes, dit Ammien Marcellin, ils habitaient de petites bourgades. Les champs étaient cultivés en commun et la population se partageait en trois classes : les meilleurs, les puissants, les bons et ceux qui pouvaient fournir caution. Mélange de privilèges héréditaires et de droits électifs, d'aristocratie et de démocratie, de hiérarchie prescrite et de vasselage volontaire : voilà ce qu'était la Germanie, une masse compacte, à la voir du dehors, et cependant variée à l'intérieur et distincte dans ses moindres parties.

Mais le trait le plus essentiel de la race germanique, celui qui a le plus contribué à modifier la société romaine, c'est le caractère de sa nationalité, caractère qui a laissé en partie son empreinte sur les autres pays d'Europe. Ce n'étaient point des nationalités *territoriales*, nées de la configuration du sol et identifiées avec des villes congénères, assises elles-mêmes sur des territoires immuables, divisées en propriétés individuelles et héréditaires; mais, au contraire, des nationalités exclusivement *personnelles*, mobiles et complexes, pouvant se transporter en n'importe quel lieu. Si l'on excepte le code des lois longobardes, conçues dans le dessein d'amener la fusion des nouveaux dominateurs avec la nation la plus profondément enracinée dans ses terres, c'est-à-dire l'Italie, toutes les lois germaniques, visigothes, burgondes, anglo-saxonnes et franques ne contemplaient que l'État *personnel*, comme si les nations qu'elles devaient régir n'eussent été que des armées perpétuellement en marche, transportant la patrie dans les plis du drapeau et dans les ordres hiérarchiques, au-delà

des limites que leurs colonies militaires ou *marches* avaient pour mission d'élargir et d'étendre sans fin.

Les Goths, s'étant constitués les soldats de l'Empire d'Occident, prirent sa place dans l'hémicycle qui embrasse les deux mers méditerranées. En Espagne, dans la Gaule maritime et en Italie, on put voir en eux les restaurateurs de la liberté romaine. Leur respect pour les institutions antiques des peuples était si grand, que ceux-ci se crurent plutôt affranchis qu'assujettis par eux. En Italie, la loi de Rome continua à régir les anciens et les nouveaux habitants; en Espagne, elle créa à son image, pour ainsi dire, la loi des Visigoths. L'administration et la juridiction municipales recouvrèrent en partie leur vigueur native. Rien ne le prouve mieux que les lettres de Théodoric au Sénat romain et celles que, au nom du prince, Cassiodore écrivait aux Municipes d'Italie.

Les concessions furent encore plus considérables en Espagne, où la représentation nationale se reconnut dans le concile de Tolède, c'est-à-dire dans la personne des évêques, seuls représentants de fait et de droit des Municipes ibériens. J'aurai plus loin l'occasion de déduire, de cette institution surtout, le caractère sacerdotal particulier à la nation espagnole, mais il importait de mettre ici en évidence la large autonomie laissée par les Goths aux provinces envahies. C'est là sans doute la raison du profond attachement que, selon le témoignage unanime des historiens, ces barbares revêtus de la toge inspirèrent aux populations.

Il ne faut donc pas s'émerveiller si, ayant rejoint les

deux branches de sa nation sur les rives du Rhône, Théodoric réussit sans peine à fonder un grand empire. Mais il était plus facile de suivre cette politique pour s'élever au faîte que pour s'y maintenir. L'étendue des domaines, en même temps qu'elle excitait la jalousie et les alarmes des autres nations germaines ainsi que de l'Empire d'Orient, rendait nécessaires, pour assurer la cohésion de l'État, un gouvernement plus absolu et un régime plus uniforme : mesure dont le résultat inévitable était le mécontentement et la rébellion des sujets. Boèce et Symmaque, le Caton et le Cicéron de cette phase romano-barbare, suivant l'analogie heureuse saisie par Gibbon, furent sacrifiés au besoin de tracer, avec leur sang, la limite extrême de la liberté que le dominateur entendait accorder aux villes soumises. De même que les sectateurs d'opinions politiques opposées à celles du prince, les fauteurs de la religion hostile à la religion de l'État s'exposèrent à des rigueurs inexorables. On persécuta les catholiques afin de laisser le champ libre à l'arianisme et de lui permettre ainsi d'imprimer un caractère nouveau au nouveau royaume.

De ces faits rapprochés ne ressort-il pas avec évidence que le démembrement de l'Empire devait fatalement suivre la mort de Théodoric? La séparation des Goths et les guerres de revanche de Bélisaire, des Burgondes, des Francs ne se firent guère attendre, et l'Espagne seule demeura unie à celle des branches de cette nation qui sut le mieux et le plus sincèrement respecter les droits et les institutions des peuples conquis.

CHAPITRE II.

DES FRANCS.

Les Gaules, partagées entre quarante-quatre peuples ayant une représentation commune à Bibracte, avaient résisté dix ans à Jules César, c'est-à-dire au plus grand des hommes de guerre et à la puissance militaire la plus formidable qui aient jamais existé. Mais, après que cinq siècles les eurent unifiées, pliées, nivelées en province de l'Empire, les Gaules devinrent la proie facile de la nation sauvage des Francs. D'autre part, si les Francs purent arrêter au pied des Pyrénées le torrent dévastateur des Sarrasins, qui, sous la main de l'impérieux Abdérame, avaient repris leur premier et irrésistible élan, ils furent impuissants à refouler les audacieuses invasions des Normands, qui, de tous les points des îles et des écueils habités par eux, se précipitaient et se répandaient partout où les poussait le caprice de chaque branche de leurs familles sans nombre. Et tel, à peu près, fut aussi le résultat des guerres soutenues par les Francs pour soumettre les nations consanguines des Saxons et des Longobards.

Organisés selon le dur système des anciennes races teutoniques, libres et éparpillés au fond des forêts, le long des étangs, les Saxons furent plutôt massacrés que vaincus par le triomphant Charlemagne, après des attaques réitérées, tandis qu'il suffit d'une bataille perdue pour dompter les Longobards qu'Astolphe et Didier avaient entassés dans l'enceinte d'un royaume.

Dès les temps d'Honorius, les Francs s'étaient déjà, selon la table de Peutinger, confédérés entre le Rhin, le Mein et le Weser. D'abord quatre tribus seulement entrèrent dans cette libre confédération, puis d'autres suivirent, leur nombre augmentant avec le progrès de ses conquêtes sur les terres ennemies. Le roi, qui en formait le lien le plus visible, ne sortait pas toujours d'une seule tribu ou d'une même famille, comme de celle des Mérovingiens, laquelle appartenait aux Saliens. L'élection le prenait parmi les plus nobles, selon la coutume générale rapportée par Tacite *(ex nobilitate),* mais elle ne l'élevait au-dessus des chefs des guerriers que dans les choses de la guerre. Nous rappellerons à l'appui l'anecdote du fameux vase de Soissons, réservé par Clovis pour sa propre part de butin, et qu'un des Francs brisa imperturbablement de sa main pour qu'il fût distribué en parties égales aux compagnons du roi. Clovis, malgré son autorité et sa gloire, ne put venger l'outrage fait à la majesté royale qu'en punissant l'audacieux guerrier pour infraction aux lois militaires.

Les interminables conflits entre le monarque et les

leudes, dont les annales des Francs sont remplies, attestent avec quel soin jaloux les chefs des tribus protégeaient leur indépendance, qui renfermait celle de leurs peuples respectifs. Mais rien ne le prouve mieux que l'origine même de la révolution dynastique qui fit passer aux Carlovingiens la couronne de Mérovée. Que la dignité de Maire du palais, qui ouvrit le chemin du trône à la famille de Charles Martel, fût ou non équivalente à celle de Grand Justicier d'Aragon, il est hors de doute que cette haute magistrature fut imposée au monarque par les leudes, comme une garantie de leurs libertés et prérogatives, et que Clotaire II dut jurer de ne pas intervenir dans l'élection de la personne qui en serait investie.

L'indépendance réciproque des diverses branches constitutives de la nation franque ressort de son histoire avec un tel éclat, qu'on ne peut s'empêcher d'y voir le principal élément de sa puissance. C'est dans cette indépendance qu'au lendemain de chaque guerre de conquête viennent se retremper les Francs : méthode invariable qui leur assure des progrès constants. A Clovis succèdent les quatre rois de Metz, de Soissons, d'Orléans et de Paris. Le même fait se reproduit à la mort de Childebert, des deux premiers Clotaire, de Brunehaut, de Dagobert, de Charlemagne et de Charles le Chauve. Dans l'espace de trois cent quatre-vingts années, le royaume ou empire franc se reconstitue huit fois pour se diviser encore et immédiatement en nouvelles fractions. Sur le sol

des provinces latines, la monarchie ressuscitée se consolide, se concentre, se pare de la pourpre romaine, puis revient toujours se briser sur les rives du Rhin et y reprendre ses premières formes germaniques, qui lui communiquent une plus grande vitalité.

Un autre élément s'introduisit dans l'empire des Francs : le clergé romain, qui contribua à l'étendre et à le raffermir par la conversion des peuples païens ainsi que des nations chez qui avait prévalu l'arianisme, et que les armes seules n'auraient pu entièrement plier à la nouvelle domination. Ce puissant auxiliaire entra si profondément dans la constitution de la monarchie franque, qu'après avoir sanctionné son avènement dans les Gaules par un décret du concile d'Orléans et contracté alliance avec les leudes, en établissant sa parité avec les chefs des guerriers, l'an 615, dans le concile de Paris, il se rendit, pour ainsi dire, l'arbitre de la couronne elle-même en élevant et déposant le monarque sur les marches de l'autel.

Ainsi se fonda la féodalité ecclésiastique. Grâce à elle, la société romaine, qui s'était réfugiée sous son manteau, put entrer dans le régime du moyen âge sans trop se dénaturer, sur un pied d'égalité avec les Barbares, mais non confondue avec eux. Il n'est donc pas surprenant que la cité épiscopale, notamment dans le nord de l'Europe, ait conduit à la cité de la libre commune, ni que l'indépendance des évêques ait eu pour soutien l'autonomie des populations.

Lorsque la conquête, étendue hors de toute mesure par

Charlemagne, obligea l'autorité royale à se fortifier des droits soustraits aux éléments qui la constituaient; lorsqu'aux assemblées nationales, qui exprimaient leurs suffrages et rendaient leurs arrêts en toute liberté, on substitua les conseils impériaux ou *Placita* et les tribunaux des scabins; qu'aux baronnies féodales laïques on imposa l'ingérence et la surveillance continuelle du monarque et qu'on ravit aux peuples les lois et les coutumes anciennes qui les régissaient: alors, l'excès de la servitude universelle rallia les vaincus et les opprimés, leudes et prélats, tribus germaniques et provinces romaines, hommes de toute race, et les poussa en armes l'an 841 dans la plaine de Fontenay, où se disloqua enfin l'empire franc, le concile d'Auxerre ou *Tauriacum* ayant déclaré que l'issue de la bataille était le jugement de Dieu.

Ce jour-là, en effet, dans cette formidable mêlée de peuples accourus de tous les points de l'Europe sombra la vaste monarchie, que le diacre Florus regrettait parce qu'il n'y voyait « qu'un peuple et qu'un roi »; mais dès ce jour aussi les nations modernes, se renfermant dans leurs frontières naturelles, ayant chacune ses aptitudes particulières et chacune son propre idiome, se tracèrent une voie distincte. La confusion babélique, que les mêmes causes avaient produite, engendra encore une fois les mêmes effets.

CHAPITRE III.

DE L'ALLEMAGNE.

Les Teutons, vers le dixième siècle, prirent peu à peu pour dénomination commune le nom d'*Allemands*, qui appartenait en propre à une de leurs tribus les plus centrales, dont la vitalité semblait la plus grande. D'ailleurs, ce nom, qui signifie réunion de peuples, convenait à merveille aux origines et au développement historique de cette nation qui, à travers les siècles jusqu'à nos jours, n'a cessé de se montrer distincte en ses parties, bien que formant un seul corps.

De même qu'on se sert de troupes fraîches pour rétablir une bataille, se servant tour à tour de l'initiative de presque toutes les branches de sa vaste famille, des Cattes, des Chérusques, des Bataves, des Goths, des Bourguignons, des Francs, des Allemands et des Souabes, des Saxons, des Bavarois, des Bohêmes et des Autrichiens, des Brandebourgeois et des Prussiens, l'Allemagne a vu se déplacer la direction de l'activité nationale de l'occident à l'orient, du centre aux points extrêmes de sa périphérie, sans que jamais la préséance passagère d'un de ces peuples ait

Charlemagne, obligea l'autorité royale à se fortifier des droits soustraits aux éléments qui la constituaient; lorsqu'aux assemblées nationales, qui exprimaient leurs suffrages et rendaient leurs arrêts en toute liberté, on substitua les conseils impériaux ou *Placita* et les tribunaux des scabins; qu'aux baronnies féodales laïques on imposa l'ingérence et la surveillance continuelle du monarque et qu'on ravit aux peuples les lois et les coutumes anciennes qui les régissaient: alors, l'excès de la servitude universelle rallia les vaincus et les opprimés, leudes et prélats, tribus germaniques et provinces romaines, hommes de toute race, et les poussa en armes l'an 841 dans la plaine de Fontenay, où se disloqua enfin l'empire franc, le concile d'Auxerre ou *Tauriacum* ayant déclaré que l'issue de la bataille était le jugement de Dieu.

Ce jour-là, en effet, dans cette formidable mêlée de peuples accourus de tous les points de l'Europe sombra la vaste monarchie, que le diacre Florus regrettait parce qu'il n'y voyait « qu'un peuple et qu'un roi »; mais dès ce jour aussi les nations modernes, se renfermant dans leurs frontières naturelles, ayant chacune ses aptitudes particulières et chacune son propre idiome, se tracèrent une voie distincte. La confusion babélique, que les mêmes causes avaient produite, engendra encore une fois les mêmes effets.

CHAPITRE III.

DE L'ALLEMAGNE.

Les Teutons, vers le dixième siècle, prirent peu à peu pour dénomination commune le nom d'*Allemands*, qui appartenait en propre à une de leurs tribus les plus centrales, dont la vitalité semblait la plus grande. D'ailleurs, ce nom, qui signifie réunion de peuples, convenait à merveille aux origines et au développement historique de cette nation qui, à travers les siècles jusqu'à nos jours, n'a cessé de se montrer distincte en ses parties, bien que formant un seul corps.

De même qu'on se sert de troupes fraîches pour rétablir une bataille, se servant tour à tour de l'initiative de presque toutes les branches de sa vaste famille, des Cattes, des Chérusques, des Bataves, des Goths, des Bourguignons, des Francs, des Allemands et des Souabes, des Saxons, des Bavarois, des Bohêmes et des Autrichiens, des Brandebourgeois et des Prussiens, l'Allemagne a vu se déplacer la direction de l'activité nationale de l'occident à l'orient, du centre aux points extrêmes de sa périphérie, sans que jamais la préséance passagère d'un de ces peuples ait

réussi à se transformer en domination absolue sur les autres. Les six grandes nations, en qui s'étaient condensées ses innombrables tribus sous les Carlovingiens, se fractionnèrent à leur tour au point de produire au seizième siècle jusqu'à cinq ou six cents États. La paix de Westphalie les réduisit à trois cents, le Congrès de Vienne à quarante. Aujourd'hui même qu'une nouvelle et toute-puissante direction en a modifié l'économie intérieure, l'Allemagne se trouve encore divisée en plusieurs principautés, en trois royaumes et deux grands empires qui, par l'étendue et l'éloignement des provinces ou par les races différentes qui en font partie, comme la Prusse et l'Autriche aux capitales multiples, conservent le caractère général de la nation.

Le chef militaire, roi ou empereur, et l'assemblée des États ou Diète en ont de tout temps formé le lien. La plus ou moins grande intensité du régime féodal, le progrès des institutions monarchiques ou démocratiques, les révolutions intérieures et les événements généraux de l'Europe ont pu influer sur la création de l'un et la composition de l'autre, mais le caractère en est resté le même : l'élection, condition nécessaire pour le Roi, la souveraineté nationale inhérente à la Diète.

En 1025, toutes les nations en armes échelonnées le long du Rhin proclamèrent Conrad le Salique, suivant l'ancien usage, avec le concours des populations slaves tributaires. Les barons seuls avaient élu Othon Ier à Aix-la-Chapelle et seuls ils prirent part aux élections des princes

souabes et des Hohenstaufen, avec l'assistance des magistrats des communes libres. Plus tard, en 1257, sept princes puissants s'emparèrent de ce droit et continuèrent à l'exercer, au moins en apparence, même après l'avènement de la Maison d'Autriche. En 1742, ils osèrent opposer l'électeur de Bavière à Marie-Thérèse ou à son époux, François Ier. Récemment, lors du renouvellement de l'empire d'Allemagne, le rite germanique des élections a été de nouveau ressuscité par les princes allemands en faveur de Guillaume de Prusse, vainqueur de la France.

Cette puissance représentative a été souvent suspendue ou est devenue illusoire par la prépondérance de quelques familles, qui la confisquèrent à leur profit exclusif; mais celle qui résidait dans l'assemblée des États, comme elle résumait l'essence même de la nation, s'est perpétuée, sinon dans son entière vigueur, du moins dans sa régularité, tout en acceptant le nouvel ordre et les déplacements amenés par la vicissitude des temps. La diète de Magdebourg, en 1135, soumettait les institutions municipales à l'autorité féodale; trois cents ans après, celle de Worms, en proclamant la paix universelle, mettait au ban de l'Empire les barons qui auraient fait injure à la cité. Aux deux collèges des électeurs et des princes, il s'en joignit dans la Diète un troisième, lequel, composé des villes libres, eut une autorité égale à celle des deux premiers, lorsque les princes n'assistèrent plus en personne à la diète, mais s'y firent représenter par des délégués. Le gouvernement général se concentrait dans cette

Assemblée; c'était elle qui déclarait la guerre, et elle refusait à Frédéric Ier des troupes pour combattre les Hongrois. C'était elle encore qui imposait les lois, qui répartissait les impôts, qui conférait les fiefs et les bénéfices vacants, qui au nombre de ses droits comptait le plus éminent de tous, celui de déposer les empereurs en les renvoyant devant les tribunaux, selon les lois palatines.

Le traité de Westphalie fit disparaître la plupart des villes libres, et les princes qui prirent part à la guerre de Trente ans enlevèrent à l'autorité féodale plusieurs de ses prérogatives, dont ils fortifièrent la leur dans leurs États agrandis. La nation allemande continua néanmoins à être gouvernée et représentée d'abord à Ratisbonne, ensuite à Francfort. Aspirant toujours à une meilleure organisation, elle l'attendit en vain de l'accord spontané de tous les États en 1813 et en 1848. Aujourd'hui même, celle que Berlin a élaborée ne saurait la satisfaire, à cause de la prépondérance excessive de l'un de ses éléments.

La raison des fréquentes et glorieuses rénovations de l'Allemagne réside précisément dans la merveilleuse variété qui multiplie et vivifie ses forces. Tout en elle se subdivise et se diversifie. Au moyen âge, la noblesse s'y développait sur une échelle de sept classes et le peuple de trois. Les barons laïques et ecclésiastiques émanaient de différentes sources: de l'empire et de l'empereur, les uns à vie, les autres héréditaires. Les républiques se distinguaient en villes libres, en villes impériales, en villes

d'ordre composite, gouvernées à la fois par le peuple et par les nobles, séparément ou d'accord entre eux. A l'intérieur, les corporations des artisans avec leurs magistrats; entre les châteaux et les villes, les bourgs que se disputaient les uns et les autres; au milieu des fiefs, les communes des paysans; autour des États, les marches frontières, dont la destination était de recruter de nouveaux peuples à la grande patrie allemande. Les lois et les formes de gouvernement étaient partout si disparates que tout récemment, après le Congrès de Vienne, le Wurtemberg conservait, au milieu des monarchies absolues qui l'entouraient, le système représentatif et pouvait répéter à son roi les paroles que l'assemblée de Brunswick adressait à son duc en 1485: « Quand nous n'avons pas conseillé, nous ne contribuons pas! » Les croyances religieuses diffèrent non seulement entre les différents États ou entre les provinces d'un même État, mais encore entre les citoyens d'une même ville. Catholiques, hussites, évangélistes selon Luther, évangélistes selon Calvin, anabaptistes et autres confessions remplirent, il est vrai, l'Allemagne de discordes pendant un siècle et demi, mais l'homogénéité nationale n'en fut pas compromise, et l'on vit souvent les catholiques combattre dans les rangs des protestants, et réciproquement, durant le cours des guerres religieuses. Ainsi dans la grande fédération germèrent de tout temps des fédérations partielles, comme les effets d'une même cause: l'histoire d'Allemagne en est tissue d'un bout à l'autre. L'association n'y apparaît pas seule-

ment à l'état de tendance ou de virtualité, mais elle s'y manifeste comme une manière d'être générale et constante, comme le moyen d'atteindre n'importe quel but, et se traduit de plein droit en rapport légal, non seulement entre individus et classes sociales, mais entre communautés constituées et corps politiques.

Les Maisons de Saxe, de Souabe, des Hohenstaufen, du Luxembourg, de la Bohême et les deux Maisons d'Autriche s'élèvent, grandissent et tombent au milieu et à cause des ligues. Les grands feudataires s'allient contre les empereurs, les princes laïques contre les princes ecclésiastiques, les moines et le bas clergé contre les évêques barons, les villes contre les nobles, ceux-ci contre celles-là. Parallèlement aux alliances pour les Croisades en Orient, se forment les ligues des peuples du Mein-Weser et du Rhin, mêlés aux Anglais et aux Flamands, contre les Maures d'Espagne, et de ces mêmes peuples riverains du Rhin contre les Prussiens et les Slaves. Quelques-unes, comme l'ordre Teutonique et celui des chevaliers Porte-Glaive de Livonie, conquièrent de nouvelles provinces, d'autres sont détruites, comme les chevaliers Brigands, que fit pendre Rodolphe Ier, et les Flagellants, qui furent brûlés vifs. On voit ici combattre pour la primauté d'une famille Guelfes et Gibelins, ailleurs, pour la religion, princes et villes sous les différentes enseignes dites de Smalkalde, les unes catholiques, les autres évangélistes, anabaptistes, de la Sainte-Alliance, de l'union protestante et autres encore. Tantôt la nation se divise en deux parties, Autriche

et Bohême; tantôt en trois, avec la Prusse en plus, puis encore en deux, l'Allemagne septentrionale et l'Allemagne méridionale, d'au-delà et d'en-deçà du Mein; enfin tous les États viennent aboutir à Berlin, à l'exclusion de l'Autriche.

Cependant, les ligues qui méritent d'être le plus remarquées aussi bien pour leur durée, qui fut de trois cents ans, que pour leur puissance et pour le progrès moral dont elles furent la source en Allemagne, ce sont les ligues des villes libres. Le long du Rhin, à partir des anciennes Alpes Rhétiques, les Romains opposèrent aux peuples germaniques qui s'y pressaient une barrière, que renforçaient par intervalles des colonies et des villes telles que Ratisbonne, Habsbourg, Spire, Passau, Salzbourg, des camps de vétérans, les *decumates agri*, et d'autres villes telles que Metz, Magonce, Aix-la-Chapelle, Trèves, cette Rome du Nord, et enfin les deux colonies d'Agricola et de Trajan.

Ces citadelles, érigées pour contenir l'océan des Barbares, devinrent les foyers où les durs Teutons dépouillèrent peu à peu leur sauvage écorce et, à l'aide du temps, se façonnèrent à la vie sociale et aux institutions bienfaisantes du monde romain. C'est de la Souabe et des cités rhénanes, base antique des grands empires et berceau des lettres, que partit encore une fois le signal du salut à la chute des Hohenstaufen, alors que partout en Allemagne régnaient la violence et la confusion, nulle part l'esprit de civilisation et le droit. La paix publique, la défense des

citoyens, la protection des serfs, la sécurité du commerce et de l'industrie, le développement des arts, des lettres et des sciences : voilà le but et la raison d'être de la Ligue rhénane qui comprenait soixante-dix villes, et de la grande Ligue hanséatique qui se partagea plus tard en quatre collèges. La pompe des grands tournois donnés par l'empereur et les fastueux étalages des barons et des prélats disparurent, il est vrai, mais aussi et en même temps les assassinats légaux des bourgeois, le sac des villes, les péages forcés, les pillages et les brigandages de tout genre. Huit cents vaisseaux sillonnaient le Rhin, répandant sur ses deux rives la richesse et l'animation. Des ports du Nord et de la Baltique, des flottes de navires mettaient à la voile pour tous les points des continents septentrionaux. Démembrée et affaiblie par l'ambition des césars et des princes, l'Allemagne se reconstituait par l'initiative et l'indomptable virilité de ses villes. Si celles-ci ne parvinrent pas à la grandeur et à la liberté des villes italiennes qui les avaient précédées, si elles n'atteignirent pas à la complète indépendance des villes helvétiques, auxquelles elles avaient servi d'exemple, elles eurent du moins la gloire de rétablir la justice dans le pays et d'en accroître l'activité. En outre, elles transportèrent au Nord, où elle devint un bienfait et un élément de civilisation, la prépondérance qui aurait été fatale dans le Midi, si les empereurs avaient réussi à l'y affermir.

La grande Hanse teutonique régla la navigation des mers du Nord et imposa son influence à la Suède, au Danemark et à la naissante Russie. Elle signait un traité de paix perpétuelle avec le Danemark en 1361, « avec le roi, avec les princes, avec les négociants et les bourgeois » : ce qui ne l'empêcha pas d'arracher à ce royaume le Schleswig, au commencement du seizième siècle. Cent ans plus tard, la puissance de la Ligue se maintenait encore à une telle hauteur qu'elle stipulait avec la France un traité de commerce et obtenait d'elle des conditions privilégiées. La Ligue rhénane et celles de la Franconie et de la Souabe qu'elle engendra, unique refuge contre l'oppression exorbitante des barons et contre le chaos féodal, soutinrent la lutte avec tant de vigueur que la diète de Worms sanctionna leur victoire, en mettant au ban de l'Empire tout vassal qui se serait fait justice par lui-même, et la paix perpétuelle fut proclamée. Ces ligues acquirent un tel crédit, que la diète d'Ulm maintint à la diète de Souabe son armée de dix mille hommes, et la puissance des villes grandit à tel point que les nobles, et les rois eux-mêmes, sollicitèrent le titre de *bourgeois*. Quelques-unes d'entre elles, même isolées, comme Strasbourg et Magdebourg, soutinrent des guerres contre les plus grands princes de l'Empire, contre les empereurs eux-mêmes, et furent traitées en alliées par la France et les cours du Nord. Elles ne réussirent pas, il est vrai, à prolonger la république helvétique jusqu'au centre de l'Allemagne, ayant été battues à Doffingen, mais elles empêchèrent la monarchie héréditaire de la Maison d'Autriche de s'implanter dans tout l'empire, en fournissant

la force des armées aux villes hanséatiques, et la force non moins efficace de l'or à la Ligue de Smalkalde contre Charles-Quint, puis à la Ligue des protestants. Elles ne réussirent pas non plus à conserver leur indépendance après la paix de Westphalie. Si elles échappèrent aux garnisons impériales, elles furent annexées aux États princiers; mais elles contribuèrent à garder à l'Allemagne son caractère, ses autonomies distinctes, condition essentielle de ses transformations progressives.

L'esprit de l'époque inclinait vers la monarchie et la forme du gouvernement devait nécessairement changer; toutefois le type général, l'empreinte nationale, l'organisation constitutive de la race persistait au seizième siècle et persista dans les siècles qui suivirent comme au douzième et au treizième. Qui pourrait maintenant s'étonner que les monarques de cette nation, où tant d'éléments vitaux mêlaient leur force exubérante, aient eu l'ambition de renouveler le grand empire de Charlemagne et prétendu à la haute souveraineté de Rome antique sur les peuples ? Néanmoins, à peine ce superbe projet se fut-il traduit en acte, et parut-il près de s'accomplir, qu'empereurs et empires croulèrent aussitôt, renversés par les forces mêmes qui les avaient élevés. Les autonomies formées par la nation s'égrenaient et les peuples subjugués s'insurgeaient. Trois puissantes dynasties recommencent, en moins de trois siècles, cette œuvre gigantesque, et toutes les trois, l'une après l'autre, tombent foudroyées sur la cime du mont où elles apparaissaient triomphantes. C'est un

des rares cas où l'histoire se reproduit presque identiquement. A la grandeur d'Othon Ier succèdent la fuite d'Othon II, battu par les Grecs et les Sarrasins, puis la mort violente d'Othon III, assassiné à Rome; la puissance de Henri III est suivie de la fin misérable de Henri IV; Frédéric Ier est cruellement puni dans la personne de Henri VI et de Frédéric II et jusque dans ses derniers neveux.

Dans le but de concentrer en leurs familles et d'y perpétuer par la voie héréditaire le pouvoir royal uni à la dignité impériale, les empereurs saxons et souabes rivalisèrent d'efforts pour détruire les grands fiefs. Contre cet ennemi qui se dressait toujours devant eux, ils élevèrent les fiefs ecclésiastiques, les prérogatives des évêques et des abbés, plus faciles à dominer et à révoquer à une époque où le sceptre avait la prétention de conférer la crosse; ils imaginèrent toutes sortes de combinaisons et de prétextes, des mariages et des procès de félonie pour hériter de ces fiefs, pour s'en emparer, pour les réduire en morceaux; et, après l'échec de toutes ces tentatives obliques, ils soutinrent des guerres acharnées, impitoyables, interminables. Alors les barons, afin de prouver qu'ils sont sortis vainqueurs de la lutte, s'intitulent orgueilleusement, sous Henri V, comtes et ducs « par la grâce de Dieu », et, de même qu'ils avaient déposé Henri IV, ils déposent Frédéric II. Plus tard, ils déposeront Albert de Nassau et tailleront en pièces l'armée d'Albert Ier, seulement parce que ceux-ci avaient osé s'approprier, moyen-

nant finance, des fiefs dont les héritiers existaient encore.

Pour agrandir leurs royaumes, ils étendirent leurs conquêtes sur le territoire des Danois, des Slaves, des Hongrois; seulement, après chaque invasion, Hongrois, Slaves et Danois revinrent périodiquement occuper le nord et ensanglanter l'est de l'Allemagne. Impossible d'être empereur et de ne pas descendre en Italie; mais autant de descentes, autant de chutes : Milan, Rome, les Pouilles et, derechef, Rome, Milan, enfin toutes les villes de la péninsule mettent et remettent en déroute, frappent et tuent les nouveaux césars, toujours plus ardents à ceindre une couronne qui devait attirer sur eux l'hostilité de la terre entière.

La foi chrétienne avait séparé l'homme en deux moitiés, dont la plus noble dépendait des pontifes. Comment se résigner à une souveraineté partielle? Ils se mirent à faire et à défaire papes, évêques et abbés; mais les papes surent les courber jusqu'à terre : ils les humilièrent, les déposèrent, leur dénièrent la paix du sépulcre; ils allèrent jusqu'à faire refuser à l'un d'eux, Henri IV, une place de chantre dans l'église de Liège!

Le concordat de Worms ne servit de rien, non plus que les concessions de Frédéric I[er] au sujet d'Arnaud de Brescia : à Venise, la toute-puissance ecclésiastique voulut être reconnue sans restrictions, et elle le fut par Rodolphe d'Habsbourg et par ses successeurs, de telle sorte que quelques-uns d'entre eux y gagnèrent le titre de « empereur des prêtres ».

Ayant vendu le dernier comté du royaume de Bourgogne, perdu la Suisse, le Brabant et le Luxembourg, renoncé à tous droits sur l'Italie, les empereurs furent réduits à être les moins puissants des princes de l'Empire et leur couronne passa sur le front des rois de la Hongrie et de la Bohême, nations autrefois tributaires. Elle fut même offerte, cette couronne impériale, aux étrangers, à des princes espagnols, anglais, français. Elle finit par revenir à la Maison d'Autriche, dont les parentés et les mariages avaient fait le plus bel apanage de l'Europe. Aussitôt, Maximilien I[er] prépare de nouveau le terrain à la monarchie absolue et héréditaire : il confisque, dans ses États autrichiens, le pouvoir suprême de la justice et transforme la Chambre impériale, essentiellement fédérale, en Chambre aulique dévouée à la personne de l'empereur. Si un monarque pouvait réaliser cet ambitieux projet, qui échouait toujours, c'était assurément Charles-Quint, le plus heureux, le plus puissant et surtout le plus riche des césars d'Allemagne. Il arriva cependant que ce grand prince, qui avait fait prisonnier le chevaleresque roi de France, faillit tomber lui-même entre les mains de ses sujets rebelles. Sa puissance expira contre cette succession de ligues de princes et de ligues de villes que termina le traité de Westphalie, dans lequel on ne sait trop si c'est la liberté de conscience ou l'indépendance des États allemands qui triompha. Quoi qu'il en soit, l'Empire est définitivement mort. En vain Rome fut-elle prise en son nom, comme si la conquête de Rome était

un droit attaché à la pourpre germanique. La société européenne déjà constituée le repousse, lui et ses successeurs, de même que la société chrétienne avait renversé les héritiers d'Othon, de Conrad le Salique et de Frédéric Barberousse. Si l'Allemagne a survécu aux nombreuses tentatives de ses empereurs pour parvenir à la monarchie universelle, elle le doit à son organisme formé tout entier de fédérations.

La vitalité de la race germaine, toujours renaissante après tant de catastrophes, réside dans sa tendance à l'association, tendance innée, générale, perpétuelle, qui forme son vrai caractère, bien plus que la liberté individuelle invoquée par un si grand nombre d'écrivains, laquelle est commune à d'autres races et, l'on peut dire, à l'humanité entière. Cette empreinte reparaît dans toutes les révolutions de l'Allemagne et la durée de toutes ses institutions n'est due qu'à cette même cause. S'il en était autrement, la réforme religieuse serait restée une doctrine suivie de quelques adeptes, au lieu de devenir une Église ou des Églises militantes. Il n'y a rien dans l'histoire de ce pays, sans en excepter l'Empire même, qui n'ait été le résultat d'une association de forces distinctes, association correspondante à l'unité qui, ailleurs, déroule d'en haut et ramifie ses forces; mais ici une fois brisée, la puissance suprême est pour toujours détruite, tandis que là, représentant le faisceau social et reposant sur des bases multiples, elle dure aussi longtemps qu'elle respecte l'universalité des éléments dont elle est l'émanation.

CHAPITRE IV.

DE L'ITALIE.

Quand l'Empire, transporté à Byzance, se fut drapé dans la pourpre des monarchies orientales, l'Italie parut tout à coup abandonnée de l'esprit qui l'animait. Le souffle de vie s'éteignait en elle, et l'on pourrait appliquer à la nation entière la forte expression de saint Ambroise, qui, au quatrième siècle, retraçant la situation de Modène et de Bologne, les appelait des « cités-cadavres ». Vainement le despotisme, toujours aveugle et forgeant lui-même les fers dont il s'enchaîne, essaya de ramener dans ce pays l'ancienne vigueur : ses efforts n'aboutirent pas. Des curies municipales devenues les repaires du fisc, et des campagnes, d'où l'on avait banni la liberté du travail, la stérilité s'étendit jusqu'au lit conjugal, autour duquel on multiplia en vain les privilèges : les berceaux restèrent vides.

Dans ce désert, les portes étaient ouvertes à la destruction, et elle s'y précipita de tous côtés avec Genséric, Attila, Alaric, les Hérules, les Ostrogoths, les Longobards.

Pas une seule des innombrables hordes germaniques et slaves n'eut garde de manquer à cette œuvre suprême

d'extermination. Se croisant, se repoussant, se superposant, ces multitudes de Barbares se répandirent, comme des torrents de lave dévorante, sur le vieux sol de l'Italie, qu'ils bouleversèrent jusque dans ses fondements, sans pourtant réussir à se l'approprier.

Sur les bords du Tibre, la résistance expirait avec Symmaque, Boèce et Jean Ier. Les Municipes les plus illustres, les villes depuis hier rivales de Rome, Milan, Ravenne, Pavie, traînaient l'existence de ceux dont la vie s'éteint et qui n'ont plus que des mouvements automatiques. Affranchies du joug de l'Empire oriental, elles étaient retombées sous celui des peuples septentrionaux.

Les Longobards, qui, de toutes les tribus germaniques, étaient la moins nombreuse, mais aussi la plus noble, à ce qu'affirme Tacite, tandis que Lactance prétend qu'ils n'en étaient que la plus féroce, extorquaient, après s'être emparés de la plus grande partie des terres, le tiers des petits revenus. Les Grecs volaient et enlevaient tout ce qui pouvait être transporté. Les uns et les autres rivalisaient de cruauté avec les Sarrasins; les massacres étaient aussi fréquents à Ravenne que sur les côtes de la Pouille. Nul, parmi les anciens habitants du pays, n'avait, ainsi que le remarque et le déplore saint Grégoire le Grand, gardé la dignité de citoyen.

Les conquêtes, cependant, continuaient et se succédaient au milieu des plus épaisses ténèbres: dans le siège même de l'Exarchat, on ne trouvait presque plus personne qui sût traduire le grec, et, à Rome, les écoles de jurisprudence, où se pressaient encore les auditeurs au sixième siècle, étaient complètement abandonnées. Les gestes des Longobards, des exarques et des ducs grecs avaient une histoire; l'Italie n'en avait plus.

Cependant, de ce profond sépulcre sur lequel pesaient si lourdement tant de peuples étrangers, du milieu des ruines amoncelées par trois siècles et des débris mêmes de son ancienne existence, la nation indestructible, se ranimant soudain au commencement du huitième siècle, releva la tête à Rome, qui chassa la garnison de l'empereur grec et reconquit la liberté.

Non seulement les Longobards avaient été impuissants à réunir sous leur domination toute l'Italie — une grande partie du centre et la plus grande partie du midi ne leur furent jamais soumises, même aux heures les plus glorieuses des règnes de Luitprand et d'Astolfe — mais, dès leur arrivée dans la péninsule, ils avaient cherché à établir entre eux toutes sortes de distinctions et de hiérarchies. Tandis que le duc du Frioul se regardait presque comme indépendant du souverain, les ducs de Spolète et de Bénévent se rapprochaient de Rome jusqu'à partager ses nouvelles aspirations. Le vrai royaume longobard eut pour limites l'Austrie et la Neustrie de la vallée du Pô : toute correspondance et échange de messages avec Rome, Ravenne, Spolète, Bénévent, ainsi qu'avec la France, la Bavière et l'Allemagne, étaient expressément défendus par le roi Ratchis. Et quand la ville de Rome et les provinces de l'Exarchat, de la Pentapole

et de l'Étrurie romaine firent appel aux Francs, ce ne fut pas sans la connivence d'un certain nombre de barons longobards de la haute Italie, peut-être même des ducs de Bénévent et de Spolète.

Maintenant, quelle est la cause qui empêcha les Longobards de s'organiser à la façon des Francs, des Bourguignons, des Visigoths d'Espagne et, plus tard, des Allemands? Pourquoi ne se constituèrent-ils pas comme ces peuples, qui tous étaient de leur race, avec des lois fixes et générales? Pourquoi, non seulement l'élection du roi ne se maintint-elle pas dans la même famille, mais la succession des ducs se régla-t-elle différemment dans le Frioul, où le plus puissant d'entre eux s'emparait ouvertement de la couronne par la force; à Bénévent, où le duc régnant désignait son successeur; à Spolète, où l'élection se faisait équitablement dans l'assemblée des seigneurs? Grimoald, Luitprand et Ratchis, dans les prologues des lois qu'ils édictaient, déclarent les avoir faites avec le consentement des ducs; Rotharis et Astolfe, au contraire, promulguent les leurs exclusivement par la force, au nom de l'autorité royale.

Le sentiment d'équité, si justement admiré, qui inspira ces lois, le mérite d'avoir précédé les législations des autres peuples barbares, ainsi que celui de la précision et de la netteté dans les rescrits des princes de leur Maison, les Longobards en sont-ils redevables au degré éminent de leur civilisation, eux dont les rois, naguère encore, du temps du père d'Alboin, prenaient pour trône la table

des banquets? Ne les doivent-ils pas plutôt aux facultés non encore abolies, inhérentes au sol où ils s'étaient transplantés, et qu'imprégnait l'esprit de la législation romaine?

On fait également honneur aux lois lombardes d'avoir étendu la responsabilité aux intentions; mais il n'y a là que l'application de la doctrine du christianisme, qui dans les œuvres ne contemple que la volonté. D'ailleurs, faut-il voir un progrès réel dans cette substitution du jugement des intentions, qu'il est si difficile de démêler et d'apprécier, à l'examen de l'acte extérieur, qu'on peut toujours mesurer avec exactitude?

Ce qui appartient en propre aux Longobards, c'est la monstrueuse organisation de l'aristocratie. Grâce à elle, un fouillis inextricable de souverainetés subalternes s'étend sur la société des hommes et sur la propriété des choses, s'y accroche, les enveloppe, les confond de telle sorte que toutes les deux changent de nature, que la terre ennoblit l'homme et que l'homme devient le troupeau inséparable de la terre. Chaque tribu de souche germanique portait avec elle ce germe du régime féodal, mais ce sont les Longobards qui les premiers, en Italie, ont greffé sur le sol la hiérarchie personnelle. Voyez cependant quels résultats ont produits les conditions spéciales de cette nation, et combien différents de ceux des autres contrées envahies par la féodalité!

Le territoire, semé plus que tout autre en Europe de centres d'habitation, reçut ces institutions comme une

ruche dont les compartiments, fixes et distincts, semblaient faits exprès pour les loger. Mais durant le travail de l'incubation, qui fut lente et obscure, le fief du leude germanique, successeur de la curie romaine, se transforma à son tour en un corps territorial et juridique armé de toute la puissance de l'ancien municipe. Le lien, qui s'abaissait et remontait sans cesse entre les ducs, les comtes, les barons de différentes classes, les citadins et les campagnards, s'usait et se rompait au seuil des villes, au pied des tours des châteaux et même des clochers récents des bourgs. Jusque dans le royaume de Naples, c'est-à-dire dans la contrée qui devait par la suite être habituellement la plus unie, de soudains conflits s'élevèrent pour l'émancipation des duchés de Bénévent, de Capoue, de Salerne et d'autres encore.

Ce fait irrésistible éclate avec une telle évidence que, en 1026, Conrad le Salique est contraint de déclarer, dans les champs de Roncaglia, que les liens de dépendance hiérarchique n'existent plus en Italie, tandis qu'ailleurs ils continuent à nouer le faisceau féodal qui constituait toutes les nationalités d'origine germaine ou absorbées par les Germains. Les seigneuries restent, mais la souveraineté étrangère a disparu. Un siècle plus tard, les seigneuries deviennent des républiques, en passant par l'âge de l'épiscopat et des municipes, dont les évêques avaient été les défenseurs légaux dans les derniers temps de l'Empire. L'épiscopat était une représentation mixte de la féodalité, avec laquelle il avait contracté alliance

et consacré ainsi la force par l'autorité morale qui n'appartenait qu'à lui.

Sous les Carlovingiens, les villes de la Lombardie, de la Vénétie, du Piémont, des Romagnes et des Marches avaient pour gouverneurs des évêques : l'évêque de Vercelli et les abbés de Certola et de Corbeja étaient les ministres de l'empereur. Le synode des évêques de Pavie, en l'an 890, nommait roi d'Italie Guy, duc de Spolète, et lui imposait une constitution qui protégeait les citoyens contre les violences des barons.

Dans la lutte entre Ardouin d'Yvrée et Henri II, les évêques lombards secondèrent l'ambition du premier, tandis que les évêques vénitiens et toscans soutinrent les prétentions de l'autre, de même que l'abbé de Nonantola, dans un autre temps, avait favorisé la victoire de Charlemagne sur Didier.

L'aristocratie ecclésiastique succédait de cette manière à l'aristocratie laïque, comme pour préluder à l'émancipation complète des villes. Le grand nombre des évêques, correspondant en Italie au nombre considérable de ses municipes, y avait empêché la formation des vastes baronnies ecclésiastiques des Gaules et de l'Allemagne; car la puissance des archevêques de Milan et de Ravenne fut de courte durée. Aussi, quand sonna l'heure où, se ressouvenant de la liberté antique et de la gloire des lieux de leur naissance, les peuples, pareils à celui qui sort d'une longue et triste minorité, voulurent rentrer dans l'héritage de leurs aïeux, ils ne ren-

contrèrent qu'une courte résistance dans une caste qui se recrutait dans leurs rangs.

Toutefois, avant que la nation reprît l'organisation intérieure qui lui était indiquée par ses traditions, par son génie et par les vicissitudes des dernières années, il lui fallait reconstituer autour d'elle la société européenne toute bouleversée encore par des orages aussi terribles que fréquents. C'est ce qu'elle accomplit l'an 800, en ressaisissant, dans les ténèbres où il flottait indistinct, le fil de la tradition romaine, comme si ce fil eût été la chaîne d'or qu'Homère voyait descendre de l'Olympe sur la terre.

La religion, cette fois, et non plus la conquête par les armes, unit le faisceau social : ce fut la république chrétienne qui remplaça la république ou l'empire latin. L'une des attributions essentielles de l'autorité souveraine à Rome, depuis Auguste, ayant par extraordinaire prévalu, l'autorité se partagea. Le pontife se sépara de l'empereur, tandis que la puissance tribunitienne attendit, pour se ramifier dans chacune des parties du nouveau corps social, que l'autonomie des nations se dessinât davantage. Pénétré par le dogme chrétien, qui en avait si fort agrandi le domaine, l'esprit humain eut dès lors une sphère d'action qui n'était point l'État et un maître qui n'était point le prince, mais qui néanmoins le dirigea, même en dehors de l'ordre politique, grâce à la sûreté de sa doctrine.

Le prestige acquis à Rome par le long empire qu'elle avait exercé sur l'univers, la somme des connaissances

humaines, notamment des connaissances juridiques, que la métropole du monde avait conservées en même temps que le mécanisme des grandes administrations, donnèrent à la papauté, dont elle était devenue le siège, une puissance jusque-là inconnue au sacerdoce. L'Empire, qui, représentant toujours l'union des races, centralisait leurs rapports et s'imposait à l'intérêt de tous, comme le gardien du droit et de la loi commune, l'Empire fut confié par Rome au peuple franc, le mieux organisé, le plus puissant, le seul propre à garantir l'Europe contre les invasions des Sarrasins, qu'il avait arrêtés déjà dans leur marche triomphale aux frontières de l'Espagne. Si, en mûrissant pour la civilisation, la société rompit souvent, relâcha et supprima enfin tout à fait celui des deux liens qu'avait tissu la force, elle maintint l'autre d'abord comme l'unique symbole, puis comme le gage et l'exemple de l'indépendance de l'esprit humain.

L'Italie, particulièrement, se servit de la papauté et de l'empire pour conserver au dehors son ascendant et à l'intérieur sa liberté. Elle provoqua entre ces deux puissances gigantesques, créées par elle, des chocs et des rencontres qui devaient bouleverser le monde, mais en même temps niveler et reconsolider ses propres fondements. Les successeurs de Charlemagne, sans arrêter les progrès latents ni modifier le régime intérieur de l'Italie, y ramenèrent la dignité impériale, sentant bien que celle-ci ne pouvait reverdir et prospérer que sur le sol où elle avait pris naissance. Ainsi firent également les successeurs

d'Othon et de Frédéric. De sorte que, après l'extinction de la race carlovingienne, des princes italiens, tels que Guy de Spolète et Bérenger, purent se croire directement investis du titre de césars, puisque c'était au sein de leur nation que se trouvait la couronne impériale.

Cependant la lutte, un instant apaisée, se ranima, plus âpre que jamais, entre l'Allemagne et l'Italie, entre l'ancienne et la nouvelle race. Car, en dehors de la famille slave, c'est entre ces deux races que se partagent toujours les populations de l'Europe, les unes acclimatées au soleil latin, les autres agitées encore par la formidable poussée des multitudes barbares à travers le monde romain.

Durant ce long antagonisme, l'Allemagne semble s'être prévalue du progrès des institutions politiques et religieuses, des sciences et des lettres, de la civilisation qu'elle devait à son contact avec l'Italie, non pour l'égaler, mais pour l'assujettir. Devenue maintes fois romaine, elle aspirait à l'asservissement de Rome. « Votre Rome, disait Frédéric Ier aux ambassadeurs romains, votre Rome est à nous. » La nation germanique, dont la grandeur tenait autant à l'extension de son territoire qu'à son inépuisable activité, aspirait moins ardemment à atteindre les mers méditerranéennes, entrepôt général du commerce, qu'à régner dans le centre de l'autorité religieuse et de la force civilisatrice des âges modernes. Impuissante à créer une œuvre équivalente à l'œuvre qui la fascinait, elle s'efforçait de se l'approprier en l'absorbant. Si ses efforts avaient réussi, les Allemands seraient devenus les Mongols et les Mantchoux de l'Europe, puisqu'ils ne pouvaient que maintenir fixe et immobile le degré de civilisation auquel on s'était jusqu'alors élevé.

Ainsi donc, la lutte ancienne commencée par Marius, continuée par Drusus et tous les empereurs de Rome contre les sauvages Germains, fut reprise par l'Italie contre les Othon, les Henri et les Frédéric, chrétiens et à demi Romains, qui se proclamaient les héritiers de la couronne octroyée à Charlemagne. Rome, la Pouille et Venise se soulevèrent contre la dynastie saxonne; la Toscane, le Piémont et la Lombardie contre la première Maison de Souabe, et l'Italie entière contre les Hohenstaufen. Dans la première période, on combattit pour la suprématie, et les papes de sang allemand prirent parti pour les empereurs; dans la deuxième, on combattit pour l'indépendance du culte, et les papes se renfermèrent dans leur rôle religieux; dans la troisième, on lutta pour la liberté de la nation, et les papes furent avec l'Italie.

Ce conflit trois fois séculaire laissa dans ce pays des traces durables sous la dénomination de parti guelfe et de parti gibelin, dont le sens a varié selon les temps. Tel empereur — Charles IV — soutint les Guelfes, et tel pape — Nicolas III — se rangea parmi les Gibelins contre Charles d'Anjou. Grégoire X, le grand pacificateur de l'Europe, réconcilia dans toute l'étendue de la péninsule les deux partis et les réunit, en 1531, pour les opposer au vicaire impérial, Jean de Bohême. Ils perdirent une bataille, mais ils n'en sauvèrent pas moins l'indépendance ita-

lienne. En résumé, les noms de Gibelins et de Guelfes signifièrent moins adhésion ou hostilité à l'Empire, dès que celui-ci fut repoussé au-delà des Alpes, qu'ils ne désignèrent les factions des nobles et du peuple : gibelines, les seigneuries; guelfes, les républiques. Et, comme les papes se rapprochaient le plus souvent de ces dernières, de là vint le cri historique : *Chiesa e popolo*, église et peuple. Le pays où s'implanta cette résistance si acharnée et si opiniâtre contre les césars allemands, se refusa également au frein, bien que plus accommodé à sa nature, des princes nationaux tels que les deux Bérenger, Guy de Spolète, Ardouin d'Yvrée. Plus tard, il ne sut pas davantage se plier sous d'autres, ou plus glorieux ou rattachés à la nation par des liens plus étroits. L'union que ceux qui voulaient dominer l'Italie ne parvenaient pas à effectuer, se faisait d'elle-même contre eux, compacte et soudaine, qu'ils vinssent de ce côté-là des Alpes ou qu'ils surgissent de ce côté-ci.

Soixante mille soldats, rangés déjà en ordre de bataille devant Othon Ier, rompirent leurs rangs et se débandèrent à Trente, parce que Bérenger ne consentit pas à abdiquer en faveur de son fils, moins opposé que lui aux franchises des barons et des villes de la haute Italie et du Midi, qui s'étaient détachées de Frédéric II, né pourtant parmi elles et à qui elles devaient l'institution des lettres et des arts. Les États républicains, de concert avec les principautés, s'insurgèrent contre Jean Galéas Visconti, contre Robert de Naples, contre les ducs d'Este,

les seigneurs de Montferrat et les familles papales, dont l'ambition convoitait de trop vastes royaumes. On le voit : l'idée qui préside au développement italien demeure la même et s'affirme partout par des manifestations identiques. Un champ d'épis qui, semés sur une longue étendue, blondissent au soleil, tandis que, rassemblés en tas, ils ne tarderaient pas à se flétrir : telle fut et telle se maintint l'Italie jusqu'au seizième siècle, avec les baronnies féodales, avec les cités, enfin avec les États.

On chercherait en vain dans son histoire une institution stable, une dignité, un centre sur lequel repose la représentation ou la direction nationale. Aussitôt après le neuvième siècle, il n'y a plus de roi, car l'empereur et celui qui par son titre de roi des Romains est désigné à l'empire, ne procèdent que du droit universel et européen.

Il n'y a pas eu non plus une capitale unique, et, après la formation des États, les capitales partielles s'attirèrent, de la part des villes assujetties, une hostilité égale à celle qu'y avaient provoquée les ambitions d'un seul et vaste royaume. Quant aux parlements et aux diètes, la seule nation qui n'en eût jamais, ce fut sans doute l'Italie. Une seule fois, en 1267, les délégués de la Lombardie, du Piémont et des Romagnes s'assemblèrent à Crémone pour repousser la proposition de Charles d'Anjou tendant à les ranger sous son pouvoir. Aucune loi expresse, aucun pacte explicite qui s'imposât à la nation entière, si ce n'est une tradition à laquelle on avait de tout temps obéi

et qui se résumait en ces deux aphorismes : un puissant monarque étranger ne doit pas régner sur les Pouilles et la Sicile, ni un État de la péninsule établir sa prépondérance sur tous les autres. Les Souabes et Charles VIII furent chassés en vertu de la première de ces maximes, et les princes italiens apprirent tour à tour, à leurs dépens, ce qu'il en coûtait de violer la seconde.

A la direction d'un pouvoir central qui fait défaut, supplée une impulsion spontanée qui, selon les temps et les circonstances, pousse la nation dans la voie du salut et du progrès. Cette impulsion produit tantôt la transformation des fiefs en municipes ou communes, tantôt la liberté de l'Église et, par elle, sous le pontificat de Grégoire VII, toutes les libertés de l'esprit, tantôt l'indépendance envers l'Empire. Elle créa dans la suite l'ère des républiques qui, avec la prédominance des villes sur les bourgs et les donjons, amena le triomphe de la démocratie urbaine sur la noblesse des châteaux. Plus tard, cette même impulsion contre-balance, avec Cosme de Médicis, la puissance des Visconti, des Angevins, des Sforza, des Barberini, par la pondération entre les différents États; de même qu'à l'heure douloureuse des interventions étrangères, elle établit, pour s'en défendre, l'équilibre entre les grandes puissances avec Sforza, avec Venise, avec Jules II et Urbain VIII. C'est alors que la diplomatie prend naissance dans cette lutte nouvelle, inaugurée par l'Italie, de la sagesse et de la longaminité contre la force et ses excès.

Quand le but a été atteint, l'instrument dont on s'est servi pour l'atteindre, ainsi que la formule dans laquelle on l'a résumé, sont remplacés par de nouveaux moyens et de nouvelles dénominations correspondant à d'autres besoins et à des faits nouveaux. L'héritière de la civilisation latine se montre aussi constante dans le développement de ses rapports généraux avec la société, qu'elle est variée dans les modes de son développement intérieur.

Chez aucune autre nation, ancienne ou moderne, on ne vit pareille absence d'un lien visible servant à la manifester dans son ensemble aux autres nations et à la contenir elle-même. La Grèce, qui semblait en être la moins chargée, avait cependant les Amphictyonies, des fêtes solennelles et des jeux, qui réunissaient ses peuples à des périodes fixes et régulières. Chacune de ses parties ou provinces avait son existence réglée par les prescriptions d'un pacte permanent, et chaque hégémonie ou dictature d'un élément national ne s'élevait qu'à son tour et par l'isolement de cet élément d'avec tous les autres.

Rien de tout cela en Italie. On n'y rencontre pas la moindre trace d'une fédération générale ou partielle, dans le sens vulgairement attribué à ce mot, à moins que l'on ne veuille faire exception pour celle des princes de la Pouille, ou, pour mieux dire, des Normands dont Amalfi était le siège, et qui dura si peu. L'Italie est, au contraire, le pays des Ligues. Mais cette dénomination est relativement récente, puisque les plus glorieuses

d'entre elles portèrent les noms d'Association lombarde et de *Taglia* toscane.

C'est, en effet, par des agrégations proportionnées à l'importance de l'œuvre à entreprendre que, comme dans les associations privées, les peuples italiens procédèrent, avec un but déterminé et par un mutuel consentement, dans leurs révolutions et dans leurs guerres de conquête ou de défense. Tantôt la plus grande partie de la nation se réunisssait contre l'étranger; tantôt deux ou plusieurs villes se mettaient d'accord pour un intérêt local. Le triumvirat de trois ducs au neuvième siècle, l'alliance du Centre, du Nord et du Sud avec Jean X, avec Bérenger, avec les princes de Gaëte et de Bari pour repousser les Sarrasins, la grande ligue lombarde contre les Frédéric, les ligues gibelines des Pallavicini en faveur de Manfred, la ligue gibeline d'Uguccione contre Robert, tous les deux rois de Naples, les ligues guelfes pour et contre la Maison d'Anjou, celle des princes italiens et des républiques contre Charles VIII, celle des républiques et des princes contre les Visconti sont les plus remarquables parmi les innombrables qui se nouèrent et se dénouèrent pour se renouer encore dans tous les sens, sans trêve comme sans durée. Car même la plus durable et la plus glorieuse, je veux dire la Ligue lombarde, n'eut qu'une très courte existence.

De cette aptitude particulière, qui s'était déjà manifestée dans toutes les contrées de l'Italie ancienne, naquit, après l'agrégation des entités politiques, celle des

individus aussi bien dans un but commercial — comme le prouvent l'origine de la lettre de change et les factoreries lointaines des Lombards, des Toscans, des Génois et des Vénitiens — qu'afin de recruter de nouvelles armées à l'aide des bandes et des compagnies des *condottieri*, par qui se réveilla l'esprit militaire. Il n'en fut pas autrement dans notre siècle, lorsque, obéissant à la même loi, les peuples d'Italie se liguèrent, en 1848, pour reconquérir la liberté et l'indépendance, malgré leurs gouvernements, celui du Piémont excepté, et, avec celui-ci, contre ces mêmes gouvernements en 1859 et 1860. Quant à savoir si la forme purement unitaire qui a prévalu dans la suite, pour la première fois, chez la plus ancienne des nations civilisées, soit la plus propice au développement de sa prospérité et, en général, de la prospérité de tout pays, l'examen de cette question forme l'objet même de ce livre. Dès à présent, le lecteur peut juger si cette forme s'accorde avec le génie et l'histoire de l'Italie.

Durant des siècles, l'unité morale suffit à constituer à l'Italie une nationalité nette et tranchée vis-à-vis des autres pays, à lui imprimer une direction homogène dans l'emploi de ses forces natives, à maintenir le niveau entre ses révolutions politiques et sociales au retour périodique. Hormis l'Allemagne, qui resta longtemps grossière et ignorante, et la Provence à demi italienne qui vécut la vie d'une fleur, les nations d'Europe n'avaient pas encore rassemblé leurs membres dispersés par l'irruption des Barbares, que déjà l'Italie avait atteint la maturité de la civi-

lisation. Le beau langage, qui sut retrouver dans la Toscane les accents les plus mélodieux qu'on eût jamais entendus depuis Homère et Platon, avait commencé à les moduler simultanément depuis le Pô jusqu'au Volturne, et les premières voix s'étaient élevées de la Sicile, de la Corse et d'Ascoli dans le Picenum. Une même impulsion réussit à produire, du quatorzième au dix-septième siècle, de Dante à Galilée, une telle intensité de manifestations intellectuelles dans les lettres, dans les arts et dans les sciences, que la lumière qui en a jailli éblouit encore l'univers. Et, comme pour compléter ce large mouvement de civilisation, la force qui circulait à travers toutes les régions de la péninsule y fit prendre à l'industrie et au commerce un tel essor, qu'on eût dit que l'une et l'autre étaient le patrimoine exclusif de l'Italie.

Une aussi prodigieuse activité, fruit de facultés si variées et si nombreuses, n'eût-elle pas été promptement étouffée, si elle eût été contenue par un cercle inflexible ? Une telle expansion morale eût-elle pu se produire sous la contrainte d'un lien matériel ? Tandis que le lien intime de sa cohésion naturelle fut, au contraire, assez puissant pour soulever la péninsule d'un bout à l'autre et l'armer contre des nations belliqueuses, telles que la France et l'Allemagne. Quand le haut degré de culture où elle s'était élevée l'eut désarmée en face de races plus jeunes, un art savant lui tint lieu de force contre le troisième de ses puissants adversaires. Par sa politique habile, elle sut réduire la domination espagnole, si impé-

rieuse en Europe, aux limites d'une maison régnante dans les provinces méridionales. Quel autre nœud, formé par des institutions stables et manifesté par des signes visibles, aurait pu résister à la pression d'éléments tels que la papauté, la plus haute des puissances humaines, et la république de Venise, cette seconde Italie, comme l'appelait Lamartine ? Quel autre faisceau n'aurait pas été brisé par une telle exubérance de vie et une activité si multiple, jointes aux divisions inséparables de la société des hommes et aux changements inévitables du temps ?

Au contraire, le lien qui unit l'Italie laissa passer sans en être usé, comme un filet aux larges mailles, les rivalités des villes, les inimitiés des partis, les compétitions d'influences commerciales. Il enserra dans ses replis, sans se relâcher ou se rompre, les monarchies après les républiques, les États après les cités, et, l'une après l'autre ou plusieurs à la fois, les hégémonies de Milan, de Venise, de Rome, de Naples, de Florence, des Visconti, de la Maison d'Anjou, des Médicis, des Sforza, des ducs d'Este, des marquis de Montferrat, des Gonzagues et d'autres dynasties encore. Ne voyons-nous pas un fait analogue se produire dans la nature, et les fruits d'un arbre, nourris du suc vital d'une racine commune, croître, se colorer et mûrir sur des branches diverses ?

Il semble impossible, en effet, que des conditions différentes eussent permis, à non moins de deux cents villes, d'atteindre un éminent degré de prospérité et, à quelques-

unes, d'égaler, de dépasser même la grandeur des nations les plus illustres de cette époque.

Chacune d'elles, se mouvant à l'aise dans sa propre atmosphère et libre d'y attirer tous les éléments dont elle avait besoin pour accomplir l'œuvre que lui assignait son aptitude naturelle, formait avec les cités voisines, avec les localités moins importantes rapprochées d'elle par quelque affinité, avec les campagnes, la noblesse des châteaux et les métiers des villes, un seul être homogène et complet. Car le progrès extraordinaire des villes italiennes eut pour deuxième cause cette connexion étroite des différentes classes. Tandis qu'ailleurs la noblesse, le clergé, les bourgeois et les paysans étaient séparés par des barrières insurmontables, là seulement ils se confondaient et formaient le *peuple* des villes, qui devinrent les maîtresses de leurs destinées dès qu'elles purent se suffire à elles-mêmes.

Il n'est pas facile de discerner si c'est la richesse qui a été plus utile à la liberté ou celle-ci à celle-là. Sans doute les villes qui furent libres les premières devinrent les plus riches, mais les plus riches restèrent plus longtemps en possession de la liberté. L'aspect opulent de Lucques, en 902, avait déjà frappé les yeux et éveillé la cupidité de Ludovic de Provence, qui la déclarait digne d'un roi. Or, Lucques apparaît avec Pavie sur le point le plus éloigné du plan que nous présente l'histoire des communes indépendantes, au niveau des villes que la proximité de la mer conduisait à la prospérité par une voie plus large et plus

rapide. Telles furent Venise, dont l'empereur Henri III recherchait l'alliance en 1055; Gênes, qui déjà au onzième siècle avait pris la Corse, la Sardaigne et une ville espagnole aux Sarrasins; Pise qui, à l'époque de Lothaire II, jouissait d'une considération encore plus grande que ses rivales, Amalfi, Naples, Ancône. Plus tard, entre le douzième et le treizième siècle, toutes les villes de la Lombardie, de la Vénétie, de l'Emilie, du Piémont, de la Toscane et des vastes contrées qui s'étendent en-deçà et au-delà du Phare avaient illustré leur nom et affirmé leur puissance. Milan soutient le poids le plus lourd de la grande guerre des Italiens contre Frédéric, et fait de ses cendres mêmes un rempart à l'indépendance nationale. Crème conquiert le droit de donner aux martyrs de la patrie le nom de *bénis*. Alexandrie, aux maisons couvertes de chaume, repousse victorieusement l'empereur et prélude au miracle des villes improvisées comme en élève aujourd'hui l'Amérique. Naples assiégée oppose une longue résistance à Roger, maître déjà des Deux-Siciles. Salerne, pivot de la puissance des Normands, inaugure sinon la première université, au moins la première école scientifique. Bologne, dont l'enseignement fut le lot légitime et reconnu par l'Europe, défait l'armée de Frédéric II et fait prisonnier son fils bien-aimé. Padoue, qui, de même que Bologne, fait mouvoir ses machines par la force hydraulique, envoie à l'armée d'Ezzelino douze mille soldats choisis parmi ses citoyens. Asti soutient, indomptable, de longs combats contre la Maison d'Anjou

dans la période de sa plus grande force, et Turin lutte contre les comtes de Savoie qui l'enserraient de tous côtés. Les proportions du sujet que je traite me forcent à ne choisir que quelques-uns parmi les innombrables exemples qui s'offrent à ma mémoire et que me fourniraient les annales de la ville italienne aujourd'hui la plus humble.

Combien, au douzième siècle, la population ne devait-elle pas être dense en Italie pour qu'elle pût tout à la fois, selon la juste remarque de l'historien Gravina, mettre en campagne tant d'armées, expédier dans toutes les mers des flottes aux frais des villes, des princes et même des particuliers, envoyer dans tous les pays des milliers de marchands de tout genre, cultiver à fond la terre pour en tirer les produits nécessaires à la consommation intérieure, exploiter une si grande variété de manufactures de soie, de laine, de cuirs, de verre et de cristaux, exercer les nobles métiers de l'orfèvrerie, de l'ébénisterie et des arts du dessin, toutes choses dont elle était presque seule à pourvoir l'Europe entière? Combien d'or ne devait-il pas refluer de cette dernière et de l'Orient dans la péninsule italique, devenue la banque générale justement parce qu'elle était le marché universel? Quelles richesses devaient en même temps s'y répandre et s'y accumuler! Ludovic Sforza à Milan et un Médicis à Florence trouvèrent une assez grande quantité d'argent, celui-là pour salarier à la fois le roi de France et l'empereur, afin de les affaiblir l'un par l'autre, celui-ci

pour prêter deux cent mille écus d'or à Charles-Quint, possesseur des mines du Mexique et du Pérou.

Les discordes intestines et les fréquentes révolutions, non plus que les querelles et les guerres qui s'élevaient sans cesse entre une ville et l'autre, ne portèrent la moindre atteinte à leur grandeur. L'histoire de toutes est un tel tissu de conflits et de luttes que rarement les annales des nations les plus illustres rapportent un nombre aussi grand de faits remarquables que ceux qui remplissent les chroniques de la plupart des villes italiennes. Pavie et Milan, Padoue et Vérone, Bologne, Modène et Ferrare, ainsi que presque toutes les villes de la Lombardie, des Romagnes, de la Toscane et du Piémont, sortent presque toujours plus puissantes de leurs duels réitérés. Parme, au lendemain de sa guerre contre Plaisance, fut assez forte pour battre l'armée de Frédéric II, avec le secours de sa rivale qui lui avait envoyé deux mille hommes. Après la célèbre guerre de Chioggia, Venise, réduite à ses seules forces et ayant relevé du serment de fidélité les villes qui lui avaient été soumises, put soutenir à elle seule le choc de presque toute l'Europe coalisée contre elle à Cambrai, ainsi que l'a fait dans notre siècle l'Angleterre, cette Venise de l'Occident. Gênes, vaincue par Venise et agitée sans trêve, comme autrefois Rome, par les nobles et par le peuple, eut néanmoins assez de force encore pour partager avec son émule les reliques de Byzance, pour mettre en déroute à Gaëte les escadres d'Alphonse le Magnanime et pour équiper dans

ses ports l'*invincible Armada* de Philippe II. Brescia, loin d'être épuisée par ses troubles intérieurs, dévora, sous ses murailles, la plus grande partie de l'armée de l'empereur Henri VI. Florence enfin, pour ne citer que les exemples les plus connus, ne cessa de grandir au milieu des luttes des partis et des changements de gouvernement, dont aucun, suivant l'expression de Dante, ne durait plus de quinze jours.

Or, combien compte-t-on de villes détruites ou affaiblies par la rivalité des villes voisines? A peine quelques-unes. Et combien en est-il qu'ait anéanties la lutte des partis? Aucune. Mais, inversement, qu'on examine de combien de misères et de ruines furent cause les États pour un grand nombre de cités considérables, quand le despotisme qui les avait formés les eût condensés en masses compactes!

Et cependant les États ou monarchies respectèrent assez longtemps les traditions des autonomies municipales, pour qu'on puisse affirmer hardiment que les vestiges en restèrent partout visibles jusque vers la fin du siècle dernier. C'est de l'étranger que vint toujours l'exemple ou le fait de la violence contre le génie national. Les Normands, et après eux les Angevins, détruisirent les franchises des barons et les libertés des villes du Midi; les Espagnols introduisirent la solennité des formes monarchiques; les conquêtes de Napoléon, enfin, donnèrent naissance à la concentration, comme au plus sûr des modes de domination. Amédée VIII, qui eut toutes les

ambitions, même celle de la papauté, refusa, en 1430, d'imposer aux pays nouvellement conquis en-deçà des Alpes un régime conforme à celui de ses anciens États; il laissa chaque ville libre de se gouverner avec ses propres lois. Les Visconti, les Sforza, les Médicis et les Papes tinrent la même conduite. Qui ne sait que, dans les États de l'Église, les villes conservaient encore, à la fin du siècle précédent, des franchises et des prérogatives particulières à chacune d'elles, et qui tenaient aux conditions ou aux circonstances diverses de leur annexion? Ravenne, Pérouse, Ascoli gardèrent longtemps les restes de leur ancienne souveraineté. Il n'en fut pas autrement des villes des duchés, des villes du royaume, de celles même annexées à l'empire d'Autriche.

Cependant, l'extension que prirent les nouveaux États et la discipline uniforme auxquelles les soumit la monarchie, furent accompagnées dans leurs progrès par la langueur croissante et le dépérissement de la vie nationale. Quel contraste entre les trois siècles qui suivirent et les trois siècles qui précédèrent le quinzième, lorsque les cours naissantes déployaient aux yeux de l'Europe éblouie tant de merveilles d'industrie, d'art, de littérature que seule la fécondité des villes libres et de l'émulation multiple avait fait germer, et que la condensation des États allait au contraire flétrir!

CHAPITRE V.

DE LA SCANDINAVIE

OU

DU DANEMARK ET DE LA SUÈDE.

La civilisation européenne, pour former la source commune de vie où viennent puiser toutes les nations de l'univers, s'est également enrichie des éléments qu'elle a su tirer des régions situées aux extrémités opposées du Nord et du Midi. De même, pour imprimer aux planètes dont il est le centre la toute-puissante impulsion qui les fait tourbillonner autour de lui, le soleil semble leur emprunter une grande partie de ses forces. Au seuil du moyen âge, dès que les grandes familles barbares semblèrent s'arrêter dans leurs évolutions et qu'un peu d'ordre s'établit dans la société renouvelée, les invasions *normandes* commencèrent partout. Ces invasions, au lieu de procéder par grandes masses et par tribus, à la mode germaine, furent presque toujours effectuées par de petits groupes d'hommes montés sur de frêles navires. On raconte qu'à la vue de ces hardis navigateurs, qui déjà traversaient la Méditerranée, Charlemagne versa des larmes, présageant les coups qu'ils porteraient un jour aux peuples de l'empire fondé par lui.

Tant qu'il voyait l'eau s'étendre devant son esquif, tant qu'il sentait le sang abonder dans son cœur, le Scandinave allait, sans mesurer les distances, sans se soucier des obstacles. Abandonné à lui-même dans les contrées les plus lointaines, son courage seul le soutenait. A son mépris de la vie, le plus fier qu'ait jamais professé aucun peuple, il devait d'accomplir des prouesses qui tiennent du prodige et dont les chants des scalds remplissaient les échos de sa patrie. La mort l'effrayait moins que l'infamie. De là, en grande partie, ce sentiment moderne de l'honneur, si fécond et si puissant pour renverser l'obstacle, pour atteindre le but visé en excitant l'homme à surpasser l'effort de son compagnon, à mériter la plus belle louange. Peut-être s'y glisse-t-il un germe d'envie, d'où naît l'habitude de la cruauté, mais ce sentiment n'en forme pas moins l'un des principaux caractères de l'activité individuelle de l'ère nouvelle.

Au neuvième siècle, les Scandinaves, sortis soit de la Norwège, soit de la Suède ou du Danemark, avaient déjà pénétré dans l'intérieur de la France : ils assiégeaient Paris ; ils prenaient Hambourg en Allemagne et descendaient au cœur même de l'Empire, à Aix-la-Chapelle ; ils imposaient des tributs à l'Angleterre, ils envahissaient la Hollande et la Finlande, ils saccageaient l'Andalousie et poussaient leur course dévastatrice jusqu'au Bosphore. Durant deux cents ans, ils ne cessèrent de longer les côtes, de remonter le cours des fleuves des pays civilisés, nuée d'agresseurs que renouvelaient sans cesse leurs

îles natives, si fertiles en hommes qu'on leur avait donné le nom de *vagina nationum*, et inépuisables en forêts pour construire des vaisseaux. Ils ne furent pas attirés seulement par les climats les plus doux et leur offrant un riche butin, mais aussi par les zones voisines du pôle, par l'Islande glacée, le Groënland et, à ce qu'on suppose, le Labrador de l'Amérique. Leurs découvertes et leurs conquêtes étaient toujours l'œuvre d'un petit nombre d'aventuriers. Avec une poignée d'hommes ils s'emparaient de vastes royaumes, en France de la Neustrie, que, de leur nom, ils appelèrent Normandie, en Italie des Deux-Siciles.

Le Danemark essaya longtemps de prévaloir sur les autres peuples scandinaves, d'étendre ses conquêtes sur tout le Septentrion, mais il ne put jamais réaliser ses visées ambitieuses sans s'attirer des malheurs et provoquer des réactions qui le précipitèrent dans la décadence. Canut II en 1015, Valdemar en 1202 et l'Union de Calmar en 1397 marquent les trois points lumineux de l'histoire danoise. A Canut dit le Grand, empereur du Nord, Charlemagne du Septentrion, presque sanctifié par son pèlerinage à Rome, roi du Danemark, de la Norwège, de l'Écosse, de l'Angleterre, souverain universel des îles de la Baltique, succéda une période durant laquelle le Danemark, après avoir perdu l'Angleterre et d'autres possessions, fut contraint de subir la souveraineté des rois de Norwège. En proie aux incursions et aux dévastations des Slaves encore barbares, déchiré par les discordes intestines et opprimé par l'un des princes les plus perfides dont l'histoire ait gardé le souvenir, Suénon III, le Danemark dut attendre pour se relever que le peuple eût trouvé la force de s'insurger contre son oppresseur. Les deux premiers Valdemar se firent reconnaître rois des Vandales, ducs du Jutland, du Mecklembourg, du Holstein, du Sleswig, seigneurs de Hambourg et de Lubeck; ils fondèrent Dantzig sur la Vistule pour arrêter les Slaves, et fortifièrent le Sund pour régner sur la mer Baltique, à l'exclusion de toute autre nation. Mais à peine le titre de Victorieux, décerné à Valdemar II, eut-il sanctionné ses nouvelles conquêtes, que ce roi tomba misérablement entre les mains de l'un de ses vassaux, d'un comte de Schwerin : son armée fut battue dans le Holstein, il perdit les principautés allemandes, Lubeck reprit son indépendance, et Copenhague, sa nouvelle capitale, fut brûlée par la flotte des villes hanséatiques. Les guerres civiles qui tantôt effet et tantôt cause des calamités nationales les accompagnent toujours, ne tardèrent pas à éclater, provoquées par les princes et les évêques prétendant les uns au trône, les autres au gouvernement de l'État. L'indépendance de la nation fut menacée, et tandis que les Suédois subjuguaient une de ses provinces, la Scanie, Jarimar de Rügen, le roi d'une île sauvage, s'emparait de presque toutes les autres au nom de l'Église outragée. L'invasion des Slaves barbares fut suivie par l'occupation bien autrement dangereuse des Allemands, sous Gérard de Rendsbourg, le vengeur du monarque légitime. Ce peuple vigoureux se re-

leva pourtant encore une fois, grâce aux États qui, par un acte viril, déposèrent Christophe II, « à cause, disait le décret, de l'intolérable abus qu'il avait fait de son autorité », et grâce au courage désespéré de quelques provinces qui coururent aux armes pour chasser l'étranger, dont le chef tomba massacré dans le Jutland.

Un mariage (les mariages ont été un des ressorts habituels de la diplomatie royale) contribua surtout à restituer au Danemark sa prééminence sur les peuples scandinaves, en les réunissant autour du trône de Marguerite de Valdemar. Mais cette union, qui fut d'abord accueillie avec enthousiasme par des peuples que la guerre n'avait cessé jusqu'à ce jour de pousser les uns contre les autres ne put, quoique ressoudée à plusieurs reprises, se prolonger au-delà des limites d'un siècle. La réunion des trois royaumes, qui semblait devoir étendre son autorité sur tout le Nord, se trouva, au contraire, privée de la force qu'avait possédée chacun d'eux séparément. Les successeurs de Marguerite de Valdemar furent impuissants à repousser les attaques des comtes du Holstein et de la présidence de Hambourg, que le Danemark, seul et isolé, avait plus d'une fois suffi à dompter. Les navires des confédérés allemands ravagèrent les côtes de l'empire scandinave et battirent sa flotte devant le port de Stralsund. Rendu à lui-même et rentré dans ses anciennes frontières, le Danemark vit son étendue diminuée des provinces soustraites par la Suède ou par les princes allemands, la couronne nationale placée sur la tête de ses anciens vas-

saux, les ducs du Holstein, l'aristocratie usurpant les droits des autres ordres sociaux, la monarchie s'imposant avec les allures d'un despotisme inconnu dans ces régions. Si le Danemark a pu, dans son domaine étroit, conserver la vigueur d'une nation forte, il ne faut l'attribuer qu'au caractère toujours puissant de sa constitution basée sur l'indépendance réciproque des provinces et des classes des citoyens.

La Suède, qui avait trois fois pris les armes pour rompre une union qu'elle sentait funeste à son existence individuelle, revendiqua définitivement son indépendance en 1530. Depuis cette date jusqu'au traité de Westphalie, il s'écoule à peine un siècle : eh bien ! dans ce court espace de temps, la Suède s'élève, par ses seules forces, au rang d'arbitre de l'Europe. C'est par elle que l'empire d'Autriche et la monarchie espagnole perdent les grandes possessions qui, éloignées de leurs confins naturels, poussaient ces insupportables puissances à envahir les autres États ; c'est par elle que l'Allemagne rétablit son équilibre intérieur, qui lui fournira de nouveaux éléments de force ; c'est par elle enfin, par les victoires de ses armées, que le principe de la liberté de conscience reçoit sa consécration dans l'une des plus augustes assemblées des nations européennes, et que les dissensions religieuses cessent de devenir la cause ou le prétexte de guerres fratricides.

La période qui, au milieu de querelles intestines et au bruit des batailles vit éclore la vie nouvelle du peuple

suédois, doit être étudiée avec soin, si l'on veut discerner les causes de son extraordinaire vitalité. Gustave Wasa, proclamé le libérateur de la Suède, reprit et mena à bonne fin l'œuvre commencée avant lui par Engelbrechtson, par Eric Puke, par Charles Canutson, par Svante Sture et par Sténon Sture, ces généraux, ces grands maréchaux, ces administrateurs de la nation, pour l'indépendance de laquelle tous ou presque tous versèrent leur sang. Le Sénat, qui était la commission permanente de la grande assemblée nationale, sanctionna la première révolte contre Eric V en 1434, et quatre-vingt-quatorze de ses membres payèrent de leur tête tombée sur l'échafaud la résistance opposée à Christiern II en 1520. Les États, en 1448, rompirent l'union de la Scandinavie en élisant le premier roi national. Toutes les classes sociales rivalisèrent d'efforts et de sacrifices pour délivrer la Suède, hormis le clergé, qui, en se rangeant du côté du Danemark, réunit en un seul objet de haine populaire le catholicisme et l'oppression étrangère. La noblesse, même isolée et sans l'appui des autres ordres, servit parfois de bouclier aux libertés du pays, notamment l'an 1500, en opposant à Jean de Danemark, que les Suédois avaient une fois de plus reconnu pour leur roi, un refus formel de lui obéir, parce que, disait la déclaration des nobles, « les drapeaux de la Suède, au préjudice de son honneur, avaient été transportés à Copenhague. »

Cependant, de toutes les classes celle qui non seulement fut le principal soutien, mais l'âme infatigable de l'indépendance suédoise, c'est la classe des paysans. Exemple unique parmi les nations anciennes et modernes jusqu'à notre siècle, la Suède seule osa faire entrer dans ses assemblées nationales, avec voix délibérative, les habitants des villages, soit que le régime féodal n'eût pas réussi dans cette contrée à renfermer la terre dans son étau de fer, soit que l'agriculteur eût trouvé le moyen de s'y émanciper, en prenant, par emphytéose ou par des privilèges coloniaux, presque l'aspect de propriétaire. Aucun doute n'est possible sur l'existence politique de cet ordre, reconnu pour le *quatrième état* de la Suède par l'acte de l'Union de Calmar, et expressément distingué des bourgeois, qui formaient le tiers état, dans le traité conclu par Wasa, en 1523, avec la ville de Lubeck. Partie intégrante et légale de la patrie, les paysans la défendirent avec la mâle vigueur que développe leur condition, avec la force du sentiment élevé qui les animait. Ils furent les premiers à arborer l'étendard de l'insurrection, à fournir, pour abattre la monarchie danoise, des armes à Engelbrechtson et à Gustave Wasa. C'est dans les montagnes de la Dalécarlie, à Mora, siège de l'assemblée des villages de cette province, que le grand Gustave reçut des jeunes gens, avec l'assentiment des vieillards, le serment de vaincre ou de mourir à ses côtés pour le salut de la nation. Faut-il, après cela, s'émerveiller que, de ces campagnes aguerries et exaltées par l'amour de la patrie, Gustave-Adolphe ait pu tirer les valeureux soldats qui devaient battre les armées impériales, commandées par les Tilly

et les Wallenstein? Et n'est-il pas aussi naturel que Charles XII, se voyant à la tête de pareils guerriers, ait cru que le métier de roi consistait exclusivement à livrer des batailles ? A moins qu'il n'eût en effet conçu le projet, que lui attribuent un petit nombre d'historiens, de refouler dans ses steppes la naissante Russie.

Pendant un siècle environ, tout ce que la terre féconde de la Suède pouvait produire d'héroïsme militaire, elle le produisit, sans pour cela rassasier l'ambition de ses rois toujours plus avides de gloire et de puissance. Après la bataille de Pultava, il ne lui restait guère plus que de faibles garnisons qui aimaient mieux périr que rendre les forteresses. Cependant, au lieu du Sénat qui, environné de l'affection du pays et de l'estime de l'Europe, gouvernait l'État à la mort de Gustave-Adolphe, un monarque était monté sur le trône qui condamnait au supplice le gentilhomme coupable d'avoir osé lui présenter, au nom de la noblesse, une réclamation modeste, bien que ferme. On entretenait l'hostilité entre les classes pour accroître l'autorité royale, qui, affranchie ainsi de tout contrepoids, put recourir, sous Charles X et Charles XI, à la mesure déloyale de frustrer les créanciers de l'État et de prescrire les impôts les plus exagérés.

On substitua aux assemblées des États les diètes extraordinaires qui, plus dociles, déférèrent à la couronne, sous Frédéric I[er] et Frédéric II, la faculté de nommer des juges exceptionnels et « de faire, de défaire et de transgresser les lois pour le bien public », suivant le vœu émis par

un de ces parlements serviles. Malgré cela, le germe des anciennes institutions ne fut pas détruit, le principe de la représentation nationale ayant pour base la liberté des élections survécut, et la Suède ne périt pas : elle reprit même dans le Nord, appuyée sur la fière Norwège — sa compagne et non sa sujette — la prépondérance que lui assure encore une fois son organisation riche en classifications et en variétés, pareille à celle de la nature si bien décrite par Linné, son glorieux enfant.

CHAPITRE VI.

DE L'ESPAGNE.

Dans aucun autre pays, des invasions aussi fréquentes et aussi pénétrantes de races opposées entre elles n'ont laissé des traces plus profondément imprimées qu'en Espagne. Située entre deux continents, telle qu'un pont destiné à être alternativement franchi par les Africains pour passer en Europe et par les peuples du Nord pour se transporter dans les terres bénies du soleil, elle fut successivement, à différentes époques, le séjour des Celtes, des Carthaginois, des Romains, des Visigoths, des Arabes et des modernes Numides, les habitants du Maroc et de la Tunisie. Du contraste des deux types humains les plus tranchés, qui s'expulsèrent tour à tour de son territoire ensanglanté par leurs luttes séculaires, se forma le caractère surprenant et singulier qui distingue l'Espagne de toutes les autres nations du monde.

La fermeté et l'héroïque désespoir dont les ruines de Sagonte et de Numance restent le monument indestructible, la terreur de Rome et, dans des temps plus récents, la défense de Saragosse, jointes à l'acceptation résignée du long supplice qu'infligea au peuple espagnol l'Inquisition,

forment son double bandeau de martyr de la Patrie et de la Foi.

C'est des mêmes régions que sortirent et cette poignée d'hommes qui, au quinzième siècle, se hasardaient par-delà les mers à la conquête des populations de continents inconnus, et cette armée qui, en l'an 547, se laissa tailler en pièces devant Ceuta, plutôt que de combattre un dimanche. Car toutes les institutions qui poussèrent sur ce sol, tant de fois agité et bouleversé, s'y attachèrent par de si tenaces et profondes racines qu'il fut dans la suite impossible de les en arracher. Ainsi, le sentiment de l'indépendance nationale fut chez elle d'autant plus fort et plus jaloux de se garantir qu'il lui avait fallu, pour le conquérir, de longs efforts et des sacrifices suprêmes. De sorte que si l'Espagne dut mettre huit siècles à chasser les Maures et à se recouvrer elle-même tout entière, elle ne perdit jamais plus son indépendance, et le tout-puissant Napoléon qui, ailleurs, en une ou deux batailles se rendait maître d'un grand royaume, ne parvint pas à la dompter durant cinq ans d'une guerre acharnée.

Après s'être faite romaine sous les Romains au point de devenir, pendant la seconde série des Césars, la nourrice de l'Empire et de la littérature latine, elle fut plus romaine encore sous les Wisigoths. Ceux-ci, en effet, non seulement conservèrent la législation du conquérant disparu, mais ils la purgèrent de tout ce qu'y avait introduit le despotisme byzantin, qui abaissait les magistrats des curies à la condition de valets inamovibles du fisc. La loi

romaine promulguée par les Goths rendit ainsi aux municipes leur dignité et le rang d'où le code de Théodose les avait fait déchoir. Le respect des Goths pour les droits de la nation ibérienne fut sanctionné par la promesse solennelle du roi Recessuinte en 649, par laquelle il s'obligea, lui et ses successeurs, à ne décréter que les impôts votés par les assemblées nationales, c'est-à-dire, dans les premiers temps, par les conciles des évêques. Cette institution nous révèle l'origine ancienne de la tutelle sacerdotale, qui est l'un des traits caractéristiques de la moderne Ibérie. Dans les autres pays romano-chrétiens, les évêques faisaient partie du corps qui représentait l'État : ici ils le constituaient à l'exclusion de toute autre caste.

L'Espagne cependant n'apparut dans son intégrité nationale qu'après s'être reconquise elle-même sur ses envahisseurs nouveaux, les Maures. Renfermée avec eux, durant huit siècles, dans un profond creuset, elle n'en sortit brillante d'une héroïque indépendance que lorsque le fer et le feu eurent effacé, jusqu'au dernier vestige, l'image si profondément gravée par eux sur sa noble terre. La religion chrétienne, qui avait opposé son étendard au peuple armé du cimeterre pour en propager une autre, demeura le trait principal de la nouvelle nation. La foi s'éleva contre les infidèles. On invoqua, pour exterminer les Maures, la protection de saint Jacques de Compostelle, le grand *matamoros*, le tueur de Maures. On salua Ferdinand et Isabelle, qui achevèrent la

grande lutte, du titre presque triomphal de *catholiques*.

Un autre trait caractéristique, ce sont les formes solennelles de respect qui entourèrent la couronne. On accrut le prestige de ceux qui devaient combattre le chef si vénéré des ennemis : le calife ; et le cérémonial des trônes de l'Orient et de l'Afrique passa en Espagne pour s'étendre de là dans l'Europe entière.

Ce qui semble lui avoir surtout appartenu en propre, c'est l'accord, l'harmonie entre la vénération, si intense qu'elle ne défaillit jamais, pour les autorités placées au sommet des institutions sociales, et la fierté, poussée jusqu'aux limites de la rébellion, avec laquelle elle ne cessa de défendre les garanties des libertés ou *fueros*, qui restèrent les bases de sa nationalité. Fruit des résultats progressifs de l'indépendance espagnole, ces libertés attestaient le contingent apporté par chaque classe de la nation à l'édifice national. Sertorius avait déjà dit aux anciens peuples de l'ibérie : « Si vous étiez unis, vous seriez invincibles, mais vous ne le serez point, parce que vous êtes trop fiers ! » Les faits ont démenti cette parole, et néanmoins elle est restée vraie. Les Espagnols s'unirent et furent vainqueurs, mais leur fierté garda distinctes leurs origines différentes.

Depuis la Galice, les Asturies, la Navarre, la Biscaye et l'Aragon, des pentes pyrénéennes aux plages catalanes, la guerre contre les Maures se déploya comme pour un siège gigantesque, s'avançant d'abord vers Tolède et Valence, puis vers Cordoue et enfin vers Grenade, parallèlement et par approches successives. De sorte

que chaque nouvelle conquête devenait une nouvelle œuvre de guerre, souvent enfermée dans un cercle par l'ennemi et toujours abandonnée à ses propres ressources. Il en résulta que les villes acquirent une existence individuelle, qui, grâce non seulement à leurs faits d'armes, mais aux franchises octroyées par les rois comme autant de subsides et de renforts, s'éleva presque au rang d'une souveraineté. Il n'en fut pas autrement des sociétés religieuses et militaires d'Alcantara, de Calatrava, de Saint-Jacques et d'un grand nombre de seigneuries que créait l'épée, à l'exemple de celle du Cid, en les prenant sur les possessions des Maures. Les châteaux, aussi bien que les villes, portaient gravés sur leurs tours et leurs murailles les titres de leur propre indépendance, les sièges soutenus, les victoires remportées.

Dans le petit royaume de Léon étaient déjà compris trois autres royaumes, celui d'Oviédo, celui de Galice et celui des Asturies. Ferdinand I[er], qui les réunit à la Castille, Alphonse VI, après lui, et Alphonse VIII, l'empereur des Espagnes, qui les réunirent de nouveau, s'engagèrent par serment à en respecter les lois constitutionnelles, conformément à ce qui avait lieu dans les États de Navarre et, de façon encore plus remarquable, dans ceux d'Aragon. En outre, ces trois royaumes restèrent séparés jusqu'au seizième siècle, et le Portugal le demeura pour toujours : le Portugal qui, dans un pays borné, renferme l'un des plus grands peuples de l'Europe, lequel vengea hautement la violence que lui avait faite Philippe II.

L'histoire d'Espagne se compose des épopées que lui fournit chacune de ses provinces. Les Asturies commencent d'abord la guerre de l'émancipation. La Galice délivre le Portugal. Léon restaure le régime municipal, base de la longue et sainte lutte. La Biscaye demeure vierge de tout despotisme et de toute invasion étrangère. La Navarre se dresse contre les ambitions de la Castille et de l'Aragon. La Castille s'attaque le plus souvent aux Maures et triomphe d'eux, tandis que l'Aragon étend ses conquêtes en Orient et dans le midi de l'Italie. La Catalogne rivalise dans le commerce avec Gênes et Venise. L'Andalousie, sur ses vaisseaux, transporte Christophe Colomb dans le nouveau monde. Enfin, les dix-huit royaumes sortis du Califat laissent comme héritage aux Espagnes chrétiennes les sciences, les arts et la plus admirable culture de la terre qu'on eût jamais connue en Europe : culture fondée sur l'association des propriétaires ruraux, ou des *acquieros*, sociétés autonomes d'irrigation jouissant du droit de justice.

Tandis que les Espagnols, lorsque cinq de leurs rois et de nombreux chefs indépendants les conduisaient au combat, triomphaient sans cesse des Musulmans, ceux-ci restèrent encore pendant deux cents ans les possesseurs à peu près tranquilles de Grenade, leur dernier refuge, après que la Castille et l'Aragon furent devenus deux grands royaumes.

Pareils au Califat, dont la décadence et le démembrement suivirent de près les dernières conquêtes d'Ab-

dérame III et d'Almanzor, l'Aragon et la Castille reculèrent sur la voie des progrès qu'ils avaient réalisés au treizième siècle. Ce fut l'époque de l'altération de la monnaie opérée par Alphonse X et Alphonse XI, des cruels rois contemporains, de l'intervention humiliante du Français Duguesclin, de la honteuse alliance avec les princes maures pour les trônes usurpés, des assassinats, des guerres fratricides et des rébellions. L'Espagne fut alors redevable de son salut aux Assemblées nationales ou *Cortès*, qui surent enfin guider la conscience publique au milieu du chaos et de l'anarchie.

Les Espagnes furent la première nation qui exerça d'une façon régulière le contrôle et la censure de l'autorité royale au moyen des parlements. Dans la Castille et le royaume de Léon, les villes y envoyèrent leurs députés dès l'an 1188. On en comptait quatre-vingt-dix dans les Cortès de Burgos en 1315. Du conseil de régence nommé pendant la minorité de Henri III, nous pouvons déduire l'ascendant que les villes avaient conquis. En effet, la moitié de ce conseil se composait de leurs représentants, alors que le droit à la régence était considéré comme le privilège des infants et des grandes familles, Haro, Lara, Castro, Mendes : ce qui donnait lieu à des dissensions et à des guerres sans fin.

Les Cortès, qui avaient osé déjà s'opposer à Pierre le Cruel, allèrent jusqu'à déposer Henri l'Impotent. En 1393, elles déclarèrent au roi, qui avait décrété un nouvel impôt, que « ses ordres seraient respectés, mais non pas exécutés ». Dans une autre réunion tenue durant la minorité

de Jean II, le connétable Ruy Lope d'Avalos, résumant les traditions constantes des Cortès de la Castille, soutint fièrement que « la nation avait été de tout temps en possession du droit de se gouverner elle-même ».

Dans les provinces orientales — la Navarre, l'Aragon et la Catalogne — les libertés publiques, écloses de meilleure heure, s'épanouirent aussi davantage, à cause de la proximité de l'Italie, suivant le raisonnement de Robertson. La hauteur excessive de la formule du serment prêté au roi par les Cortès aragonaises : « Nous qui valons autant que vous et qui pouvons autant que vous », a fait mettre en doute son authenticité. Quoi qu'il en soit, l'exercice des droits les plus élevés a toujours appartenu à ces parlements. N'ont-ils pas annulé le testament du roi Alphonse et élu roi don Ramire ? D'autres rois encore, dans la suite, durent la couronne à leurs suffrages. Non seulement ils établissaient les impôts, mais ils déclaraient la guerre et concluaient la paix. Ils s'assemblaient périodiquement tous les ans, et ils ne pouvaient être ni dissous, ni prorogés. Des quatre ordres qui les composaient, trois étaient les ennemis naturels aussi bien de l'aristocratie que de la tyrannie royale, à savoir : l'ordre équestre, le bas clergé et les grands propriétaires. Les *ricos hombres* d'Aragon avaient été engendrés par la puissance des villes à demi républicaines, tandis que les grands de Castille tiraient leur origine des seigneuries féodales. Ces assemblées étaient présidées par le Grand Justicier du royaume, qui jugeait les différends des États de la monarchie, soit

entre eux, soit avec le roi. Pierre IV, tout vainqueur qu'il fût des rebelles, dut se soumettre à son jugement.

Une institution de cette nature, qui place la justice au-dessus des pouvoirs publics, manifeste par elle-même son origine : celle de la suprême garantie d'impartialité que des parties contractant une union s'assurent mutuellement. Les États-Unis ont été amenés par les mêmes conditions à suivre, sous une autre forme, le même exemple. Au moyen âge, les Francs eurent une magistrature analogue dans les maires du palais et les Italiens s'en rapprochèrent en établissant dans les villes les podestats pour veiller à la défense du compromis passé entre les partis dominants.

L'Aragon, en effet, représentait une confédération dont le chef était le roi, mais qui avait constitué dépositaire de son pacte le *Giustiza*. Réunie par Ferdinand le Catholique, l'Espagne n'entendit pas pour cela renoncer à son caractère primitif, car elle stipula et le roi jura que la réunion des couronnes ne porterait aucune atteinte aux droits des États, lesquels garderaient intactes leurs différentes constitutions. C'est néanmoins depuis lors qu'entre le monarque et les peuples commença cette lutte incessante, qui, si elle accrut le pouvoir du premier de tout ce qu'il ravissait aux seconds, causa la perte de la nation. Après avoir régné sur une grande partie de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, l'Espagne tomba peu à peu dans une telle décadence, que la commisération remplaça la haine chez les peuples mêmes qu'elle avait offensés. En moins de

deux siècles, la ville, dont les murs avaient abrité un roi de France amené prisonnier par Charles-Quint, ouvrait respectueusement ses portes devant le fils de Louis XIV, venu pour y fonder une nouvelle dynastie. La Hollande et le Portugal, qui naguère avaient subi ses lois, se partageaient ses conquêtes d'outre-mer, et la Grande-Bretagne occupait Gibraltar, relevant en quelque sorte, pour y confiner l'Espagne, ces colonnes d'Hercule que l'Europe avaient franchies, grâce à elle.

Cet effroyable écroulement de sa puissance à l'extérieur ne peut être comparé qu'à la ruine de ses libertés intérieures, ruine qui fut l'œuvre de ses rois. Charles-Quint attaqua celles de Léon et de Castille, Philippe II celles d'Aragon, Philippe III celles des Basques et Philippe IV celles des Catalans. Tolède, Valladolid, Burgos, Madrid, Saragosse, Barcelone et bien d'autres nobles villes avec elles furent, à différentes époques, livrées au carnage. On décapita le Grand Justicier d'Aragon ; on supprima les assemblées populaires; on transforma les milices des villes confédérées, comme celles d'Hermandad, en troupes royales. Le Saint-Office enfin, établi pour combattre l'hérésie et l'islamisme, s'érigea en défenseur du trône : il s'attacha à déraciner l'esprit de révolte, accouplant l'unité de la foi à l'unité de la monarchie, subordonnant tour à tour la religion à l'État et l'État à la religion. De sorte que, dans ce funeste mariage, l'un, retenu par des règles inflexibles, perdit toute possibilité de progrès, et l'autre, corrompue par des intérêts matériels et des passions cu-

pides, perdit toute élévation et toute douceur de sentiments.

L'Espagne put, malgré cela, combattre à deux reprises et longtemps contre deux puissants empereurs. C'est qu'elle avait repris ses premières formes organiques, au moyen du soulèvement des *Communeros* contre Charles-Quint et des juntes provinciales contre Napoléon. Elle succomba sous le premier, qui était l'incarnation de la monarchie nationale parvenue au comble de la gloire, mais elle triompha du second : si grande est la force que ce noble peuple retrouva encore, en des temps si rapprochés de nous, dans ses autonomies traditionnelles !

CHAPITRE VII.

DES PAYS-BAS

OU

DE LA HOLLANDE ET DE LA BELGIQUE.

Deux peuples généreux surgirent dans un étroit espace de terre, dont une partie avait été laborieusement soustraite, à force de patience et de peine, au domaine des fleuves qui, débouchant dans le nord, semblent continuer, avec le golfe Adriatique, au midi, la ligne de démarcation entre l'occident et l'orient de l'Europe. La Flandre et la Hollande, où se marient les types des races celto-romaines et germaniques, se développèrent entre deux gigantesques masses qui les comprimaient : la France et l'Allemagne. Semblables aux fameuses digues de leur pays, elles opposèrent plus d'une fois un obstacle insurmontable à la puissance débordante des nations voisines. Si l'Empire, si les rois de France et surtout la monarchie espagnole furent arrêtés dans leur essor démesuré, on le doit à ces deux peuples qui n'hésitèrent jamais à sacrifier leurs propres villes et leur territoire pour défendre leur indépendance.

Elles se conservèrent ainsi à la société moderne, qui n'eut pas de plus grands centres d'activité, de production industrielle et commerciale, que la Flandre au quatorzième siècle et la Hollande au dix-huitième. En dépit de leur population peu nombreuse et de leur sol peu étendu, elles engendrèrent autant de glorieuses existences qu'elles possédaient, je ne dis pas de provinces et d'États, mais de villes, et elles en possédaient un grand nombre. Une seule fois la Maison d'Espagne réunit les deux nations en 1529 : du même coup, elle réunit contre sa tyrannie les efforts désespérés des deux régions des Pays-Bas. La Flandre et la Hollande ou, pour mieux dire, les provinces plus proprement appelées ainsi, engagèrent une lutte de rivalité sans répit avec les autres États : le Brabant, le Hainaut, la Gueldre, la Zélande, Utrecht et la Frise indomptable, contre laquelle les comtes hollandais vinrent tant de fois se briser. Il n'y eut pas une seule cité qui ne se fît remarquer par quelque mérite spécial. La Ligue hanséatique comprenait seize villes situées dans la Hollande et tirait son principal aliment de celles de la Flandre.

Bruges, Gand, Ypres, Arras et bien d'autres encore fournissaient, pour la part la plus considérable, les produits manufacturés aux transactions du centre et du septentrion de l'Europe. Les historiens ont dit dans quelle confusion fut plongé le commerce universel par la guerre que les populations flamandes soutinrent en 1380 contre leurs comtes : confusion qui rappelle le désordre que fit éprouver de nos jours à tous les marchés du monde civilisé le siège de Paris.

Les richesses s'accumulaient dans ce pays sans affaiblir sa vigueur martiale. Non moins que l'or, les forces militaires fournies par la confédération des villes de Flandre décidèrent Édouard d'Angleterre à entreprendre contre la France la guerre de Cent ans. La souveraineté féodale avait beau résider et s'incarner dans le comte : « les bonnes gens des communes de la Flandre » n'en stipulèrent pas moins en leur nom les clauses de l'alliance conclue avec les ambassadeurs du roi Édouard à Anvers, le 29 avril 1338. Certaines villes levèrent, à leurs frais, des armées puissantes et, à l'égal des villes d'Italie, se placèrent au niveau des plus grandes nations. Tandis que Gand s'élevait assez haut pour prendre sous sa tutelle la souveraine des Pays-Bas, Marguerite de Bourgogne, et préférer pour elle l'alliance de l'héritier de la Maison d'Autriche à celle du Dauphin de France, Bruges battait le futur empereur et le retenait quatre mois prisonnier dans ses murs. La constitution du Brabant portait que, « si le souverain veut, par force ou par adresse, violer leurs privilèges, les États seront relevés du serment de fidélité ». Au reste, presque tous les statuts du moyen âge étaient pareillement marqués d'une empreinte d'indépendance.

La Hollande, à la vérité, fut plus lente à prendre l'essor, mais à quel degré de prospérité et de gloire ne parvint-elle pas en peu de temps ! Le duc d'Albe l'avait réduite à l'extrémité. Les provinces envahies l'une après

l'autre, les villes dévastées, les ports démolis, la noblesse abattue ou proscrite, la bourgeoisie dépouillée ou massacrée, il ne restait plus que le peuple, et il fut à son tour avili, opprimé, tourné en dérision. « Les gueux! » ce sobriquet abject, la longanimité hollandaise l'accepta de la vanité espagnole, et s'en fit une devise immortelle. Les « gueux de la mer », qui avaient commencé leur patiente et héroïque résistance en 1572, élevèrent leur patrie, en moins d'un demi-siècle, à l'apogée de la puissance. Dispersant ou capturant les flottes de l'Espagne et du Portugal, battant les armées de la Suède qui tyrannisait le Danemark, menaçant l'Angleterre de l'embouchure même de la Tamise, subjuguant les côtes de l'Afrique, fondant Batavia dans les Indes avec huit gouvernements de provinces d'une immense étendue, occupant en Amérique le Brésil et une grande partie du territoire actuel des États-Unis, la Hollande brilla au premier rang dans les quatre parties du monde.

Quelle fut donc la base qui lui permit d'ériger l'édifice d'une pareille grandeur? Par quel moyen accrut-elle ses forces, de manière à opérer de tels prodiges? Le moyen dont ce même peuple, sous le nom de Bataves, se servit autrefois pour se défendre contre les Romains et, plus tard, sous l'appellation générique de Frisons, contre les Francs et les Normands. Sept provinces s'unirent de nouveau contre l'Espagne et vainquirent. Elles restèrent unies, sans que la vie de l'une fût absorbée par les autres, et, durant deux siècles, peu de nations leur furent égales, aucune ne leur

fut supérieure. Toute l'activité que pouvaient produire les éléments multiples dont la nation était constituée se développait aisément par l'initiative du gouvernement général des provinces, des villes et des sociétés particulières. C'est là, à Amsterdam et à Ostende, que surgirent ces grandes puissances, d'un genre tout nouveau, précédées seulement par une création analogue à Gênes et imitées par l'Angleterre, je veux dire les Compagnies des Indes occidentales et orientales, auxquelles déjà en 1607 venaient rendre hommage les ambassades de Chine et du Japon, au moment même où les hommes d'État de l'Europe se donnaient rendez-vous à La Haye, d'où allait bientôt partir le signal de la coalition contre l'ambition immodérée de Louis XIV. C'est là que s'élargit, en se rectifiant, le système colonial qui greffa sur la civilisation européenne tant de vastes régions restées sauvages jusqu'à ce jour : système plus fécond pour l'Europe que celui des Portugais, et moins destructeur pour les populations indigènes que le régime fatal inauguré par les Espagnols. C'est là que se formèrent les entreprises pour les pêches gigantesques et la conservation du poisson. C'est là que furent perfectionnées les manufactures des toiles et de tous les autres tissus; là que la balance des denrées venant de partout ou quittant les ports hollandais, devenus les entrepôts de l'univers, fut établie et, avec elle, l'évaluation précise et la transmissibilité du crédit. C'est là enfin que fut organisée cette utile administration publique qui, par l'économie et la probité, réussit à amortir

la dette énorme contractée pour soutenir la guerre de l'Indépendance, à pourvoir aux frais d'embellissement des villes, à endiguer des polders, à élever des ponts et à doter les universités.

On mit beaucoup d'ardeur à poursuivre l'agrandissement de la patrie; on n'en mit pas moins à la défendre contre les assauts de la tyrannie intérieure. Mais, si le sacrifice de quelques milliers d'existences, l'héroïsme des amiraux, la bravoure et l'enthousiasme des soldats et des marins suffirent pour conquérir la gloire et la puissance, la sagesse la plus judicieuse et des prodiges d'abnégation ne suffirent pas pour conserver la liberté. On peut détruire l'ennemi du dehors ; mais comment retrancher une partie de soi-même? Un parti avait malheureusement surgi avec l'indépendance de la Hollande, lequel sut l'exploiter à son profit exclusif. L'Espagne et l'Angleterre furent battues et repoussées loin des côtes ainsi que des possessions hollandaises; mais la Maison d'Orange, attachée dès le principe à l'union des sept provinces, ne s'en sépara plus, s'accrut et finit par étouffer la République.

En vain, à deux reprises, en 1654 et 1703, on abolit le stathoudérat, ou, du moins, on sépara le commandement militaire de la magistrature politique. En vain, les États ou provinces, déclarèrent à l'unanimité, en 1675, qu'aucun membre de l'Union n'avait le droit de disposer d'une portion de la République. En vain, les parlements partiels des sept États réunis en 1651 prescrivent dans une assemblée générale — « la grande assemblée » — que

l'autorité suprême du Grand Conseil ou des États généraux serait limitée par les pouvoirs municipaux, qui se maintenaient tout-puissants dans leurs sphères respectives. En effet, non seulement les villes disposaient des *wachtsters*, milices ainsi nommées parce qu'elles *attendaient* les ordres du bourgmestre; mais elles jouissaient encore du droit de traiter avec les puissances étrangères pour leurs affaires de commerce, sauf à en avertir les États généraux. Amsterdam s'arma de cette prérogative royale contre les prétentions de Guillaume III, qui, étant stathouder de la Hollande, s'en prévalut pour se faire nommer roi d'Angleterre. La République tomba enfin à l'heure où se fermait l'une des plus glorieuses périodes qui puisse faire l'objet des vœux d'un gouvernement honnête et sage. Elle tomba après avoir conservé la grandeur et accru la prospérité de la Hollande, au milieu des phases si nombreuses et si diverses de la guerre de Succession, après avoir réformé et élargi les institutions nationales, en dépit de l'influence des monarchies absolues qui l'entouraient.

Le parti militaire, qui espérait qu'un gouvernement plus fort rendrait le pays plus puissant, et la fraction du parti calviniste à laquelle il fallait une domination exclusive, s'étant coalisés, transformèrent le stathoudérat en monarchie, moins le nom, car le stathouder continua à signer et à s'appeler le « premier sujet de l'État », le premier serviteur de la République.

On dépouilla les villes et les provinces de toutes leurs

libertés; on ne leur laissa aucune garantie. La direction même des Compagnies des Indes fut transférée au chef de l'État. A la Flandre hollandaise, qui était catholique, on infligea un gouvernement plus dur, et l'on surveilla ou traita en ennemies les cités commerciales les plus importantes, comme Utrecht et Amsterdam. La répression des émeutes populaires, qui recommençaient sans cesse, finit par absorber toute l'activité de l'administration publique. Les concessions aux puissances étrangères, autrefois ses rivales, devinrent plus fréquentes. Le commerce de la Hollande et ses forces navales furent sacrifiés à la Grande-Bretagne, les forteresses et les frontières abandonnées à la Maison d'Autriche. Le gouvernement même tomba entre les mains d'Anglais et d'Allemands, qui l'inféodèrent à la politique de leurs pays. Enfin, malgré un nouvel et mémorable exemple de résistance généreuse et patiente, le prince qui, en 1776, avait trahi l'État en faveur de l'Angleterre, ouvrit, en 1787, les portes à l'invasion prussienne, que devait suivre, en 1799, la conquête française. Voilà l'œuvre du « gouvernement fort » si longtemps invoqué par les Orangistes! Voilà à quelle condition misérable il réduisit en peu d'années les Provinces-Unies!

La Belgique, annexée à la Hollande en 1815, n'accrut point la force de ce royaume auquel elle ajoutait dix provinces, tandis que deux millions de Hollandais, grâce à la multiplicité des États, aux prérogatives des cités, à l'autonomie des sociétés commerciales, étaient

parvenus à s'élever et à se maintenir, durant deux siècles, au niveau des nations les plus considérables de l'univers, et peut-être au premier rang des puissances maritimes de leur temps.

CHAPITRE VIII.

DE L'ANGLETERRE.

Les Mexicains érigeaient chaque année au plus grand de leurs dieux une statue composée de toutes les graines que produisait leur sol fertile. Semblable à cette statue, le faisceau des institutions qui régissent l'Angleterre a été formé par les événements qui se sont succédé dans le cours de sa longue histoire. Depuis l'heptarchie saxonne, qui se fonda dans le pays déjà occupé par les Romains, jusqu'aux réformes que la Grande-Bretagne emprunta, en 1832, au continent, rien de ce que la vicissitude des temps y a fait naître ne s'y est jamais perdu.

Les circonscriptions intérieures chargées du soin de se surveiller elles-mêmes, qu'Alfred le Grand ou ses prédécesseurs instituèrent, afin que l'Angleterre se défendît mieux contre les invasions scandinaves et germaniques sans cesse renaissantes, ces circonscriptions subsistent encore, à peu près telles qu'elles étaient lors de leur institution. L'esprit du régime féodal, importé par la conquête normande, s'est perpétué dans les privilèges de la terre, de la Chambre héréditaire et des classes qui

interviennent dans les élections de la Chambre des communes. Il n'y a pas longtemps que deux cent quatre-vingt-trois grands propriétaires élisaient quatre cent quatre-vingt-sept députés, tandis que les villes, les universités et les petits propriétaires des comtés n'en élisaient, tous ensemble, que seulement cent soixante et onze. Le code commencé par Édouard le Confesseur est resté ouvert, à travers les siècles, afin d'y comprendre même les lois promulguées de nos jours, et dont l'interprète suprême est l'usage, ou, pour dire mieux, le progrès des temps. Les prérogatives de la ville de Londres, qui équivalent à celles d'un souverain, avec la préséance accordée au premier magistrat de la métropole sur les princes du sang, se conservent dans leur intégrité telles que les octroyèrent les chartes, dont la première date de 1041. Le papisme, tant exécré, qui dans aucun autre pays ne déploya une aussi grande influence que dans celui-ci, dont il percevait, à titre de haute souveraineté, un tribut sous le nom de *denier de Saint-Pierre*, le papisme même revit et se reflète dans la constitution de l'Église anglicane. Dans l'habitude chère à tout Anglais d'accourir partout où l'on prêche les préceptes de n'importe quelle communion religieuse, se révèle encore aujourd'hui, quoique affaiblie par le temps, la passion pour les controverses théologiques qui soutint jadis l'abbé Dusson et ses bénédictins contre le clergé régulier, puis Wiclef et les Lollards contre le clergé catholique, et qui finit par mettre à feu et à sang les trois royaumes pour

les épiscopaux, les presbytériens, les puritains, les indépendants, les niveleurs, les millénaires et je ne sais combien d'autres sectes. Il n'y a pas jusqu'au fléau du paupérisme, dont la société la plus opulente peut-être de l'Europe reste embarrassée, qui ne soit le témoin de la révolution agraire, à laquelle donna lieu, au commencement du seizième siècle, la transformation des terres labourables en pâturages. Un orateur s'écriait alors devant la cour d'Édouard VI : « Là où s'élevait naguère un village populeux, on ne trouve plus qu'un pâtre et son chien ! »

Si rien ne se perd dans les Iles-Britanniques, tout ce qu'on y sème y prospère et s'améliore. Les Danois et les Normands communiquèrent aux Anglais leur ardeur pour les longues navigations et leur aptitude à fonder de grandes colonies. Les dynasties des Plantagenets et des Stuarts les initièrent à l'élégance des modes de France, que les mœurs sévères de la réforme religieuse transformèrent depuis en tenue correcte, et à l'esprit chevaleresque que les habitudes du commerce transformèrent à leur tour en l'un des traits distinctifs de ce peuple : la *loyalty*. De même, les lettres et les sciences, empruntées à l'Italie, suscitèrent parmi eux le génie des deux Bacon, de Shakespeare et de Newton. Les Tudor — la seule dynastie indigne qu'ait eue peut-être l'Angleterre et la plus despotique, à cause des formes légales dont elle eut soin d'envelopper ses excès — contribuèrent, eux aussi, à faire pénétrer dans les populations le respect de la loi, devenu

chez elles si général et si profond. Enfin, les succès alternatifs des guerres civiles entre les Lancastre et les York, ainsi que les vicissitudes des réactions protestantes et catholiques, qui remplirent le seizième et le dix-septième siècle, achevèrent de former le caractère anglais en développant ce sens pratique qui naît du besoin de s'accommoder, suivant les circonstances, à un nouvel ordre de choses. Aussi, le registre de la vie de cette nation ne semble renfermer qu'une seule partie : l'*avoir*.

Accumulant ainsi les progrès de toute sorte successivement enfantés par son continuel développement historique, l'Angleterre parvint à bâtir un édifice politique, où, malgré la monarchie, la nation se trouve investie de sa propre puissance, où, malgré les privilèges de certaines classes, l'opinion publique domine en souveraine. Au sommet comme à la base, l'administration du pays est soumise au syndicat de cette opinion, et, suivant l'axiome inscrit dans le préambule des droits électifs de l'an 1303 : « Ce qui est de l'intérêt de tous doit être par tous approuvé. »

Bien que le Parlement semble être la plus éminente des institutions anglaises, il n'a pas cependant, à lui seul, assuré la conquête des libertés publiques ni, à lui seul, élargi le champ du progrès. Le régime indépendant des comtés, des bourgs municipaux, des paroisses et des autres communautés, a également concouru à cette œuvre. Quand l'Assemblée, qui représente l'État à son plus haut degré, prend en mains la gestion de

la chose publique, le travail de cette gestion se trouve déjà à demi accompli par les corps actifs et autonomes qui composent l'État, la mesure des intérêts populaires est déjà établie et les vœux du pays sont déjà formulés.

Si les autres nations ne réussirent guère dans leurs tentatives pour s'approprier l'admirable organisation anglaise, c'est qu'elles purent en imiter le système parlementaire, mais non le régime de gouvernement intérieur particulier aux villes et aux provinces, où le Parlement puise la force qui lui permet de lutter contre les excès du pouvoir royal, et les lumières nécessaires pour la représentation adéquate de l'esprit du pays.

Tous les résultats qu'on peut recueillir d'une institution, l'Angleterre a su les obtenir de son Parlement. L'Assemblée qui, appelée la *sage* pendant l'ère anglo-saxonne, formait le lien fédéral entre les États souverains, devint, sous les princes normands, un lien féodal et prit le nom de Conseil commun, dans lequel ne siégeaient que des prélats ou des seigneurs, car la *Magna Charta* du roi Jean ne fut autre chose que la réglementation de la féodalité. C'est néanmoins depuis la défaite de ce même roi et sa déposition par les barons, qui s'étaient constitués « les gardiens des libertés », et qui avaient pris à leur solde l'armée dite *de Dieu et de la sainte Église,* que la représentation nationale revêtit le caractère qu'elle a conservé jusqu'à nos jours et qu'elle devint le frein de l'autorité royale. Si les nobles et les prélats purent,

en 1215, se défendre avec leurs propres forces, ils durent, cinquante ans plus tard, s'allier aux villes pour résister aux nouvelles usurpations de Henri III, et le Conseil commun, s'élargissant afin de donner accès aux députés bourgeois, prit enfin le titre de Parlement. Les barons, plus nombreux en Angleterre qu'ailleurs, y étaient aussi moins forts, et les princes du sang, qui auraient pu acquérir une puissance redoutable, s'exterminèrent entre eux : plus de quatre-vingts périrent durant les longues guerres des Deux Roses. Telles sont les causes de l'alliance forcée de la noblesse avec le peuple contre le trône d'Angleterre.

De leur côté, les rois fortifièrent les prérogatives des communes à l'effet de contre-balancer le pouvoir des nobles, et, en 1303, époque mémorable pour la Chambre des communes, Édouard Ier lui reconnut solennellement le droit de voter les impôts. Les guerres du pays de Galles, d'Écosse, puis de France, augmentèrent les concessions faites par le roi au Parlement, afin d'en obtenir de nouveaux et plus importants subsides ; l'ambition même du monarque contribua, à son tour, à la liberté de la nation. Édouard II accorda le droit de pétition, et Édouard III la responsabilité des ministres.

Ce n'est pas que les princes anglais se fissent scrupule de violer les prérogatives octroyées ; mais le Parlement possédait assez de force pour en imposer le respect. L'historien Hume, à propos d'un roi qui avait dû ratifier vingt fois ces prérogatives, remarque qu'il avait

dû les léser un nombre égal de fois. Le quatorzième siècle, rempli déjà par les victoires du Parlement, s'achève par une nouvelle et irréfragable preuve de sa puissance : la déposition de Richard II. Les Communes s'associèrent cette fois aux barons dans l'exercice de la souveraineté la plus haute, et ne tardèrent pas, sous le règne des Lancastre et des York, à s'emparer du gouvernement jusqu'à se faire rendre compte de l'emploi des subsides et à changer, non seulement les ministres, mais le confesseur même de Henri IV. Le protocole parlementaire de l'an 1482 porte la formule : « Accordé par le roi et par les lords, avec le consentement des communes. ».

La dynastie des Tudor marque l'âge de servitude du Parlement : quand elle ne le condamne pas à l'absence, elle le force à la soumission. Sa tâche se borne à pourvoir de victimes le lit conjugal de Henri VIII, toujours affamé de nouveau sang, et à satisfaire l'esprit jaloux et vindicatif de la reine Élisabeth. On invente alors les subsides *bénévoles;* on crée la Chambre étoilée; on vote la loi martiale et l'on copie, au préjudice des catholiques, l'inquisition espagnole.

Ce furent les Stuarts qui expièrent le despotisme des Tudor : Charles Ier, de son propre sang, Jacques II et sa postérité, de leur trône. Autant il avait été rabaissé, autant le Parlement se releva sur les ruines du pouvoir royal, dans les deux périodes qui se succédèrent, l'une d'indépendance spirituelle, l'autre d'indépendance politique. En effet, Charles Ier tomba pour avoir arbitraire-

ment décrété le culte épiscopal, plutôt que pour avoir violé les privilèges du Parlement. L'assemblée fit la guerre au monarque; mais le soldat qui chantait les psaumes sacrés hérita de la couronne.

Ce n'est pas la république, mais une ère biblique, qui suivit le meurtre du roi. La tyrannie spirituelle n'en avait pas moins entraîné dans l'abîme la tyrannie politique. En 1688, le Parlement accomplit ses destinées en détrônant la lignée des anciens rois et en stipulant avec la nouvelle dynastie de Nassau un nouveau contrat national, au maintien duquel il a veillé et veille incessamment.

Toute la politique d'Angleterre fut l'œuvre des deux Chambres, et surtout de la Chambre des communes, à qui reviennent aussi bien le mérite des grandes entreprises accomplies que la responsabilité des grandes erreurs commises par la nation. C'est au Parlement qu'il faut attribuer les guerres magnanimes soutenues contre Louis XIV et Napoléon Ier, contre l'infâme traite des noirs et l'insolent droit de visite; la justice enfin rendue à l'Écosse et la persécution jamais assez amendée de l'Irlande; la supériorité irrévocablement acquise sur mer et la perte des colonies des États-Unis; le modèle des procédures pour les délits politiques et l'excitation à la corruption électorale; l'exemple, que l'Europe n'a pas imité, de l'absence d'une armée permanente, et aussi l'exemple, trop suivi celui-là par les autres pays, de la monstrueuse dette publique. C'est bien à lui enfin qu'est

dû le mécanisme des deux partis, les Tories et les Whigs, qui alternent au pouvoir pour assurer l'influence de la nation à l'étranger ou pour développer à l'intérieur les réformes nécessaires; et tel est le patriotisme ou telle l'habileté des deux partis qu'il est [rare que l'un d'eux ait voulu arriver au gouvernement avant que l'opportunité de sa mission fût manifeste aux yeux de tous.

Si, toutefois, le Parlement a atteint un si haut degré de splendeur et s'il a si efficacement contribué à la prospérité de l'Angleterre, c'est parce qu'il n'a jamais cessé de représenter la nation dans tous ses éléments constitutifs et qu'il ne s'est servi, dans l'exercice du gouvernement, que des pouvoirs absolument indispensables à l'accomplissement de sa mission. Au-dessous et autour de lui, la vie circule partout libre et sans entraves : les provinces, les villes, toutes les entités civiles et sociales pourvoient d'elles-mêmes à leur propre conservation et à leur développement.

Certes, entre les différentes classes qui prennent part à la gestion de l'État, il existe une inégalité humiliante pour le peuple anglais; mais on rencontre rarement ailleurs l'égalité qui existe là entre les plus intéressés, c'est-à-dire les contribuables, pour la participation à l'administration publique de chaque centre. Or, l'Angleterre a ceci de particulier que tout groupe d'individus, formé spontanément ou réuni pour un but déterminé, crée un pouvoir qui se perpétue et demeure tout-puissant dans la sphère

où il se meut. C'est de ces êtres, complets en eux-mêmes et distincts entre eux, que dérive la puissante vitalité des peuples de la Grande-Bretagne.

L'alliance des nobles et des bourgeois, grâce à laquelle put se fonder la liberté anglaise, repose encore sur ses bases premières et conserve encore ses forces respectives : les comtés et les bourgs municipaux. Les comtés, grandes agglomérations rurales, affectent des formes aristocratiques, tandis que les populations des villes, affranchies dès le treizième siècle et égalées aux barons, gardent un régime presque démocratique. Mais, chez les unes comme chez les autres, de nombreuses assemblées délibèrent et administrent, sans que l'intervention de l'État dépasse jamais, en n'importe quelle branche des services publics, les bornes de la surveillance. Les paroisses, ces cellules constitutives de la vie morale de l'Angleterre, jouissent d'une plus grande indépendance encore dans l'administration du culte, de l'instruction publique et de la bienfaisance. Il est vrai qu'il s'est révélé de nos jours une tendance à soumettre indirectement à l'État et à centraliser quelques branches de l'administration publique, comme on le voit dans la loi de 1870 concernant les écoles primaires et professionnelles et les réunions des paroisses, ainsi que dans la Commission centrale créée à Londres en 1830 pour l'assistance des pauvres. Cette dernière, la plus étendue peut-être des administrations publiques, comprend la reconnaissance légale du droit du pauvre sur la société, doctrine qui remonte au seizième siècle, et

que professe l'Angleterre en dépit des protestations de presque tous les économistes anglais.

Aucune échelle hiérarchique, ni aucune symétrie de proportions ne règlent les rapports des circonscriptions, qui diffèrent entre elles par le nombre des habitants comme par le mode du régime et que rien ne relie l'une à l'autre. Le comté d'York, par exemple, contient une population de 2 millions d'âmes, tandis que celui de Rutland n'en compte guère que 23 000. Parmi les comtés, les palatins se distinguent des autres par une administration particulière, et quelques-uns se subdivisent, à leur tour, en d'autres corps provinciaux ayant un budget spécial. Les cent soixante-quinze bourgs municipaux, tels qu'ils furent reconnus par la loi de 1835, conservent encore intactes les divisions sociales de leurs origines historiques et ne se ressemblent guère davantage. Même les plus petites localités, les *liberties extraparochials,* et les autres que les récentes lois de 1858 et 1860 autorisent à subsister telles qu'elles étaient, ou en se groupant ensemble, maintiennent toujours les institutions grâce auxquelles elles se sont développées.

Alimentées par une aussi large liberté, non seulement les villes ont atteint un très haut degré de splendeur et de prospérité, mais les associations particulières se sont élevées à une puissance inconnue sur tout le continent, et non pas d'hier, mais dès l'époque où le royaume d'Angleterre renfermait à peine plus de 4 millions d'habitants. Tandis que la reine Élisabeth ne jouissait que d'un revenu

de 600 000 livres sterling, les villes commerçantes lui fournirent quatre-vingts vaisseaux pour résister à l'agression de Philippe II, et de simples navigateurs dépossédèrent l'Espagne de ses colonies. Le dix-septième siècle vit s'établir les Compagnies qui devaient dominer 60 millions d'âmes dans les Indes et monopoliser le commerce de l'Amérique. Un négociant faisait bâtir de ses deniers la Bourse de Londres, et Londres, détruite par un incendie, se reconstruisait en trois ans. D'autres particuliers élevaient des hospices, des écoles, des établissements scientifiques et philanthropiques de tout genre. L'école de Winchester, fondation privée, rapporte actuellement à son directeur la somme de 100000 livres. Les fonds de secours pour les indigents, fournis et administrés par des particuliers, dépassent 200 millions par an. Il n'y a rien de plus ordinaire que de trouver, dans toute entreprise industrielle du monde, une part de capitaux anglais; comme il n'y a rien de plus rare que de rencontrer, dans un centre de population de la Grande-Bretagne, un agent du gouvernement.

La grandeur de cette nation est devenue l'un des instruments les plus merveilleux du progrès européen. C'est elle qui a poussé à la résistance contre la politique d'envahissement de Philippe II, de Louis XIV et de Napoléon Ier. Et tandis que, sur le continent, elle se constituait le principal élément conservateur de l'équilibre des puissances, elle fondait, en Asie et en Amérique, des empires et des colonies qui enrichissaient le patrimoine de l'Europe. Si, au

contraire, elle avait étendu ses conquêtes sur le continent européen, quels affreux désordres n'aurait-elle pas causés, sa nature exceptionnelle ne lui permettant de rien s'assimiler ! Il semble que le peuple anglais l'ait en quelque sorte pressenti, quand il refusait des subsides à Richard II et à Henri IV qui guerroyaient en France, de crainte qu'ils ne s'emparassent de la couronne de ces pays, et quand il empêchait Élisabeth d'épouser un prince français.

En effet, l'Angleterre a pu mesurer, par les désastres qui l'ont frappée à certaines époques et par les temps d'arrêt qu'a subis sa prospérité, les degrés qu'il lui était permis de monter sur l'échelle de la puissance. Les Plantagenets et les Lancastre s'étaient rendus maîtres d'une grande partie de la France : ils avaient proclamé régent de ce royaume leur Henri V et s'étaient avancés au-delà des Pyrénées. Mais leurs conquêtes ressuscitèrent le sentiment national des Français, et elles eurent pour conséquence trente années de guerre civile et d'anarchie à l'intérieur. A la grandeur d'Élisabeth et de Cromwell succéda la faiblesse des Stuarts. La France et l'Espagne imposèrent à Charles Ier une paix moins qu'honorable ; Charles II vit, des bords de la Tamise, une flotte hollandaise menacer Londres ; et deux grandes révolutions éclatèrent le lendemain de deux ères de gloire.

Le dix-huitième siècle enfin s'étoila des victoires remportées par l'Angleterre sur tous les champs de bataille et sur toutes les mers. L'Espagne et la France furent diminuées, le Portugal subjugué, et la Hollande, son émule, abattue. Et cependant, ce siècle, si glorieux pour le peuple anglais, s'acheva par une effroyable insurrection dans les Indes, par l'émancipation des colonies qui devinrent les États-Unis, et par une guerre terrible qui faillit ranger en bataille, contre lui, une grande partie de l'Europe. La haine des principes révolutionnaires de la France et de l'ambition effrénée de Napoléon put seule détourner la colère des nations, surtout de celles du Nord, que l'excessive prépondérance de la Grande-Bretagne avait soulevées contre elle.

CHAPITRE IX.

DE LA FRANCE.

La France, telle qu'elle est constituée aujourd'hui, soit par la cohésion de son territoire, soit par le caractère des institutions qui la régissent, doit être mise au nombre des nations qui comptent leur âge à partir d'une date récente. Au commencement du quinzième siècle, on ne sait pas encore si une partie de ses provinces, et la plus considérable, ne deviendra pas l'apanage de la couronne d'Angleterre, si une autre partie ne se réunira pas à l'Espagne et à l'Empire, si une troisième enfin ne prendra pas l'aspect d'un état indépendant. Deux siècles plus tôt, quand la Loire semblait encore séparer la Gaule des Francs de la Gaule des Romains, dans la région la plus orientale, en Provence, il s'était déjà formé une langue singulièrement gracieuse, que d'élégants écrivains, préoccupés de trouver des formes nouvelles plus appropriées aux idées de la civilisation renaissante, propageaient dans les pays d'alentour, tandis qu'à l'extrémité opposée, dans la Normandie occupée encore par l'étranger, on articulait à peine le lumineux langage qui est aujourd'hui celui de toute la France.

L'organisation politique ne fut pas moins modifiée que l'ancienne configuration nationale, puisque le roi de France qui, dans la période des descendants directs de Hugues Capet jusqu'à Philippe le Bel et dans la série des Valois jusqu'à Louis XI, représentait le monarque le plus faible que le régime féodal eût placé en face des vassaux les plus indépendants, put, au contraire, à l'avènement des Bourbons, concentrer en lui toutes les forces de l'État, tous les pouvoirs de la société. Et lorsque l'autorité royale, à force de s'accumuler, eut pris des proportions telles qu'on n'en retrouve point d'égales, à la même époque, dans tout le reste de l'Europe, le faisceau de la souveraineté tomba tout entier (fait nouveau et sans exemple) entre les mains de l'universalité des citoyens, d'où il ne sortit plus que sous la forme de délégation à des empereurs de soldats ou à des rois liés par un pacte explicite. De ce fait seul, il est déjà permis de déduire combien sont toujours excessifs les changements qui se succèdent dans ce pays.

Toutefois, la mobilité de ses ordres politiques sautant d'un extrême à l'autre s'explique par les conditions exceptionnelles qui lui sont propres. En effet, les transformations, d'où est sortie la France actuelle, ont été produites par deux causes inhérentes à sa situation géographique et au caractère de ses habitants. La première dérive de la rencontre inévitable et presque continuelle des anciennes races latines avec les nouvelles races germaniques, que les Alpes ne séparent point. La seconde

réside dans la merveilleuse faculté que possèdent ces peuples de s'assimiler et de refondre dans leur capacité universelle, comme dans une matrice, tout ce qui a jamais, de toute part, pénétré chez eux.

Frontière extrême que la civilisation romaine avait, d'un sillon profond, tracée au nord, les Gaules devinrent le plus solide, sinon le premier établissement des nations germaniques. Il en résulta que le germe semé par ces dernières, c'est-à-dire l'extension indéfinie des forces individuelles, se développa sur le même sol où dominait le principe romain, à savoir la coordination des droits des individus. De ces éléments divers qu'elle s'était successivement assimilés, la France essaya de former un type nouveau de condition sociale, en procédant, il est vrai, par de subits soulèvements de masses tumultueuses et par d'exorbitants empiètements de pouvoir de la part des plus forts, suivant la nature des races septentrionales, mais néanmoins avec une évidente aspiration à un idéal d'équité sociale, selon l'esprit de l'antique Rome. Les raisons qui ont empêché cette tentative de réussir, je les dirai plus loin.

Nulle part ailleurs la chaîne féodale ne laissa plus facilement passer à travers ses étroits anneaux l'enthousiasme populaire, lorsque les Croisades, assurant à la classe des serfs un rachat momentané, firent déborder l'Europe en Asie, comme pour renouveler les grandes émigrations qui, dans les âges précédents, avaient fait passer l'Asie en Europe. C'est en France que le cri : « Dieu le veut ! » qui, pareil à la foudre, courait embrasant toutes les régions des bords de l'Océan à la Méditerranée, suscita plus fréquemment les armées les plus nombreuses. Et la mobilité avec laquelle ces peuples, semblables aux flots qu'agite le souffle des vents, prenaient, dès lors, les résolutions les plus soudaines, n'a cessé d'être le trait le plus remarquable de leur caractère.

Dans plus de cent États distincts, tels que l'étaient alors les fiefs du royaume de France, se recrutèrent plusieurs centaines de milliers d'hommes, sous le commandement des grands barons et quelquefois des moindres d'entre eux, l'un desquels était si pauvre qu'on l'avait surnommé le baron *sans avoir;* ils s'assemblèrent au contraire rarement sous l'empire du roi, quoique la dignité royale fût héréditaire en France. De vastes royaumes en Asie et même tout un empire devinrent ainsi l'héritage de simples barons, tandis que le prince souverain, Philippe Ier, par exemple, ne possédait que cinq ou six villes pour son domaine particulier.

Un duc de Normandie avait précédemment conquis le royaume d'Angleterre, comme plus tard un comte de Provence conquerra le royaume des Deux-Siciles sur la Maison des empereurs de Souabe, et un duc de Bourgogne possédera les deux royaumes des Pays-Bas. Car le régime fédéral des barons se prolongea jusqu'à l'époque de Louis XI qui, après en avoir été le défenseur avant son avènement au trône, en entreprit depuis la ruine méthodique et irréparable.

Les historiens français cherchent les causes de la grandeur de leur nation plutôt dans son unité, relativement récente, que dans les fréquentes et profondes révolutions qui renouvelèrent ses forces, de telle sorte qu'un peuple nouveau semble prendre la place d'un peuple qui s'éteint. Ils font remonter à Philippe-Auguste le premier affermissement de la puissance royale et même à des monarques plus anciens. Or, on lit en tête d'une *ordonnance* de 1200 : « Philippe, roi de France, Eudes, duc de Bourgogne, Hervey, comte de Nevers, Guy de Dampierre et autres gentilshommes du royaume de France se sont accordés à l'unanimité et ont arrêté ce qui suit par consentement mutuel. »

Le même prince, Philippe-Auguste, ne se crut sûr de l'appui des barons contre les nouvelles menaces du roi d'Angleterre, même après la bataille de Bouvines, et contre celles du pape, qu'après avoir reçu d'eux, par écrit, la promesse formelle qu'ils le soutiendraient contre l'un et l'autre. Saint Louis, voulant savoir lesquels parmi les nobles restaient ses alliés, obligea les possesseurs des fiefs à déclarer de qui ils les tenaient, de lui ou du roi d'Angleterre. Ce monarque français, l'un des plus grands sans aucun doute par son autorité morale, avait conservé un tel respect à l'égard des autonomies seigneuriales que la « ligue du bien public », formée par les nobles contre Louis X, n'énonçait que le vœu « de voir rétablir les bons usages du roi saint Louis ».

Le roi n'osait exprimer hautement sur qui se portait sa

préférence parmi les prétendants à un fief, comme dans les compétitions pour le duché de Bretagne, et il ne réussissait que rarement à réconcilier les barons dans leurs luttes perpétuelles. En 1328, Philippe VI reconnaissait encore à trente et un seigneurs le droit de battre monnaie.

Les grandes seigneuries restèrent bien des fois vacantes. Pourquoi donc les monarques, qui en gratifiaient leurs parents et leurs favoris, ne les incorporaient-ils pas à leur propre domaine ? Ils l'augmentèrent, au contraire, selon les usages introduits à la suite des invasions, par des mariages, par des héritages et des appropriations dans les cas de félonie. Néanmoins, ils ne devinrent, pour ainsi dire, que les feudataires d'eux-mêmes. Acquis par ces moyens, les duchés et les comtés, qui en ce temps-là portaient indistinctement le titre de royaumes, restèrent toutefois séparés les uns des autres, comme, pour ne citer qu'un exemple entre mille, les États de Toulouse, de l'Agénois, de Rouergue et de Quercy, qui furent annexés en 1271 à la couronne de Philippe IV, mais non pas au royaume de France. Ces provinces jurèrent fidélité, sous réserve de conserver le code romain, la liberté inscrite dans leurs statuts et la faculté de se taxer elles-mêmes.

C'est surtout comme chefs de famille de nombreux et grands feudataires que les rois de France se montrent puissants. Philippe le Bel, dans la lutte où il réussit à abattre le courageux Boniface VIII, se prévalut surtout des

forces et du prestige que possédait la branche des Angevins, qui, de la Provence à la Ligurie, tenait la papauté enfermée dans un empire de Guelfes. Les six successeurs de Boniface, qui avaient tous vu le jour dans le midi de cette contrée, succombèrent à Avignon moins sous l'influence du roi de France que sous celle des rois de Naples, qui étaient en même temps princes de ces pays où ils avaient fixé leur demeure et d'où ils tiraient leur origine. De cette manière, la Provence se vengea en partie de la guerre d'extermination qui, prenant prétexte de l'hérésie des Albigeois, avait détruit les libertés de ses villes, sa belle littérature et l'ascendant qu'elle exerçait sur les autres provinces. Elle tomba en esclavage, mais elle put contempler dans son propre sein « la captivité de Babylone », comme les catholiques ont appelé le séjour des papes à Avignon.

Le cycle du treizième siècle s'était ouvert en posant ce dilemme : ou la France entière s'organisera, comme le Midi, en communes libres, ou elle restera, comme le Nord, un pays de seigneuries. Les communes, en France et en Allemagne, s'étaient formées à l'exemple de l'Italie, mais avec cette différence qu'ici elles s'arrogeaient le droit de se constituer politiquement, tandis qu'en France elles se bornaient à modifier leurs rapports avec les feudataires. En Italie, la souveraineté de ces derniers était complètement abolie ; en France, seulement tempérée : Guizot lui-même en convient. Cambrai qui, pendant presque un siècle, lutta contre son évêque et baron et qui offrit

l'exemple de l'aspiration à la liberté, peut-être la plus hardie qui se soit manifestée parmi les communes françaises, ne tendait qu'à se substituer à son seigneur, qu'à devenir même son propre feudataire, et elle invoquait dans ce but l'intervention du roi : intervention qui devait causer sa perte, comme elle causa celle de plus d'une autre commune dans des conditions analogues.

D'ailleurs, les actes constitutifs des communes variaient à l'infini. Octroyés ou consentis par les barons, tantôt ils se modelaient sur ceux de Laon, de Noyon, de Soissons, de Mons et de Saint-Quentin, tantôt ils se réduisaient à d'humbles chartes de bourgeoisie et de prérogatives, principalement quand les communes étaient situées dans les domaines particuliers du roi. Parmi ces chartes, les plus connues et les plus imitées furent celles de Lorris et d'Orléans, avec les échevins, les consuls, les duumvirs à la mode romaine qu'on trouve à Saintes. Elles se teignaient, en outre, suivant Augustin Thierry, du caractère des nations les plus proches : de l'Angleterre à l'ouest, de l'Allemagne à l'est et de l'Italie au midi.

Les villes de Provence, voisines du grand foyer de la révolution communale, reprirent avec plus de promptitude et de vigueur les formes des institutions municipales qui déjà y avaient prédominé, et Marseille, Avignon, Toulouse, jouirent d'un gouvernement presque libre : à peine avaient-elles laissé aux seigneurs quelques privilèges et le commandement des milices. Elles nouaient des alliances entre elles et traitaient les affaires communes dans

de grandes assemblées, comme celle de Tarascon en 1146, et celles qui, antérieurement, se tinrent à Narbonne et dans le Béarn. Si elles avaient osé faire un pas de plus, elles auraient rivalisé avec les républiques italiennes; et, sans aucun doute, si le mouvement des libertés populaires, qu'avait ralenti la fatigue du chemin parcouru, avait trouvé un nouvel aliment au pied des Alpes, il se serait étendu par toute la France.

Le péril était imminent pour la féodalité; aussi, en 1208, une confédération de barons du Nord se forma-t-elle pour détruire celle des communes du Midi. Ce n'était pas le roi qui commandait la confédération des barons, baptisée du nom de *Croisade*, parce qu'elle avait pour but apparent la répression des Albigeois, mais l'élu de ses pairs, Simon de Montfort, un petit seigneur des environs de Paris, sous les ordres duquel le Dauphin combattait, non comme fils du monarque, mais comme allié. Le Midi succomba encore une fois: les barons l'emportèrent; mais la lutte entre les deux courants irréconciliables ne tardera pas à recommencer sous d'autres formes, pour un certain laps de temps, et ne profitera qu'au roi.

La législation romaine, qui régissait le Languedoc et la Provence, était considérée dans les autres régions comme une science sacrée, comme la raison écrite, ainsi qu'on la définissait au treizième siècle. C'est à elle qu'on recourait dans l'insuffisance et la confusion des lois et des coutumes barbares. En la pratiquant et en s'en faisant les dépositaires, les rois de France s'élevèrent, grâce à elle, au rang d'arbitres suprêmes dans les conflits entre les barons comme dans les différends entre les seigneurs et leurs sujets. Ils furent les grands juges de la nation. En parcourant l'histoire des peuples, on retrouve l'origine du pouvoir dans l'empire des lois aussi bien que dans l'empire des armes. L'esprit d'égalité, fondement de la loi romaine, devait être et fut en effet la règle dont les princes se servirent pour niveler les différents ordres des castes féodales; ils surent se prévaloir contre eux des forces de leurs ennemis naturels. Mais, aussitôt que les grands furent domptés, les rois supprimèrent les communes, oubliant l'appui qu'ils en avaient reçu en faveur de leurs prétentions, et s'érigèrent en défenseurs de la bourgeoisie, qui seule flottait sur l'océan obscur du peuple de ces temps. Philippe-Auguste et saint Louis l'avaient admise dans le conseil de la couronne; Philippe le Bel l'introduisit dans la représentation nationale, en 1302, jugeant opportun d'effacer, par ce nouvel honneur, le souvenir des torts que lui avaient faits la cruauté et la mauvaise foi de son gouvernement. C'était l'heure où le zèle de ce récent champion de l'État pouvait s'opposer aux prétentions de son antagoniste dans le pouvoir, le pape.

Les États généraux en France ne furent pas engendrés par les mêmes causes qui, chez d'autres nations, produisirent les assemblées nationales. Ailleurs, celles-ci étaient nées des victoires remportées par les seigneuries féodales ou par les communes sur le trône; ici, la faiblesse du mo-

narque n'ayant pas rendu nécessaire un rempart contre ses abus, elles furent au contraire créées ou du moins rajeunies par le monarque lui-même, dans le but d'obtenir l'appui unanime de tous les ordres de l'État. Et elles ne furent pas inaugurées avant que le Tiers État pût en faire partie et eût acquis assez de force pour modérer l'indépendance innée des deux autres éléments.

Depuis l'an 1302 jusqu'en 1789, les États généraux furent convoqués trente-cinq fois et, sous les règnes les plus célèbres ou les plus puissants, ils ne se réunirent presque jamais. Durant les guerres désastreuses contre les Anglais, ils ne contribuèrent que faiblement à la défense nationale, ils n'introduisirent jamais aucune réforme essentielle et se bornèrent, en général, à voter des subsides et à présenter des pétitions. Il est permis d'affirmer que, comme institution destinée à manifester régulièrement les forces du peuple, ces assemblées n'eurent aucune influence jusqu'à la fin du siècle dernier, époque où non seulement les États généraux, mais l'essence même de la société française s'est transformée.

Il faut étudier le Tiers État, qui est l'élément social appartenant en propre à cette nation et dont on ne retrouve pas ailleurs l'équivalent, moins par rapport aux États généraux, où jamais il ne joua un rôle considérable, qu'en lui-même, soit pour les causes d'où il procéda que pour les effets qu'il produisit, en forçant la France à passer de la monarchie absolue à la démocratie absolue.

Jusqu'au quinzième siècle, jusqu'à l'extinction complète

des communes, les bourgeois (car la dénomination de *tiers état* ne date que des États généraux, réunis à Tours en 1468) nommaient encore, en plusieurs provinces, particulièrement dans la Bourgogne, le Languedoc, le Dauphiné et la Provence, leurs propres députés en même temps que les nobles et le clergé; et souvent les députés des trois classes délibéraient ensemble. Mais, au siècle suivant, la séparation des ordres était partout complète, dans les élections et dans les assemblées. Les castes privilégiées, à la veille de disparaître, exagérèrent alors, comme il arrive toujours, les caractères de leur origine. La bourgeoisie, qui avait déjà eu de la peine à se constituer dans les villes d'accord avec les deux autres ordres, se voyant à présent repoussée par eux avec dédain jusque dans les collèges électoraux de la représentation nationale, s'isola dans les limites de la classe où on la reléguait. L'appui qu'elle ne pouvait demander aux districts où elle était répartie, la bourgeoisie le chercha dans la monarchie qui consentit à la protéger, non comme la mandataire des villes diverses, mais comme le corps ou l'ensemble d'une seule classe.

Recrutée dans toute la France et privée de bases propres et partielles, la bourgeoisie n'a pas échappé au sort des agglomérations : elle eut un chef, le roi, et un centre unique, la capitale, Paris. Les intérêts qu'elle entreprit de faire valoir semblèrent dès lors plutôt ceux d'un être moral que ceux de la patrie réelle, et ne tardèrent pas à se confondre, dans un but commun, avec les intérêts de

la couronne. Puis, quand les couches inférieures s'élevant successivement l'eurent accrue et qu'elle devint peuple, elle parvint à régner pour son profit exclusif, mais seulement à l'aide de la dictature des Napoléons ou d'une Commune centrale. Universalité compacte, rendue telle par les conditions de son propre développement, elle eut la force d'égaler les droits de tous, mais elle n'eut pas les moyens de protéger ceux de personne, à cause de l'amas exorbitant des initiatives mises en commun, puis parce que les garanties partielles étaient nulles et non réparties. Transférée, sous cette forme, du prince au peuple, la source de l'autorité se rapprocha plus du type abstrait de l'État byzantin que du type pratique de l'État romain, qui résultait des groupes sociaux des municipes.

La première manifestation des forces de la bourgeoisie française, à son état embryonnaire, correspondit de tout point à la période de son plus grand développement et de son triomphe définitif. La moitié de la nation, foulée aux pieds par les Anglais victorieux, leur était livrée par le roi dans un traité ignominieux qui souleva la colère de toutes les classes et qui fut repoussé par les États généraux. Cette assemblée, pénétrée du devoir sacré de sauver la France en la réorganisant dans toutes ses parties, proposa de larges et profondes réformes, sans toutefois oser les mettre à exécution. La bourgeoisie eut seule l'audace qui manqua au corps entier de la représentation nationale : elle remplaça les deux autres ordres et, avec le soutien de la ville de Paris, elle se chargea du gou-

vernement de la nation, en révolte ouverte contre le monarque. Aucune ville cependant ne suivit le mouvement de la capitale, et ne seconda les bourgeois : la Jacquerie seule répondit à leur appel en massacrant dans les campagnes tous ceux qui n'avaient point « les mains calleuses ». La direction de la Commune de 1357, ainsi que la présidence du Tiers État, dans la plupart des États généraux qui suivirent, fut décernée (trait historique à retenir) à la première autorité municipale de Paris, le prévôt des marchands.

La facile et sanglante répression de sa première tentative d'indépendance avertit le Tiers État que de longtemps il ne pourrait rien sans le chef qu'il s'était déjà donné, et il redevint l'auxiliaire docile du roi. Les forces qui lui firent défaut dans sa lutte contre celui-ci suffirent, après leur accord, à réduire à l'impuissance son adversaire naturel, la noblesse. Louis XI arma Paris et les bourgeois contre la coalition des barons révoltés, il traita avec le Tiers État séparément, à Rouen et ailleurs, comme avec une armée dont il fallait relever le prestige pour vaincre avec elle. Grâce à cet allié, il parvint, en décapitant les grands vassaux et en supprimant les prérogatives des autres, à jeter les premières assises de la monarchie absolue en France. En 1614, l'allié est déjà descendu au rang de courtisan et le Tiers État, déférant aux vœux de Marie de Médicis, qui le conjurait d'envoyer à l'assemblée « des gens affectionnés au roi », répondait en élisant, sur cent vingt-deux députés, cent trente et un officiers de la

Couronne. Richelieu consomma l'œuvre et abattit la féodalité, seul, sans avoir recours à l'ancien complice de l'usurpation royale.

Le caractère sacré que s'attribuèrent les rois de France et le don infus de sainteté qui leur permettait de guérir les écrouelles et autres infirmités avaient fait d'eux presque les chefs du clergé, comme le fief de la couronne royale, héréditaire dans leur famille, les avait rendus seigneurs souverains des barons.

Or, plus que vaincus et subjugués, absorbés par la monarchie, les deux ordres privilégiés cessèrent d'être même ses satellites pour ne former que l'auréole qui environne le soleil éblouissant : aspect sous lequel apparut Louis XIV. L'État, transféré ainsi dans la personne du monarque, fit de lui un être presque surnaturel. C'est Bossuet qui l'a dit : « O rois, vous êtes des dieux ! »

L'astre s'éteignit dans le cataclysme de 1789. Alors, la masse ténébreuse qui était au fond et d'où toute lumière avait été soustraite, prit sa place et se revêtit à son tour de la même splendeur. A la dynastie dont le nom était *Un*, se substitua la dynastie dont le nom est *Tous*. Le monarque a changé, mais l'État est demeuré tel qu'il était auparavant, amalgamé, nivelé, uni, compact, sans inégalités, mais aussi sans variété. Toute distinction de castes, d'églises, de communes, de fiefs, de provinces et d'assemblées avait cessé d'exister.

Les dernières prérogatives de la Commune furent supprimées par l'édit de l'Hôpital, qui, en 1566, leur retirait

la juridiction civile, « afin d'arriver, déclarait l'édit, à l'unité de l'État, » et par Colbert, qui, en 1569, lui interdisait de prélever des impôts, d'aliéner, d'emprunter, de plaider et de se réunir, « parce qu'il ne convient pas, disait le ministre, qu'un seul parle au nom de tous ». On nommait les intendants tuteurs des communes, et l'on vendait les charges municipales au profit du fisc. On abolissait la division des provinces en trente-deux généralités de finance, en dix-neuf de pays d'élection et en treize de pays d'États. La Bourgogne, la Provence et le Languedoc qui, parmi les pays d'États, furent les derniers à perdre leur autonomie, furent aussi les seules provinces « qui eussent gardé longtemps encore leur ancienne prospérité », ainsi que le baron Mounier l'a prouvé, avec documents à l'appui, dans son rapport à la Chambre des pairs, en 1837. Turgot avait un instant voulu les ressusciter, mais en vain. Excepté lui et peut-être Mazarin, les plus grands hommes d'État de la dynastie des Bourbons : Sully, Richelieu, Colbert, se sont tous également attachés à achever l'édifice de la concentration.

A partir de 1614, plus d'États généraux ; à partir du dix-septième siècle, plus d'assemblées provinciales ou d'États. Les parlements, où s'était réfugiée la censure des abus, ne sont plus que de simples cours de justice. Les Églises protestantes des Albigeois, des Huguenots, des Jansénistes, des Quiétistes sont détruites, et l'Église catholique, devenue Église nationale ou gallicane, en vertu de la déclaration de 1673, est presque réunie à l'admi-

nistration du royaume. Le commerce enchaîné obéit à la direction du gouvernement, dès les temps de Catherine de Médicis, alors qu'un Italien, Birague, avait inauguré le système protectionniste. Le droit au travail, suivant le principe émis par Henri IV, est réglé par le pouvoir royal. Même le droit de propriété émane du roi, car, ainsi que Louis XIV le déclare dans ses Mémoires, « le roi est le maître absolu et dispose librement de tous les biens de ses sujets, séculiers ou ecclésiastiques ». La nation fut, de cette manière, transformée en une armée, dont la discipline la plus rigoureuse pouvait seule protéger le lien unique et l'empêcher de se rompre : toutes les libertés partielles durent être sacrifiées au bien commun.

Plus tard, la démocratie recueille les dépouilles de la monarchie et prend sa place, mais à la condition inexorable de confier le commandement suprême au chef des soldats ou à la commune de la capitale.

Cependant, la France, ainsi constituée, s'est élevée plus d'une fois à l'apogée de la grandeur parmi les nations et a atteint un degré de prospérité presque sans égale, de sorte que ses antagonistes, éblouis par une splendeur qui cache tant de cruels sacrifices, tant de dangers éminents et toujours imminents, s'élancent sans prévoyance dans la voie qu'elle a récemment parcourue. Quel prestige, en effet, n'ont-elles pas exercé sur toutes les imaginations les deux époques de Louis XIV et de Napoléon Ier, ces deux rénovateurs funestes du droit absolu de la monarchie et du droit dictatorial du peuple ! Le premier donna à l'Europe la paix de Nimègue, rétablissant à

son profit la prépondérance qui avait appartenu à l'empire hispano-autrichien ; mais au traité de Nimègue succédèrent la ligue d'Augsbourg et la coalition européenne, et son règne fut suivi par les opprobres du règne de Louis XV et par les malheurs ineffables de Louis XVI. Le second, nouveau Mahomet, prêche en Europe et impose par l'épée le verbe de la justice humaine : l'égalité ; mais Waterloo éclate et disperse la cour de rois dont l'homme couronné du peuple s'était entouré à Dresde. Dans l'intervalle de presque un siècle, la France se vit « deux fois dans la poussière, deux fois sur l'autel (1) ».

Les mêmes extrémités se retrouvent alternées, dans des proportions moins fortes, tout le long de son histoire. Après Philippe le Bel, invasion des Anglais suivie d'une longue suite de révolutions, entre autres la Commune de Paris, en 1357, et la Jacquerie ; après Charles VIII et la première partie du règne de François Ier, armées défaites, provinces perdues, captivité du roi, guerres civiles et religieuses.

Je ne rappellerai point l'exemple, qui est présent à toutes les mémoires, de la miraculeuse élévation de Napoléon III et de sa chute vertigineuse.

Or, en contemplant ces grandeurs démesurées qui se dénouent par de si épouvantables catastrophes, il est impossible de ne pas s'apercevoir que le peuple français,

(1) Manzoni.

poussé par la force de sa masse, franchit les bornes dans a bonne comme dans la mauvaise fortune, faute d'insti-.utions nationales dont la saillie, pour ainsi dire, le re-.ienne et modère la rapidité, soit de ses ascensions, soit le ses chutes.

Si des désastres si fréquents et si gigantesques ne l'ont cependant pas réduite à une irréparable décadence, c'est que la France renouvela souvent ses sources de vie en tirant de son sein de nouveaux éléments de force quand les anciens étaient consumés, comme le mécanicien qui ne cesse d'alimenter le foyer brûlant de sa machine par de nouveau combustible. Le grand mouvement des communes, l'insurrection des paysans avec Jeanne d'Arc et les corps francs de Duguesclin, la retrempèrent lors du déclin de la dynastie des Capets. Elle puisa une nouvelle vigueur, sous les derniers Valois, dans les guerres religieuses, qui ramenèrent presque les temps du fédéralisme féodal par l'indépendance rendue aux provinces et la formation de ligues, les unes démocratiques ou catholiques, les autres protestantes ou républicaines. La nouvelle insurrection du Midi, qui amena la proclamation de la république fédérale à la Rochelle, étouffée dans le sang par Richelieu, jointe à la conspiration des nobles dans le reste du royaume, ne la fortifièrent pas moins. Les forces mêmes qui devaient coopérer à la gloire de Louis XIV s'accrurent au milieu des barricades et des sièges pendant le conflit qui, sous le nom de *Fronde*, s'étendit par toute la France et fut causé par l'alliance du parti popu-

laire avec l'aristocratie parlementaire. Enfin, la société française se renouvela tout entière en 1789, et la réforme fut alors si profonde qu'on peut dire que la nation actuelle date seulement de cette époque. Elle a néanmoins conservé sa structure traditionnelle, et elle continue à marcher comme une armée, avec des mouvements simultanés et soudains; car l'œuvre de la constitution de l'an III de la République a échoué, et c'est en vain qu'elle a tenté de substituer à la forme adoptée par la France, depuis le quinzième siècle, celle des *cantons* presque autonomes et semblables aux municipes romains, qui auraient pu la diversifier et la contenir.

CHAPITRE XII.

DE QUELQUES AUTRES GRANDES NATIONS.

Si je termine ici l'examen des institutions et des vicissitudes, qui ont tour à tour élevé et abaissé la fortune des nations, mon devoir est de déduire les raisons pour lesquelles je me suis cru dispensé de parler des autres grands peuples dont l'histoire a gravé l'image dans ses feuillets d'or. Il en est parmi eux quelques-uns qui, tout en étant parvenus à un haut degré de puissance, n'ont cependant pas contribué, dans des proportions assez larges, à la civilisation du monde et n'ont joué qu'un rôle épisodique dans le drame intime de l'humanité. Tels sont les peuples de la Bohême, de la Pologne et de la Hongrie. Quelques autres, comme la Suisse, ont su mériter l'affection et exciter l'admiration des esprits réfléchis, mais non soulever l'enthousiasme général : s'ils ont possédé la vertu qui enfante la liberté, ils ont manqué du prestige qui naît de la force; et, dès lors, ils sont restés privés des qualités nécessaires à l'efficacité des exemples. D'autres enfin, dont la grandeur frappe tous les yeux, comme la Russie et les États-Unis, n'ont conquis la splendeur qui les revêt qu'à une époque trop rapprochée de la nôtre. Les périodes

brillantes de leur jeunesse nous sont connues, il est vrai : nous savons par où l'empire des csars et le pays de Washington ont passé pour s'élever à la région du haut de laquelle ils dominent les hémisphères qui les renferment; malgré cela, la carrière qu'ils ont jusqu'à ce jour parcourue ne nous fournit pas assez d'éléments pour asseoir un jugement définitif et complet.

Et pourtant, que d'enseignements ne tirerait-on pas de l'analyse de la vie de ces peuples et de tant d'autres encore, dont je ne rappelle pas même le nom!

La Bohême, qui semblait vouloir prendre la direction des peuples slaves, devient l'âme de l'empire germanique. Après avoir réuni à la sienne les couronnes de Pologne et de Hongrie, elle occupe la place du premier des Électeurs, grâce aux constitutions de la Bulle d'or, et donne trois empereurs à l'Allemagne. Plus tard, ayant sacrifié sa liberté à son ambition et, en l'étendant trop, affaibli sa puissance, elle trouva encore dans ses dons naturels une nouvelle force d'impulsion, non plus pour dominer, mais pour résister. Au milieu des querelles des factions et des schismes religieux, les barons déposaient le roi, les magistrats de Prague emprisonnaient l'empereur Venceslas, et, pendant seize longues années, la nation résistait aux efforts réunis de l'Allemagne et de l'Europe parties en croisade contre elle. Il fallut qu'un concile œcuménique s'assemblât à Bâle pour pacifier enfin ce pays qu'on ne pouvait pas vaincre.

La Pologne, qui en 1772, sous les yeux de l'Europe

attendrie, expirait comme le héros d'un poème tragique au milieu des larmes du public, avait presque été, cent ans plus tôt, l'unique rempart de cette même Europe contre le second empire des Turcs. Elle possédait alors, outre le duché de Smolensk et la Lithuanie, toute la Russie Blanche; et cette situation, quelque haute qu'elle fût, était déjà pour elle une décadence, puisque, au seizième siècle, la Pologne régnait sur la Bohême, la Hongrie et une partie de la Prusse actuelle.

La constitution des Polonais, qui n'a jamais été changée, n'accordait au roi sorti de l'élection que la faculté d'exercer le pouvoir, dont la source résidait toujours dans l'unanimité des suffrages des hommes libres, qui tous étaient nobles et égaux entre eux. Aussi, en prenant la couronne, le roi priait-il formellement la nation « de le déposer, s'il n'observait point les lois ». Outre les prérogatives des hommes libres, qu'il était tenu de respecter, et les privilèges des Palatins, qu'il pouvait nommer, mais non pas révoquer, il avait encore l'obligation de garder l'inviolabilité de l'autonomie des villes. Quelle force celles-ci tiraient des institutions qui protégeaient leurs franchises, on a pu le voir lorsque, les armes impétueuses de Charles XII ayant dispersé les troupes royales, Dantzig, Thorn, Elbing et quelques autres villes purent seules résister à l'invincible Suédois.

La Hongrie, qui fut, avant la Pologne, le bouclier de l'Europe contre les attaques des Ottomans, possédait à peu près les mêmes institutions. La couronne y était con-

férée par « la libre et bonne volonté des Magyars »; le pouvoir du roi y avait pour limite les droits des nobles, qui seuls formaient le peuple. Antérieurement au déclin de sa grandeur, depuis la sanglante bataille de Mohatz jusqu'au jour où elle devint l'héritage de la Maison d'Autriche, la Hongrie avait étendu sa domination sur la Pologne et les deux rives du Danube, elle s'était emparée de Vienne et avait placé un de ses princes sur le trône de Naples.

Si les proportions du cadre qui renferme la présente revue de peuples me le permettaient, je me plairais à montrer par quel âpre et admirable chemin de dangers évités et d'obstacles surmontés la Suisse est parvenue à réaliser son idéal, à cueillir, pendant la durée de six siècles, les fruits de la prospérité intérieure.

A quelle autre nation a-t-il jamais été donné de jouir d'une pareille égalité de fortune et d'un si long bonheur? Assez semblable, quant au chiffre de la population, aux autres États qui, avant de jeter les fondements de leur future grandeur, furent tous d'une étendue bornée, la Suisse différait beaucoup d'eux par la variété des races qu'elle renfermait dans son sein et que diversifient encore aujourd'hui la langue, les mœurs, les lois et la religion. Entourée de grands empires qui s'élevèrent maintes fois et disparurent, elle put, menacée en vain, contempler tranquillement du haut de ses Alpes les bouleversements de l'Europe. Hier encore, elle s'opposait à l'orgueil et aux ardentes convoitises d'une nation, dont la puissance

effrénée ne put être arrêtée, quelques années plus tard, ni par la Seine ni par le Danube. Isolée par sa forme politique, elle a cependant précédé les autres peuples dans les voies de la civilisation. C'est à Bâle, dans le pays de Vaud et à Genève que la démocratie livra ses premières batailles contre les privilèges de la noblesse, bien avant le mouvement populaire de la France. Le gouvernement par les assemblées du peuple fut institué, il y a un très long temps, dans plusieurs cantons helvétiques, surtout dans les plus commerçants et les plus riches, tels que ceux de Glaris et de Thurgovie. Ainsi, les institutions mêmes qui prémunirent la Suisse contre les agrandissements excessifs, lui garantirent la liberté et lui assurèrent la continuité du progrès.

Il ne m'eût pas été moins agréable de m'arrêter, ne fût-ce qu'un instant, à parler des États-Unis et à montrer, même de loin, l'immense accroissement de force et la haute autorité qu'ils doivent aux institutions qui les gouvernent. Toutefois, comme la république des États-Unis et l'empire des Russies représentent les deux directions opposées vers lesquelles tend, en se bifurquant, le développement du genre humain, je crois que l'étude de l'organisation propre à ces deux nations, ou plutôt à ces deux sociétés, trouvera mieux sa place parmi les déductions que nous nous proposons de tirer, dans un second volume, des faits historiques dont la certitude nous est désormais acquise.

CONCLUSION.

Le mouvement toujours plus rapide avec lequel les nations continuent à se développer, changeant et renouvelant tout autour d'elles jusqu'à ébranler et faire vaciller, en apparence du moins, leurs fondements mêmes, a éveillé tour à tour, selon les intérêts incalculables qu'il menace ou favorise, des appréhensions et des espérances excessives. On a voulu, de part et d'autre, avec une pensée différente, découvrir une analogie entre notre âge et l'époque où, battue sans trêve par la tempête, la société romaine se désagrégea entraînant dans l'abîme la civilisation antique, afin que des ténèbres qui couvrirent la grande catastrophe pût se dégager la lumière nouvelle qui devait à son tour guider les peuples.

Mais, pour calmer les angoisses désespérées des uns et la folle expectative des autres, une question vient aisément à la bouche de quiconque réfléchit sur ce rapprochement : où sont donc les Barbares? et où donc est le Christ? Où sont les races d'une communion différente de la nôtre qui doivent nous remplacer, comme des couches d'alluvions récentes qui se superposent sur le sol primitif? Où est l'idée originale et rare, créatrice d'un

monde qui doit, sur les ruines du monde d'aujourd'hui, commencer une nouvelle évolution?

Je n'ignore pas la désolante théorie des cycles inexorables et des décadences périodiques tirée des bouleversements de la nature. Je n'ai pas oublié les légendes asiatiques des chutes originelles et les réminiscences anciennes des grands empires qui brillèrent et s'évanouirent avant les temps historiques. Je veux bien, pour un instant, faire crédit à ces théories et à ces traditions, que je me propose de contester tout à l'heure: quelle analogie pourrait-on établir entre les époques que je viens de rappeler et la nôtre? Comment! L'humanité qui commence à peine à se connaître elle-même et à se rejoindre lambeau par lambeau, molécule par molécule, à travers les mers illimitées et les déserts de sable brûlant ou de glace, on veut que déjà elle soit condamnée à la dissolution et à la mort, avant même qu'elle ait pu s'unir et se sentir unie? N'est-ce donc pas la première fois qu'elle essaye de formuler son aspiration vers cette existence complète, pour laquelle, depuis un si grand nombre de siècles, elle s'élève et s'étend sur la surface de la terre? Ne prend-elle pas seulement d'aujourd'hui ce nom sacré d'humanité, qui signifie universalité et amour? Et ne monte-t-elle pas encore les premiers échelons de cette immense échelle de la perfectibilité, dont le sommet se perd dans l'infini?

En réalité, le genre humain se trouve dans cette période de la vie où l'énervement trahit notre faiblesse, où les changements prompts révèlent notre défaut de résolu-

tion, où les appétits immodérés trahissent la grossièreté de nos sens. Il est jeune encore, comme la terre, sa nourrice, qui n'est pas encore sortie des luttes de la formation, ainsi que l'indiquent ses bouleversements souterrains et l'irrégularité des courants atmosphériques. L'achèvement ou la perfection — supposé que la force progressive de la société humaine doive avoir un terme — serait manifestée par un état d'harmonie, d'équilibre et de calme souverain. Tout apogée ressemble à la cime des plus hautes montagnes, qui au voyageur, prêt à descendre le versant opposé, offre un plateau uni où il peut reposer ses membres fatigués, dans l'oubli des peines qu'il a endurées, et en contact, pour ainsi dire, avec la perpétuelle sérénité du ciel.

Combien, hélas! ne sommes-nous pas loin du but suprême, justement parce que le découragement nous prend au milieu du conflit des idées et des intérêts, au milieu du tumulte des passions sauvages qui semblent nous rendre la justice inaccessible et nous intercepter la vue de la vérité! Les principes les plus contradictoires cherchent à la fois leur justification dans les faits les plus bruyants de nos jours. Les sentiments, qui ont inspiré au monde les plus nobles enthousiasmes et que le respect des siècles semblait avoir sanctifiés, sont soumis à l'analyse avec dépit et mépris. Les dieux s'en vont, les temples croulent, et les idoles et les monuments qu'on élève à la hâte, en leur place, ne sortent de terre que pour être emportés par le tourbillon; et la sagesse d'aujourd'hui, pareille au vieux

Saturne latin, dévore et anéantit ce qu'hier elle créait fastueusement.

Quel est le principe, quel est le droit déclaré sacré, proclamé inviolable, que n'aient sacrifiés à l'envi les monarchies ou les démocraties, les partis anciens ou les nouveaux? Les révolutions succèdent aux révolutions, et jamais les discordes civiles, jamais les haines entre frères n'ont plus épouvantablement manié la hache ou secoué la torche des incendies. Les gouvernements dont l'existence ne se justifie que par le maintien de l'ordre le troublent, au contraire, et ceux qui se sont constitués au nom de la liberté entravent tout progrès : despotiques les uns, intolérants les autres. Tous ont la prétention d'être la vérité et la justice; tous, de par la Providence ou la Raison, se déclarent infaillibles; contre les réclamations les plus légitimes, ils invoquent, arbitre impitoyable, la force; d'où le perpétuel sursaut des peuples et le ricochet des actions et des réactions violentes.

Au despotisme qui s'érige en vengeur du peuple, succèdent les républiques qui votent la dictature; au principe de la nationalité, qui était le droit d'émancipation des États, délimités par la nature, on substitue les conquêtes d'ordre historique, qui ne sont autre chose que le droit de la force remis en honneur. On invoque la liberté, et l'on peuple les prisons; on invoque l'équité, et l'on se revêt des dépouilles d'autrui; on prêche la paix, l'amour fraternel, et l'on opprime et l'on massacre. Le brigandage arbore sa bannière parmi les hommes d'ordre; le militarisme compte des amis parmi les hommes de progrès.

Ces contradictions et ces anomalies ressemblent à certains phénomènes qui passaient, dans les temps anciens, pour des faits surnaturels, mais que la science a depuis reconnus pour des accidents morbides et des résultats physiques.

Ce ne sont, après tout, à les bien considérer, que des désordres naturels à la gestation trop rapide et complexe qui travaille le sein de la société; désordres causés par la quantité infinie d'éléments qui s'y mêlent et l'activent. Ce qui s'élaborait isolément se rapproche et se joint : état social, état politique, lois civiles, lois économiques, religion, mœurs, forment un amas que partout on remue pour le refondre. Les foyers d'activité qui brûlaient lentement, chacun pour un progrès, chacun pour un but, vont s'élargissant, et, de tous les points de l'horizon, les pointes des flammes s'attirent et convergent vers un centre unique. De cette conflagration générale d'idées, d'intérêts, de passions, naît la confusion, l'anarchie, le chaos apparent, où semblent disparaître toute règle de justice et tout sentiment de vérité. Aussi, l'angoisse devient-elle générale et la frayeur gagne les plus forts.

C'est pourtant de cette aveugle et universelle ardeur que l'unité sociale se sert pour se compléter. Le niveau s'élève graduellement chez les nations de toute race, qui, de toutes les latitudes, tendent leurs bras pour s'embrasser à travers l'espace, pour vivre toutes de la même vie.

Ce n'est pas seulement l'amour du lucre et l'âpre désir

de se mettre en rapport avec des êtres subalternes; ce n'est pas seulement le besoin de nouveaux échanges ni la seule curiosité de la science qui, de tous côtés, pousse aux expéditions lointaines et aux explorations les plus audacieuses. Ce ne sont pas les Phéniciens et les Romains qui ordonnent de recommencer le périple de l'Afrique; ce ne sont pas les envoyés de Néron qui visitent les vastes et perpétuels réservoirs du Nil dans la Nubie torride, ces bassins que découvrent de nouveau aujourd'hui des hommes de nationalité différente qui ne sont point partis sur l'ordre de l'empereur; non! c'est l'Humanité. L'explorateur est suivi par le colon avec ses outils et ses machines, et partout où une caravane, partout où un vaisseau a abordé, d'autres caravanes, d'autres vaisseaux aborderont, amenant d'autres hommes. Ainsi, tous les instincts humains se meuvent et agissent pour la même fin, pour la fin sublime, qui désormais se dessine et se manifeste clairement : la communion de tous les peuples, à laquelle chacun d'eux aspire, pour laquelle chacun d'eux travaille.

D'autre part, l'égalité s'établit entre les divers ordres de citoyens, et le progrès des classes élevées accélère le progrès de celles qu'on ne saurait plus appeler inférieures, mais qui luttent encore pour déchirer les derniers voiles qui les séparent des premières. Ce n'est plus l'esclave qui se révolte ni l'opprimé qui secoue le joug, ce n'est point la réaction de la force contre la force, ni non plus la réhabilitation d'une vertu déchue; non!

non! Rien ne se relève, mais quelque chose naît : nous assistons à une nouvelle ascension de la vie sociale. Je disais tout à l'heure que les hommes cherchaient les hommes; j'ajoute ici avec joie que l'homme se retrouve lui-même, et, si l'unité sociale tend à se compléter, la conscience humaine s'affirme chaque jour davantage dans son universalité.

Mais quelle sera la forme que prendra cette création, qui est le monde moral lui-même? Cette forme aura-t-elle une capacité gigantesque? Douée d'une ductilité prodigieuse, se prêtera-t-elle à toutes ses inflexions et à tous ses développements comme l'écorce des arbres et la peau des animaux, lesquelles grandissent et s'étendent au gré de la nature?

C'est tout le contraire qui a eu lieu jusqu'ici : l'enveloppe étroite et rigide qu'on a imposée à la société ne l'a que trop souvent déformée et contrefaite; car, si la civilisation est parvenue à se développer, on le doit surtout à l'impulsion irrésistible de ses forces innées. Qui peut dire cependant combien de précieux lambeaux de chair la société humaine a laissés engagés dans ces funestes liens? et quel incommensurable espace de temps elle a perdu en allant et revenant sur ses pas, en s'écartant sans cesse du droit chemin? De sorte qu'elle semble avoir mérité le reproche de n'être guère apte à remplir les conditions du bonheur, auquel semble la vouer son origine.

La période dans laquelle l'humanité est prête à entrer

réclame des institutions qui, précisément pour se conformer à la largeur de son développement, puissent la protéger contre les dangers inhérents aux nouveaux éléments qui la composent. Des hommes prudents ont déjà poussé le cri d'alarme; mais on a préféré, par une fausse interprétation, le confondre avec les cris d'angoisse et de menace. Il est vrai que le tumulte des passions qui fermentent et le bruit précurseur de la prochaine transformation, pareil à celui qu'on entend à l'approche des cataractes d'un grand fleuve, assourdit les mieux intentionnés.

Or, ces dangers, on les rencontrera sans aucun doute dans le concours simultané des innombrables facteurs de l'œuvre commune. On voudra, de tous les coins de l'univers, et presque à la même heure, participer à la même espérance, collaborer à la même expérience, vivre dans la même atmosphère. De tous les points du globe jailliront des myriades de sentiments et d'idées qui, pareilles à des langues de feu, sillonneront la terre dans tous les sens, activant de nouveaux efforts, faisant éclater de nouvelles espérances, éclore à chaque instant des germes d'une fécondité multiple. Or, si la multiplicité des forces productives est une source de vie, leur accumulation devient, au contraire, une cause de mort. Toutes les fois qu'il y aura excès et amas d'éléments convergeant vers une même action, il y aura aussi fatalement immobilité ou dissolution.

Comment ne pas s'efforcer de créer un champ assez

vaste pour que le genre humain y puisse accomplir sans obstacle les évolutions successives par lesquelles il doit passer pour se perfectionner indéfiniment? Car l'humanité n'est pas faite seulement de chair, et le but où elle tend ne serait pas adéquat, s'il ne correspondait pas à l'ample orbite de ses aspirations morales. Est-il donc si difficile de permettre aux forces déjà si complexes qui la composent de se mouvoir en liberté, séparées et distinctes, tant que dure l'élan de chacune et jusqu'à ce qu'elle atteigne son complet développement? Quelle crainte peut nous empêcher de lui accorder une telle faculté?

Il n'y a rien de désordonné dans la nature, hors ce que l'on comprime artificiellement, car toute force, si on la brise au milieu de son essor, dégénère, ou devient pernicieuse, si elle n'est pas corrigée par la force contraire qui surgit à côté d'elle, ou secondée par la force homogène avec laquelle elle s'unit spontanément. L'expérience, telle qu'un indicateur de granit, ne s'élève-t-elle pas sur la voie des fastes humains pour nous apprendre que là où l'activité a été la plus ardente, là aussi le progrès a été le plus grand, et que l'agglomération a fait languir et disparaître l'une et l'autre? Il n'existe pas une autre loi dont la sanction soit plus certaine et plus immédiate.

La même conclusion, depuis l'antique Orient jusqu'à nos jours, résulte invariablement de l'histoire de chaque peuple. Tout ce qu'une nation a gagné par la distinction

de ses parties, elle l'a perdu par l'agglomération et la confusion. Quelle autre raison a jamais eue la décadence des grands empires, qu'elle ait été produite par une dissolution rapide ou par une lente décomposition? Pourquoi, s'il n'en était pas ainsi, l'initiative d'une ville, d'une tribu, d'une nation, aurait-elle trouvé des auxiliaires bienveillants dans ses voisins, qui se tournaient contre elle et lui opposaient une résistance active ou inerte dès qu'ils se voyaient parqués dans un commun esclavage et contraints à des habitudes peu en harmonie avec leurs propres origines?

C'est par la seule recherche des voies que le progrès a successivement suivies dans chaque nation qu'on pourra découvrir les conditions nécessaires de son cours large et continu. Nous ne pourrons apprendre à connaître que par cette manière de procéder les modes intimes de l'essence même de la société, modes en tout temps cherchés, souvent entrevus, mais qui nous ont néanmoins toujours échappé, comme la signification des mythes dans lesquels les civilisations primitives ont déposé les arcanes de leurs doctrines.

Nous découvrirons alors que l'ordre, cette expression élastique qui a été tour à tour appliquée à toutes les formes et à toutes les phases de la société, est en réalité l'organisation ou distribution des forces sociales constituées dans la possession pleine et perpétuelle chacune de son propre développement et, toutes ensemble, dans la jouissance commune des résultats de chacune.

Sans cette distribution distincte, la recherche du vrai — qui est le juste, le bon et l'utile — deviendrait impossible, elle, qu'il faut poursuivre par toutes les voies, souvent à travers les luttes, à travers les épreuves même de l'erreur et avec le concours des hypothèses les plus hardies et les plus diverses. Cette recherche n'est que la manifestation ou la réalisation du sentiment de la liberté: la liberté toujours invoquée, toujours idolâtrée par le genre humain, parce qu'une voix intérieure, un instinct inné l'avertit que c'est par elle seule qu'il peut atteindre à tous ces biens.

Et qu'est-ce que la liberté elle-même, sinon le degré qui conduit au seuil de la chose sainte par excellence, sinon le vrai atteint enfin, la conquête de l'esprit, le but du pèlerinage, l'autorité? l'autorité, qui, étant la seule satisfaction de tous les besoins manifestes, est également la seule règle certaine, comprise et obéie, qui, dès lors, renferme nécessairement en elle-même la sanction contre quiconque ose la violer?

Ainsi, deux routes s'ouvrent devant nous: l'une déjà frayée, explorée pas à pas et connue par le repentir de ceux qui l'ont parcourue; l'autre, parallèle et tracée contemporainement avec les mêmes rectifications dont la première aurait eu besoin pour éviter les obstacles, pour échapper aux dangers et avancer en droite ligne devant elle. Quelle habitude paresseuse ou quel conseil funeste, quel inexplicable motif nous empêchera de passer désormais de l'une dans l'autre, quand il n'y a rien à

changer, si ce n'est de marcher d'un souffle moins haletant et d'une allure plus libre?

Il ne faut pas que, de nos jours, quand toutes les sciences se tournent vers la nature et suivent docilement ses préceptes, une seule les repousse, la plus noble, celle qui les embrasse toutes : la science de l'humanité.

TABLE.

LIVRE III.

CAUSES DE LA GRANDEUR ET DE LA DÉCADENCE DES NATIONS MODERNES.

Paris. — Typographie A. Hennuyer, rue Darcet, 7.

LES LOIS DU PROGRÈS

A LA MÊME LIBRAIRIE

DU MÊME AUTEUR

LES LOIS DU PROGRÈS

PREMIÈRE PARTIE

Un volume in-8°, 1888. — Prix : 6 francs.

PARIS. — TYPOGRAPHIE A. HENNUYER, RUE DARCET, 7.

LES

LOIS DU PROGRÈS

DÉDUITES

DES PHÉNOMÈNES NATURELS

PAR

R. FEDERICI

ANCIEN DÉPUTÉ AU PARLEMENT D'ITALIE

SECONDE PARTIE

OUVRAGE TRADUIT DE L'ITALIEN

PARIS

ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1891

INTRODUCTION

Devenu le possesseur des produits universels de la terre et apte désormais à comprendre les merveilleux mouvements du ciel qui se relient avec elle, l'homme se répandit, sous toutes les latitudes du globe, dans les régions déjà prêtes à le recevoir, après que l'énergie végétale se fut épuisée à lui en préparer le règne : œuvre d'émondation à laquelle on dirait presque que la nature travaille encore sous nos yeux, avec une anxieuse furie, dans les forêts vierges des zones tropicales.

Partout où il apparaît, du pôle à l'équateur et dans les deux hémisphères, sur les continents ou dans les îles les plus reculées, parmi les glaces silencieuses ou sous les feux les plus ardents du soleil, vivant ou endormi dans les couches profondes d'une autre période géologique, l'homme est toujours le même. Les dimensions du corps, la longueur des bras, la capacité du bassin, la largeur du crâne, ainsi que les traits du visage et la couleur de l'enveloppe épidermique ont beau varier, le type humain demeure inaltérable dans son essence.

Depuis les images grossières qui le reproduisent, gra-
vées en creux sur les pierres et les ossements de l'Eu-
rope ancienne ou sur les gigantesques blocs de l'Amérique
primitive, jusqu'aux simulacres des dieux et des héros
que l'Égypte, la Mésopotamie, l'Inde conservent encore;
et, depuis ces simulacres jusqu'aux formes d'une si mâle
élégance du Jupiter Olympien, jusqu'à l'aspect d'une si
ineffable tendresse de Jésus, la ressemblance générale
de son espèce ne s'est aucunement transformée.

Traversez les océans et les déserts, franchissez les régions des hautes montagnes, percez les ténèbres des temps antiques, sondez les abîmes des âges qui ont précédé l'histoire, vous trouverez parfois l'homme dissemblable dans les détails, mais constamment semblable à lui-même dans l'ensemble. Comme la lumière et le son qui, bien que se composant de gradations successives, n'éveillent dans l'esprit qu'une seule idée, ainsi l'espèce humaine, sous ses variétés multiples, se manifeste une et complète.

Quand même il existerait chez l'homme des diversités plus grandes, la faculté sensible qui le résume mieux que toute autre, la Parole, suffirait seule à établir son identité à travers tous les espaces et tous les temps : elle suffirait à le constituer, non plus *espèce*, mais *genre* distinct de tous les autres genres. L'habitant de Ninive, de Memphis, d'Athènes, de Rome, reconnaissait jadis son semblable dans le vil barbare dont il avait fait son esclave, de même que le fier Espagnol et le citoyen anglo-saxon le

reconnaissent aujourd'hui dans le nègre et dans le peau-rouge. Nous-mêmes hésitons-nous à le reconnaître dans le témoin des âges les plus lointains, lorsque la pioche magique, on peut le dire, du géologue, le ramène au jour des cavernes profondes de la terre?

La parole n'est pas seulement une intonation ou une articulation de sons; elle n'est pas une simple expression de sensations commune à tous les animaux en général, ni une émission de syllabes particulière et propre à une de leurs espèces : la parole représente l'acte de l'intelligence, qui, coexistant avec les autres phénomènes dont l'ensemble caractérise l'homme, ne pouvait manquer de se manifester au moyen de ce signe sensible. Car l'homme n'est plus l'homme sans l'intelligence, et, sans la parole, l'intelligence n'atteindrait pas son but. Il faut dès lors conclure, non seulement que l'homme est l'être qui parle, mais que, dès sa première apparition sur la terre, l'homme a possédé le don nécessaire de la parole.

Néanmoins, avant que cette faculté admirable eût achevé de forger le langage, il a dû s'écouler une longue suite de siècles. Qu'on réfléchisse, en effet, à la tâche difficile qui lui incombait de fournir et de fondre, en quelque sorte, les signes destinés à reproduire les idées abstraites et les rapports de ces signes entre eux. Les études philologiques, quelque loin qu'elles aient été poussées de nos jours, n'ont pourtant pas réussi à découvrir un seul mot-type ou racine nouvellement introduit dans les temps qui

nous sont connus. Aussi quelques écrivains en ont-ils conclu qu'à l'heure où l'histoire commence, l'homme avait déjà perdu une partie de sa puissance d'invention, et d'autres que le langage n'était pas son œuvre, qu'il lui avait été révélé ou transmis par un être supérieur. Mais si la source commune des langues disséminées dans le monde a échappé jusqu'ici aux investigations des plus savants linguistes, il est désormais évident que, soit qu'on les classe en deux ou en trois grandes familles, elles gardent toutes le même caractère et décèlent toutes une organisation identique. Il s'ensuit que, de même que l'homme peut vivre sous tous les climats et se reproduire dans les races les plus diverses, de même il peut entendre et parler toutes les langues.

De formidables révolutions géologiques, de gigantesques déplacements dispersèrent les peuples, comme le simoun fait du sable des déserts. Peut-être des races entières disparurent-elles dans les cataclysmes qui changèrent mainte fois l'aspect du globe; mais, parmi ces effroyables bouleversements du sol et les dépôts pestilentiels laissés par les eaux, la parole survécut pour reconstituer le lien des nouvelles générations qu'elle rattacha ainsi aux générations disparues. L'écriture reparut procédant tantôt de la description, tantôt du son, tantôt de l'idée pure, groupant, accouplant, disposant les syllabes de mille manières. Dans les seuls caractères cunéiformes, on distingue trois formes successives et différentes de reproduction du langage.

La parole demeure inséparable de l'homme.

C'est que la parole crée une sphère absolument distincte de tout autre centre ou système de l'univers, la sphère où, seul entre toutes les créatures, non plus l'homme, mais l'être humain se perpétue et se développe. Elle émane de la parole cette patrie sublime et immortelle, dont chacun de nous, au même degré, devient le citoyen : je parle du monde intellectuel, œuvre de l'homme, et, en même temps, milieu exclusif de son existence.

Or, quoique l'origine de notre espèce reste enveloppée dans les voiles mystérieux sous lesquels s'accomplit l'acte de la création, ou, si l'on veut, de l'émanation des choses, sa division en plusieurs branches, en variétés diverses sur la surface de la terre suit une marche identique. La descendance directe de races relativement inférieures d'un type supérieur, tel que l'aryen, peut faire hésiter l'esprit; mais la raison refuse absolument d'admettre que d'une souche de vertu moindre provienne ce qu'il y a de plus parfait en son genre. Qu'il me soit permis, pour l'instant, de faire seulement remarquer que, si rien ne se fait avec rien, il faut aussi que le produit se retrouve dans le producteur. Avec tous les entrecroisements et toutes les sélections possibles, on ne parviendra jamais à faire entrer dans les produits mixtes un élément caractéristique qui ne se trouve pas d'abord dans leurs générateurs. D'autre part, il n'est pas présumable que des branches diverses et séparées aient apparu soit successivement, soit simultané-

ment, tout en gardant le même type et en suivant lé même développement, la même tendance à se grouper en société morale au moyen du langage.

En effet, nulle part dans l'univers, on ne rencontre un peuple ancien ou, de nos jours, une tribu sauvage, chez qui ne se soit conservée quelque légende ou tradition de l'origine commune de l'homme et de ses premières conquêtes sur la nature. Quelle que soit la différence apparente de ces légendes dans l'Inde, la Mésopotamie, l'Égypte, la Grèce, la Palestine, dans les régions septentrionales de l'Europe, parmi les populations de l'autre hémisphère, parmi les Australiens et les Malais, elles révèlent toutes indistinctement la descendance ininterrompue de l'homme, l'instinct qui le porte à nouer des rapports avec ses semblables, son aspiration à pénétrer les causes de ce qui l'environne.

Le Zend-Avesta, les Védas, les livres récemment découverts des Assyro-Chaldéens, qu'on s'étudie à déchiffrer à l'Académie royale de Londres et dont les feuillets sont représentés par des briques gravées, les Kings et la plus complète des Écritures, la Bible, non moins que les mythes des Nubiens, des Égyptiens et des Grecs, rattachent nos sociétés contemporaines, de chaînon en chaînon, aux sociétés les plus reculées ou, pour mieux dire, au premier anneau de la chaîne sociale désormais impossible à briser. Et rien ne sert de contester les dates attribuées communément à ces monuments sacrés des nations : l'antiquité et la continuité de l'être humain dans le progrès

n'en sont nullement ébranlées ; car un simple regard jeté sur la hauteur des conceptions et l'abstraction des idées que ces livres renferment suffit à nous convaincre de l'accumulation de siècles nécessaire pour atteindre à un tel degré de perfection.

L'avènement de Noé, ou l'ère des grands cataclysmes géologiques, fournit le meilleur argument en faveur de la continuité de l'existence de l'homme et de sa persévérance à marcher vers un même but. Soit que des nations, déjà rapprochées entre elles, fussent tout d'un coup séparées par les épouvantables transformations du globe, les déplacements du sol, les éruptions des montagnes, les éboulements et les inondations ; soit que, fuyant devant ces terribles catastrophes, des fractions de peuples déjà civilisés transportassent ailleurs, en le modifiant, l'héritage moral des aïeux ; soit enfin que, par suite des conditions nouvelles du sol et de l'atmosphère, les anciennes populations perdissent une partie du progrès moral déjà réalisé : il reste toujours vrai qu'un même foyer avait réchauffé les premières familles humaines. Car partout où l'on exhume l'homme, même des âges primordiaux, partout où l'on en découvre le plus léger vestige, on constate partout que l'homme était déjà parvenu à un degré quelconque de civilisation.

Depuis les grottes creusées dans les flancs ou à l'abri des rochers, depuis les palissades dressées le long des lacs et dans les marais, où il habita durant des siècles, jusqu'à Ninive, à Rome, à Paris, qu'il a, depuis, élevés

pour en faire sa fastueuse demeure, lui, l'homme, à le considérer physiquement, n'a guère changé. Les peuples eux-mêmes, en dépit de la distance des temps et de la diversité des régions, ne différèrent pas beaucoup entre eux, jusque dans les formes de la vie sociale.

Seul l'être moral ne cessa d'élargir, d'étendre, de porter toujours plus loin les limites de son développement. Quelle différence entre le patrimoine de connaissances de l'homme d'aujourd'hui, maître presque souverain des forces de la nature, et le patrimoine intellectuel de l'homme qui, pour façonner la pierre informe, n'avait que la pierre même !

Le sentiment de la dignité humaine s'est accru avec le savoir, tandis qu'au contraire, avec l'intelligence plus haute de soi-même et de son prochain, la violence des passions a diminué. L'affection a émoussé l'âpreté des appétits et l'équité est venue se placer entre les conflits des intérêts, rétrécissant ainsi le champ des facultés sensitives par l'intervention et en raison de l'accroissement des facultés spirituelles.

Cet être moral se reflète, à différents degrés, sur les groupes sociaux qui émanent de lui, qui se résument en lui, et qui, grâce à lui, tendent à se réunir et à se ressouder ensemble. Cet être moral se perpétue en thésaurisant dans son sein l'œuvre des générations successives, et c'est pour cela qu'on l'appelle Humanité. L'Humanité est, en effet, le verbe qui révèle la présence de l'être enfanté par le développement moral du genre humain.

L'histoire de l'homme se déroule aujourd'hui tout entière sous nos yeux, griffonnée en traits incertains par sa main inexperte avant d'être tracée avec ces caractères que l'admirable sagacité de son esprit a su lui suggérer pour communiquer avec les âges futurs. Lui-même a pris soin de nous décrire l'aspect de la terre au milieu de laquelle il vivait, les végétaux dont il était entouré, les animaux qu'il lui fallait combattre et ceux qu'il dressait pour en faire ses auxiliaires ou ses compagnons fidèles. Il nous en a transmis l'image pour perpétuer l'une de ses premières et plus importantes conquêtes, de même que nous sculptons dans le marbre impérissable les découvertes les plus utiles à la société. Il nous initie à ses coutumes, à ses chasses, à ses pêches, il nous fait voir ses ustensiles, ses poteries, ses instruments; il nous dévoile ses rites funéraires et le culte de ses divinités. Sans parler des musées moins considérables qui vont se multipliant dans toute l'Europe, le Musée de Copenhague et les collections de la Suisse nous fournissent assez d'éléments pour reconstituer la vie complète de l'homme primitif. En Asie, en Égypte, dans la Grèce, dans le centre et le midi de l'Italie, les ruines grandioses et encore inexplorées d'époques plus récentes couvrent le sol de leur masse épaisse et empêchent de pénétrer dans des abîmes encore plus profonds. Mais, dans le nord de l'Europe, en Bretagne, en Belgique, dans la région des Alpes, en Lombardie, sur les côtes de l'Afrique, sur les rives du Mississipi, du Scioto et de l'Ohio, l'infatigable

curiosité de la science et le défaut de grands souvenirs historiques ont permis de renouer la descendance directe des premiers ancêtres. Là, si l'on ne retrouve pas encore intacte, creusée dans la roche ou flottante sur les eaux, la maison de l'habitant primitif, on y découvre au moins de larges traces de son existence sociale, et, avec les habitudes d'une civilisation déjà compliquée, ses tombeaux, ses autels, ses ateliers communs, les bornes mêmes de ses villes et de ses camps retranchés. Car, hélas! pour féconder la civilisation, les associations industrielles ne suffisent pas, il faut encore des noces de sang.

Les dolmens et les tumulus celtiques ou druidiques qu'on découvre non seulement en Bretagne, mais aussi dans le Jutland, dans le Sleswig, en Poméranie et dans la province de Constantine en Algérie, les grottes sépulcrales d'Aurignac et de la Madeleine, le réceptacle colossal des débris des festins funéraires d'Havelse, les allées ouvertes ou séparées par des chambres, je veux dire les menhirs de Carnac, les cimetières de Hallstadt, près de Salzbourg, de Saint-Jean de Belleville en Savoie, et de Somma en Lombardie, attestent la grandeur des ressources matérielles et l'élévation des idées morales qui étaient déjà l'apanage des sociétés vivant à l'écart dans les régions boréales. Ignorées jusque dans ces derniers temps, quelques-unes d'entre elles étaient contemporaines de ces superbes empires de l'Orient, qui éblouissent encore les imaginations; quelques autres leur étaient même antérieures. Déjà, quand la pierre seule fournissait les in-

struments et la matière du travail, non seulement la satisfaction de tous les besoins de la vie était garantie, mais les arts étaient nés et développés.

Les ateliers et les fabriques d'ustensiles, d'armes, d'objets de toilette et d'emblèmes en silex que l'on retrouve à Persigny, à Spienne en Belgique, et dans l'île d'Elbe, fournissaient des ouvrages ornés de figures de tigres et de poissons, dont le tranchant, le poli et le dessin prouvent une expérience et une habileté de main fort avancées. Tels sont, par exemple, les sceptres ou bâtons de commandement de Bruniquel et de la Madeleine. Plus tard, dans la seconde période, après la première dont la durée fut si longue, les fonderies de bronze établies à Échallens en Suisse, dans la Suède et la Norvège, fabriquent des armes et des outils, dont l'élégance rivalise avec ceux d'Ilion et de la Grèce à l'époque de la grande lutte chantée par Homère. Des villes en grand nombre s'élèvent alors sur des palafittes au bord des lacs et des marécages, ou sur des îles artificielles formées d'amas de terres rapportées et de blocs de pierre, à Morges, à Chabrey, à la Tène, à Wangen en Suisse, à Starnberg en Bavière et à Olmutz, à Mecklembourg, à Castione dans le territoire de Parme, à Saint-Vincent sur la côte d'Afrique, à Rio de Janeiro dans l'Amérique du Sud, et d'autres cités encore connues sous le nom de kjœkkenmœddings dans le Danemark, ou de crannoges dans l'Irlande. Le mouvement industriel et artistique, augmentant sans cesse, produit ces fours de fer découverts dans la Carinthie et

près de Berne, dont la construction remonte à des époques antérieures à la grandeur romaine.

Des centres de population si nombreux et si considérables, qui des rivages de la Méditerranée s'étendaient jusqu'à ceux de la Baltique, n'étaient pourtant pas, quoique séparés, restés sans contact entre eux et sans que les uns eussent profité des progrès des autres. La puissante impulsion de l'Orient, même en perdant de sa force dans le long trajet qu'elle eut à parcourir, parvint à communiquer un principe de mouvement à ces contrées extrêmes.

Les verres et les tissus de laine découverts dans les tumulus du Jutland, les objets en ivoire des grottes de la Madeleine et des tombeaux de Hallstadt, le corail et l'ambre trouvés aux deux extrémités du continent européen ne démontrent-ils pas que des habitudes d'échanges avaient été contractées entre les régions les plus éloignées?

Nous ne pousserons pas nos conjectures aussi loin que l'écrivain, qui, se fondant sur la découverte de deux crânes à Furfooz en Belgique, l'un attribué au type caucasien, l'autre au type africain, s'est hâté de conclure que des peuples de races si différentes se visitaient ou menaient une vie commune, dans ces âges lointains, en cette partie de l'Europe. Il paraît néanmoins indubitable que des tribus intermédiaires (dont l'une était peut-être la tribu helvétique) commerçaient entre elles et que des communications étaient établies entre les pays limitrophes, formant ainsi une chaîne ininterrompue de

sociétés civilisées à divers degrés et qui s'entr'aidaient mutuellement.

Toutefois, quels qu'aient été le parallélisme ou la priorité entre elles de ces premières manifestations de la civilisation, les régions boréales de l'Europe, de l'Afrique et de l'Amérique ne participèrent pas aux grandes effusions de lumière qui remplirent l'Orient. Jamais les sociétés n'y parvinrent au nombre immense d'habitants ni au degré élevé des empires qui surgirent presque partout en Asie et sur le seuil de l'Afrique. La Grèce et l'Italie elle-même les devancèrent de loin. Ou bien les différentes tribus et populations du nord et du centre de l'Europe (ainsi que d'autres contrées sur les autres points du globe), eurent pour source des émigrations qui, s'étant une fois détachées de la famille maternelle, laissèrent, en s'en éloignant, s'affaiblir ou se perdre une partie de la civilisation acquise; ou bien des populations, séparées tout à coup les unes des autres par des cataclysmes géologiques, se trouvèrent livrées, durant un long espace de temps, chacune à son propre développement spécial, que chacune produisit différemment selon ses forces. De toute façon, la différence de degré et de civilisation apparaît évidente toujours et partout.

Les grandes sociétés sémitiques et aryennes, qui fondèrent les grands empires dans la vaste plaine qui s'étend des monts d'Arménie au golfe Persique, ou dans la péninsule gangétique, ou dans celle du Nil, ou dans la petite Phénicie, ou dans la Palestine isolée, ne suivirent pas des

voies moins différentes et n'obtinrent pas des résultats moins inégaux. La diversité est la même pour la race mongolique, dont nous contemplons encore avec admiration non seulement les traces, mais l'image même dans la civilisation, vénérable entre toutes par son antiquité, qui brilla et brille encore aujourd'hui en Chine.

Il y eut autant de diversité dans l'écriture de toutes ces nations que dans les langues qu'elle devait perpétuer, et même dans la matière employée pour la conserver. Les hiéroglyphes égyptiens s'alignent dans les papyrus roulés, tandis que les caractères cunéiformes sont gravés sur des briques, comme sur les feuillets d'un livre.

Des monticules de sable cachent, ou du moins cachaient jusqu'à ces dernières années, les grandes villes si glorieuses de la Mésopotamie, tandis que les ruines grandioses de l'Égypte révèlent encore à présent la puissance de ses métropoles. Ici des masses de pierre s'élevaient sur des masses de pierre; là, on bâtissait avec de la terre cuite revêtue tout au plus de lames de basalte. L'ordre architectural de l'antiquité indienne se rapproche plus de celui des édifices découverts dans l'Amérique centrale que des constructions de l'Égypte. Cependant, de l'Euphrate au Nil, la sculpture, la peinture et l'orfèvrerie ne différaient guère dans l'imitation des objets naturels; mais les connaissances chimiques et physiques étaient plus étendues chez les Égyptiens que chez les Assyriens et les Médo-Perses. L'aptitude au commerce, propre au Phénicien, à l'Hébreu et à l'Égyptien, manquait à la race

aryenne. Mais, tandis que les grands ouvrages d'irrigation de la Mésopotamie et de l'Égypte dénotent le même degré de progrès agricole chez ces deux peuples divers, les populations soumises par les brahmanes aryens restent dans la période pastorale.

Ces anciens peuples diffèrent encore davantage entre eux par les institutions sociales. Le feudalisme militaire des Mèdes et des Perses diffère de la suprématie indivise entre les deux classes supérieures des Hindous. Si les satrapes ne furent pas les égaux et moins encore les supérieurs des mages ou prêtres dans la Perse, ils réussirent cependant à les soumettre à leur pouvoir : ce qui n'eut pas lieu dans les Indes, où il semblerait même résulter des plus anciennes hymnes des Védas que, dans les temps primitifs, le chef de tribu était aussi le seul intermédiaire suprême entre le ciel et la terre. Les bramines parvinrent seulement plus tard à se faire céder la moitié du pouvoir souverain des princes. En Égypte, ainsi qu'ailleurs, les castes apparaissent comme des indices généraux d'invasions successives, et les grands rois y brillent de la même clarté sombre qui émane également des combustions civiles intérieures et des guerres de conquête, pareilles à de fougueux météores. Mais là on découvre un organisme puissamment constitué, la Cité, véritable assise de la société égyptienne, soit que celle-ci doive son développement à des éléments différents des éléments asiatiques, soit qu'elle ait atteint à un degré plus élevé de

perfectionnement social. Dans le centre, et plus encore à l'occident de l'Asie, les grandes villes furent sacerdotales, ou bien, comme nous l'apprennent les découvertes les plus récentes, des résidences royales : le peuple, dispersé dans les champs ou massé dans les faubourgs, se personnifiait dans le chef, dans le prince, dans le roi des rois. En Égypte, au contraire, de même que dans la Phénicie, l'être social a pu, dès les premiers âges, compléter, par la classification des ordres qui le composaient, son propre développement, constituer l'individualité de son action et fixer lui-même les limites de sa souveraineté.

La Chine, monde complètement séparé du monde organisé par les races sémitiques et aryennes, nous offre un type social d'une constitution absolument différente. La société chinoise s'appuie sur deux êtres presque impersonnels, tellement ils représentent les intérêts généraux non seulement présents et passagers, mais passés et immuables, à savoir le patriarcat royal et la perpétuité de la famille. Pas de castes, pas d'ordres, pas de classes mixtes et intermédiaires : seules, les deux expressions les plus simples de l'universalité et des individualités sociales s'élèvent et se contiennent l'une l'autre. Un fil animateur va et vient perpétuellement d'un pôle à l'autre — le savoir — car tout le mécanisme du fonctionnement public repose sur le mérite personnel. La providence impériale, appelée « père et mère » de l'État, laquelle n'a point de limites lorsqu'elle veille à la garde des lois sanctifiées par les rites, en rencontre partout, au contraire,

lorsqu'elle se hasarde à en créer de nouvelles. La famille, qui remonte infatigablement et se rattache aux premières racines de la première société originaire, a quelque chose de si sacré et de si durable que toute autre institution semble, en comparaison, vile et caduque. Ou bien cette grande simplicité est le reflet d'une civilisation primordiale qui s'est développée, comme dans un paradis, sans secousses et sans conflits ; ou bien elle est le résultat d'une longue suite de vicissitudes qui effacèrent successivement les traces des luttes, des prépondérances, des succès de tribus et de peuples envahisseurs, de classes et de partis triomphants.

La religion surtout, où se concentrait avec le plus d'intensité la force intellectuelle des peuples anciens, fournit la preuve par excellence des inégalités qui surgissaient entre eux, bien que la source et la direction finale des sciences divines soient, chez tous, absolument identiques. Même les groupes formés par les races ne peuvent être classés par types de religion : les religions diffèrent entre Aryens comme entre Sémites et Mongols. Le monothéisme est le signe éclatant qui accompagne le peuple hébreu dès sa première apparition, et le naturalisme, ou le culte des phénomènes physiques, domine sur les autels de l'Égypte. Toute idée religieuse est représentée, en Égypte, par un mythe : ce qui prouverait que les premières manifestations religieuses y ont déjà été altérées, soit par la grossièreté des peuples à qui elles furent transmises, soit par la précaution des prêtres, dési-

reux de soustraire les dogmes établis aux fluctuations de la tradition.

Les religions des anciens Aryas connues jusqu'à ce jour n'étaient guère moins différentes entre elles. En effet, quel que puisse être le rapport entre les hymnes les plus antiques des Védas et quelques parties du Zend-Avesta, il est hors de doute que les Perses ne reconnurent pas dans les membres des castes souveraines de l'Inde des adeptes de leur foi et les considérèrent comme dévoués à de faux dieux et envahis par des doctrines barbares. Lorsque le panthéisme des brahmanes, réformé par Bouddha, s'exila, pour ainsi dire, parmi les peuples mongoliques, ceux-ci, en l'adoptant, ne tardèrent pas à l'altérer, grâce à leur aptitude spéciale, rebelle entre toutes aux abstractions métaphysiques. Introduit ainsi dans l'extrême Orient, le bouddhisme y partagea la souveraineté, en Chine, avec une théodicée informe du cru, au Japon, avec un vague dualisme qui reflétait les principes antinomiques des Perses.

Là où le caractère d'universalité se montre davantage, là aussi se manifeste plus que partout ailleurs, par la comparaison immédiate des parties contiguës, l'inégalité du concours apporté par chacun à l'œuvre commune. Lorsque, par une loi dont le présent ouvrage a le devoir de préciser les termes, se manifeste une tendance générale à atteindre un but déterminé, chaque peuple déploie, dans la poursuite de ce but, une aptitude qui lui est propre et y introduit ses éléments particuliers aussi bien dans

l'ordre religieux que dans les autres organismes sociaux.

Trois religions surtout semblent avoir divisé la terre, comme en trois zones immenses : le bouddhisme, l'islamisme et le christianisme. En combien d'églises différentes chacune de ces trois grandes croyances ne s'est-elle pas partagée ? Que de schismes et que d'hérésies ! Qu'on suive l'itinéraire de la grande réforme du bouddhisme, du Népaul au Thibet, à Samarcande, en Chine, à Siam et aux grandes îles ; qu'on observe successivement le nombre et la nature des modifications subies par la religion panthéistique, depuis son unité presque abstraite jusqu'aux apparences de l'idolâtrie. A chaque pas, sur chaque terre nouvelle, elle se dépouille d'une partie de sa substance originaire pour revêtir de nouveaux attributs. Ce n'est pas la religion qui s'altère, ce sont les peuples qui la façonnent à leur usage. L'islamisme, transplanté de l'Arabie dans l'Asie centrale, se transforme au contact des peuples anciennement mazdéistes, et, transporté sur les côtes africaines, il perd la partie synthétique de son dogme. Le christianisme subit également des changements considérables dans ses rapports avec l'État, dans ses rites, dans sa discipline et jusque dans son dogme. A Byzance, l'empire romain le prit dans les catacombes et le superposa à la société légale par un miracle de transformation subite, tandis qu'en Italie, par un miracle encore plus surprenant, Rome fit du christianisme le lien unique et indissoluble de nations très différentes entre elles. Qui ne voit la grande distance

qui sépare l'Église impériale de la foi des peuples? La religion du Christ ne changea pas seulement de forme dans son passage de l'Église grecque à l'Église latine, elle modifia encore son organisme social le plus intime. Les hérésies ne furent pas toujours motivées, mais elles furent toujours alimentées par les dispositions ou les traditions des peuples, chez qui elles prirent une racine plus profonde. Il serait superflu de récapituler la série des variations de l'Église, que chacun se rappelle; mais il est facile de s'apercevoir, au premier regard jeté sur la situation présente des Églises chrétiennes, que leur division actuelle et définitive a été engendrée par des germes qui, dès les premiers temps, existaient dans chaque peuple.

Toute une catégorie de phénomènes historiques, qui n'ont pas été encore étudiés, mettra mieux en lumière la cause de la diversité des éléments qui ont contribué au développement humain.

L'intronisation de la civilisation universelle sur les plateaux élevés est moins due aux multitudes qui se pressaient dans les grandes plaines et dans les centres naturels des vastes étendues, qu'aux peuples, peu nombreux et presque cachés, qui séjournaient dans les petites divisions géographiques de la terre. C'est du sein profond des anses et des îles, du milieu des écueils découpés le long des océans, de quelque recoin lointain alpestre, du fond des marais ou de quelques vallées étroites et solitaires,

que surgirent tout à coup les peuples qui devaient s'illustrer entre tous dans l'histoire, et qui ont accompli les œuvres les plus profitables à la société humaine.

En dehors du large espace situé entre l'Euphrate et le Tigre — qu'on peut regarder comme le grand carrefour où des nations de races diverses vinrent se rencontrer-plutôt que comme la patrie originaire de chacune d'elles — les Égyptiens, les Perses, les Grecs, les Romains, les Phéniciens, les Étrusques, les Hébreux, les Arabes, les Scandinaves, les Hollandais, les Vénètes, les Anglais, les Portugais et d'autres peuples de l'Asie comme de l'Europe, prirent tous naissance dans des contrées resserrées et isolées, et, peu nombreux, étaient tous à peine connus la veille de leur brillante apparition dans le monde. Comme dans des enceintes abritées contre toute intrusion inattendue, impénétrables à tout contact hétérogène, le germe se féconda et se développa tranquillement dans leurs régions, afin de contribuer, puissant par sa pureté, au progrès universel. Les agents les plus actifs de la civilisation ont été généralement les nations les moins nombreuses et les moins centrales.

Il n'existe pas de stade pour mesurer la durée de l'action des peuples civilisateurs, de même qu'on ne peut peser dans une balance les éléments apportés par eux au progrès commun. Mais, s'il n'est pas facile de reconnaître l'espace de temps employé par chacun de ces peuples pour développer la force dont il était capable, on connaît celui qu'il leur a fallu, à tous, pour décrire leur

parabole. Chez quelques-uns, cette période est brève, comme chez les Arabes, dont l'ère eut la rapidité d'un lumineux météore. Chez d'autres, comme chez les Grecs et les Romains, le cours de leur splendeur fut long; et lorsqu'elle parut s'éclipser, comme un astre du firmament, elle reprit soudain une clarté nouvelle. La prééminence de telle nation dure des siècles, tandis qu'à telle autre peu d'années suffisent pour assurer le résultat de son impulsion.

D'autre part, exception faite des armes, dont presque toutes les nations ont eu besoin pour s'ouvrir une carrière d'influence féconde, chacune d'elles a poursuivi un but spécial. Les Arabes et les Hébreux parmi les Sémites, et les populations du Gange parmi les Aryens, ont contribué à fonder les grandes religions, les Romains à établir les bases perpétuellement durables de la législation, les Grecs à élever l'idéal des arts et à poser les fondements de la philosophie universelle, les Phéniciens, les Hollandais et les Anglais à élargir les grandes voies de communication entre les peuples pour le commerce, de même que les Scandinaves, les Espagnols et les Portugais pour les explorations et les aventures maritimes. Dans la suite, quand les éléments divers de la civilisation se furent multipliés partout chez les peuples modernes, chacun d'eux se proposa plusieurs buts à la fois, sans toutefois les poursuivre tous avec une égale vigueur.

L'histoire, en effet, nous révèle ce fait constant que,

pour atteindre à un but donné de civilisation, on néglige les autres et l'on use ses forces, presque exclusivement, pour obtenir un résultat spécial. L'Italie, pour n'alléguer qu'un seul exemple, concentra, au sortir de la nuit du moyen âge, toute son activité dans les arts et dans les sciences, la détournant des disciplines militaires, juste à l'heure où, couvertes de fer, les nations voisines marchaient en sens contraire: ce qui produisit son infériorité dans la force matérielle, mais ce qui en même temps, et pour une longue période de temps, constitua sa supériorité intellectuelle dans le monde renaissant à la civilisation. L'activité concentrée dans des fonctions déterminées laisse les autres dans la langueur et l'inaction.

Néanmoins, si l'énergie employée à atteindre un but s'épuise en route, la source n'en tarit point pour cela, car cette source est dans la vie des peuples. En dehors de rares exceptions, que nous tâcherons de mieux expliquer ailleurs, comme celle des anciens habitants de l'Amérique qui tendent à disparaître après des siècles de guerres meurtrières, les nations ne périssent pas. Quelques-unes, même lorsqu'elles semblent submergées sous les invasions de peuples plus nombreux ou plus forts, se relèvent lentement, reprennent en partie leur physionomie originaire et recommencent une nouvelle existence. Les Gaulois reparurent après les Francs, les Italiens après les Longobards, les Anglo-Saxons après les Normands, les Espagnols après les Arabes, les Grecs et plusieurs peuples slaves après les Turcs. Quelques autres, comme si elles

s'étaient retirées du champ de bataille, sont à peine reconnaissables, ayant consumé leurs forces en faveur de l'œuvre à laquelle elles avaient exceptionnellement concouru. Mais si elles sont tombées, victimes du progrès commun, leur apparente décadence n'a été souvent qu'un état de repos, pendant lequel leurs forces se sont renouvelées pour être ultérieurement employées à une tâche utile. Que si, au contraire, quelque nation rencontre un obstacle invincible à son développement normal ou ne parvient pas, une fois tombée, à reconquérir son ancienne prospérité, cela révèle de sa part la violation de l'une des lois morales, que le présent ouvrage a le devoir de mettre en lumière.

Pourtant, les décadences ne sont pas irréparables : les nations mêmes qui ont commis le plus d'erreurs et qui en ont souffert le plus ne tardent pas à se relever sur le chemin que leur montre l'expérience. Combien y en a-t-il, en effet, qui, dans le cours de leur histoire, ne s'enorgueillissent pas de plus d'une renaissance ? De même, celles que l'on considère comme exclues de l'héritage moral commun et naturellement inférieures aux autres, finissent, en suivant l'exemple des nations ou plus heureuses ou mieux douées, en se soutenant et se relevant tour à tour, par s'élever, elles aussi, graduellement. Chacune travaille, en son particulier, à fournir le contingent qui répond le mieux à ses aptitudes et qui est nécessaire pour compléter l'œuvre commune de la société entière. Plus ces élaborations sociales particu-

lières augmentent, plus augmente le patrimoine moral commun, et plus celui-ci s'accroît, plus s'accroît le nombre de ceux qui y participent. La tendance du genre humain à atteindre certains idéals, du moins dans leur généralité, paraît depuis longtemps évidente. Déjà tous les peuples de l'Europe, des deux Amériques et d'une grande partie de l'Orient marchent vers les mêmes pôles dans toutes les manifestations de l'esprit, et ne tendent pas seulement à s'égaler dans les mœurs, dans l'industrie et dans les arts, mais encore à se rapprocher dans les mêmes lois et jusque dans la même religion.

LIVRE I

DE L'EXISTENCE DU PROGRÈS ET DE SES CARACTÈRES GÉNÉRAUX

CHAPITRE I

ÉQUIVALENCE DU PROGRÈS ET DE L'ÊTRE.

Le sens étymologique du mot *progrès*, que les peuples modernes ont d'un commun accord emprunté à la langue latine, ne représente pas une idée abstraite, ne renferme pas une signification complexe et sert encore moins à reproduire une image ou une métaphore. Rien de plus simple, au contraire, rien de plus clair que ce sens. Il indique le fait qui tombe universellement sous nos yeux et à chaque instant, lorsque les corps, se déplaçant, prennent une direction quelconque. Ici le sens du mot est mathématiquement exact, car il exprime le mouvement d'une ligne allant d'un point à un autre : de sorte que *progrès* est synonyme de *mouvement*.

Ce mot n'est guère plus difficile à comprendre lorsque, appliqué au développement naturel des corps organiques ou aux transformations des corps inorganiques, lesquels traversent successivement des périodes différentes, il dénote le changement qui s'opère dans l'état *formel* de ces corps, car la nouvelle forme qu'ils prennent est la conséquence de la première forme qu'ils quittent : *progrès*, dans ce

cas, signifie *transformation*. Mais en se déplaçant vers de nouvelles directions ou en revêtant des formes nouvelles, les corps se trouvent avoir acquis le résultat de leur mouvement ou de leur transformation, et ont par conséquent en eux quelque chose de plus qu'ils n'avaient auparavant. La transition qu'ils accomplissent leur fait atteindre relativement un but ou une fin ultérieure, qui ne peut être qu'une augmentation de l'état où ils se trouvaient d'abord : il est donc incontestable que *progrès* signifie *accroissement*.

Passons maintenant des corps organiques et inorganiques, que meut une force agissant en eux-mêmes ou venant de l'extérieur, à un autre ordre de phénomènes entièrement distincts, tel qu'est l'ordre des manifestations du moi pensant de l'homme et aussi de l'intelligence des animaux, quelle qu'en soit d'ailleurs la nature. Il est hors de doute qu'à peine les sens ont-ils reçu une impression, que celle-ci est aussitôt suivie d'un acte interne, qui rend l'homme conscient de l'impression reçue. L'imagination la reproduit, la mémoire la classe, et la réflexion qu'elle éveille s'y applique. Or, qu'est-ce que cela si ce n'est une succession d'actes, dont il est impossible que le premier s'accomplisse sans engendrer les autres? En appliquant donc le raisonnement que nous avons tenu pour les corps aux phénomènes psychologiques de l'homme, on admettra que *progrès* inclut trois opérations ou degrés : sentir, percevoir, réfléchir.

En sorte que, depuis les astres qui décrivent leur orbite

jusqu'aux plantes et aux animaux qui se développent dans des périodes successives; depuis les sensations qui reproduisent les apparences des choses jusqu'aux idées qui, indivisibles en elles-mêmes, s'associent cependant indéfiniment entre elles, tout, dans la nature, a pour mode intime de l'être le progrès.

Cependant trois termes s'opposent au mot *progrès*, sans toutefois affaiblir le moins du monde le sens qui lui est ici attribué : *repos*, *immobilité*, *recul*. Le repos, soit qu'on le prenne pour l'état de transition d'une forme à une autre, ou pour la suspension entre deux actes, se confond avec l'immobilité; aussi, quand nous aurons à parler de celle-ci, préciserons-nous mieux les deux termes. L'état de complète immobilité peut, il est vrai, être conçu par l'esprit, grâce à sa faculté d'analyse; mais, en procédant par l'expérience, on ne le rencontre jamais ni dans le domaine des corps inorganiques ni dans celui des corps organisés. Ce qui à nos sens bornés et à nos connaissances imparfaites paraît immobilité, se produit dans la phase incertaine où une forme succède à l'autre, sans qu'il soit possible d'apercevoir les premiers linéaments de la nouvelle, les derniers vestiges de l'ancienne qui s'évanouit; ou bien cet état recouvre un si faible accroissement ou une diminution si imperceptible qu'on ne peut les saisir ni en marquer le changement. Si bien que le *E pur si muove!* de Galilée sur la rotation de la terre semblerait être la formule universelle la mieux appropriée à la marche de toutes choses.

Quant à ce qu'on appelle vulgairement *recul*, ou bien par ce terme on entend une même action continuée en sens inverse, et sa signification rentre dans celle du progrès, comme une ligne qui, parce qu'elle décrit un arc, ne s'interrompt pas pour cela ni ne change de nature; ou bien par *recul* on entend l'acte qui dissout un acte précédent, c'est-à-dire une forme qui se détruit pour en engendrer une autre, et la fin sera opposée ou, pour mieux dire, différente, mais la faculté qui procède ainsi restera la même. Défaire sera toujours faire. Car je ne pense pas qu'on veuille jamais étendre le sens du mot *recul* jusqu'à celui de *destruction*. La destruction n'est pas dans la nature, dont le moindre chaînon ne saurait être, je ne dis pas anéanti, mais seulement brisé, sans troubler l'ordre général et l'équilibre. On peut donc conclure que, par rapport à tous les phénomènes de la nature, le *progrès* et l'*être* sont des termes équivalents.

CHAPITRE II

SIGNIFICATION DU PROGRÈS MORAL.

Ayant déterminé le sens du mot *progrès*, lorsqu'il exprime la manière d'être de tous les phénomènes de la nature, y compris le moi pensant de l'homme, il faut maintenant préciser sa signification lorsqu'on l'applique au rapport qui unit plusieurs individus humains en dehors ou au-dessus de la sphère des choses visibles. C'est ici que commencent réellement les notes discordantes! Non seulement tout ce qui se rapporte au progrès moral engendre des incertitudes, des doutes, des opinions contradictoires, mais son existence même est parfois mise en discussion, et l'on va jusqu'à la nier. Pour cette raison, je n'essayerai de le définir que lorsque sa marche apparaîtra aussi certaine et évidente que celle de tous les autres objets qui tombent sous nos sens.

Ce mot n'est pas de ceux qui, après avoir exprimé des notions simples, acquièrent ensuite la valeur d'autres idées qui, s'y annexant l'une après l'autre, finissent par rendre difficile la recherche du sens primitif. C'est surtout dans le langage religieux que souvent, pour re-

monter de vestige en vestige jusqu'à la vérité étroite de l'origine, il faut dépouiller les mots du voile des mythes qui les ont, depuis, consacrés. C'est pour cela que Platon appelait « amis de la science » les amateurs des mythes.

Appliqué au moral, le mot *progrès* est d'une origine relativement récente. Les Romains ne s'en sont guère servis que dans le sens matériel et les mots équivalents n'ont jamais, dans l'antiquité, représenté l'idée que nous y attachons, excepté peut-être dans le sanscrit, où cette idée semble se rapporter au dogme de l'émanation perpétuelle. Tirer profit de la connaissance des choses, épurer ses passions, orner son âme de vérités utiles ou agréables, tout cela en vue seulement de sa propre perfection, même alors qu'on voulait plaire aux dieux, voilà le but le plus élevé que se proposaient les anciens. Leur éthique se résumait en un catéchisme utilitaire : les lois positives ou le code suppléaient au reste ; la vertu elle-même se confondait avec le sentiment de la dignité personnelle.

La concorde, l'union, la solidarité basée sur l'idée de l'universalité humaine, n'avaient pas de mot pour s'exprimer ; et elles ne pouvaient pas l'avoir dans un monde où aucune collectivité sociale ne reconnaissait à l'autre le droit d'exister et repoussait tout lien avec elle, dont le dieu était l'antagoniste de son propre dieu. Les ennemis qu'on ne pouvait détruire jouissaient du régime de la tolérance ; les alliés provenaient de traités aux clauses rigoureusement définies et toujours révocables : les associés seuls étaient déjà entrés dans la période d'assimilation ou plutôt de soumission définitive.

Le plus grand souci des législateurs et des philosophes était de veiller avec soin aux institutions de la patrie et de les garder intactes. A leurs yeux, les Gracques, les Marius en étaient les vrais ennemis ; et César même, s'il n'avait pas vaincu, triomphé, consolidé ses réformes, aurait passé pour un monstre qui avait attenté au salut du pays. On voulait perpétuer les lois et les mœurs justement pour perpétuer la patrie.

La première réalisation, je ne dirai pas de l'union, mais de la concorde entre les hommes, s'opéra grâce à la paix romaine, qui, en dépit des violences dont elle fut précédée et de ses résultats insuffisants, ne sera jamais assez admirée, parce qu'elle est restée jusqu'à ce jour l'unique effort tenté pour atteindre le but où tend la nature humaine.

Dans les deux premiers siècles de Rome, dans l'école d'Alexandrie, et dans celle d'Athènes également éclectique du quatrième siècle, l'amélioration morale de l'homme continue à être l'objet des méditations des écrivains, mais toujours de l'homme par rapport à soi, et aussi dans ses rapports avec son prochain, si l'on veut, mais jamais lié aux générations futures : c'est peut-être la collectivité, ce n'est pas la succession des hommes ; l'homme, mais non pas l'idée humaine. Comment les philosophes éminents qui, pareils à des phares inextinguibles, éclairent encore nos études, qui ont découvert

tant de lois de la création, entrevu les atomes et l'attraction, pressenti la grande cause du mouvement, n'ont-ils pas consacré une seule pensée à ce monde merveilleux dont ils ont certainement contribué, sinon à élargir les limites, du moins à accélérer le développement? Et n'est-on pas encore plus surpris en songeant qu'une telle lacune se produisit chez ces Grecs et ces Romains, qui firent de l'homme le pivot pour ainsi dire de l'univers et la forme même des dieux?

Deux grands hommes d'État apparurent à quelques siècles de distance, Marc-Aurèle qui, l'un des derniers, gouverna l'ancien monde, et Cassiodore, ministre de l'un des premiers rois barbares qui réorganisèrent le monde nouveau. Celui-là, riche de toutes les connaissances recueillies dans la pleine lumière des âges d'or de Rome et de la Grèce, doué d'une intelligence aussi large que le théâtre où il brilla; celui-ci, plutôt orné de connaissances que pénétré de savoir, vivant dans les pâles lueurs d'un jour naissant et dans une humble sphère relativement à l'origine du trône rustique que, clerc modeste, il soutint de ses conseils. Or, comparez les écrits de ces deux hommes, et vous verrez combien différemment, en reportant leurs yeux sur leur vie si féconde pour le bien public, ils s'interrogèrent eux-mêmes au déclin de leurs jours, l'un pour résumer les résultats de sa propre sagesse, l'autre pour rechercher, au contraire, la cause des actions accomplies par lui. Le livre de Marc-Aurèle : *A moi-même*, présente le miroir de la froide raison qui

surveille les actions, afin qu'elles ne nuisent pas à l'individu, ou, tout au plus, suivant Épictète son maître, il reflète la soumission absolue à Jupiter; tandis que le livre de Cassiodore : *De l'âme*, que mon cousin Stéphane de Rouville traduisait récemment en français, atteste le désir ardent du perfectionnement de l'esprit en dehors de tout calcul ou intérêt personnel. Le moi, équilibré dans un étroit circuit, est devenu véritablement l'âme qui aspire à s'étendre dans la sphère universelle des êtres, ses congénères.

Mais rien ne marque encore la plus faible intelligence du mot *progrès*, même transporté au moral, parce que ce mot exprime une idée neuve, dont les parents directs sont presque nos contemporains : l'idée, claire aujourd'hui, de la marche en avant ou du développement de notre être intime, dont quelqu'un pourrait encore nier la réalité, mais que personne ne peut désormais se refuser à comprendre.

Ce sont, au contraire, les limites de son application qu'on discute, ce sont les lois qui le régissent, les caractères particuliers et les conditions de son évolution, qui engendrent des doutes, des incertitudes, des opinions contradictoires; aussi toutes ces questions exigent-elles un sérieux examen et demandent-elles à être étudiées en détail, dans toutes leurs parties. Mais une fois démontrée graduellement dans toutes les catégories et les séries qu'il embrasse, l'existence du progrès moral sera prouvée avec pleine évidence et sans crainte d'équivoque.

CHAPITRE III

TRANSMISSION DU PROGRÈS DU MOI INDIVIDUEL AU MOI COLLECTIF.

Il a été démontré dans le premier chapitre que, de même que tous les phénomènes sensibles, le moi pensant progresse nécessairement dans ses actes internes, des impressions ou sensations jusqu'à l'idée et à l'association d'idées. Or, étant donné un nombre d'individus humains vivant en société, si le progrès que nous venons d'énoncer se vérifie dans chacun d'eux en particulier, il doit se vérifier aussi dans tous en général et former une somme totale qui comprenne le contingent de chaque unité de cette société. Pour le prouver, il faut sans doute établir un mode quelconque de transmission des opérations internes de chacun d'eux à l'autre et de tous entre eux.

Ne voulant pas dépasser pour le moment la démonstration du progrès moral, qui se réalise immédiatement dans une collectivité d'hommes aussitôt constituée, je n'ai qu'à déterminer le mode ou l'organe au moyen duquel s'effectue la transmission du progrès. Le langage (qu'on m'accorde le fait évident sans en rechercher ici la

genèse), le langage sert à communiquer les idées ; et c'est grâce à lui que les idées qui germent dans chacun pénètrent successivement dans les autres.

Il s'ensuit que, dans chaque moi individuel, outre ses propres sensations et idées, s'accumulent toutes celles qui lui sont communiquées par les autres, par ceux avec lesquels il se trouve en contact. L'acquisition du premier devient ainsi l'acquisition des seconds, et réciproquement. Et l'on supposerait en vain que, dans certains cas, une fois communiquées, ces acquisitions peuvent se perdre, car le langage, où elles ont passé pour être transmises à celui qui les a reçues, reste, et la conséquence ne change pas.

Si cela est vrai, non seulement l'ensemble des individus se trouve en possession de tout ce que chacun d'eux a produit par son propre travail intérieur, mais la possession commune ne cesse d'augmenter tant que durent les mêmes conditions d'association et de langage. Pour que le cas contraire se vérifiât, il faudrait que le total ne correspondît pas aux parties qui le composent, ou bien que le rapport entre des quantités égales, également accrues, ne restât pas toujours le même. Par conséquent, le progrès du moi collectif n'est pas moins certain que le progrès du moi individuel dont il émane, mais dont il se distingue dorénavant par le nouvel ordre de faits qui vient de se produire et qui, seulement pour cela, est plus justement appelé *progrès moral*.

CHAPITRE IV

LA TRANSMISSION DANS LES COLLECTIVITÉS CONTINUÉE PAR LES UNITÉS.

L'homme se substitue à l'homme et prend place dans la collectivité, sans que celle-ci disparaisse jamais. Qu'on imagine tous les cataclysmes possibles, si un seul couple survit, la collectivité humaine ne s'interrompt pas et le mode de succession n'est pas changé.

De même que la substitution, la transmission du progrès s'opère d'une unité aux autres unités, et non pas d'une collectivité à une autre collectivité, l'organe de transmission, c'est-à-dire le langage, continuant à fonctionner de la même manière. Car le moi collectif se développe, il est vrai, au moyen du langage; mais cet organe ou, pour être plus exact, ce soutien sensible de l'idée reste toujours individuel. Le moi collectif continue donc à grandir par le travail particulier des unités, mais il est incapable de communiquer lui-même ce travail, sa fonction étant celle d'un être qui se perpétue et non pas d'un être qui se reproduit. La succession ne peut s'effectuer que par la substitution. En effet, si la transmis-

sion s'arrêtait dans toutes les unités, le progrès s'arrêterait également. L'une des causes principales d'obscurité et de confusion lorsqu'on parle du progrès, c'est d'en considérer le développement comme procédant par générations, par groupes et masses sociales, tandis que l'on n'a qu'à en suivre la marche naturelle pour s'apercevoir qu'il procède nécessairement par unités distinctes.

La preuve de la transmission du progrès par collectivités a toujours manqué, et il n'en pouvait être autrement. Pierre Leroux crut trouver un argument, qui certes était très ingénieux, dans l'*innéité*, et il exerça une grande influence sur les hommes instruits de l'époque où il soutint cette doctrine. Il essaya de prouver que toute génération nouvelle et successive porte avec elle une *innéité* différente, qui lui permet de se nourrir des produits de ses ancêtres, ou de se les assimiler, c'est-à-dire d'accroître le patrimoine de la vie : de même que, dans l'échelle du règne animal, l'individu d'une espèce dévore ceux d'une autre espèce. Chacun voit combien est peu exacte la preuve d'analogie, puisque l'espèce dans l'humanité est une seule et que dans le règne animal elle est, au contraire, multiple. En outre, l'*innéité* étant, dans les générations qui se succèdent, seulement différente, selon l'auteur, et non pas supérieure, elle ne prouverait jamais le progrès : elle révélerait tout au plus, si l'on pouvait l'admettre, un mode de développement organique.

« Grandir, s'écriait Eugène Pelletan dans les discus-

sions que suscita cette théorie, grandir pour mourir, ce n'est pas du progrès ! » Et il concluait en faveur de l'immortalité de l'âme.

Je me sers de cette seconde citation justement pour examiner quelle est la valeur de l'immortalité de l'âme en tant que preuve du progrès, vu l'importance apparente de cet argument et le nombre très grand de ceux qui n'en demandent pas un meilleur. Qu'on sépare de l'âme, avant tout, l'attribut de l'immortalité, afin que l'immortalité ne paraisse pas expliquer comme elle n'expliquerait point le progrès. Car je ne pense pas qu'il vienne à l'esprit de personne que l'immortalité de l'âme existe à cause du progrès, ni que le progrès s'accomplisse parce que l'âme est immortelle. Si l'âme existe, elle existe en elle-même, par sa propre vertu, indépendamment de tout élément extérieur. Après cela, que l'âme soit l'un des facteurs du progrès et que ses facultés soient mises en activité, développées même par le progrès, c'est précisément ce qu'il s'agit de démontrer et ce que je tâche de faire dans ce discours, en établissant la marche et par suite l'essence du progrès moral.

On chercherait enfin vainement la voie par laquelle se ferait, d'une collectivité à l'autre, la transmission d'une conquête morale, parce que, pour effectuer un pareil passage, on ne trouve dans les collectivités aucune faculté qui leur soit propre et n'appartienne pas aux éléments qui les composent. La recherche en serait

d'ailleurs superflue, attendu qu'il résulte de nos déductions précédentes que la substitution s'opère par unités ou individus et que la transmission a lieu directement, je dirais presque en ligne descendante et collatérale.

CHAPITRE V

CONSÉQUENCES DE LA TRANSMISSION PAR UNITÉS.

La collectivité se perpétuant par l'introduction constante et successive de nouvelles unités, lesquelles se substituent à celles qui disparaissent, la transmission du progrès est par suite extensible, intermittente et, à cause de cela, inégale.

Elle s'étend ou se multiplie, même en admettant que le nombre des individus qui se remplacent ne varie point, parce que, si le chiffre qui les résume reste identique, la quantité qui exprime le contingent apporté par eux augmente, au contraire, la valeur déjà existante d'un de plus à chaque substitution individuelle et successive. Le résultat s'obtient par les transmissions déjà effectuées, depuis que s'est formée la collectivité, et non pas par les unités qui composent cette dernière. C'est là le signe exclusif et originaire du progrès, qui, dès ses premières manifestations, exprime l'idée d'acquisition et d'accroissement, et nous sommes dès lors assurés, en le reconnaissant, que le chemin suivi dans nos recherches nous conduit à la vérité.

Le progrès est intermittent ou discontinu par sa nature propre et en vertu de l'opération même par laquelle la transmission s'effectue, c'est-à-dire par intervalles et successivement, non pas simultanément et continûment. Même si elle pouvait s'effectuer sans interruption entre des unités parallèles et coexistantes, elle ne peut plus être continue, s'il survient des unités nouvelles, d'un autre plan ou successivement. Le continu, à la vérité, se conçoit comme distinct, mais jamais comme séparé. Au contraire, les actes d'ordre successif restent séparés, et la transmission du progrès ne s'opère pas autrement. Retenons bien cette propriété à cause des déductions fécondes que nous en pourrons tirer plus tard.

C'est pour cela que le développement du progrès moral, qui n'est ici autre chose que la transmission, devient inégal dans la manière dont il procède, quoiqu'il soit identique dans son essence : ainsi la ligne en changeant de direction et le chiffre en changeant de place ne changent pour cela, ni l'un ni l'autre, de nature.

Maintenant que nous connaissons le phénomène et que sa manière constante de procéder est manifeste, il faut rechercher l'essence des éléments qui le constituent.

LIVRE II

LES PHÉNOMÈNES APPARENTS DE LA NATURE EN CONTACT AVEC LES SENS

CHAPITRE I

LA TERRE ET L'UNIVERS DEVANT L'HOMME.

Combien l'attention de l'homme n'est-elle pas attirée par le soleil qui éclaire son séjour et par cette infinité d'objets auxquels le rattachent des rapports si étroits! Dans le cercle immense que l'horizon décrit autour de lui, les heures, les minutes, les secondes, varient graduellement sous son regard, et les couleurs changent sans cesse, réfléchies depuis la ceinture des mers jusqu'à l'extrémité des roches qui forment la pointe des montagnes. De toutes parts, dans les plaines et sur le penchant des collines, ondulent les plantes qui renferment des graines d'espèces diverses, se pressent les arbres qui offrent des fruits innombrables et si différents entre eux de forme, de volume, de coloris. En foule, de tous côtés, groupés ou isolés, rôdent les animaux, ceux-ci marchant d'une allure lente ou rapide, ceux-là glissant dans les eaux, d'autres fendant les airs de leur vol. Enfin, à la grande voix qui s'élève de l'Océan, au sifflement que font entendre les forêts, au doux murmure des arbrisseaux et des herbes, se joignent, articulés de mille

manières, les accents émis par les êtres animés. Et si, tout à l'heure, sa vue était charmée par l'harmonie des couleurs, maintenant, son oreille est ravie par l'harmonie des sons.

C'est lui qui fauchera les moissons dorées et qui vendangera les vignes vermeilles ; c'est lui qui cueillera les fruits diaprés, qui asservira les troupeaux et domptera les bêtes sauvages. Il pénétrera dans les entrailles de la terre ; il franchira les monts, il traversera les déserts, il fera voguer ses navires sur les océans. Ni les glaces polaires ne pourront lui soustraire sa chaleur vitale, ni les régions équatoriales le consumer de leurs feux; aussi loin qu'il avancera dans toutes les directions sur ce globe, il trouvera toujours et partout la nature terrestre disposée à le reconnaître pour son seigneur absolu. Il n'est pas un arbre, une plante, un marbre, un métal, un être vivant, qui ne doive contribuer à son bonheur. Le feu caché et mystérieux, l'air impalpable, l'eau fugitive seront ses serviteurs. Les corps se décomposeront, se reformeront, se transformeront sous ses mains ; ceux mêmes que l'œil ne peut percevoir revêtiront, grâce à lui, des apparences admirables.

Quand, le soir venu, l'ombre descend sur la terre, un tout autre et plus merveilleux spectacle s'offre à l'observation de l'homme, à qui se dévoile un nouveau domaine infini, dont sa personne ne pourra pas s'emparer directement, il est vrai, mais que son esprit saura s'assimiler et s'approprier pour agrandir les richesses accumulées de

son patrimoine terrestre. Il n'est donné qu'à lui seul ici-bas de contempler et de comprendre à la fois l'immense voûte éthérée, couverte de clartés disséminées en plusieurs groupes, avec des mouvements, des contours, des couleurs variées, et qui, solitaires ou jumelles, semblent rester immobiles, errer ou tourner perpétuellement en augmentant de splendeur, à mesure qu'elles s'avancent vers le midi. Lui seul distingue le soleil diurne et, par la comparaison des planètes voisines, les étoiles, semblables au soleil, perdues à des millions de millions de lieues dans les abîmes de l'empyrée; lui seul sait que la poussière argentée qui remplit les espaces incommensurables de l'éther le plus profond est un amas d'astres étincelants. Comme avec raison le verset biblique a affirmé que les cieux racontent la gloire du Créateur ! Avec non moins de raison, les anciens sages ont imaginé que, dans les cieux, grâce aux sphères mélodieuses qui s'y concentrent, règne une harmonie perpétuelle. N'est-ce pas dans le ciel, en effet, qu'on voit l'accord parfait de l'ensemble des choses ? Et qu'est-ce que cet accord, sinon la plus ineffable des harmonies ?

L'homme apprendra du ciel à mieux connaître le milieu de son existence, à mieux saisir la forme du globe qu'il habite, à en mesurer le volume, à en découvrir les grands mouvements distincts qui forment le cours des jours et des années. Par la contemplation du firmament, il se rendra compte des vicissitudes des saisons dans les différentes parties de la terre, et il aura l'expli-

cation de l'oscillation alternative des eaux de l'Océan. Il saura ainsi se guider dans l'industrie agricole et se diriger dans ses voyages lointains, car il verra également tracées sur la face du ciel et les routes de la mer, qu'obscurcissent des tempêtes éternelles, et les routes des déserts les plus épouvantablement uniformes.

Mais si le ciel l'instruit sur la terre, la terre lui dévoile à son tour les mystères du ciel, tellement l'enchaînement des choses est général et parfait ! La mesure d'un faible rayon qui traverse sa demeure lui fournit la mesure des distances des astres les plus reculés; la connaissance des métaux terrestres le renseigne sur les métaux qui constituent les corps célestes; enfin, de l'humble caillou qui tombe près de lui sur le sol, il apprend le secret du mécanisme divin qui transporte dans une course perpétuelle des mondes infinis subordonnés les uns aux autres par un mystérieux lien.

Telle, en présence de l'homme, se déroule la nature.

CHAPITRE II

LA NATURE EN PRÉSENCE DES SENS.

Supposons un instant que tant de merveilles fussent perçues par l'homme seulement parce qu'elles sont reproduites dans ses sens, comme les images des corps sur une toile, un miroir ou la surface de l'eau, c'est-à-dire comme des impressions fugitives qui ne laissent point de trace derrière elles. Il en résulterait que l'homme acquerrait momentanément la connaissance des objets qui l'environnent, sans que ses sens exerçassent eux-mêmes aucune action propre, sans qu'ils eussent à modifier d'aucune sorte l'impression reçue, et sans que, de cette communication de la nature à l'homme, il naquît aucun nouvel ordre de phénomènes, en dehors des phénomènes de réflexion ou de réfraction que produisent ordinairement les rayons lorsqu'ils rencontrent un autre corps. Dans cette supposition, la nature seule paraîtrait active.

Mais c'est tout le contraire qui a lieu. Pour qu'il y ait perception, il faut que l'image ou l'impression, non seulement s'adapte au réceptacle compliqué auquel elle se présente, mais il est nécessaire qu'elle s'introduise

successivement dans chacune des nombreuses parties internes de l'organe sensitif, en subissant plusieurs phases, à cause des différentes compositions ou dispositions qui forment l'organe entier.

Qu'on prenne la coupe transversale de l'œil, suivant Helmholtz, et qu'on observe combien de membranes, combien d'organes distincts s'y succèdent, depuis le muscle comprimant la choroïde jusqu'à la rétine! En laissant de côté quelques-unes des membranes moins importantes, le rayon lumineux est obligé, avant de frapper la rétine, de traverser d'abord l'humeur aqueuse, puis le cristallin, enfin l'humeur vitrée, chacune de forme et de substance différentes. Le cristallin est plus convexe à sa face postérieure qu'à l'antérieure, plus dense au centre qu'à la périphérie, et, de plus, rayé de fibres concentriques, tandis que le corps vitré, concave et sphérique, est composé d'une substance gélatineuse. L'iris, au contraire, ce régulateur de la lumière, et la choroïde, sont composés d'une matière colorante, distribuée dans de petites cellules, à la façon d'une mosaïque. En outre, cette merveilleuse rétine, sur laquelle se produisent les impressions lumineuses, et qui, au premier abord, semble un tissu très fin de fibres dans lesquelles se ramifie le nerf optique, n'est-elle pas elle-même un composé d'organes d'une extrême délicatesse, très différents les uns des autres, de forme comme de substance? A l'aide du microscope — en prenant pour guide Max Schultze — on y découvre jusqu'à neuf couches très minces : la première, de fibres nerveuses ; la

deuxième, de cellules ganglionnaires; quelques autres, intermédiaires et dissemblables, de granulations; enfin, l'avant-dernière, presque externe, la plus singulière de toutes, est composée de petites lances ou bâtonnets transparents, libres entre eux, et d'autres petits corps plus larges à leur base, appelés pour cela des cônes. Le réseau de ces bâtonnets et de ces cônes qui, plus serré à mesure qu'il entoure et presse le sein de la tache jaune, était regardé déjà comme le point le plus intense de la vision, est devenu récemment le champ de nouvelles études ayant pour but d'en expliquer le mécanisme définitif. Tous ces organes, si délicats, contribuent, chacun pour sa part, à reproduire l'image du rayon lumineux qui, en les traversant, a éveillé leur impressionnabilité.

Il en est de même de l'oreille, sans parler des organes des autres sens, qui, à la vérité, sont moins compliqués que ceux de la vue et de l'ouïe. Pour arriver du conduit auditif au labyrinthe, où se transmet le son, que de membranes et de parties osseuses différemment construites, que de singuliers pertuis et que de milieux, remplis d'air et d'un liquide particulier, ne faut-il pas traverser? D'abord, la membrane du tympan est arrondie et tendue comme une voile à l'extérieur, tandis que le revers concave a la forme d'un entonnoir. Vient ensuite une cavité sphérique osseuse remplie d'air, où se trouve l'appareil articulé des quatre osselets de l'ouïe, c'est-à-dire le marteau, l'enclume, le lenticulaire et l'étrier, avec les membranes qui en sont les appendices. Ces

osselets, tout en agissant simultanément comme un système complet de leviers, opèrent aussi des mouvements particuliers à chacun d'eux; en même temps qu'ils sont enchaînés l'un à l'autre, ils s'emboîtent dans les diverses membranes et dans les muscles adjacents; ils s'attachent enfin, par des liens flexibles, à quelques points osseux de la conque tympanique. De celle-ci part et s'ouvre ensuite, inférieurement, un canal musculaire et cartilagineux, qui, en s'élargissant circulairement, va se joindre avec le conduit pharyngien: c'est la trompe connue d'Eustache, laquelle, selon l'observation faite dès le seizième siècle par Vesale, sert à régler la pression de l'air intérieur nécessaire aux phénomènes vibratoires du tympan.

Et le mécanisme de l'ouïe ne finit pas là; c'est là, au contraire, qu'il se complique davantage. Dans la même cavité se trouvent deux ouvertures: la fenêtre ovale et la fenêtre ronde, garnies toutes les deux d'une membrane qui conduit dans la dernière partie et la plus secrète du réceptacle acoustique, c'est-à-dire le labyrinthe, presque indescriptible, si multiples en sont les méandres, et si diverses et si entrelacées entre elles les substances délicates qui le composent! Dans ce sanctuaire mystérieux est renfermé un liquide particulier, le liquide labyrinthique, qui circule, monte, descend, s'avance et recule, suivant les impulsions que lui communiquent les appareils qui le précèdent; pareil à l'eau paisible qui, au fond d'une grotte souterraine, est agitée par les ondulations de l'air pénétrant au travers d'étroites ouvertures.

Quelques physiologistes pensent aujourd'hui que là réside le sens de l'orientation; mais ils ont à démontrer de quelle manière il se rattache à l'ouïe, car le labyrinthe et toutes ses parties appartiennent essentiellement à l'organe de ce dernier sens.

Les deux fenêtres, l'une ovale et l'autre ronde, quoique voilées par une membrane, communiquent avec l'espace central du labyrinthe, appelé pour cela vestibule, et qui lui-même est divisé en deux arcs. Par l'un de ces arcs, on pénètre dans le fameux colimaçon, où s'enroule une spirale de deux tours et demi avec une cloison osseuse qui partage l'axe en deux parties, ou en deux rampes. L'autre arc du vestibule mène aux trois canaux semi-circulaires, dont deux sont perpendiculaires au troisième, avec un orifice s'élargissant aux bords en forme de bouteille. Si les parois externes de l'admirable enceinte sont osseuses, elles sont, au contraire, tapissées intérieurement par des membranes singulières de forme et de substance, qui forment des conduits concaves dans lesquels est renfermé le liquide labyrinthique. Or, ces membranes contiennent de petits corps très menus de la plus grande valeur acoustique, une sorte de cils qui vibrent en s'abaissant et se relevant sur les bords des canaux semi-circulaires; elles contiennent, en outre, certains organes encore plus singuliers, appelés, du nom du savant qui les a découverts, organes de Corti. Les arcs de Corti, car telle est leur forme, s'ils pouvaient être observés du haut en bas et superposés comme ils le sont aux tissus

de la membrane basilaire, qui est là composée de fibres allongées horizontalement et de plusieurs rangées de cellules s'élargissant graduellement, offriraient l'aspect de l'intérieur d'un piano (1). Enfin, autour de ces organes, parmi ces membranes et affleurant ce liquide, aboutissent les faisceaux capillaires du nerf acoustique, de la même manière que le nerf optique dissémine les siens dans l'épaisseur profonde de la rétine, afin de reproduire le son au moyen de l'opération à laquelle l'ont soumis, dans ses passages, les appareils de l'ouïe.

(1) J'emprunte cette comparaison et une partie de ma description à l'excellent traité de S. Bernstein, *les Sens*.

CHAPITRE III

LES SENSATIONS.

La sensation commence, à la vérité, lorsque l'image de la nature se présente à la limite externe des organes sensitifs; mais, pour que la perception ait lieu, il faut que cette image ait passé à travers les dédales ci-dessus décrits de l'organe, et qu'elle soit mise en présence du sensorium, quel que soit son dernier agent conducteur et quel que puisse être ce centre sensorial où elle parvient.

Ce n'est pas seulement le mode de transmission qui est changé, parce que les conducteurs de l'image dans l'intérieur de l'organe ne sont plus ceux dont la nature dispose hors de lui, mais la substance du phénomène transmis peut être elle-même considérée avec raison comme changée dans les opérations répétées qu'elle subit au contact des tissus qu'elle traverse et par lesquels elle est, pour ainsi dire, forcée de se transfuser. La physique, la chimie, la pathologie nous montrent des modifications importantes amenées par des contacts et des passages certainement moins considérables.

Pour que cela ne fût pas, il faudrait que l'impression de la nature fût transmise directement au centre sensorial; et, alors, pourquoi les appareils surprenants de l'œil, de l'oreille et des autres sens? Ou bien, il faudrait admettre que tous les corps sont identiques, et plus particulièrement que les objets externes et la substance des organes internes possèdent en commun les mêmes propriétés, les mêmes caractères et les mêmes fonctions. Les couleurs qui, en physique, n'ont entre elles d'autre distinction que celle d'ondulations plus courtes ou plus longues, sont réellement des couleurs dans l'œil; les rayons du spectre sont perçus par cet organe d'une façon totalement différente des rayons analysés physiquement. Il en est de même du son. Les vibrations du son ne sont que des dilatations et des concentrations de l'air qui se font circulairement et qui ne se distinguent entre elles que par l'ampleur et la rapidité, tandis que l'oreille, mise en vibration par un corps élastique extérieur, perçoit un vrai son.

Il arrive, en outre, que les phénomènes de la nature exercent ailleurs des actions qu'ils n'exercent pas dans les organes sensitifs, en même temps qu'ils font naître dans ces organes des effets et des séries d'effets qu'ils ne produisent pas ailleurs.

Tous les rayons lumineux qui existent et que l'on constate dans la nature ne sont pas visibles pour l'œil; et, d'après les dernières expériences de Coutby, il semblerait que c'est le cristallin qui limite le spectre vi-

sible; d'autre part, la lumière n'use pas l'œil, comme elle use les autres corps avec lesquels elle se trouve en contact. De plus, l'image qu'en reçoivent ces corps n'est point celle qu'en reçoit l'œil, où elle apparaît colorée à l'infini et en relief ou, plutôt, dans l'isolement de tout autre objet, contrairement à ce qui a lieu même sur la plaque photographique, malgré tous les secours de la chimie. Parfois nos organes sont incapables de tout reproduire, et parfois ils reproduisent plus que les impressions reçues.

Si quelques théories de physiologistes sont erronées — et elles le sont justement par rapport aux principes mêmes de la physiologie, alors qu'elles prétendent que les images extérieures se communiquent immédiatement au centre sensorial — les théories de certains idéologues, parmi lesquels Descartes lui-même, qui, pour expliquer les phénomènes de l'âme, pensait pouvoir faire abstraction du monde extérieur, sont également inexactes et contraires à l'évidence des observations.

Non seulement les sens sont excités par la nature environnante, mais les sensations sont provoquées, alimentées et produites par elle. L'objectivité de la nature est constante dans les sensations tant que les images reçues ne sont pas transformées dans l'organe sensitif.

La difficulté immense que rencontrèrent les scolastiques, dans l'état misérable des études physiques à leur époque, pour expliquer le passage de l'image externe à la vision interne, leur suggéra l'idée d'un agent di-

vin ; et il devait être divin, en effet, l'agent de la transformation de deux substances aussi diverses que la matière et l'esprit. Car la perception des sensations était considérée par eux comme une propriété de l'esprit, même chez les animaux, malgré la différence de l'esprit de ces derniers et de celui de l'homme. Mais si la formation des sensations reste encore aujourd'hui obscure, il est néanmoins évident que leur développement appartient tout entier aux phénomènes organiques, sur lesquels on peut fixer l'épingle et appuyer le scalpel.

Cependant, les scolastiques, observateurs plus attentifs de la nature qu'on ne l'admet bien injustement de nos jours, comprirent que l'image externe subissait, une fois arrivée dans les organes internes, une transformation substantielle. Le mystère que l'insuffisance des connaissances scientifiques ne permit pas de dissiper à cette éminente école — à laquelle il faudra redemander l'art du pur raisonnement et l'exemple des grandes synthèses, quand l'ère actuelle d'observation sera écoulée — ce mystère est aujourd'hui en grande partie éclairci.

Il s'est éclairci grâce à la découverte de tissus et à la révélation d'organes que personne ne soupçonnait dans les profondes couches sensitives, grâce aussi à la propriété reconnue dans les corps d'agir et de réagir par des molécules, non seulement selon leurs qualités, mais encore selon leurs positions. Une preuve enfin, d'ordre négatif, il est vrai, mais toute spéciale au genre de phénomènes dont nous parlons, vient démontrer la con-

nexion et la continuité non interrompues des phénomènes sensitifs. Par l'effet des agents anesthésiques, l'éther et le chloroforme, le centre sensorial et la conscience des sens sont paralysés en même temps, avant même que les appareils ou systèmes sensitifs. Il résulte de ce fait que l'action d'un agent externe, en se décomposant ou en se transformant, mais en conservant certaines de ses qualités particulières, pénètre jusqu'au point où sont recueillis et perçus les objets sentis.

A l'effet du monde extérieur, lequel agit sur les sens tel qu'il est, se substitue donc l'action inhérente et propre aux organes internes qui, probablement, décomposent selon leur nature et, en tout cas, traduisent les impressions reçues afin que le centre, où ils aboutissent, les perçoive. Les sens deviennent donc à leur tour actifs, et des impressions de la nature ambiante acquises par eux ils forment la base d'accroissements ultérieurs de phénomènes internes qui sont l'œuvre de leur énergie particulière, telles que la mémoire et l'imagination.

La subjectivité, transférée dans les organes sensitifs, n'est pas la seule conséquence qu'on puisse tirer des choses que nous venons de déduire. Il y a un autre phénomène dont il faut tenir compte, c'est-à-dire la diversité de perception qui, d'un même objet de la nature, se forme en chaque individu organique animal. La nature *une* se reproduit aussi *multiple* que les êtres sensibles, chacun d'eux y ajoutant quelque chose de sa propre individualité.

CHAPITRE IV

HYPOTHÈSE DE L'UNITÉ DES SENS.

Les impressions externes pourraient-elles se reproduire dans les réceptacles internes des sens, si elles n'y trouvaient pas des propriétés correspondantes? La négative est nécessairement l'unique réponse à une telle question. Les organes sensitifs ne parviendraient pas à recevoir des impressions externes, si par leur forme, par leur structure et leurs propriétés, ils n'étaient pas aptes à les recevoir.

N'est-il pas vrai, d'autre part, que seule la présence immédiate d'un objet produit l'impression sur les sens? Tout ce qui, par sa distance ou par l'interposition d'un obstacle, ne frappe pas les sens, les laisse indifférents et en repos.

Mais y a-t-il une autre action, en dehors de celle du choc, de la rencontre ou du contact, par laquelle un corps puisse être mis en communication avec un autre corps, soit directement, soit par un agent intermédiaire? Quelle que soit la nature intime des corps aptes à se pénétrer l'un l'autre, la manière dont cette pénétration

s'opère ne peut être que celle d'une action mécanique, c'est-à-dire le transfert de la propriété d'une substance à une autre substance.

Or, en se reportant aux phénomènes d'ordre physiologique — choc, rencontre, osculation, superposition, pénétration — ou quel que soit l'acte par lequel les effets des objets extérieurs se transfèrent dans les organes des sens, qu'est-ce autre chose que le *tact*, dans son acception la plus générale? Les impressions produites sur l'épiderme par les propriétés et les contours d'un objet en contact avec lui ne s'effectuent pas autrement, quant à la manière, que les impressions produites dans la rétine de l'œil par un trait lumineux, dans le tympan de l'oreille par un son, dans l'organe olfactif par une odeur, dans celui du goût par une saveur. En effet, une couleur pourrait-elle être vue, si le rayon qui la conduit, ou pour mieux dire, qui l'exprime n'atteignait pas l'œil en touchant la rétine et les membranes qui la précèdent? Il en est de même du son et des impressions de l'odorat ou du goût.

Et l'on comprend qu'il n'en pourrait être autrement, si l'on tient compte et des lois physiques qui président aux phénomènes extérieurs et de la structure même des organes sensitifs. D'une part — pour ne parler d'abord que de la vue et de l'ouïe — indépendamment des mécanismes de l'œil et de l'oreille, la physique a constaté que les rayons lumineux procèdent par ondulations d'une longueur inégale selon les couleurs, et les sons par contrac-

tions d'ondulations qui varient de largeur et de vitesse. D'autre part, les réceptacles de la vue présentent des membranes aptes à réfracter et des corpuscules, pareils à de petits bâtons et à des cônes adhérents à la rétine, aptes à être impressionnés; en même temps que les réceptacles de l'ouïe offrent des instruments à répercussion, tels que la conque du tympan, les arcs et les grilles vibratoires. Les uns et les autres sont évidemment soumis à une action mécanique. L'action mécanique seule produit les phénomènes externes relatifs à l'œil et à l'oreille, et c'est seulement pour être influencés par elle que sont constitués les appareils des systèmes sensitifs.

Quant aux phénomènes et aux organes de l'odorat et du goût, bien que jusqu'à ce jour on les ait étudiés avec moins de précision, quel doute peut-on avoir que les impressions ne procèdent de la même manière ? Les corps d'où s'exhalent des odeurs et d'où émanent des saveurs ne semblent-ils pas, en effet, être entourés d'une atmosphère spéciale ou d'une poussière, d'où se détachent sans cesse, en fractions excessivement ténues, des particules qui vont toucher les cils de l'odorat et les papilles du palais, ou les cellules de la langue?

Les expériences de Crookes ont démontré plus que jamais la divisibilité à l'infini des particules qui composent les corps les plus aériformes. Et ce qui prouve que la saveur et l'odeur résident plutôt dans les enveloppes volatiles des corps que dans les corps eux-mêmes, c'est le fait constant que les émanations de certains

fruits et de certaines fleurs s'évanouissent, quoique la substance qui semblait les produire continue à subsister. Les odeurs et les saveurs auront peut-être un jour leur gamme graduelle, comme la gamme spectrale des couleurs, la gamme tonique des sons et toutes les autres échelles dans lesquelles se divisent les propriétés des corps qui peuvent se trouver en contact avec les sens.

Il faut en dire autant, plus particulièrement, de la série des impressions thermiques ou de chaleur, que l'on comprend inexactement dans celles du tact. Ces impressions résultent du mouvement inhérent au corps qui les fait naître, mais elles manquent apparemment d'organes propres : ce qui démontrerait, mieux que toute autre preuve, que l'action mécanique est l'intermédiaire naturel entre les objets extérieurs et les sens.

Si les impressions se forment de cette manière, les images internes provoquées par elles ne se produisent pas autrement, et elles ne sont pas transmises autrement au centre sensorial qui les perçoit.

Les appareils sensitifs diffèrent entre eux et de forme et de substance, mais ils ont tous un seul et même agent qui les met en communication directe avec le centre de perception, soit que celui-ci réside dans la masse générale du cerveau, ou dans une de ses parties. L'anatomie et la physiologie nous démontrent sans hésitation que cet agent n'est autre que le système nerveux. Or, les nerfs, depuis le tronc principal jusqu'aux dernières ramifications de leurs fils innombrables, si fins et si

serrés, sont d'une matière et d'une structure identiques. Une seule propriété leur a été jusqu'à présent reconnue : l'irritabilité ou l'excitation, propriété exclusivement sujette à l'action mécanique.

Les nerfs, qui certainement transmettent les sensations, restent indifférents à l'action complexe qu'ils reçoivent; puisqu'il est certain que le nerf optique est par lui-même insensible à la lumière et le nerf acoustique au son. Il reste à connaître de quelle manière l'irritation des nerfs conducteurs excite la perception dans le centre sensitif; mais il est évident que l'irritation est l'unique intermédiaire qui existe entre les organes et leur centre.

Quelques physiologistes pensent que le centre des sens reçoit et distingue les images formées dans les organes sensitifs, au moyen de la différence ou de la gradation de l'irritation nerveuse; mais cette explication ne saurait contenter une raison sévère. Les images de la nature seraient alors traduites par des signes, à la façon du télégraphe, chacun desquels devrait être suivi d'une opération nouvelle qui reconstituât la sensation.

L'irritabilité des nerfs n'est peut-être que la cause immédiate de l'activité où serait mis un autre agent, qui, dans l'état actuel de la science, reste encore mystérieux, mais qui, en relation avec la substance des organes sensitifs et avec la substance de leur centre, présenterait à celui-ci les images formées par ceux-là. Les nerfs, dans ce cas, grâce à la cavité qu'ils renferment invariablement, seraient l'enveloppe de l'agent suprême et direct des sens

produit par l'action des organes, un fluide ou n'importe quelle substance éthérée. Ils serviraient, en outre, à conduire par leur irritabilité, et à mesurer l'activité de cet agent, aussi bien lorsque les sens sont excités nécessairement par les objets extérieurs, que lorsque, au contraire, ils sont délibérément ou par volition poussés et dirigés vers eux par le centre sensitif. La propriété de ce transmetteur occulte doit également correspondre et à la propriété des organes et à celle du centre avec lequel il est mis en communication. L'astronomie a dû admettre l'éther pour expliquer les actions et les réactions des corps célestes. Pourquoi le fluide nerveux dans son élasticité, dans sa pression et dans l'assimilation des images déjà élaborées par les organes internes, rencontrerait-il de plus fortes objections ?

De toute façon, les sensations externes, quoique si diverses et si distinctes entre elles dans toutes leurs phases ou transitions, depuis la première impression de l'objet jusqu'à sa perception complète, s'opèrent, *s'induisent* en quelque sorte par l'énergie mécanique, et procèdent uniformément de la seule manière dans laquelle se résout cette énergie ou action, lorsque, en poussant deux corps l'un contre l'autre, a lieu le rapprochement ou le choc : ce que pour le moment, en l'appliquant aux phénomènes physiologiques des sensations, je demande la permission d'appeler le *tact;* car c'est au tact, répandu par tout le corps organique animal, que se réduit, en effet, toute sensation.

Si, grâce à la déduction que nous venons d'exposer, on considère comme suffisamment démontrée la modalité de la genèse des sensations externes, on peut considérer comme également démontrées les trois propositions suivantes qui sont d'une importance capitale dans l'étude des sensations, à savoir : l'origine des sensations résidant dans les objets extérieurs; la corrélation intime existant entre elles; l'unité de leur centre.

Les images perçues sont réellement celles des objets extérieurs, quelles que soient les modifications ou, pour mieux dire, les traductions subies dans les organes internes, car elles ne résument que la pénétration même du corps, qu'elles représentent décomposé peut-être, et peut-être recomposé moyennant une autre forme, mais toujours identique dans sa nature. Qu'on exclue, au contraire, l'énergie mécanique comme mode ou moyen unique et constant de transmission des phénomènes sensitifs, et l'on rendra impossible toute preuve que l'image sentie soit celle d'un objet qui a frappé les sens.

Il existe aussi entre les sensations, par suite de leur manière commune de procéder, un rapport qui permet de relier, par l'évocation de la mémoire, la sensation présente d'un ordre ou d'un organe donné à d'autres sensations appartenant à des organes différents.

L'instantanéité et la sûreté avec lesquelles, dans la perception d'un son, d'une couleur, d'une odeur ou d'une saveur, on évoque les autres qualités précédemment reconnues d'un même objet, seraient impossibles à expliquer, si, dans chacun des sens, il n'existait une disposition à se représenter en quelque sorte l'image produite dans tous les autres.

Que, laissant de côté les calculs de millièmes de seconde auxquels on s'est livré pour mesurer les opérations de l'esprit, on se borne, pour un instant, à ne tenir compte que de ceux que l'on a faits pour déterminer le temps des sensations, et, avec plus de raison, pour mesurer les émotions (calculs qui reposent sur l'ingénieuse expérience du docteur Mosso, de Turin); les millièmes de seconde ne seraient-ils pas en retard sur la foudroyante évocation des multiples propriétés de tous les corps qui s'unissent pour présenter, par exemple, l'image complexe d'une explosion, lorsque celle-ci est perçue? Quel dédale de courbes, quelle somme de chiffres ne serait-il pas nécessaire de tracer, surtout si l'on admettait la localisation des sens? Et encore, il serait plus facile d'expliquer l'instantanéité que de prouver la vérité des images évoquées et de leurs propriétés unies à celles de l'image présente. En entendant un son, en respirant un parfum, en goûtant une saveur, on a immédiatement la vue de l'objet qui produit ces impressions, avec une intensité qui ne paraît pas pouvoir se concilier avec des images déposées dans la mémoire et, par conséquent, presque mortes.

Des associations d'idées, ou plus exactement, dans le cas actuel, d'impressions, pas plus que l'éducation des sens et l'expérience des sensations ne suffiraient ni à

ranimer cette puissance d'impressions ni à assurer cette communion de propriétés. Pour que les images évoquées se présentent de nouveau instantanées et certaines, il faut qu'un acte d'une nouvelle sensation, quoique plus faible, les ait relevées de l'état d'inertie ou d'indifférence où elles gisaient et les ait, pour ainsi dire, revivifiées. C'est ce qui arrive, en effet, par la raison que tous les sens sont sujets à la modalité de l'action qui se résout dans le tact et qui, non seulement impressionne le sens actuellement en présence de l'objet extérieur, mais en même temps, bien qu'à des degrés moindres et divers, tous les autres sens.

Les sensations, enfin, ne peuvent avoir qu'un seul centre, parce que la communication des nerfs avec la substance cérébrale étant l'effet exclusif de la modalité qui les a accompagnées dans les phases précédentes, cette dernière continue nécessairement à agir dans les molécules de l'encéphale, jusqu'à ce qu'il en résulte, comme une synthèse ou une association de chaque sensation, la perception complète, une et consciente.

Nous ne pouvons dire à quels points de la masse cérébrale aboutissent définitivement les derniers fils nerveux qui des organes sensitifs s'y ramifient en foule et d'une manière inextricable, mais évidemment ils pénètrent dans l'encéphale après avoir traversé tous les tissus, toutes les membranes et tous les ganglions qui le précèdent. Si l'on supposait le contraire, il s'ensuivrait que ce n'est pas dans le cerveau que l'on sent et que ce ne

sont pas les nerfs qui transmettent les sensations. Mais la propriété des nerfs, produit exclusif de cette énergie mécanique qui sensitivement se résout en tact, est une seule : l'irritabilité ou l'excitabilité. Or, pour que cette propriété des derniers transmetteurs puisse fonctionner dans la région des perceptions, il est nécessaire qu'elle trouve dans cette dernière une propriété correspondante à la sienne. En effet, la substance de l'encéphale, qui est invariablement la même, des hémisphères à la moelle allongée et dans les lobes, dans les cercles, les sillons, les protubérances, les sinuosités et autres divisions, ne peut se diversifier que par la structure ou, pour mieux dire, par la disposition des particules qui la composent, et pour cette raison, elle n'est susceptible d'être influencée que seulement par une action mécanique.

Ici se présente une question : de quelle manière s'effectuent les communications directes des nerfs avec le cerveau? Elles peuvent s'effectuer de trois manières : la communication peut avoir lieu ou en plusieurs points, c'est-à-dire dans les points où viennent aboutir les nerfs ; ou dans tous les points de la masse encéphalique ; ou dans un seul point de cette masse.

Dans la première hypothèse, il en résulterait que la communication ayant lieu dans les points terminaux des nerfs, la communication des sons resterait séparée de celle des couleurs, qui, elle-même, le serait de celle des odeurs, de celle des saveurs, de celle des contacts. Bien plus, les diverses communications de l'ouïe se diviseraient

elles-mêmes, auraient lieu sur plusieurs points, et le point qui aurait conscience du son grave ne l'aurait pas du son aigu, et ainsi de suite. Il en serait de même pour tous les autres sens. Ce serait tout au plus sentir, mais non pas percevoir. Car percevoir, c'est connaître; et la perception ne peut résulter que de la distinction de plusieurs objets, c'est-à-dire, dans le cas présent, de plusieurs sensations, et elle ne saurait dès lors s'exercer là où ne réside qu'un seul élément d'une seule sensation.

Dans la seconde hypothèse, c'est-à-dire la communication ayant lieu sur tous les points, ou bien l'on entend qu'il y aurait simultanément autant de perceptions qu'il y a de particules constituant l'encéphale, ce qui est absurde; ou bien l'on entend que toutes les parties formeraient un tout indistinct qui percevrait toutes les sensations, c'est-à-dire que la vision serait en même temps ouïe, odorat, goût et réciproquement, ce qui n'est pas moins absurde; ou, enfin, l'on entend par là que toutes les parties coopèrent afin que la perception ait lieu sur un seul point, et, dans ce cas, l'hypothèse actuelle, coïncidant avec la troisième, resterait la seule vraie par l'exclusion des autres. Elle a néanmoins besoin d'amples explications et de preuves.

En réalité, et cela est incontestable, les faisceaux des fils nerveux se ramifient dans la substance cérébrale et tendent à se séparer, en touchant des points distincts entre eux. D'où il ressort que leur communication directe s'effectue réellement en plusieurs points différents, c'est-

à-dire dans ceux que touchent leurs extrémités. Mais si ce fait est vrai, il est vrai également que les molécules de la substance encéphalique sont toutes individuellement douées de la même propriété qui appartient en général à leur ensemble. Si cela n'avait pas lieu, il ne pourrait non plus exister de communication sur les points où se terminent les fils nerveux d'une part, et de l'autre les molécules cérébrales. Or, les molécules qui ont en commun et individuellement la même propriété peuvent avoir en outre des propriétés particulières, à cause de leur structure et de leur disposition différentes. Personne n'ignore aujourd'hui que, dans des corps égaux, soit organiques soit même inorganiques, les propriétés se diversifient seulement en raison de la diversité du volume et même par suite de la position et du groupement de leurs molécules ou atomes, comme on les appelait autrefois. Et que ces propriétés leur appartiennent effectivement, nous l'inférons de l'acte nouveau qu'il leur reste à accomplir, après avoir reçu la communication, c'est-à-dire non pas de la percevoir déjà, mais de la transmettre encore; puisque leur substance, différente de celle des nerfs, ne permet pas la continuation de la transmission sans une nouvelle impulsion.

Supposons, au contraire, que ces nouvelles propriétés n'existent pas, et toute opération de perceptibilité est interrompue *ipso facto*, soit que l'on admette, par impossible, que la perception naisse immédiatement dans les molécules cérébrales contiguës aux points nerveux, soit qu'on

estime qu'elle soit le résultat d'une élaboration à laquelle concourent d'autres molécules. Mais, puisque la perception ne peut, comme il a été démontré, naître dans les molécules en contact direct avec les nerfs, il s'ensuit qu'elle est produite par le concours et l'élaboration de plusieurs molécules, qui ont des propriétés que n'avaient point les premières. En d'autres termes, il faut que l'action imprimée aux molécules qui sont de nature à en être influencées ou s'épuise ou se résolve en une autre force.

Dans le fait, il n'y a et il ne peut y avoir épuisement, puisque l'opération continue. Donc cette action se transforme en perception, laquelle est véritablement le résultat de toutes les propriétés des molécules cérébrales.

Ainsi il arrive que des extrémités nerveuses, qui correspondent aux points impressionnables de l'encéphale, les éléments des sensations de n'importe quel ordre parviennent au suprême et intime organe perceptif pour y être résumés et reconnus : c'est ce qui a lieu également dans les organes proprement dits des sens, où à la reproduction des phénomènes physiques succède une opération ultérieure, par le fait de nouveaux agents qui se substituent aux premiers dans les tissus et dans les parties les plus internes des organes.

Peut-être ce qui a été décomposé précédemment pour assimiler le phénomène extérieur aux qualités de l'organe sensitif se synthétise-t-il et s'associe-t-il dans l'encéphale ? De toute façon, ni la transmission de l'image ne s'interrompt pour cela, ni l'énergie ou la force, par laquelle

cette transmission s'accomplit dès sa première phase, ne change de modalité. Ce qui varie seulement, c'est la traduction de l'image même dans les traits ou caractères, grâce auxquels elle peut être portée à la connaissance du dernier et définitif organe de la perception, selon les propriétés de sa substance et les aptitudes de la disposition de celle-ci.

Au point où en est arrivé notre raisonnement, il devient donc évident que la perception ne peut plus être confondue ni avec la communication des éléments particuliers d'une même sensation, ni avec la communication plus complexe d'une sensation entière d'un ordre déterminé ou bien d'un organe spécial. D'où résulte physiologiquement la vérité de la maxime de l'école psychologique que ce qui sent est un. Du fait intérieur, qui est la conscience, la philosophie ancienne déduisait l'unité ; l'observation des phénomènes permet de déduire de l'unité la conscience. On affirmait que le moi sentant est un, parce qu'il est conscient ; maintenant on pourra prouver que le moi est conscient, parce qu'il est un. Une dernière conséquence découle enfin de la présente étude et il importe de la signaler, parce qu'elle coïncidera avec des déductions qu'on pourra tirer ultérieurement, à la suite d'autres recherches sur les sources du progrès, à savoir que la nature environnante se révèle à l'être animé avec les caractères appropriés à l'organisme sensitif de cet être.

CHAPITRE V

PATRIMOINE DE L'ORGANISME ANIMÉ.

Les images des objets, une fois perçues, sont recueillies par la mémoire et forment le patrimoine spécial et propre de l'être animé. La nature extérieure cesse dès ce moment d'être la collaboratrice subjective et active de l'organisme sensitif.

Le centre nerveux, où reposent les images accumulées, échappe encore aux recherches physiologiques. La fameuse observation du docteur Broca et celles faites depuis par les subtils et hardis adeptes de l'école anthropologique sont loin de prouver scientifiquement la localisation et l'*organicité* de la mémoire. Mais la mémoire est évidemment en contact direct et avec les organes des sens externes d'une part et, de l'autre, avec les organes intimes du centre de la vie animale, puisque les images dont elle devient la dépositaire lui sont fournies par les sens externes et quelquefois sont excitées par les aiguillons internes dans lesquels se résume l'instinct. Car l'instinct fait partie de la force vitale de l'organisme animal, parce qu'il fonctionne par sa

propre vertu, et dirige les animaux dans toutes les opérations inhérentes à leurs corps et reliées aux objets extérieurs.

Maintenant, la mémoire est-elle elle-même un sens interne qui, comme mode, agisse identiquement aux autres sens externes? Ou répond-elle, au contraire, à la façon des sensations réflexes, aux excitations nécessaires extérieures et aux excitations accidentelles et presque spontanées intérieures? J'écarte pour l'instant toute recherche psychologique et physiologique sur la nature toujours cependant sensitive de cette faculté; mais, quelle qu'elle soit, on peut affirmer que c'est dans la mémoire que se vérifie le premier phénomène de progrès moral.

Tous les objets déjà perçus par les sens se représentent, mais ils ont une origine immédiate, différente de celle des impressions. On revoit, on réentend, on ressent, on regoûte, on retouche, avec la couleur, le son, la surface, le poids, la densité, la chaleur, avec toutes les qualités propres à chaque image. Néanmoins, ces objets ne sont plus les mêmes, étant privés du caractère imprimé par l'acte de communication instantanée de la nature, lequel seul constitue les impressions. Si l'on pouvait, pour un instant, supprimer la nature environnante, les images recueillies par la mémoire n'en subsisteraient pas moins et seraient ravivées par les aiguillons de l'instinct. Donc un monde intérieur existera dorénavant, indépendant du monde extérieur et par conséquent moral, dont l'être animé disposera, avec des lois

différentes de celles qui régissent toutes les autres créatures organisées. Cet être ne crée pas encore, mais il tire de son propre sein des qualités et des quantités transformées par lui et accumulées pour sa propre existence individuelle.

CHAPITRE VI

ACTION ULTÉRIEURE INDÉPENDANTE DE L'ORGANISME ANIMÉ.

Une autre faculté partage ce domaine avec la mémoire, mais elle en est fortement distincte, malgré l'opinion contraire qui généralement prévaut encore : c'est l'imagination.

Par la mémoire on éveille, on évoque, les tirant de l'état de repos, les images reçues par les impressions ; on les évoque soit au moyen de l'ordre successif où elles parurent d'abord, soit à l'aide du lien d'analogie ou des affinités qui existent entre elles. Par l'imagination, au contraire, on associe, on mêle, on combine les images les plus disparates ; on célèbre, pour ainsi dire, le mariage bizarre des objets les plus discordants, et l'on engendre des apparences nouvelles et étranges qui n'ont plus de rapport, qui, parfois même, contrastent avec celles que la nature extérieure a tout d'abord communiquées aux sens.

Les anciens l'ont appelée la Reine de la poésie et, encore à présent, dans les écoles, on la regarde comme l'inspiratrice souveraine des lettres et des arts. L'histoire

démontre que, même dans la législation et dans la religion, l'influence de cette faculté toute sensitive a été très considérable. Elle tend, néanmoins, non pas à perdre dans les lettres et les arts sa fécondité, mais à prendre une allure moins effrénée, réglée qu'elle est chaque jour davantage par la raison que sollicite la vérité. Protégée contre ses propres excès, elle continuera à élargir le royaume des apparences naturelles dans la sphère morale, en se rapprochant de plus en plus de la vérité des types, où elle puise ses innombrables et si diverses reproductions.

Cependant, l'accouplement même, étrange et souvent monstrueux, que l'imagination opère presque spontanément entre des images surgies à des époques diverses, sans lien d'affinité entre elles et avec des qualités différentes de celles qui leur sont propres, prouve que cette faculté se détache de la catégorie des autres phénomènes sensitifs. Malgré son fonctionnement, qui est le même, elle diffère de tous ces derniers, y compris la mémoire, dans les effets qu'elle produit. Car si les effets produits par l'imagination restent coordonnés aux phénomènes sensitifs qui les ont précédés et dont ils émanent, ils ne gardent cependant, comme eux, ni l'ordre successif ni le lien d'affinité. Je n'oserais pas encore dire que l'imagination représente une des formes de la volonté instinctive, mais il me sera permis d'affirmer qu'il manque en elle le caractère général de tous les phénomènes des sensations externes, c'est-à-dire la transmission. Ce caractère est remplacé par une espèce d'initiative qui, si elle ne crée pas encore des types nouveaux, crée à coup sûr de nouvelles combinaisons entre les impressions reçues, dont en quelque sorte elle change la nature. Le monde moral, quoique jusqu'à présent sensitif, a donc étendu ses frontières.

LIVRE III

LES PROPRIÉTÉS DES PHÉNOMÈNES NATURELS EN COMMUNICATION AVEC L'INTELLIGENCE

CHAPITRE I

LES SENSATIONS ET LES IDÉES.

Dans les facultés qui émanent de l'organisme sensitif, l'homme est à peine supérieur aux animaux les plus élevés, et, chez l'un comme chez les autres, si le siège de ces facultés ne peut être mis à nu par le scalpel, on peut néanmoins les comprendre toutes dans une même sphère de phénomènes produits par une substance identique, laquelle ne varie que dans ses propriétés. Mais, en continuant l'observation des faits internes, un autre ordre de phénomènes tout différents se révèle, phénomènes non moins évidents que ceux de la mémoire et de l'imagination, et qui constituent le caractère essentiellement exclusif de l'homme.

L'être simplement animé sent, aime, hait, se souvient, se berce dans le doux rêve des choses souhaitées et, si l'on veut, fixe son attention et compare ; mais il ne va pas plus loin, c'est là sa limite. Augmentez tant qu'il vous plaira les aptitudes de cet être, accordez-lui des sentiments délicats, des passions tendres, des rêveries empreintes d'une certaine poésie, son domaine restera

toujours circonscrit par les impressions reçues. Le dernier acte de chacune de ses opérations sera nécessairement coordonné, successif à l'instinct qui le dirige, voulu par cet instinct. Enfin, il aura de commun avec les plantes et même les métaux les modifications de son développement, lesquelles tombent toutes sous l'observation des sens et tournent dans une orbite dont on ne sort jamais.

Sur la base ou substratum de l'organisme animal s'élève, au contraire, chez l'homme, un système de facultés qui doivent leur raison d'être et leur impulsion à une autre source, outre celle des sens. Elles fonctionnent dans un milieu qui n'est pas seulement celui des impressions externes; elles produisent des phénomènes qui ne sont plus les reproductions exclusives des objets sentis; elles déterminent des actes qui ont des causes différentes des causes organiques instinctives; elles créent enfin un nouveau monde moral qui est tout autre que celui qui naît directement ou indirectement des sensations, et il semble que cette dernière création n'ait plus de bornes circonscrites. Aux images succèdent les idées, à la connaissance des choses en elles-mêmes succède la connaissance des rapports des choses entre elles et de leurs propriétés intimes.

L'être simplement animé ne connaît que des individus distincts et des objets distincts. Un et un resteront toujours pour lui un et un, et ne formeront jamais deux. L'être intellectuel, au contraire, connaît la classe de

ceux-ci et l'espèce de ceux-là. Dans le ciel, l'animal ne voit qu'une grande tache, bleue le jour et noire la nuit, semée de lueurs; tandis que l'homme comprend l'espace où tournent le Soleil, les planètes et les météores avec des mouvements, des proportions et des distances qui lui sont connues, de même que les substances qui les constituent.

En effet, les opérations sont deux et d'ordres tout différents : l'une consiste à associer tout au plus des images qui restent, quoique associées, séparées entre elles; l'autre à tirer de ces images une image qui les comprenne toutes, et qui, à cause de cela, cesse d'être l'image de tel ou tel individu, et s'appelle au contraire concept de la catégorie de ces individus.

Les observateurs, souvent trop ingénieux, des mœurs des animaux nous rapportent bien des choses merveilleuses dues à l'instinct de ceux-ci, mais jamais encore ils ne nous ont présenté rien qui approchât d'un portrait ou du simple contour d'un objet exécuté par un animal. Pourtant quelques bêtes sont véritablement douées d'aptitudes extraordinaires et possèdent des organes d'une grande délicatesse. On admire l'architecture des castors, des fourmis, des abeilles; on est surpris de l'adresse des oiseaux à construire leurs nids et des araignées à ourdir leurs toiles; on ne connaît rien de plus fin que le tact de la trompe de l'éléphant; et l'on ne retrouve chez aucun autre animal la prestesse des mains du singe. Tel voyageur, comme Beccari, rapporte que, dans la Nouvelle-

Guinée, une espèce de passereau entoure son nid d'un pré artificiel, c'est-à-dire qu'il y rassemble des fleurs dont la couleur plaît à ses yeux, de même qu'on trouve, en Australie, une espèce de pie, parente probablement de notre légendaire *Gazza ladra*, qui orne son nid de pierres, de métaux et d'autres objets brillants.

Et cependant aucun animal ne peut reproduire l'image la plus vague des objets qui frappent ses sens; tandis que l'homme des époques dites préhistoriques, c'est-à-dire dans les langes de la civilisation, retraçait ses humbles compagnons sur les os, sur les cornes, sur les pierres.

Si, en effet, on pouvait supposer chez les animaux la faculté de reproduire les images qui les frappent, ces images ne pourraient être en aucune manière reconnues par l'homme. C'est que les objets communiqués par la nature aux sens, comme on l'a vu lorsque nous avons parlé des sensations, ne le sont que par un procédé d'analyse et pour être transmis par les molécules ou particules, afin que ces communications soient ensuite réunies au moyen de la perception, mais réunies dans le sens de la continuité, qui inclut les distinctions. De sorte que la ressemblance d'un pareil portrait, en le supposant possible, coïnciderait seulement avec chacune des parties, sans que les propriétés communes qui existent entre elles pussent être reproduites. La faculté de déduire de plusieurs objets une de leurs propriétés communes et de la considérer en elle-même, abstraction faite des objets, ne se retrouve dans aucune faculté de

l'organisme sensitif, composé seulement d'impressions distinctes et localisées. Ce n'est plus ici la connaissance particulière de chaque objet de la nature, mais la connaissance des relations existant entre un objet et un autre. Les relations entre les objets trouvent leur raison d'être en elles-mêmes, parce qu'elles ont été créées telles qu'elles sont, et ne pouvaient l'être autrement; mais elles ne sauraient être conçues que par une substance qui, tout en étant en contact avec les sens, soit en outre identifiée, en quelque sorte, avec la raison d'être de la création, dont elle fait partie.

Sans doute, l'aphorisme auquel l'école philosophique de l'Italie doit la certitude de ses doctrines, certitude relativement plus grande que celle que possèdent les autres nations, à savoir que *rien n'est dans l'intelligence qui n'ait été d'abord dans les sens*, est toujours vrai, malgré les savantes disputes qui se sont ranimées, il n'y a pas longtemps, autour de la chaire du catholicisme entre les disciples de saint Thomas d'Aquin et ceux de l'abbé Rosmini. Il me semble néanmoins que, par cet aphorisme, il faut entendre que la connaissance des choses en elles-mêmes et en principe ne peut, à la vérité, être fournie à l'intelligence que par l'opération des sens; mais que cette connaissance ne devient complète que lorsque l'intelligence, par une aptitude qui lui est spéciale, a découvert les rapports de nombre, de proportion, de causalité, d'équivalence; soit que cette aptitude provienne d'un organe supérieur qui nous est caché, ou

bien d'un germe inné dans lequel réside le sens de l'harmonie de la nature, c'est-à-dire la raison de son développement tel qu'il est. L'idée n'existe pas sans la connaissance de la chose sensitive; et l'idée naît seulement lorsque la chose sensitive se fait complètement connaître par ses rapports avec les autres objets avec lesquels elle forme un tout nécessaire.

CHAPITRE II

L'ESSENCE INTELLECTUELLE.

Intelligence, esprit, âme, pensée, raison, raison pure, sont autant de mots qui, dans les écoles anciennes et modernes, ont signifié la même faculté qui fonctionne au-dessus des sens. Qu'on me permette de m'attacher au premier de ces termes, intelligence, parce que, même dans son sens étymologique, il répond mieux à ma conception.

Le mot *intelligence*, de *intelligere*, qui vient de *inter* et *legere*, signifie lire entre et dedans, comprendre au delà de ce qu'on lit, c'est-à-dire approfondir les choses manifestées par la nature. Tandis que le mot *esprit* semble inclure déjà la définition d'une substance qu'il resterait à expliquer, le mot *âme* embrasse plusieurs fonctions différentes, le mot *pensée* n'indique que l'acte d'une faculté, comme le mot *raison* n'indique qu'une de ses opérations; il en est de même du mot *raison pure*. J'ajoute, en outre, que cette dernière dénomination ne pourrait pas convenir à la méthode d'investigation par excellence, aux mathématiques, car elles ont, elles

aussi, leur première couche formée de connaissances sensitives.

Il n'entre pas dans le plan des présentes recherches de scruter la nature intime de la substance intellectuelle; ce qui importe, c'est d'en définir les effets pour suivre et compléter la genèse du progrès.

Il est, d'ailleurs, impossible de connaître l'essence de l'intelligence, parce que l'on ne connaît avec certitude que ce qui est inférieur : telle est l'échelle imprescriptible de toutes les choses. S'il était possible d'accorder pour un instant aux organismes inférieurs, par exemple, la faculté de l'analyse, les végétaux pourraient connaître, par les éléments qui tirent leur nourriture des métaux, la composition de ces derniers, et les animaux, à leur tour, connaître celle des végétaux; mais ils ne sauraient ni les uns ni les autres remonter à la connaissance de ce qui équivaut aux éléments de leur être propre, à cause de l'absence d'un terme de comparaison ou de relation.

Et encore, en parlant de substance, on ne veut pas dire qu'elle soit d'une nature absolument opposée à celle de l'organisme et de l'instinct sensitif, et elle ne pourrait pas l'être, soutenue qu'elle est par lui; on veut dire qu'elle est différente par ses propriétés, comme, du reste, on l'a indiqué tout à l'heure. Il en découle, en effet, un ensemble de facultés, qui fait que la substance intellectuelle existe et agit par elle-même. La généralisation, l'abstraction, la causalité, l'équivalence et enfin

la volonté libre sont des facultés qui n'ont besoin des organes sensitifs que pour être pourvues de l'objectivité spécifique, pour ainsi dire, comme d'une matière première. Quant à ce qui concerne particulièrement la mémoire, ces organes ne servent que d'arsenal et de dépôt commun auxdites facultés. Mais lorsque les actes de cette substance doivent se traduire à l'extérieur, les organes sensitifs, dans leurs lois prédéterminées, redeviennent son agent direct. Ainsi se forme un instinct supérieur, mais composé, qui résume l'action nécessaire sensitive et l'action libre intellectuelle, ce qui caractérise l'instinct humain.

Or, si les opérations intellectuelles s'effectuent par une force innée dans la substance intellectuelle, elles doivent néanmoins être dirigées et soutenues dans toutes leurs manifestations par la volonté de l'entendement, volonté qui est, en vérité, le *moi*, l'agent, le premier opérateur, sans lequel cette force ou énergie reste en repos.

CHAPITRE III

VOLONTÉ DE L'ENTENDEMENT.

Dans les opérations sensitives, la perception est déterminée par les impressions qui viennent du dehors; dans celles de l'intelligence, au contraire, la conception est spontanée, parce qu'il n'y a point de sollicitation étrangère.

Et, en effet, ou bien la nature, dans sa raison d'être et dans les relations nécessaires et réciproques de ses phénomènes, est en contact continuel avec un organe de l'intelligence inconnu jusqu'à ce jour ; ou bien, elle possède comme un résumé de ses lois et de ses modes qui est inhérent à cette substance. Dans le premier cas, pour que la communication de telle ou telle loi, de tel ou tel mode, puisse s'effectuer, il faut qu'un agent détermine le contact qui est nécessaire; et dans le second également, il faut qu'un agent réveille ou soulève la notion voulue à l'endroit où elle se trouve. Dans l'un et l'autre cas, l'agent opère par sa propre impulsion et il est inhérent à la substance; car, si l'impulsion de l'agent, ou l'agent lui-même, venait d'ailleurs, il faudrait que la chose eût lieu ou sans interruption ou par intervalles.

Dans la première hypothèse, la nature entière serait présente à l'esprit en permanence ; dans la seconde, la nature entière s'y reproduirait par intervalles, durant un certain espace de temps : ce qui est évidemment contraire aux faits internes constants. Et l'on ne peut supposer qu'une seule partie, autrement dit un seul mode de la nature se présente, comme dans le second cas sus-énoncé, c'est-à-dire que dans une période de temps se présente à l'esprit la série numérique, dans une autre période la proportion ou la grandeur des corps, et qu'ainsi de suite, la succession régulière des connaissances naturelles apparaisse, pour ainsi dire, en plusieurs tableaux et en plusieurs actes, contrairement à ce qui a lieu.

On pourrait faire une autre hypothèse, et c'est celle-ci : les impressions des objets de la nature perçues par l'organisme sensitif portent avec elles la raison des manières d'être de ces objets par rapport aux autres choses, laquelle raison est ensuite, ou plus tôt ou plus tard, connue par l'intelligence. Mais, même dans ce dernier cas, il est nécessaire qu'un agent choisisse parmi les notions accumulées celle qui doit être l'objet de l'opération intellectuelle immédiate. Donc l'agent, qui est la *volonté*, qui est le *moi*, agit par sa propre impulsion et il est libre.

Enfin, on a une dernière preuve de la liberté de la volonté humaine en considérant l'être intelligent non

plus uniquement en soi, mais dans sa coexistence avec d'autres êtres intelligents, ce qui réellement le complète, non pas tant en vertu des rapports corporels génératifs, que par les rapports intellectuels réciproques et nécessaires. La nécessité de la société intellectuelle étant reconnue, aux actes de l'intelligence de l'un doivent répondre ceux des autres. Or, pour que le libre arbitre n'existât pas, il faudrait qu'entre ces actes réciproques il ne s'élevât jamais ni contradiction ni conflit, c'est-à-dire que les uns fussent identiques aux autres. Mais il arrive justement et constamment tout le contraire. Donc même, et surtout dans l'être intelligent considéré au point de vue collectif, comme il faut le considérer, le *moi* pensant est libre.

CHAPITRE IV

CAUSE DE L'OBSCURITÉ DU LIBRE ARBITRE.

L'incertitude et même l'incrédulité manifestées par les plus grands esprits, au sujet du libre arbitre, dérive des déductions incorrectes tirées de la stabilité ou immuabilité des lois de la nature, dont l'intelligence humaine semble être le miroir, et de l'enchaînement inflexible des phénomènes universels dont l'homme, comme tous les autres êtres, fait partie avec ses actes internes et externes.

Sans remonter plus haut que Descartes, ce philosophe pensait que la connaissance des lois éternelles déterminait l'âme humaine à les suivre. Il admettait, néanmoins, le libre arbitre, mais à la condition qu'il fût conforme à la volonté de Dieu. Par conséquent, la liberté, suivant Descartes, ne pouvait exister qu'à l'état d'indifférence, ce qui équivaut à une faculté qui ne fonctionne pas.

Kant également l'admet, mais seulement comme une hypothèse nécessaire pour expliquer l'intelligence émancipée des instincts, et afin que l'intelligence ait la faculté

d'introduire dans la série des choses le principe, le commencement de l'absolu. La liberté, de cette manière, n'existe qu'un instant pour déterminer un seul acte, sur lequel repose tout l'édifice de la moralité construit par Kant.

Fichte, d'une part, va plus loin que Kant, puisque ce n'est pas même la liberté du *moi* qu'il admet, mais seulement l'aspiration à la liberté; d'autre part, il a une grande intuition, lorsqu'il conçoit la liberté du *moi* absolu dans la généralité des hommes, tandis que l'individu, selon lui, reste soumis à tout et à tous.

Hégel ne peut admettre d'autre liberté que celle que possède l'âme de se reconnaître comme l'émanation de l'idée, de l'idée qui est elle-même le développement nécessaire de l'absolu. On ne pouvait, d'ailleurs, espérer de voir admettre par Hégel, pas plus que par Schelling, son maître, une faculté qui repose sur le fait de la variété réelle, sinon des substances, au moins des modes de la substance, car ces deux philosophes ne reconnaissaient que l'unité absolue de toutes choses.

Leibnitz, au contraire, affirme le libre arbitre comme la résultante de l'indépendance réciproque des mouvements de l'âme et de ceux du corps, et il le prouve par l'infinité des causes ou monades séparées et distinctes, quoique s'accordant et s'harmonisant entre elles. Nonobstant, l'homme, suivant lui, est toujours influencé et, lorsqu'il choisit, c'est l'influence la plus puissante qui le fait agir.

Locke ne diffère pas beaucoup de Leibnitz, lorsqu'il compare le libre arbitre à une puissance qui aurait des antagonistes : manière de voir où apparaît la question du plus fort.

Récemment, Proudhon semble avoir adopté la même théorie de l'antagonisme des facultés qui composent l'homme, avec cette différence qu'il en déduit sa propre théorie de la balance.

Spinoza, plus logique dans les déductions du panthéisme que l'école allemande qui l'a suivi, rejette nettement la liberté du *moi* pensant. Néanmoins, il semble qu'en la rejetant, il la reconnaisse et même qu'il la prouve. En effet, il prescrit l'émancipation des passions pour atteindre à la connaissance des lois nécessaires, c'est-à-dire aux attributs de Dieu. Donc, dans l'état d'ignorance, la volonté devrait fonctionner librement, et elle ne cesserait d'être libre qu'après avoir acquis la connaissance de l'immuable. Ou bien, la cause qui fait agir l'homme c'est la vérité, et alors l'homme ne serait jamais dans l'état d'ignorance; ou bien, cette cause, c'est l'erreur, et comment l'homme pourrait-il se conformer aux lois éternelles, qui veulent pourtant que l'homme s'y conforme?

Les éclectiques admettent le libre arbitre comme une faculté inhérente à l'âme et indépendante des sens, mais ils reconnaissent qu'il est nécessairement conforme aux lois éternelles. Opportunistes de la science, comme l'étaient anciennement leurs prédécesseurs d'Alexandrie,

il faut leur savoir gré, plus encore que de leur haute érudition, de cette modération tolérante qui les empêche de blesser les convictions les plus chères à l'esprit humain.

Les encyclopédistes, du moins Diderot et d'Alembert, repoussèrent le libre arbitre comme Spinoza ; ils repoussèrent, eux les précurseurs de la Révolution, la raison d'être de la Révolution.

Le libre arbitre est également repoussé de nos jours par un certain nombre de physiologistes, qui espèrent trouver le fonctionnement de la pensée dans le même ensemble d'organes qui servent au fonctionnement des sensations, sans même vouloir admettre ici ce qu'admettent en général tous les physiologistes, à savoir que des propriétés absolument différentes sortent d'une même substance différemment construite. La pensée ne pourra jamais être mesurée comme les sensations, ou plutôt comme les émotions, les sensations représentant les corps se pénétrant l'un l'autre, tandis que la pensée ne correspond qu'aux seuls rapports des sensations.

Préoccupé du problème des êtres libres, Sewan, l'un des plus remarquables fondateurs de cette science si utile à toutes les autres, annonça à ses élèves, dans les dernières années de sa vie, qu'il espérait pouvoir bientôt démontrer le libre arbitre par la liberté, qui seule fixe une limite aux propriétés des atomes, c'est-à-dire aux forces de la matière inerte. Je ne pense pas que ce soit là encore la vraie solution. Elle ne paraît guère plus exacte que celle qui a été proposée par un écrivain français de nos

jours, M. J. Delbœuf, à savoir que la liberté engendre des mouvements, parce qu'elle dispose du temps. Je ne me rends pas non plus au dilemme de John Herschell : ou la création d'une nouvelle force, ou le libre arbitre. Mais dans la limite des recherches que je me suis proposées, je n'ai qu'à déduire les conséquences d'un fait *prouvé*, et non pas à m'occuper de son essence intime.

L'obscurité qui entoure la question de l'existence du libre arbitre dérive, comme je l'ai déjà fait remarquer, de deux causes. L'une consiste à ne pas distinguer les opérations de l'esprit dans leurs trois périodes successives et distinctes, c'est-à-dire dans les deux périodes où les opérations ont pour auxiliaires les sens, et dans celle où elles fonctionnent par elles-mêmes. L'autre cause consiste à regarder comme nécessaire la conformité absolue de tous les phénomènes aux lois éternelles de la nature.

Dans les deux premières périodes, l'intelligence a évidemment pour intermédiaires les organes sensitifs ; elle subit, par conséquent, les influences inséparables du contact des objets extérieurs, lorsqu'elle reçoit les sensations et les images déposées dans la mémoire, qui doivent être connues par elle dans leurs qualités et leurs relations, et lorsque, s'étant déterminée après l'acte de conception, elle traduit ce dernier en un acte sensitif. Mais, dans la troisième période, qui est la seule exclusivement intellectuelle, on ne trouve d'autre opérateur ni d'autre agent que la volonté. La volonté seule adapte ou mesure, pour ainsi dire, à la raison d'être universelle le phénomène

que les sens ont fait connaître, soit que la contemplation de cette raison ait lieu dans l'intelligence grâce à un organe particulier, soit qu'elle réside dans les substances mêmes de l'intelligence comme une image ou un reflet, soit enfin que ses caractères se trouvent imprimés dans le phénomène sensitif lui-même, et que l'intelligence et non jamais les sens, ait seule la puissance de les connaître.

Trois seuls éléments se rencontrent à ce moment de l'opération : 1° le phénomène à connaître non plus en lui-même, tel qu'il a été perçu, mais dans ses rapports et ses convenances envers les autres phénomènes et envers la nature en général; 2° la substance intellectuelle qui opère en vertu de son instinct propre; 3° la règle de la nature à consulter pour trouver les degrés de relation auxquels correspond le phénomène en question. Or, la détermination dans le monde physique étant admise, parce que l'équation de chaque molécule est admise, lequel de ces trois éléments peut-il être l'équivalent de quelque chose qui vienne aussi d'un phénomène sensitif? Car il est bien entendu que l'acte sensitif, résultant de la détermination prise par l'intelligence, n'est pas encore entré dans le grand tourbillon des phénomènes rendus sensibles. La loi à laquelle obéit l'intelligence n'est que le mode propre à son fonctionnement, qu'on pourrait dire de construction logique, si par logique on entend la marche du raisonnement. L'action purement intellectuelle est donc différente de toutes les autres actions sensitives, simples ou composées.

L'autre cause d'obscurité, c'est de considérer comme nécessaire la conformité absolue de tous les phénomènes aux lois éternelles de la nature. Si l'on entend par là que rien ne peut exister ni se développer complètement sans se conformer à ces lois, cela est absolument vrai; et je ne crois pas qu'il y ait une autre raison de l'harmonie universelle, ni même une autre base de la moralité des actes humains.

Toutefois, faisant abstraction pour un instant des émanations intellectuelles, on peut remarquer que tous les divers systèmes ou règnes de la nature, aussi bien organiques qu'inorganiques, non seulement sont composés de variétés, parce que rien n'est égal à rien, mais abondent en anomalies. Il y a le blé qui ne germe pas, les plantes qui n'assimilent pas, les cristaux qui ne parviennent pas à une symétrie complète, les animaux contrefaits ou qui ne naissent pas viables. Rien de plus fréquent que les monstruosités et les hybridismes animaux, végétaux et géologiques. L'histoire écrite et celle que révèlent les abîmes des eaux et les sédiments profonds de la terre montrent des espèces d'animaux et de plantes et même des races d'hommes disparues depuis de longs siècles. Si la conformité absolue était nécessaire, la loi demeurant toujours, la difformité ne pourrait jamais exister, et pourtant elle se montre partout pour prouver que la liberté a sa place, accidentellement, même dans le monde physique. Seulement il faut ajouter que la difformité reste inféconde, portant en soi la marque et le

châtiment de la violation des lois absolues. C'est que les forces ou énergies, qui concourent au premier acte initial des phénomènes, sont relativement en état libre; comme le prouve la perte de ces forces que l'on constate dans toutes les opérations physiques, et peu importe que cette perte se transforme en une énergie nouvelle. Si, néanmoins, ce moment de liberté dans le monde physique cesse aussitôt que le phénomène, nouvellement créé, entre dans l'équilibre universel; dans les opérations de l'intelligence, la permanence de la liberté continue sans interruption, parce que la création est le fait constant de cette substance prise en elle-même. L'intelligence ne cesse jamais d'agir, parce que la mémoire et l'imagination sensitives lui fournissent les éléments dont elle a besoin, même quand les organes externes sont au repos.

CHAPITRE V

LES ÉMANATIONS INTELLECTUELLES.

Les opérations intellectuelles, si elles n'étaient sollicitées que par les sensations ou par la mémoire, ou même par l'imagination sensitive, seraient circonscrites en un cercle d'idées très restreint. L'intelligence n'en serait probablement pas moins en activité, malgré l'opinion contraire qui a été si souvent soutenue; mais cette activité n'aurait d'autre effet que de couronner l'organisme sensitif, au moyen d'un phénomène différent, à la vérité, mais qui s'y rattacherait toujours individuellement. Le règne animal s'enrichirait d'un ordre de phénomènes plus perfectionné, mais l'homme ne cesserait pas de faire partie, quoique y occupant un plus haut rang, de ce même règne ou système.

L'intelligence est, au contraire, plus qu'un caractère ou une faculté constitutive d'un degré plus élevé dans l'échelle animale; elle est elle-même une substance différente qui a la propriété de se développer, en multipliant indéfiniment ses émanations, lorsqu'elle est mise en communication avec ses congénères. L'orbite de son

action ne se restreint pas seulement aux phénomènes émanant d'une seule unité intellectuelle, mais elle s'étend, en les embrassant dans une même universalité, aux phénomènes produits par tous les êtres de même nature, pourvu qu'ils soient en contact entre eux.

Le monde intellectuel se constitue, non seulement au-dessus, mais en dehors de tout système sensitif. En effet, à l'évidence de l'existence de notre propre pensée correspond l'existence tout aussi évidente de la pensée d'autrui. La pensée circule de l'une à l'autre intelligence, et dans cette pensée chaque intelligence reconnaît sa propre forme et sa propre substance, des caractères et les propriétés identiques aux siennes.

Le véhicule exclusif, au moyen duquel la pensée pénètre dans les substances congénères, la revêt pour ainsi dire d'un corps, afin de traverser les sens, qui restent toujours la seule porte par laquelle on entre dans l'entendement. Ce véhicule et cette sorte de corps de la pensée qui la révèle, qui l'atteste, et qui l'identifie avec les émanations de même nature, c'est le langage.

Si je suis certain que je pense, je suis également certain que celui qui parle pense.

CHAPITRE VI

LE LANGAGE INSÉPARABLE DE L'INTELLIGENCE.

Où il y a communauté d'individus, il existe un langage, sans exception aucune. Les rapports sociaux et sexuels, à presque tous les degrés de l'échelle animale, ont besoin d'un moyen de correspondance, quel qu'il soit d'ailleurs, qu'il consiste en expressions phonétiques ou en signes de manifestation d'un autre genre. Quand ce n'est pas une intonation de la voix, un hurlement ou un sifflement, c'est un mouvement d'antennes ou d'ailes, ce sont de légers attouchements des membres du corps. La femelle accourt aux cris d'appel du mâle, dans l'air comme sur la terre; et il est hors de doute que, par de tels signes ou d'autres, se concertent les tribus des oiseaux, les familles ou sociétés des quadrupèdes, des quadrumanes, et les agrégations si diverses et si admirables des insectes.

Cependant, la voix même la plus articulée et la mieux modulée n'est autre chose, dans de pareils langages, qu'un rythme avec des changements limités d'une courte série. Qui n'a pas été séduit par le chant mélodieux du rossignol dans les premières nuits du printemps? Le

gazouillement de l'oiselet nocturne semble un délicieux poème d'amour, qui renferme tous les élans passionnés du cœur, depuis les caresses les plus tendres jusqu'aux accents de la joie la plus triomphante. Néanmoins, ces merveilleuses élévations et modulations vocales, qui font pâlir d'envie les cantatrices et les ténors les plus admirés, ne formeraient, si on les notait, qu'une série peu étendue de gammes adorables perpétuellement les mêmes. L'année prochaine, au retour du tiède avril, vous les entendrez de nouveau, égales en tout point à celles qui vous ont si agréablement surpris et ravi l'année dernière. Chacun de ces chanteurs ailés porte avec lui, dès sa naissance, le même album de douces sérénades pour charmer sa belle, tranquillement assise sur sa couvée dans le feuillage voisin.

Toutes ces expansions répondent aux mouvements intérieurs de l'instinct, presque comme autant d'actes réflexes, c'est-à-dire correspondant directement à d'autres mouvements organiques. Le don d'imitation, dont quelques animaux ont été favorisés, ne forme pas exception à cette règle; il révèle seulement une sensibilité plus grande de certains organes et un plus grand développement de la mémoire.

Dans l'hypothèse où l'homme existerait privé d'intelligence, il aurait, pour entretenir des relations avec les individus de son espèce, son propre langage, de même que tous les autres animaux, et plus parfait que le leur, parce que son organisme serait toujours plus parfait ;

mais, comme celui des autres animaux, son langage se réduirait à une collection d'expressions phonétiques, propres seulement à reproduire les modes et les degrés de ses passions. De cette sorte, son langage consisterait exclusivement en signes détachés, qui représenteraient les impulsions immédiates de l'instinct.

Tout autre est le langage humain. Non seulement les sons articulés révèlent déjà en lui l'analyse, opération qui ne saurait exister dans les sens, mais on y trouve la contexture par laquelle diverses expressions se groupent pour dénoter un phénomène qui a également des parties diverses. Et cela démontre jusqu'à l'évidence que le langage humain représente autre chose que les seules émotions et les sensations, chacune séparée et distincte des autres. Le langage de l'homme s'étend, flexible, et se moule sur les nervures de la pensée, pareil à la membrane qui suit les contours et adhère aux plis de l'organe dont elle est l'enveloppe. La parole décrit tous les phénomènes de la nature, tels qu'ils apparaissent à l'intelligence : elle indique leurs propriétés, constate le lieu où ils se produisent, fixe leur action dans l'espace et dans le temps, découvre leurs modalités, et révèle enfin les relations de cause et d'effet.

Telle qu'elle est, dans son type général de manifestation des actes de l'intelligence dans le milieu des sens, la parole coïncide avec la manière même dont se sont accomplies les opérations intellectuelles, à partir du mo-

ment où elles ont commencé. La parole est véritablement le verbe de l'intelligence.

Le langage primitif a pu, dans la suite, se traduire et se transformer en mille manières, se développer et se compléter démesurément, mais son caractère, son mécanisme, sa texture intime, sont restés perpétuellement les mêmes. Toutes les langues connues semblent pouvoir être distribuées en trois catégories : celle des monosyllabes superposés, comme la langue chinoise; celle des mots-racines aux soudures et aux flexions différentes, comme la langue touranienne; celle où les mots-racines subissent plusieurs altérations pour former une signification ultérieure, comme les langues sémitiques et indo-européennes.

En dehors de l'Écriture des Hébreux, il n'a paru jusqu'à ce jour aucun document qui atteste que les grands types que nous venons de mentionner aient eu une origine commune. On l'espéra un instant, lorsqu'on découvrit une inscription cunéiforme en trois langues diverses, en perse ou zend à droite, en assyrien à gauche, en mots d'un idiome inconnu dans le milieu. On ne tarda cependant pas à reconnaître que ce dernier dérivait en partie de la langue sémitique et en partie de l'aryenne, peut-être plus voisin de la première que de la seconde, et on l'appela *langue accadienne* ou *sumérienne*. Néanmoins, si l'on ne sait pas encore quelle a été la mère commune des langues, ou si même il en a existé une, il est certain que toutes celles qui ont paru jusqu'à ce jour sont des sœurs.

De toutes, se dégagent également les trois caractères suivants : les mots s'associent pour modifier mutuellement leur valeur; les mots s'associent pour former un sens complexe; les mots enfin s'associent pour reproduire entre les parties du discours le même lien qui existe entre les idées.

Pour cette raison, on peut affirmer que l'embryon du langage se forme simultanément avec la pensée.

CHAPITRE VII

CAUSE ET CONSÉQUENCES DE LA MULTIPLICITÉ DES LANGUES.

De la multiplicité des langages humains on n'a pas tiré, il nous semble, toutes les conséquences dont ce fait est susceptible, surtout si on le compare au langage des animaux, unique et constamment le même. Chez ces derniers, toute espèce a pour chaque émotion son signe extérieur déterminé, lequel ne varie en aucun des individus qui la composent, quelle que soit la région où ils habitent. Dans le hennissement des chevaux, dans l'aboiement des chiens, dans le bêlement des moutons, c'est toujours la même note qui correspond au même acte ou degré de passion.

L'idée a eu, au contraire, son expression phonétique très différente, selon les époques et les lieux; le fait est incontestable. Il est vrai que si l'on admettait un seul langage primordial antérieur à tous les autres, on pourrait également admettre que l'expression a pu, dans la suite, s'altérer plusieurs fois; mais il est vrai aussi que, dans une pareille hypothèse, l'altération elle-même prouverait

qu'à tel acte de l'esprit ne correspond pas nécessairement telle expression immuable.

Pourtant, l'opération intellectuelle influe sur l'articulation et l'intonation de la parole. Alors même que le caractère particulier à la construction de la langue ne le démontrerait pas, nous en avons la preuve dans la variété des mots. D'où vient donc que l'expression devant obéir à l'influence de l'esprit, cette expression, au lieu d'être une et invariable, est diverse et multiple?

Un même phénomène de la nature n'est pas toujours conçu également par tous les esprits. Non qu'une intelligence, dans sa qualité intime, soit différente de l'autre; car, si cela était, la manifestation qui s'ensuivrait serait inintelligible, ce qui est contraire au fait constant; mais, par l'influence du milieu social et en raison du degré relatif de civilisation, l'esprit se trouve différemment disposé à élaborer ses conceptions.

La faculté de penser qui préexiste demande pour se développer à être exercée ou, pour mieux dire, stimulée par la présence continuelle et simultanée des phénomènes naturels, que les sens sont insuffisants à ressusciter. Nos membres possèdent l'aptitude à certains mouvements, mais l'exercice seul les assouplit et les perfectionne; il en est de même de l'intelligence. La main, par exemple, se prête par son mécanisme à certaines positions principales : elle s'étend pour palper, se courbe pour saisir, se ferme pour frapper; mais à quels prodiges d'adresse

et de délicatesse de tact ne parvient-elle pas, grâce à l'exercice, dans les métiers et dans les arts!

L'échelle des perfectionnements dont la pensée est susceptible est de beaucoup et sans comparaison plus étendue; aussi très grande est la différence qui a dû exister entre les conceptions d'un même phénomène dans les divers esprits, selon le degré de développement de ceux-ci. Comment douter alors que, en tenant compte des accidents des climats qui influent sur les conditions des organes, la manifestation d'un même phénomène intellectuel ait varié de l'un à l'autre groupe humain, selon l'état relatif du progrès de l'esprit? L'idée se présentait différemment claire, intense et complexe, et l'articulation vocale qui obéissait à l'opération intellectuelle était, par conséquent, différemment émise. De là, la cause et l'origine des langues multiples et différentes, même dans les mots qui sont les racines de chaque idiome.

La multiplicité des langues est la première preuve qui, dans l'histoire du progrès humain, atteste l'élaboration intellectuelle distincte, par groupes séparés. Dans chacun de ces groupes, on peut, grâce à cette révélation de son développement psychologique, suivre les degrés de connaissance des phénomènes naturels auxquels il est successivement parvenu.

Néanmoins, dans les langages les plus anciens que l'on connaisse comme dans les langues modernes, écho du vaste savoir conquis par les hommes, on observe que c'est la disposition pour ainsi dire architectonique qui

a le plus varié et que ce sont les assises primitives qui sont demeurées presque immuables. En effet, suivant les philologues les plus autorisés, les mots fondamentaux, les mots-racines n'ont presque pas augmenté. Et, comme il ne paraît pas possible de soutenir que la faculté intellectuelle de l'homme ait, dès les premiers temps, perdu une partie de sa force créatrice, il faut croire que les représentations des phénomènes naturels conçues par l'homme ont été de bonne heure fixées dans ces expressions primordiales.

Celles-ci, dès lors, revêtirent je ne sais quel caractère inviolable et sacré, que les générations postérieures respectèrent, bien que le sens et la valeur s'en fussent altérés. De là probablement les symboles, les mythes, qui consacrèrent les primitives manifestations intellectuelles, incomplètes, informes par conséquent, mais qu'un travail ultérieur de l'esprit ne tarda pas à élargir et à rectifier, en même temps qu'une nouvelle disposition et un nouveau groupement de mots en étendaient la signification.

Des notions grossières et inexactes se changèrent de cette manière en observations plus précises, la vérité se greffant en quelque sorte sur l'erreur même. Le mot primitif resta immuable, tandis que l'idée continua de se développer, en donnant sans cesse une vie nouvelle à l'expression même qui avait d'abord représenté à l'esprit, d'une manière incomplète, le phénomène de la nature.

CHAPITRE VIII

LE MOI COLLECTIF DANS LA CRÉATION DU MONDE INTELLECTUEL.

Le développement des opérations intellectuelles ne peut s'accomplir dans sa plénitude que par le concours d'intelligences multiples. Sans le langage, qui provoque ce concours, comme on l'a vu dans le chapitre précédent, la faculté de concevoir de chaque intelligence individuelle resterait inactive. Non seulement le langage est le soutien sensitif nécessaire des idées et leur aiguillon continuel, il implique en outre la collaboration entre plusieurs intelligences.

D'où il résulte que la conscience des idées ne réside pas, immédiate et complète, dans le *moi* individuel, comme il arrive dans les sensations, mais dans le *moi* collectif. Les conséquences à déduire de cette proposition peuvent être fort graves par rapport à la moralité et à la responsabilité, et pour cela ont besoin d'être soumises à un examen rigoureux.

Les propriétés immanentes dans un phénomène, lorsqu'elles sont découvertes par l'intelligence en vertu de

son aptitude, ne portent pas en vérité avec elles la certitude qu'ont les apparences des objets extérieurs reconnus par les sens. Comment, en effet, une intelligence individuelle posséderait-elle la certitude d'une opération qui, en partie, n'est pas accomplie par elle? Elle pourrait, incontestablement, avoir la certitude proportionnée à la partie à laquelle elle a contribué, mais jamais celle de l'élaboration entière qui a été achevée en commun.

Il est aussi indubitable que la certitude réside dans la même loi absolue qui régit les phénomènes universels, mais cette loi a sa certitude en elle-même et ne peut l'engendrer dans l'individu pensant que lorsque celui-ci a reconnu cette loi. Or, la connaissance de la loi de la nature, composée elle-même d'éléments nombreux, qui à leur tour se révèlent successivement, cette connaissance, dis-je, ne peut s'acquérir qu'à la suite d'un long travail progressif, commun à plusieurs individus; elle ne saurait, par conséquent, être acquise que par le *moi* collectif.

Néanmoins, dans la période que parcourt une élaboration conceptionnelle soit des propriétés d'un phénomène, soit des rapports entre des phénomènes divers, il arrive non seulement que chaque individu contribue à une ou plusieurs parties de cette élaboration, mais aussi que l'un contrôle, rectifie et accroît la valeur de l'œuvre de l'autre en se l'appropriant. La certitude donc, qui est graduellement acquise par le *moi* collectif, pénètre, à mesure qu'elle se forme, en chacun des individus qui le composent. Cette certitude, puisée dans les conceptions

de chaque *moi* pensant, moins directe que dans les sensations, n'en est pas moins évidente, quoique née en quelque sorte par réflexion et acquise de seconde main.

Dans ce même développement des opérations intellectuelles, il faut encore remarquer que, par le fait de l'échange d'idées qui a lieu entre plusieurs individus, les mêmes idées rencontrent des influences et des nécessités de détermination, dues soit à la diversité des organismes et des milieux, soit à l'inégalité des connaissances acquises. Et, c'est ici, comme je l'ai déjà dit ailleurs, qu'apparaît la plus grande preuve du libre arbitre.

Si, dans le conflit qui naît des manières différentes de concevoir un même phénomène et ses propriétés, la liberté individuelle n'intervenait pas, ou bien la conception de chacun serait constamment différente de celle des autres, ou bien elle ne varierait dans sa formation en aucun d'eux, hypothèses contraires à l'observation.

Chaque esprit a, en même temps, une individualité propre dans sa manière de concevoir, et une disposition à s'assimiler la manière de concevoir d'autrui. Bien que les émanations intellectuelles dans leurs passages réciproques s'accroissent, se corrigent, se modifient et deviennent autres qu'elles n'étaient d'abord, elles obtiennent néanmoins le consentement de tous les coopérateurs. Et, formulées en commun, c'est la liberté qui les rend acceptables à chacun, de même que c'est la liberté qui, pendant le cours de leur élaboration, les a variées et altérées.

De sorte que le libre arbitre peut se définir, ce nous semble : la faculté par laquelle l'esprit coordonne ses opérations en rapport avec la loi absolue de la nature. Si la connaissance de la loi est insuffisante et erronée, il en résulte un jugement erroné et insuffisant. Depuis le premier instant où la parole révéla la puissance créatrice de l'intelligence, le monde intellectuel n'a plus cessé, ne cesse, ni ne cessera plus de s'agrandir et d'alimenter le *moi* pensant, qui seul a contribué à le former.

Tout, dans le monde physique, fut créé dès le commencement ; le monde intellectuel est l'œuvre de l'homme.

LIVRE IV

DÉFINITION ET CONSÉQUENCES IMMÉDIATES DU PROGRÈS MORAL

CHAPITRE I

RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS DU PROGRÈS.

L'homme se met en possession de la nature universelle à mesure qu'elle se révèle à lui, divisée en deux grands ordres, l'un sensitif, l'autre intellectuel. Ces deux ordres réunis équivalent à la connaissance de la nature entière, aussi bien pour ce qui concerne l'aspect réel des choses que pour leurs propriétés, leurs modes intimes et leurs mutuelles relations.

Ces phénomènes, que nous avons analysés dans les livres précédents, se résument dans leurs caractères principaux ainsi qu'il suit :

L'organisme sensitif animé reçoit les impressions extérieures et, en vertu de son aptitude propre, il les transforme en sensations personnelles. Il les perçoit, les distinguant l'une de l'autre, lorsqu'elles se concentrent sur un seul point, ce qui assure à l'être sentant la conscience certaine.

Il se souvient, c'est-à-dire qu'il suscite de nouveau les images senties et perçues. Il imagine, en d'autres termes,

il rattache et combine ensemble les diverses images perçues et rappelées.

L'intelligence, par une vertu qui lui est propre, tire des images sensitives, les idées, qui sont des représentations des phénomènes, comme aussi de leurs modes et propriétés, propriétés détachées non seulement des objets extérieurs qui produisent les phénomènes, mais détachées même de leurs images internes.

Les images ont encore les sensations pour support, mais non pas les idées; et c'est pour cette raison qu'on les appelle *abstraites,* bien que le sens de ce mot induise souvent en erreur. L'esprit humain est seulement apte à contempler les qualités, les propriétés et les rapports des phénomènes que la nature lui révèle par les sens. Par exemple, les trois notions mêmes du temps, de l'espace, de la divinité, ne sont acquises par l'esprit qu'à la suite d'un ensemble d'observations jointes à la construction logique de causalité propre à la nature et aux fonctions de l'entendement. S'il existait quelque chose d'abstrait, dans le sens rigoureux du mot, il existerait plutôt dans la méthode inhérente à l'intelligence, lorsque, des propriétés des phénomènes naturels, elle déduit leur manière d'être intime et leurs rapports.

En effet, l'intelligence ne connaît pas seulement les phénomènes détachés de leurs images et ne discerne pas seulement leurs propriétés, mais elle a pour caractère suprême la faculté de reconstituer, grâce à la connaissance de chaque partie, le système complet de toutes les ca-

tégories de phénomènes coordonnés de façon à produire un résultat d'ensemble.

Le support organique des idées, car elles en ont un comme les sensations et les images, le support des idées, dis-je, c'est la parole, qui, dans sa structure particulière, se prête à revêtir d'une sorte de corps les opérations accomplies par l'esprit et à les transmettre aux organes externes. La parole, modifiée dans ses assises fondamentales ou racines par l'action successive de plusieurs coopérateurs, a dû se produire simultanément avec le premier développement de l'esprit, dont elle a activé les fonctions; elle reste le témoignage ineffaçable des gradations successives par lesquelles ont passé les différentes élaborations de la pensée.

Le développement des opérations intellectuelles, impossible sans le langage, c'est-à-dire sans la coopération de plusieurs intelligences, est l'œuvre du *moi* collectif, qui est le vrai facteur exclusif des productions intellectuelles, contrairement à ce qui a lieu dans les opérations sensitives, où le *moi* individuel agit seul.

Nonobstant, chaque *moi* pensant puise sa propre conscience personnelle dans la collectivité dont il fait partie nécessaire et intégrante. La conscience des idées n'est pas exclusive et directe comme celle des sensations, mais elle est tout aussi évidente, puisqu'elle naît simultanément dans tous les éléments qui composent le *moi* collectif, et qu'elle se reflète immédiatement dans chacun d'eux.

On voit, par ce résumé, que les deux grands ordres moraux du développement humain restent constamment en corrélation entre eux. Sans les images, c'est-à-dire sans les sensations, il n'existerait pas d'idées, et sans le langage, les idées ne pourraient jamais se développer. L'organisme sensitif accompagne sans interruption, dans tout leur cours, les émanations de la substance intellectuelle, en leur servant d'abord de point de départ et en étant ensuite, à son tour, perfectionné par elles.

CHAPITRE II

LES ÉQUATIONS DE LA NATURE.

Tout ce que l'homme embrasse dans le domaine possible de ses sens, depuis la terre qui le porte, jusqu'au ciel qui l'environne, tout est pour lui compréhensible. Au contraire, les êtres simplement animés, y compris ceux qui sont doués de l'organisation la plus perfectionnée, ne connaissent que les propriétés extérieures des objets que l'instinct suffit à leur révéler. La connaissance plus ou moins grande est subordonnée au degré et à l'extension de la solidarité qui existe entre les êtres et les choses.

La solidarité de l'être intellectuel s'étend non seulement à tous les phénomènes sensibles et apparents de la nature, mais encore et surtout, comme nous l'avons démontré, à toutes les propriétés qui leur sont inhérentes et à toutes les relations qui existent entre eux, parce que c'est exclusivement au moyen de cette connaissance que l'intelligence se développe et que, dès lors, elle n'existe que pour l'acquérir. Il s'ensuit que la règle des actes intellectuels concorde avec le degré et avec

la quantité des notions acquises de la nature. Ce qui veut dire que l'intelligence se coordonne progressivement avec le système universel dont elle fait partie.

En effet, mis en présence de la nature, l'homme n'en découvrira certainement pas l'essence intime, mais il en découvrira toutes les manières d'être, toutes les formes et tous les enchaînements. Il demandera à la motte de terre, à la goutte d'eau, à la bulle d'air, le secret de leur cohésion; à l'arbrisseau comment la sève et la chaleur circulent des racines aux feuilles, et comment celles-ci se colorent. Il suivra dans les animaux, dès l'embryon, leur structure anatomique, en remarquant la diversité des organes et des tissus selon les milieux, la nourriture et les aptitudes. Il découvrira parmi eux des populations innombrables avec des habitudes de reproduction et d'existence entièrement différentes de celles des espèces les plus connues, et même quelques êtres animés difficiles à distinguer au premier abord des végétaux. Les anneaux de la chaîne interminable des phénomènes naturels sont en effet tels, que, bien que nettement distincts l'un de l'autre, il y a néanmoins liaison entre la dernière manifestation d'une forme et la première esquisse de la forme contiguë, et l'on retrouve presque dans tous les mêmes éléments fondamentaux, différemment combinés et disposés.

Ces éléments, il saura les isoler en décomposant leurs composés, de même qu'il saura, après les avoir isolés, les réunir de nouveau en les modifiant, en les transformant

même, en changeant parfois leur aspect primitif. Il saura recueillir partout des parties infinitésimales des diverses grandes manifestations de l'énergie physique qui se propage à travers l'univers, et s'en faire des forces propres. Il saura que ces forces se puisent au centre de notre système, dans le soleil. Il connaîtra les substances qui constituent cet astre et ses cataclysmes, c'est-à-dire celles de ses vicissitudes périodiques qui se rattachent aux vicissitudes de notre planète. Il étendra ses connaissances au delà même des limites de notre centre cosmique spécial, et il distinguera les caractères de nombre d'autres soleils, bien que les rapports qui existent entre eux et le nôtre nous soient inconnus.

La faculté de causalité, de proportion et d'équivalence propre et inhérente à l'intelligence est telle, que, si d'autres phénomènes, outre ceux de la nature qui nous environne, lui étaient présentés, l'intelligence saurait sans doute en reconnaître les propriétés. Mais le protoplasme des protoplasmes est loin de nous! La cause efficiente de la coordination de tous les phénomènes du système solaire auquel l'homme appartient doit nécessairement se produire en dehors de ce système, puisque nous savons qu'il fait partie intégrante d'un ordre plus complexe.

Or, la chaîne des relations mutuelles, laquelle passe ses étroits chaînons dans toutes les choses et dans tous les êtres d'une même création ou d'un même type de développement, est encore plus évidente lorsqu'elle unit les *moi* intellectuels. La conscience de la solidarité avec la

nature universelle n'est acquise par l'intelligence, comme on l'a vu, que collectivement, et réside dans l'humanité tout entière depuis qu'elle a paru sur la terre, à travers tous les siècles et toutes les régions où elle s'est ramifiée.

Aussi l'homme cherche-t-il, sinon sa première origine directe, du moins sa filiation directe avec ses ancêtres primitifs et coopérateurs identiques. Les exhumant des couches profondes constituées par des conditions géodésiques différentes de celles d'aujourd'hui, il fixe les époques des ramifications successives du genre humain, au moyen de l'aspect des éléments qui composent les terrains où il rencontre ces reliques, au moyen de la distribution correspondante des eaux, au moyen de la présence des espèces végétales et de celle des espèces animales; il recompose leur histoire grâce à de multiples observations anatomiques, grâce aux indices du langage, qui indiquent la formation successive des groupes ou races et l'itinéraire de leurs migrations; il établit enfin le degré de civilisation relative de chaque société, grâce à la matière et à la forme de ses ustensiles et de ses habitations, grâce à sa domination agrandie sur la végétation et les animaux, à la nature de ses aliments, aux cérémonies sacrées, à l'industrie et, en dernier lieu, aux arts du dessin. C'est ainsi que le silence même non seulement des tombeaux, mais des abîmes, se change en parole révélatrice, et l'homme des grottes primitives et des cités lacustres s'identifie avec l'homme vivant aujourd'hui. Et ni les cataclysmes géologiques, ni ceux qui ont pu frapper la descendance humaine ne parviennent à interrompre la synthèse que l'être intellectuel a composée ou, pour mieux dire, créée de la nature universelle.

Or, des vérités successivement révélées à l'intelligence découle et pénètre en lui la conviction que l'action réciproque entre les objets et les êtres a ses effets invariables, constants et nécessaires, et que, pour cela, elle s'accomplit d'une façon distincte dans sa sphère et dans des limites qu'elle garde inviolablement.

De là émane le précepte de justice, la justice étant (dans le sens des présentes déductions exclusivement renfermées dans le champ des faits observables) le respect dû à tout ce qui existe conformément à l'ordre de la nature, parce que, s'il était transgressé, il faudrait conclure à la non-existence de cet ordre même.

De la coopération des êtres intellectuels, nécessaire pour connaître, comprendre et savoir, comme pour perfectionner leur développement, naît en eux la série des sentiments de réciprocité, qui va de la bienveillance jusqu'à l'amour fraternel, lequel n'est autre chose que l'expression de la solidarité à son plus haut degré.

De l'harmonie, c'est-à-dire de la continuité d'une même force qui se développe dans ses modes de manifestation, toujours variée et toujours graduelle, naît le type du beau qui, en effet, a pu être appelé avec raison *idéal*, parce que, pour représenter le vrai, il faut bien le

représenter selon les limites de chaque manifestation prise universellement et non pas dans une seule de ses parties, ce qui serait incomplet.

Donc, la connaissance graduelle des phénomènes naturels, qui se relient tous entre eux, constitue la conscience de l'homme et règle ses actes.

CHAPITRE III

DÉFINITION DU PROGRÈS MORAL.

Les caractères que le progrès manifeste en général, aussi bien quand sa marche se réalise dans le monde physique que lorsqu'elle se révèle dans le monde moral, le lecteur les connaît tous désormais. De l'analyse précédemment faite des éléments qui concourent à l'engendrer, il résulte que le progrès ne peut plus être considéré comme les phénomènes qui existent par eux-mêmes, qui exercent et subissent une action quelconque, mais qu'il doit, au contraire, être regardé comme un mode déterminé d'action accumulatrice inhérente à tous ces mêmes phénomènes indistinctement.

La notion du progrès ainsi conçue, toutes les incertitudes et les obscurités qui l'accompagnaient disparaissent.

Il ne se produit pas dans la nature un phénomène auquel la notion du progrès, énoncée de cette manière, ne puisse être appliquée. On ne pourrait la rejeter que seulement par rapport à une objectivité qui garderait en elle-même un état d'inertie complète et perpétuelle, si un tel

état est supposable au sein de la nature vivante. Pour cette raison, le progrès équivaut, dans son sens le plus étendu, à un mouvement produisant une accumulation d'acquisitions successives ou d'accroissements.

Appliqué maintenant plus particulièrement aux deux sphères morales des sensations et des idées, sa signification prend un sens plus décidé et correspond avec exactitude aux opérations qui s'accomplissent dans l'organisme sensitif de l'homme et dans son développement intellectuel. Par l'aptitude des sens, l'homme, mis en contact avec les manifestations de la nature, en reconnaît les qualités apparentes et, par la faculté inhérente à l'intelligence, il découvre les propriétés intimes des phénomènes naturels reliées entre elles. Toute découverte lui sert d'échelle pour en atteindre d'autres, nouvelles et plus hautes, de chacune desquelles il tire des moyens ultérieurs dont il se sert pour agrandir le champ de ses connaissances. Toute connaissance acquise par lui contribue à compléter, dans sa conscience, l'image de l'ensemble harmonieux de la nature.

De là découle évidente la définition du progrès moral à savoir : « le progrès moral est constitué par les degrés successifs que l'intelligence, grâce à une tendance innée chez elle, parcourt dans la connaissance des lois de la nature, afin de réaliser son développement et de conformer ses actes à l'ordre universel, dont elle fait partie. »

La fin de l'homme (non pas dans le sens de finalité absolue, mais de fonction nécessaire et complète, fin cir-

conscrite, pour le moment dans ces recherches, en la seule sphère des faits qui tombent sous l'observation) est démontrée de cette manière par les deux éléments essentiels qui la déterminent: la nature et le *moi*, lesquels éléments agissent réciproquement l'un sur l'autre.

CHAPITRE IV

LIMITATION DU PROGRÈS MORAL.

Le champ du savoir humain, où l'on a toujours à moissonner de nouvelles découvertes, apparaît si vaste qu'on le considère comme indéfini. Il arrive même que chaque moisson nouvelle semble en élargir davantage le circuit, soit à cause du caractère particulier de l'intelligence, soit à cause du perfectionnement d'aptitudes que développe en lui l'exercice croissant. Et cependant, selon la définition énoncée plus haut, le progrès moral rencontre finalement un point où il faut qu'il s'arrête.

La limite suprême de chaque branche du progrès est marquée par le sommet atteint dans la connaissance des phénomènes naturels qui la composent, comme, dans l'ascension d'un mont, la cime est le but forcé du voyageur. Le développement de l'être intellectuel ne peut se poursuivre plus loin que l'horizon où la nature sensible le renferme, en dépit des étendues immenses que l'on croit entrevoir encore par delà la ligne de limite démesurée, mais inaccessible.

Néanmoins, même en restant fidèle à la méthode qui

préside à ces recherches, il est impossible de ne pas reconnaître que la notion de l'infini est d'accord avec le vrai, dans le domaine de l'observation. L'infini existe, parce que de l'universalité des faits il résulte deux choses : 1° que ce qui a son origine dans une série de manifestations préexistait déjà en germe ou en puissance; 2° que, quelques variations de formes et quelques dissolutions d'éléments qui surviennent, rien n'est jamais détruit.

On peut encore ajouter qu'en continuant à ne pas se livrer à des spéculations basées sur la finalité du *moi* pensant, la synthèse complète de la nature, composée ou plutôt créée par l'être intellectuel, est vraiment une substance qui, comme toutes les autres substances, ne peut s'anéantir, même si le soutien sensitif des idées, c'est-à-dire le langage, disparaissait. Mais quelles que doivent être les conditions réservées ultérieurement à l'œuvre de l'homme, celle-ci, nécessairement, cesse par le fait de l'épuisement des connaissances naturelles.

CHAPITRE V

DISCONTINUITÉ DU PROGRÈS MORAL.

Quoique la discontinuité du progrès moral ait été précédemment, dans le chapitre V du livre I, considérée déjà comme l'un de ses caractères distinctifs et démontrée comme la conséquence immédiate de sa manière unique de procéder, il est cependant utile d'en parler à un point de vue plus large, à la suite des termes mêmes de la définition que nous venons d'énoncer, tant les applications qu'on en peut faire à l'étude de la civilisation humaine sont nombreuses et importantes.

Le progrès moral est, en effet, successif et non pas continu.

Comme il a déjà été dit au chapitre cité, le continu, dans le sens absolu du mot, peut être distinct, mais non pas interrompu. Or, la chaîne humaine se forme matériellement par la substitution d'individus à individus, et moralement par la transmission d'individus à individus, bien que le progrès moral se développe seulement par la collectivité. Par conséquent, l'intervention d'un facteur nouveau et toujours différent fait que l'interruption dans la manière de procéder du progrès moral est constante et

nécessaire. Mais l'ordre successif, quoique intermittent, renferme en soi la raison des rapports réciproques qui unissent l'acte présent à celui qui l'a précédé. Dans les phénomènes immédiats de la nature organique et inorganique, on peut observer que l'intermittence du passage d'un acte quelconque se produit par suite de la composition moléculaire des corps. Dans le développement moral, au contraire, l'intermittence est déterminée par l'essence même de l'humanité, qui est constituée par des individus distincts et différents. Ici, en outre, la transmission se manifeste tout à la fois multiple et complexe, c'est-à-dire que plusieurs connaissances de valeur ou de degré d'intensité différente sont transmises par un ou par plusieurs à un ou à plusieurs individus. Et ce n'est pas assez : des connaissances accumulées, des synthèses complètes de ces connaissances se transmettent par des groupes d'individus, par des peuples et des sociétés à d'autres peuples et à d'autres sociétés.

Dans ces passages ou transitions, il s'introduit des modifications toujours nouvelles et nombreuses, aussi bien en raison de l'accroissement apporté par le nombre des nouveaux facteurs, que de l'aptitude différente qu'offrent ces derniers, soit à cause du milieu physique où ils se trouvent, soit à cause du degré de compréhension acquis dans l'état moral auquel ceux-ci se sont élevés. De sorte que le progrès moral, qui suit des lignes si inégalement tracées et avec des directions si diverses, est à la fois intermittent et inégal.

CHAPITRE VI

INÉGALITÉ DU PROGRÈS.

Pour peu qu'on veuille suivre dans l'histoire la marche de la civilisation, on s'aperçoit qu'elle correspond aux qualités du progrès que vient de nous révéler l'observation de sa manière intrinsèque de procéder. La civilisation s'est-elle jamais propagée universellement, égale et parallèle dans tous les groupes de la société, chez tous les peuples, chez toutes les races ? Le savoir humain a-t-il par hasard développé toutes ses branches, avec la même force d'intensité, dans chaque classe d'un seul de ces groupes ?

A l'égard de la première question, il n'y a pas de peuple qui, se croyant en possession d'un certain degré de civilisation, ne se soit reconnu le droit de considérer comme inférieurs à lui d'autres peuples voisins. Les Perses, les Grecs, les Romains, ont successivement appelé *barbares* les nations qui n'atteignaient pas à la hauteur de leur vie civile; et de même l'Europe moderne, mais peut-être avec un sentiment moins dur, appelle encore aujourd'hui *barbares* les peuples restés en dehors de son orbite.

Quant à la seconde question, la religion, les sciences,

les lettres, les arts, qui, dans les premiers temps, formaient le domaine exclusif de quelques castes et de quelques écoles, sont encore aujourd'hui l'héritage privilégié de classes très restreintes. En outre, dans ces mêmes castes, écoles et classes, quelques personnalités ont en tout temps dominé les autres.

Dans les annales des sciences brillent des noms dont la splendeur efface ceux de la foule des hommes, qui à côté d'eux, cultivaient la même branche de savoir. Pythagore, Platon, Aristote, Hippocrate, Ptolémée, Cicéron, Galien, saint Thomas d'Aquin, Bacon, Descartes, Kant, ont non seulement éclipsé leurs collaborateurs et leurs confrères contemporains, mais sont restés, durant des siècles, les maîtres indiscutables dont l'autorité s'est accrue par le travail même de la postérité.

En outre, à quelle époque a-t-on vu l'ignorance et la superstition ne pas accompagner le vrai savoir dans une même ville ? Socrate a pu être mis à mort dans l'une des villes les plus éclairées qui aient paru sur la terre; Galilée a pu être persécuté à Florence et à Rome, quand Rome et Florence étaient les principaux foyers de la civilisation moderne. Tycho-Brahé et Copernic, sans parler des autres, ne durent-ils pas essayer de voiler la trop vive lumière qui jaillissait de leurs calculs et de leurs observations, au milieu des ténèbres où étaient plongés les hommes les plus instruits de leur temps ? Des légendes mystérieuses, de sourdes accusations de magie et de sorcellerie circulèrent longtemps autour des hardis expérimentateurs de

la chimie naissante et des fondateurs de l'abstruse astronomie. Plus tard et jusqu'à nos jours, dans les centres mêmes de la civilisation européenne, les découvertes les plus fécondes ont été accueillies tantôt par la méfiance, tantôt par l'indifférence.

Et ce n'est pas tout : il résulte encore de l'histoire que telle branche du savoir progresse dans une région tandis que, dans une autre, une branche différente se développe avec une activité plus grande. Dans l'Asie en général, et plus particulièrement à l'ouest, les spéculations religieuses ont atteint le degré le plus élevé de leur développement. En Grèce, au contraire, ce sont les arts et les belles-lettres qui ont touché le plus haut point de la perfection, perfection que notre Europe moderne contemple encore d'un œil d'envie, quelque avancée qu'elle soit en tout genre de culture.

L'Asie et l'Égypte approfondirent surtout la science des rapports qui existent entre l'humanité et la nature, c'est-à-dire le concept de la création. Au rebours de ses premières institutrices, la Grèce concentra ses efforts à mettre en relief les qualités personnelles de l'Homme, considérant la nature elle-même comme sa dépendante. Tandis que l'Orient divinisait la nature, la Grèce divinisa la personne humaine. Et ce fut là le meilleur de son œuvre; car, à vrai dire, les sciences et la philosophie qu'elle a vulgarisées avec tant d'éclat, elle les avait reçues en héritage de l'Asie et de l'Égypte. Les Phéniciens furent les plus infatigables promoteurs du commerce et servirent d'inter-

médiaires entre les anciennes nations et les nouvelles, encore barbares. Les Romains perfectionnèrent l'art militaire en même temps qu'ils organisèrent le système le mieux réglé de la vie civile. Les armes et la toge, la conquête et le code se montrèrent unis pour la première fois et consolidèrent, dans toute l'étendue du monde alors connu, la justice et la paix.

Rome n'eut de supériorité que dans la guerre, le droit et l'administration; elle fut inférieure aux grandes nations asiatiques, égyptiennes et grecques dans toutes les autres branches du savoir. A l'exception de Virgile, ses plus grands écrivains, César, Cicéron, Salluste, Tacite, furent moins de grands littérateurs que des politiques profonds.

Tout au contraire, l'Italie moderne, au milieu du tumulte des armes qui s'élevait autour de ses frontières, se recueillit dans l'étude, et, presque désarmée, elle imposa à la société barbare qui la pressait de tous côtés les nouvelles assises du vrai et du beau.

Venise, la Hanse teutonique et la Hollande remplacèrent les anciens Phéniciens. L'Espagne et le Portugal, plus hardis, ouvrirent par la navigation des champs démesurés à l'activité européenne. L'Allemagne, avec sa réforme religieuse, revendiqua pour l'esprit la liberté de l'examen. L'Angleterre établit, la première, des garanties durables contre les excès des classes encore en possession des privilèges politiques. La France enfin, fermant l'ère trop longue de la féodalité, mit la main à la réforme sociale sur la base de l'égalité.

CHAPITRE VII

TRANSLATION DU PROGRÈS MORAL.

L'histoire de tous les peuples est unanime à affirmer cette condition générale de l'activité humaine, à savoir qu'une grande initiative, dans une branche déterminée, absorbe la majeure partie des forces d'une nation au détriment des autres branches. On peut le démontrer par des exemples tout récents, dont quelques-uns sont encore sous nos yeux.

Dans une période de soixante-dix ans, la France a vu « sur l'autel et dans la poussière », selon l'expression de Manzoni, deux empires napoléoniens. Le premier l'avait transformée en un immense arsenal de guerre, d'où il tirait sans cesse des armées triomphales pour dicter ses lois à l'Europe entière; et même alors qu'il disparut de l'horizon, une radieuse auréole, pareille à celle qui accompagne le coucher du soleil, environna la chute du géant. Or, à une élévation si exceptionnelle du système militaire répondit le déclin de toute discipline intellectuelle, de l'industrie et de la manufacture.

Au contraire, le second empire, qui sembla lui aussi

s'élever par les armes et vivre pour les armes, périt misérablement par elles, sans qu'un seul rayon de gloire vînt, suivant les conventions des rhéteurs, couronner la fin du guerrier. C'est que c'était un faux empire; aussi, dans la catastrophe inouïe, seuls les insignes apparents du militarisme furent détruits, tandis que la vie économique et la vie intellectuelle de la nation française, qui n'avaient pas été détournées de leur cours naturel, ne subirent point d'arrêt dans leur magnifique développement.

Et, actuellement, dans notre Italie elle-même, tandis que l'indépendance qu'elle a reconquise, grâce au concours de toutes les forces vives de la nation, fait battre de joie notre cœur à tous, notre esprit n'est-il pas attristé par l'infériorité du niveau de son industrie, de ses arts et de ses sciences?

La préférence qu'un groupe social accorde au développement d'une plutôt que d'une autre branche de sa propre activité est déterminée par les conditions du climat, par les habitudes d'existence déjà contractées, par ses communications avec les groupes voisins, par l'importation de doctrines et de coutumes étrangères, ainsi que par ses traditions particulières. Mais aussi, l'application assidue d'un peuple à développer une aptitude spéciale le rend-elle, dans cette aptitude, supérieur en peu de temps à tous les autres.

Qu'on parcoure une région, une province, et l'on verra que dans tel endroit c'est l'agriculture, dans tel autre l'industrie qui est la plus prospère, et que là où une

branche de l'agriculture ou de l'industrie est plus perfectionnée, les autres branches sont négligées. Qu'on passe, de même, d'une université à l'autre, et l'on verra que dans celle-ci une science ou une branche du savoir est en honneur plus que dans celle-là, ou vice-versa, et que si une école brille d'un plus vif éclat, ceux mêmes qui cultivent les autres branches scientifiques suivent d'un œil avide ses progrès, et mettent moins d'ardeur à l'avancement de leur propre science.

La raison de ces phénomènes réside dans la différence des aptitudes naturelles ou acquises, et, en même temps, dans le degré supérieur ou inférieur de préparation nécessaire pour atteindre ou dépasser le développement obtenu ailleurs.

Pour achever le perfectionnement d'une institution militaire, politique, économique, religieuse, d'une science, d'un art ou d'une industrie, il faut que les efforts de ceux qui doivent y contribuer se coordonnent entre eux et convergent vers le même but. C'est pour cela que, dans le centre où se produit l'initiative, les contours et les formes du type qu'on veut réaliser se dessinent en rapport avec les connaissances acquises et avec les aptitudes qu'on possède. Une fois l'ensemble achevé, il faudra défaire le métier pour commencer un nouveau tissu.

Si l'on veut entreprendre le perfectionnement ultérieur du même objet, on a besoin d'autres connaissances, d'autres aptitudes, un concours de circonstances manquant au centre social qui s'était chargé de l'œuvre. En

attendant, son activité est attirée par d'autres entreprises, tandis que la première, objet de son travail, va parfois demander à d'autres groupes les perfectionnements qu'il n'est plus capable d'y apporter lui-même.

Nous voyons souvent la même idée progresser successivement chez plusieurs nations, à des époques différentes. La phalange grecque devient l'admirable unité militaire qu'on a appelée la « légion romaine » ; les assemblées des hommes libres en Allemagne se transforment, en Angleterre, dans le libre Parlement; les émancipations, partielles des divers États de l'Europe se coordonnent et se complètent dans la grande Révolution française ; la religion dogmatique de Brahma, sur le Gange, se transforme encore plus à l'Orient et devient la religion morale du bouddhisme ; l'électricité, avec Volta et Galvani, passe de l'Italie en Angleterre, en Amérique et en Allemagne, où elle se développe sans limite ; la peinture du treizième siècle s'élargit au seizième, et les Flandres et l'Espagne y introduisent une plus exacte observation du vrai, y prodiguent des richesses de tons que l'école vénitienne elle-même n'avait pas trouvées en Italie. Ne dirait-on pas que le progrès émigre, sitôt qu'il cesse d'être alimenté ? Quoi qu'il en soit, l'activité d'un groupe social se partage en périodes, qui ont pour mesure le degré de connaissances et les qualités spéciales dont le groupe est doué.

Car, si, en avançant dans nos recherches, nous voyons s'éclaircir de plus en plus l'idée que le progrès réside

dans le fait général de la mutualité de l'être intellectuel et de la nature, jamais pourtant la décadence de tel ou tel peuple ne se vérifie, même partiellement, à moins que les lois naturelles n'aient été violées par lui dans le cours de son existence.

CHAPITRE VIII

MUTUALITÉ DU PROGRÈS MORAL.

Ce qui a été énoncé dans le chapitre précédent n'affaiblit aucunement la vérité de cet autre fait général, à savoir que le progrès, soit d'une synthèse scientifique, soit d'une forme de la vie sociale, soit d'une industrie, contribue en même temps au progrès de tous les autres ordres de connaissances. Nous voyons aujourd'hui, par exemple, la Prusse, la plus récente des régions de l'Europe centrale qui soit entrée dans la haute assemblée des nations civilisées, exercer, pour l'instant au moins, une dictature incontestée sur la plupart des peuples, grâce à son évidente supériorité militaire et au développement de tous les genres d'étûdes, tout aussi évident chez elle.

Le même spectacle nous est offert par l'Angleterre depuis un plus long espace de temps. Si elle a si démesurément agrandi sa puissance maritime, elle le doit à la fondation successive de ses écoles scientifiques et à l'apparition, non interrompue, chez ce grand peuple, d'écrivains du premier ordre. La navigation, le commerce, le régime des grandes colonies, non moins que l'art de la

guerre, exigent aujourd'hui, dans l'ensemble comme dans le détail, depuis les chefs jusqu'aux derniers subalternes, des connaissances compliquées et profondes.

Le secours mutuel que se prêtent la science, l'industrie et les différentes branches des sciences entre elles est encore plus visible. Lorsque, dans celles-ci, les découvertes de l'une sont utilisées par toutes les autres, il arrive, comme à l'époque actuelle, que le niveau général s'élève. De nos jours, outre les mathématiques et la mécanique, la chimie et même la photographie, qui en dérive, concourent au progrès de l'astronomie. Outre les notions chaque jour plus nombreuses et plus importantes de la chimie, outre celles de la botanique, l'étude anatomique comparée de tous les êtres du règne animal, l'étude spéciale des tissus et la physiologie viennent en aide à la médecine. Les lois économiques se rattachent au principe du droit, les dogmes des théologies accompagnent les recherches historiques, et l'histoire, à son tour, ne peut se séparer des recherches géologiques.

L'échange qui existe entre les sciences et l'industrie n'est pas moins bienfaisant. La physique met continuellement à la disposition de toutes les industries de nouvelles forces de la nature avec de nouveaux aspects, de nouvelles formes et de nouvelles adaptations, en les appropriant aux champs, aux usines, aux laboratoires, aux voies publiques, aux théâtres, à tous les besoins de l'existence déjà large et qui s'élargit encore chaque jour davantage.

La chimie contribue à la culture de la terre et aux

manufactures si variées; elle suggère des méthodes pour l'élasticité des tissus de fils et des cuirs; elle fournit la composition de couleurs ignorées dans le passé; elle préside à l'alliage et à la malléabilité des métaux. La botanique, la géologie, la zoologie et la minéralogie préparent de nouvelles substances et de nouveaux aliments. L'astronomie et la météorologie président à la navigation. La géographie guide le commerce ; de son côté, le commerce aide la géographie, en la précédant dans ses explorations, comme il est arrivé depuis Marco Polo, Jean et Sébastien Cabot, depuis les Zeni jusqu'aux hardis voyageurs de notre temps, qui cherchent autour des pôles les mystérieuses communications et les voies non moins mystérieuses des grands continents de l'Afrique et de l'Asie.

On peut donc conclure que la succession du progrès, qui est constituée par l'inégalité, s'opère encore nécessairement par la mutualité. La relation des différentes branches du progrès entre elles correspond à la relation qui existe entre tous les phénomènes de la nature.

LIVRE V

DE LA TRANSGRESSION DES LOIS DANS LE MONDE MORAL

CHAPITRE I

LA DÉCADENCE N'EST PAS INHÉRENTE A L'ESPÈCE HUMAINE.

Étant démontré que le progrès, dans les limites de la nature, est permanent, la décadence de l'espèce humaine, prise dans son ensemble, n'est plus concevable. Essayez d'imaginer qu'acquisition vaut diminution!

Pour supposer que la décadence de l'espèce humaine soit possible, il faudrait pouvoir prouver que les rapports entre les facultés humaines et les phénomènes de la nature aient changé avec le temps. On a, au contraire, une preuve de fait tout opposée. La nature, dans la période de création à laquelle nous appartenons, est demeurée la même, et les facultés de l'homme n'ont point varié, ou, si elles ont varié, on ne peut l'entendre si ce n'est dans le sens que l'exercice et l'éducation les ont rendues, comme les autres sens, plus actives.

La Chaldée, l'Assyrie, l'Inde et l'Égypte n'ont pas laissé de monuments de la vie sociale, des arts et des sciences supérieurs à ceux des deux grandes époques successives de Rome et de la Grèce. Ni la Grèce ni Rome ne semblent

s'être élevées, dans l'ensemble de leurs connaissances et de leurs mœurs, au-dessus de l'Europe moderne. Depuis le treizième siècle, l'Europe, avec Thomas d'Aquin, les deux Bacon, Descartes et Kant dans la philosophie, avec Copernic, Galilée, Newton, Staal, Lavoisier et Harvey dans les sciences, avec Dante, Shakspeare et Gœthe dans les lettres, avec Michel-Ange, Raphaël, Léonard de Vinci, Murillo, Rubens, Van Dyck, Mozart et Rossini dans les arts, avec la presse, la vapeur et l'électricité, avec la découverte de nouveaux continents, avec les nouvelles sciences d'observation, et enfin avec la suppression des classes privilégiées et la naissante solidarité des peuples, l'Europe ne cesse d'étendre le domaine des idées et le champ des applications.

La décadence partielle des nations est-elle au moins une théorie plus soutenable? Existe-t-elle cette fameuse montagne de l'activité humaine, sur laquelle la descente alterne sans trêve et fatalement avec l'ascension? Depuis Vico, devancé dans son idée des cercles perpétuels par Machiavel, et depuis Montesquieu jusqu'à Herder, Proudhon et Ferrari, l'alternative fatale est admise et expliquée. Les raisons alléguées par des écrivains d'un aussi grand mérite pour expliquer les vicissitudes nécessaires de l'élévation et de l'abaissement des nations, pourraient être regardées comme suffisantes, si l'on n'était mis en garde par le doute que le phénomène n'ait été étudié plutôt dans l'une de ses apparences que dans sa réalité tout entière.

L'élimination des classes entre elles, l'antagonisme de nouveaux intérêts, les conventions qui sont nées avec l'apparition de nouveaux éléments sociaux, la corruption des institutions, la prédétermination due au climat et aux circonstances locales, qui forment les bases de la doctrine fataliste ou presque fataliste, ne représentent que les phases accidentelles de la vie des nations.

Mais quelque chose de stable, de permanent existe dans les sociétés humaines et règle indistinctement leur développement. La vie normale de chaque groupe social est constituée par la connaissance de la nature, qui s'est successivement élaborée dans son sein. La violence des cataclysmes est seule capable d'interrompre ce travail régulier. En sorte que l'histoire ne commence pas aux événements causés par les conflits entre classes et classes, entre nations et nations; elle a sa source première dans le développement des facultés intellectuelles de l'homme.

Les conflits sont eux-mêmes le résultat des développements moraux accomplis dans l'existence des castes et des peuples qui ont lutté pour la prépondérance. L'œuvre produite contemporainement par les deux adversaires absorbe toute l'activité de chacun d'eux. Si, dans la suite, le vainqueur s'enrichit du produit du vaincu, celui-ci entreprend une nouvelle œuvre, à laquelle l'œuvre même de son heureux adversaire ne reste pas étrangère ; car les peuples qui tombent ne cessent pas pour cela d'exister. Il ne semble pas que la philosophie de l'histoire ait jus-

qu'à ce jour poussé de ce côté ses recherches. A l'exception de quelques rares écrivains, tels que Gabriel Rosa, dont j'aurai l'occasion de parler ailleurs, l'école critico-historique, trop historique encore, ne s'est peut-être pas, malgré les brillants résultats obtenus par elle, astreinte avec assez de rigueur à la méthode de l'observation.

CHAPITRE II

LES DÉCADENCES HISTORIQUES.

Voyons maintenant ce qu'elle est, en réalité, même historiquement, cette loi fatale, par laquelle les peuples, ayant monté avec angoisse l'échelle de la civilisation, seraient ensuite obligés de la redescendre tristement, comme pour expier le succès de leurs efforts et de leur travail! Sans fureter dans les annales des nations anciennes, ou plutôt des races diverses qui se croisèrent et se substituèrent les unes aux autres dans la Mésopotamie et dont quelques-unes conservent encore leur souveraineté absolue sur les peuples qu'elles ont subjugués, tels que les Aryens dans les Indes orientales, les exemples les plus fameux de décadence nous sont fournis par la Grèce et par Rome.

Depuis le siège de Troie jusqu'au siège de Corinthe, il s'écoula mille ans, et la Grèce resta encore l'institutrice vénérée des Romains dans les arts et dans les sciences. Au commencement de l'ère nouvelle, l'école d'Alexandrie ne brilla pas d'une lumière moins vive que l'école d'Athènes et résuma le savoir du monde antique.

L'empire de Byzance ou de Constantinople fut si bien l'œuvre commune des Romains et des Grecs, les caractères des deux nations s'y entrelacèrent de tant de manières, qu'il est difficile de discerner laquelle des deux a le plus contribué à le constituer. Mais, pour le conserver et pour prolonger l'incomparable durée de son existence, c'est l'énergie grecque qui prévalut peut-être avec Michel Paléologue et avec les Lascaris. Voyez maintenant, depuis l'expédition de la Colchide jusqu'à la chute de l'empire d'Orient, vingt-huit siècles environ, quel cours immense eut l'expansion de la Grèce et de combien de créations elle fut la source féconde !

Quant à la décadence de Rome, à quelle époque faut-il la fixer? Les rhéteurs la placent à la chute de la République; les peintres la caractérisent par la corruption des mœurs qui s'accentua au temps d'Auguste. Le nom sacré de république s'éclipsa, il est vrai; la virile sobriété antique s'affaiblit, mais les classes populaires se dégagèrent de la lourde tutelle de leurs rivaux privilégiés, et les frontières de la ville, étendues jusqu'aux derniers confins du monde alors connu, introduisirent chez elle en abondance tout ce que produisaient de plus confortable et de plus élégant les autres nations.

L'idée romaine qui, développée parmi les âpres luttes du forum, tendait à élever au-dessus des événements mobiles de la Force et du Hasard la règle immuable de l'Équité, assura son propre triomphe par la forme de l'empire. Regardée de près, l'immoralité des Césars a pu sembler

répugnante; mais, de loin, elle se para de la grandeur de la paix imposée, autant que les temps le permettaient, aux classes de la société et aux nations de l'univers.

On ne peut davantage qualifier de décadence l'ère des Antonins, alors que l'empire, au milieu du réveil des arts et des sciences, prit, pour la première fois dans le monde latin, l'aspect d'un État dans lequel toutes les branches de la vie sociale se coordonnent jusque dans les moindres détails. Système erroné, sans doute, mais aussi œuvre d'une initiative hardie et neuve, où se révèle la vitalité du peuple qui l'entreprit.

Et ce n'est pas non plus une preuve de décadence que la tentative de Dioclétien pour partager son vaste empire, selon le cours du soleil, en occidental et en oriental, pour conformer le gouvernement, qui devenait chaque jour plus compliqué, au caractère des nations et des races dont il était composé.

L'anarchie militaire manifeste certainement l'entrée de nouveaux éléments dans l'orbite romaine. Ces éléments décèlent la légitime ambition de peuples mûris au soleil de la civilisation latine, lesquels, à leur tour, revendiquent leur propre hégémonie; mais Rome n'en garda pas moins son siège élevé de guide et de reine des nations.

L'idée de Marc-Aurèle et de Dioclétien fut complétée par Constantin. Grâce à cet empereur, l'élite de Rome alla camper sur les rives du Bosphore, afin que la source de tous les pouvoirs pût de là, comme du centre le mieux

approprié des trois continents anciens, communiquer plus régulièrement la vie jusqu'aux limites extrêmes du colossal empire.

A l'unité politique on donna pour soutien l'unité religieuse; la loi positive reçut sa sanction de la loi surnaturelle; de sorte qu'aucune force de l'activité humaine ne put se soustraire à la domination de l'institution qui voulut se constituer la providence souveraine de la terre. Telle fut la transformation surprenante et sans exemple accomplie par Rome, à l'heure où, exténuée en apparence par l'énormité de son pouvoir et par la compression des masses des barbares qui l'enserraient de toutes parts, elle semblait toucher à son suprême déclin. Il faut compter plusieurs siècles pour chacune de ces phases, représentant, par ses caractères politiques, militaires, économiques et religieux, une société toute dissemblable de celles qui la précédèrent ou la suivirent.

Dans l'ère de Byzance ou de Constantinople, Rome s'était adjoint comme collaboratrices la Grèce, l'Asie et l'Église; elle reçut de la première le culte exclusif de la forme; de la deuxième, la propension aux subtiles spéculations de l'ascétisme; de la troisième enfin, la tendance irrésistible à l'immobilité. L'esprit pratique propre au peuple latin fut, par conséquent, étouffé par les qualités de ses alliées; et l'édifice élevé par le travail commun, prodige de mécanisme et d'ornementation, manqua de l'élasticité et de la vigueur qui lui auraient servi à résister aux oscillations continuelles et toujours renaissantes

de ces temps. Il tomba, en effet, comme Jéricho, si on peut le dire, au bruit épouvantable des cris poussés par les hordes innombrables, qui, pour pénétrer dans la société romaine dont l'entrée leur était interdite, l'assiégeaient et la pressaient de toutes parts.

Et, cependant, parmi les ténèbres, dans la confusion qui bouleversa le monde civilisé à l'arrivée inopinée de la grande masse barbare, un phare se dressa tout à coup, vers lequel la société égarée tourna ses regards suppliants; et, cette fois encore, la bienfaisante lumière vint de Rome. Ce n'était plus l'empire des armes, c'était cette même mission que la puissance tribunitienne avait déjà commencée pour la défense des opprimés. Des Gracques aux Césars et des Césars aux pontifes chrétiens, le fil historique des revendications de la justice, en faveur des classes sociales et des nations abattues par la force, n'a jamais été interrompu.

Un nouveau ciment pour renforcer le droit de solidarité vint de l'expansion affectueuse qui, alors pour la première fois, naquit de la conscience humaine, se reconnaissant dans l'origine commune de tous les hommes. L'émancipation n'eut plus sa source dans la passion de la haine ancienne, mais dans le sentiment de charité. La *fraternité* est, en effet, le verbe nouveau, avec lequel Rome guide encore, durant plus de mille ans, la société chrétienne, comme elle avait déjà pendant mille ans guidé la société païenne avec le principe d'équité.

On pourrait multiplier les exemples, sans que l'opinion

de la décadence inhérente aux peuples paraisse mieux justifiée. Même les dernières subdivisions des races antiques aussi bien que des races modernes, subdivisions qui représentent une partie des peuples actuels, continuent à subsister, si ce n'est au sommet du progrès, du moins au rang qu'elles ont occupé dans d'autres périodes, à moins qu'un cataclysme — invasion ou dispersion — n'ait suspendu leur existence normale.

Et encore peut-on invoquer, contre la dispersion, la vitalité du peuple hébreu, qui, morcelé en colonies innombrables, trouve dans ses deux supériorités caractéristiques, la religion et le commerce, l'unité inaltérable de la patrie. De même, contre les effets de l'invasion, s'élèvent les témoignages de la force qui dure encore dans la Grèce d'aujourd'hui, où l'on peut, non sans raison, supposer qu'il ne reste plus une seule goutte de vrai sang hellène. La Gaule, l'Ibérie, la Bretagne ancienne, la Perse moderne, les peuples plus récents roumains et slaves, et enfin les peuples italiques du moyen âge réapparaissent tous, après les invasions, avec le caractère distinctif, en partie du moins, de leur existence primitive.

Les Arabes seuls semblent, à vrai dire, démesurément diminués après leurs foudroyantes conquêtes. Mais la péninsule triangulaire est restée ce qu'elle avait été d'abord. L'Asie et l'Afrique se sont levées à la parole résurrectionnelle de Mahomet. La Syrie grecque, l'Afrique romaine, Bagdad, dernier foyer de l'ancienne civilisation perso-chaldéenne, ont fourni, avec la multitude des guerriers, les collectionneurs de livres scientifiques, les fondateurs des écoles, les réformateurs de l'agriculture et les artistes qui représentèrent, dans la période dite des Arabes, tout ce que possédait de civilisé l'Orient tout entier. De même que les aventures grandioses des Normands, les conquêtes des compagnons de Mahomet sont restées étrangères à la nation dont ils sortaient. Ni les pays scandinaves, ni l'Arabie ne régnèrent sur les empires conquis par leurs fils. La part de l'Arabie se borna presque tout entière à l'idée religieuse de l'islamisme; or, l'Arabie demeure toujours la gardienne incontestée et privilégiée de cette idée.

CHAPITRE III

ÉPUISEMENT PARTIEL DES FACTEURS DU PROGRÈS.

Il est indubitable que l'histoire de tous les peuples est tissue, presque entièrement, de ces alternatives de plus ou moins grande vitalité, aussi bien dans l'ensemble que dans une ou plusieurs parties de leurs manifestations. Telle nation qui, dans une période, se montre animée d'une puissante activité, soit dans le commerce, soit dans la navigation, soit dans une autre branche, semble, dans la période successive, devenue plus faible et comme épuisée. Mais, des arguments que nous avons exposés il résulte que cela ne peut évidemment être attribué à une impuissance inhérente à l'être intellectuel, ni individuellement, ni collectivement. Le degré de perfection auquel un peuple n'a pu atteindre dans une époque est atteint par lui, dépassé même, dans une époque postérieure, après avoir paru décliner du rang qu'il avait d'abord occupé. Ce fait est constant, non seulement dans l'histoire générale des nations, mais aussi, et surtout, dans l'histoire spéciale des différentes branches des sciences et de l'industrie.

La cause de ces alternatives est donc ailleurs. Mais si elle ne réside pas dans l'individu, elle réside alors dans le mode propre au développement du progrès. En se reportant, en effet, à la signification générale du progrès, qui inclut la collaboration collective de l'être intellectuel et la mutualité entre celui-ci et la nature, on trouvera la preuve que les conditions dans lesquelles s'opère le progrès étant variables, le progrès lui-même varie, par conséquent, dans sa manière de procéder. Le repos, la stagnation, même le recul apparent, ne révèlent pas l'insuffisance des forces ou l'impuissance du groupe social, mais l'épuisement des éléments du travail entrepris par ce groupe. C'est là une des conséquences les plus importantes qui découlent du principe que le progrès n'est ni continu ni égal.

CHAPITRE IV

INVIOLABILITÉ DES LIMITES ET DES RAPPORTS MUTUELS DANS LES PHÉNOMÈNES MORAUX.

Néanmoins, le fait vrai et constant qui se présente dans l'histoire, et qui demande à être expliqué, est toujours le suivant : parfois, chez les nations même les plus civilisées, il se manifeste non seulement un état de transition ou de repos temporaire, mais un état de véritable confusion morale où il semble qu'on ait perdu l'idée directrice, ou bien une stérilité d'action qui ne correspond pas à l'énergie vitale employée dans la production de cette idée. Or, dans de pareilles conditions, on peut reconnaître, sans crainte d'erreur, la conséquence de la violation de l'une des lois qui président au perfectionnement de la société morale. Et ici l'on n'a plus à s'occuper du cas, déjà précédemment mentionné, d'une invasion ou dispersion de peuples : dans ce cas, la vie normale interrompue par un cataclysme reprend, au lendemain du violent événement, une direction nouvelle. Il faut, au contraire, considérer la décadence que nous venons de caractériser comme l'effet inévitable de la transgression volontaire des lois du progrès.

Tout phénomène a besoin, pour se produire, de se développer par ses forces autonomiques, et de se rattacher mutuellement aux propriétés des autres phénomènes. La distinction dans la nature est un fait général et évident, comme est évidente aussi la solidarité universelle. Dans les manifestations des systèmes sensitif et intellectuel que nous avons précédemment étudiées, nous avons découvert que chaque action émane d'une force, et que le phénomène qui en découle s'accorde également avec les séries et les catégories d'autres phénomènes, par une propriété intime et particulière d'adhésion, d'assimilation et de pénétration dans les sens, d'analogie, d'association et de construction dans l'esprit. D'où nous avons pu déduire l'intermittence et l'inégalité du progrès moral, comme aussi sa mutualité.

Le même fait se vérifie dans le monde physique, où la diversification se manifeste dans tous les objets, dans leur essence et dans leur forme, ne fût-ce que par leur volume et par leur position. En effet, l'orientation et la position déterminent de nouveaux aspects, de même que la molécularité, la densité, la coloration et les qualités thermiques constituent des différences plus fondamentales. M. Pasteur, le scrutateur scientifique le plus original et le plus fécond de notre temps, a démontré récemment que la dissymétrie existait non seulement dans les corps inorganiques, mais aussi dans les corps organisés et dans les membres des animaux. La même dissymétrie a été observée par M. de Lapreté jusque dans l'écorce du globe

terrestre et dans les profils des monts qui s'élèvent sur le sol ou qui gisent dans les abîmes des eaux. Des parties égales opposées à des parties égales restent, par leur seule position relative, perpétuellement inégales entre elles. Par conséquent, toutes les parties de la terre doivent être inégales, soit par leur direction relativement aux pôles, soit par leur orientation relativement au soleil. Les molécules mêmes qui composent les corps ne peuvent pas ne pas être moins inégales, selon qu'en s'assimilant elles s'alignent ou se superposent dans des sens contraires. La diversité, dans la nature, des effets entre eux d'une part et, de l'autre, leur constance à se reproduire, les mêmes des mêmes, prouvent que les limites ne varient pas et n'ont jamais varié.

Si la distinction des limites n'existait pas, il faudrait renoncer à expliquer l'œuvre de l'intelligence, lorsque celle-ci, pour concevoir la propriété des phénomènes naturels, les détache pour ainsi dire des images sensitives. Il faudrait également renoncer à la conception physique des agrégations de parties constituées elles-mêmes chacune dans sa propre entité. Il faudrait encore, si la mutualité ou relation réciproque des phénomènes entre eux n'existait pas, renoncer à reconnaître la solidarité qui, dans l'univers, s'étend depuis le mouvement de translation du soleil vers un autre centre supérieur, jusqu'à la vapeur ténue qui s'élève ou qui s'abaisse sur le sol, et la solidarité qui existe entre la plus simple perception des sens et la conception la plus complexe de

l'esprit. On peut même affirmer que, si l'inviolabilité des limites n'existait pas, l'harmonie universelle n'existerait pas non plus ; car le perpétuel changement de celle-là entraînerait la variation de celle-ci, ce qui serait absurde.

CHAPITRE V

DES VIOLATIONS PARTICULIÈRES AUX CENTRES INTELLECTUELS.

Les stigmates imprimés par la violation des lois naturelles sont surtout visibles dans le cercle des phénomènes dominés plus particulièrement par l'intelligence. Qu'il s'élève une croyance absolue, une école privilégiée imposées l'une et l'autre par l'autorité du pouvoir politique ou même par le prestige irrésistible du génie, et voilà qu'aussitôt on voit se constituer des dogmes, des théories, des types et des idéalisations qui excluent toute autre forme de conception dans les religions, dans les sciences et dans les arts. Durant un long espace de temps, durant même une série de siècles, la recherche, l'observation, l'examen, la comparaison resteront exclues du champ prescrit, et l'initiative de l'esprit se resserrera toujours davantage, en raison même du plus grand développement qu'aura atteint l'idée dominatrice. La parole du maître sera commentée, expliquée, développée jusqu'à sa dernière conséquence; mais l'*ipse dixit* demeurera la loi exclusive de l'Église, de l'école ou de n'importe quel autre centre intellectuel.

Tant que la théologie régna sur le savoir, les sciences ne purent avancer que par contrebande. La prédominance de la philosophie pure a donné les mêmes résultats. La méthode d'observation elle-même, qui, des laboratoires passant dans les écoles, y règne aujourd'hui presque partout en souveraine, est cause que l'énorme quantité de connaissances qui va s'accumulant ne profite pas, dans la proportion due, à la raison, synthétique de sa nature, parce que les innombrables branches de savoir manquent de ce lien commun et de cette direction générale que seule pouvait leur assurer la spéculation philosophique. La preuve en est que, malgré l'immensité des connaissances acquises, les législations partielles, les constitutions politiques et sociales, les mœurs, l'éducation et le niveau moral de nos populations européennes se sont bien peu élevés au-dessus de ce qu'ils étaient dans les siècles passés.

Quel ensemble de doctrines plus complet que celui qui nous fut transmis par Aristote? Néanmoins, depuis que les observations anciennes et les axiomes qui les résumaient furent érigés en dogmes indiscutables, la doctrine aristotélique elle-même se changea en servitude de l'esprit. Les arts du dessin, à leur tour, n'eurent certainement pas dans l'ère moderne un plus grand maître que Raphaël. Et cependant la fécondité la plus inépuisable qui ait jamais existé dans les arts, celle de notre Italie, se changea, elle aussi, en stérilité, lorsqu'elle ne sut plus trouver d'inspiration que dans le seul type du peintre divin. La lumière merveilleuse qui, pendant plus de trois

siècles, avait brillé à Florence, à Rome, à Venise, à Gênes, à Parme, à Bologne, finit par s'affaiblir et ne jeta plus, jusque dans ces derniers temps, que de pâles reflets, ou, pour parler sans métaphore, l'art ne produisit que des imitations serviles du sublime modèle.

Si, dans l'histoire des peuples, le développement de l'intelligence peut être contemplé dans une seule institution sociale, c'est sans doute dans la religion. La religion forme en quelque sorte l'atmosphère visible de la société; elle crée le monde dans lequel l'homme est placé et, de l'homme, elle explique l'origine et assigne le but suprême. Mais, d'un autre côté, plus son action est vaste et absolue, plus le champ de l'initiative individuelle est restreint. L'atonie des facultés humaines augmente à mesure que s'accroît l'ensemble des préceptes théologiques.

Il est impossible de ne pas admettre que la loi hébraïque ait été un immense progrès à l'époque et dans la région où elle se révéla. L'unité intellectuelle engendrant la Création et l'unité du genre humain, proclamée par elle en même temps, suffisent pour démontrer sa supériorité incontestable dans le savoir par rapport aux autres religions anciennes de l'Asie et de l'Égypte, supériorité qu'elle garda plus tard envers la Grèce et les Romains. L'activité intelligente du *premier un* de la Genèse constitue un progrès sur le *neutre absolu* du bouddhisme, et plus encore sur la dualité des premières forces vives de la nature, telle qu'elle apparaît dans le Zend-Avesta, et, sans comparaison, sur tous les autres polythéismes. Cependant, résumez l'inventaire moral, littéraire, scientifique, artistique, industriel de ce peuple, dont les actes les plus simples de la vie étaient réglés par le précepte religieux, et que trouvez-vous, sous l'emphase avec laquelle ses annales parlent de lui? Tous ses exploits se réduisent à la conquête contestée de quelques territoires exigus, tous ses chefs-d'œuvre au temple de Salomon, aux hymnes de David, au livre de Job, toute son industrie au commerce vicinal fait à bras d'homme ou à dos de bête de somme. Le point élevé d'où était parti le peuple hébreu semblait le prédestiner à être le guide du genre humain, et pourtant, à peine a-t-il révélé son existence à quelque nation voisine. Né géant, il vécut déprimé par les langes dont l'enveloppait la foi, qui était sa loi universelle, religieuse, politique, domestique, hygiénique et commerciale.

Ce fut également un grand progrès, au milieu de l'idolâtrie de l'Asie et du fétichisme de l'Afrique, que l'avènement de l'islamisme. Mais si la jalouse ingérence du Dieu d'Israël était un empêchement à toute expansion, la superbe indifférence du sultan du ciel abandonnait les fidèles au despotisme absolu de ses ministres sur la terre; d'où le fatalisme et la soumission aveugle des peuples mahométans.

Un plus grand progrès s'était évidemment manifesté plusieurs siècles auparavant avec le bouddhisme, moins encore pour ses dogmes, qui différaient peu de ceux des brahmanes, que pour la réforme morale et sociale qu'il

accomplit, surtout au milieu des populations de race jaune. Le principe de la fraternité, que la réforme bouddhiste ne put faire triompher parmi les castes de l'Inde qui l'expulsèrent comme un germe révolutionnaire, les disciples de Çakia-Mouni le fondèrent dans le reste de l'Asie méridionale avec un caractère de charité qui n'eut de rival que dans le christianisme. Le bouddhisme ouvrit le premier la grande ère des Églises séparées des États, idée si féconde par elle-même qu'on est humilié de ne pas la voir encore aujourd'hui couronnée de plus de succès. Mais si la religion, ici, ne cumula pas avec la politique, elle lui prit en revanche une trop grande partie de ce dont elle avait besoin pour prospérer. Le bouddhisme, c'est toujours le dogme de Brahma, c'est-à-dire l'anéantissement de soi-même en présence, ou, pour être plus précis, dans l'attente du ciel. Toute l'énergie humaine est absorbée par l'aspiration à ce continuel *retour* dans le sein de l'être d'où tout émane. On prodigue à l'homme tous les moyens propres à le soutenir dans la dure épreuve de la vie. Des troupes de prêtres l'entourent pour l'instruire et le conseiller dans les diverses phases de son existence; des temples nombreux l'invitent à la prière et aux offrandes à toutes les heures du jour; de saintes inscriptions lui rappellent à chaque pas le vœu constant et la fin unique du croyant. Des villes entièrement construites de couvents le façonnent, dans la solitude, à la contemplation extatique, dont on lui présente avec vénération les exemples les plus parfaits, c'est-à-dire les modèles les plus célèbres de l'insensi-

bilité corporelle. Chez aucun autre peuple, l'Église n'a jamais allongé des antennes plus tenaces et plus multiples. On comprend maintenant que là où le ciel prélève un si large tribut sur l'énergie humaine, il ne reste plus à celle-ci la puissance de se développer dans la vie terrestre.

Le paganisme gréco-romain, resté fécond pour les œuvres modernes de littérature et d'art, offre, au contraire, un champ restreint aux investigations philosophiques; mais, à l'inverse des religions asiatiques, le culte mythologique laissa à l'individualité humaine une liberté plus grande d'initiative personnelle. La religion hellène, bien que d'origine orientale, personnifia néanmoins humainement les forces de la nature, qu'elle rendit presque indépendantes entre elles. Les luttes de la terre se modelaient sur les luttes de l'Olympe, où Minerve était l'adversaire de Mars, Junon de Vénus, les divinités du feu de celles de l'eau. L'idée métaphysique y perdit, mais l'abondance des idéalités différentes entre elles servit d'aiguillon et contribua évidemment à la merveilleuse activité de ces populations.

Quant au système religieux des Romains, ce fut justement son peu d'intensité qui favorisa la propagation du christianisme sur la surface de l'empire. Il n'opposa pas à la religion, universelle par excellence, qui devait le remplacer, les obstacles insurmontables qu'auraient présentés toutes les autres religions avec leurs dogmes profonds et exclusifs, avec leurs classes sacerdotales héréditaires ou privilégiées. Le polythéisme latin resta, au contraire,

ouvert aux Olympes de toutes les nations, depuis le culte rustique sabin de Saturne jusqu'à la haute adoration de Sabase ou du Mithra des Perses, depuis la personnification rudimentaire des forces de la nature jusqu'aux conceptions les plus abstruses du panthéisme, et depuis l'intervention directe des dieux dans les choses humaines jusqu'à la médiation divine entre le ciel et la terre.

Il n'était pas malaisé aux Romains, même de l'époque de la République, de concevoir la Création comme l'œuvre d'un seul être, ainsi que le démontre le *summus ipse deus* des Tusculanes de Cicéron, et ainsi que le confirma, cinq siècles plus tard, un autre grand orateur romain et défenseur ardent du paganisme, Symmaque. Le panthéisme naturel ne fut-il pas à son tour exposé à Rome, dans l'un des livres de poésie les plus éclatants qui aient paru dans la littérature de tous les pays, le poème de Lucrèce? Et, plus tard, Manilius, le premier des Romains qui, issu d'une race patricienne, fit profession de littérature, s'exprima sur l'origine de la divinité avec autant d'incrédulité qu'Evhémère dans ce fameux livre traduit par Ennius, l'ami de Scipion, livre où la mythologie était expliquée par l'histoire. Qui donc ignore que Carnéade, de la nouvelle Académie, fit fureur à Rome en professant le scepticisme, à tel point que Caton se pressa de renvoyer la députation athénienne dont faisait partie le terrible novateur ? La vérité est que, parmi les grands peuples qui ont rempli l'univers de leur nom, aucun ne professa les dogmes religieux avec plus de tiédeur que

Rome. Dans les premiers cinq siècles de son existence, elle n'avait produit d'autres poésies religieuses que les chants Arvales et saliens, tandis que la Grèce avait déjà, dès ses premiers temps, inspiré Orphée et Hésiode, sans compter les nombreux *poetæ minores*.

La tiédeur religieuse fut cause de sa tolérance. Rome est le seul État qui puisse se vanter d'être resté exempt de persécutions religieuses, car celles contre les chrétiens émanent d'une cause purement politique : la conservation des bases de la société romaine. Les spéculations métaphysiques ne trouvèrent peut-être pas les aptitudes intellectuelles nécessaires dans ce peuple appliqué de bonne heure aux disciplines juridique, militaire et administrative, qui ont fait de lui le maître incomparable de la science du gouvernement. Quoi qu'il en soit, il est certain que, de même que Rome ne se montra pas absolument hostile à l'avènement du christianisme, de même elle ne lui suscita point dans la suite des difficultés et des obstacles en prenant avantage des controverses et des hérésies, qui, comme chacun sait, pullulèrent, notamment dans les premiers siècles, sur toute la surface de l'empire.

Ces qualités négatives, qui ne permettaient pas un puissant développement religieux, jointes à l'admirable sens pratique de la vie sociale, engendrèrent à Rome la séparation effective et constante de l'Église et de l'État, la plus grande des garanties du progrès que l'une et l'autre puissent ambitionner. Les empereurs, pour exprimer

la dictature qui se perpétuait en eux, prirent, avec la représentation de tous les pouvoirs publics, celle aussi du pontificat; mais les collèges sacerdotaux restèrent distincts et indépendants des empereurs, comme ils l'avaient été des consuls. C'est à Constantinople seulement, près des fécondes matrices orientales de la monarchie religieuse, que l'empire devint à moitié ecclésiastique; mais là même, dans les derniers temps et les plus misérables, il ne se métamorphosa jamais en pure autocratie, pas plus que, de son côté, l'Église ne se métamorphosa en théocratie. Les deux institutions se contentèrent du *condominium*, et, par la vertu de leurs propres bases, se gardèrent mutuellement de s'absorber l'une dans l'autre.

A l'inverse de toutes les autres grandes religions, et en dépit de l'exclusivisme de ses dogmes, le christianisme, de son côté, n'a cessé de façonner les générations successives de l'Europe à la recherche de la vérité, par tous les moyens de l'art et de la science, dans aucune desquelles nulle autre race ou nation ne s'est jamais avancée aussi loin. Il serait puéril de le nier en présence de l'amoncellement énorme des connaissances acquises aujourd'hui : or, l'instruction, qu'on ne l'oublie pas, était, encore au commencement du siècle présent, le monopole du clergé. Si le cours entier du christianisme peut être divisé en trois périodes, à savoir celle de l'empire, celle des barbares et celle de l'Europe moderne, le développement religieux rencontra dans chacune d'elles un modérateur, ou, pour mieux dire, une limite dans le pouvoir politique, sans plus

reparler des caractères de son origine et de son essence. Avant d'exagérer l'application de sa doctrine et de trop resserrer la concentration de son autorité, il fut retenu par les éléments organiques mêmes de l'empire, dans lesquels il lui fallut s'introduire : ces éléments étaient le système juridique et la constitution des municipes. Après la dissolution du grand État, la société des barbares lui opposa, plus encore que les prérogatives des rois eux-mêmes, l'âpre et jalouse avidité de pouvoir des castes féodales. Enfin s'éleva contre son influence l'antagonisme des monarchies, qui attirèrent dans leurs orbites sans cesse élargies les éléments d'activité morale, lesquels avaient été jusqu'alors le domaine exclusif du clergé; raison pour laquelle les monarchies, tout en restant religieuses, devinrent laïques, c'est-à-dire émancipées de l'autorité ecclésiastique. Les transactions avec le pouvoir temporel furent donc, malgré l'âpreté des conflits réitérés, le régime constant de l'Église.

Toutefois, ce qui servit le plus à prémunir la religion chrétienne contre un développement excessif de l'absolu, dans sa doctrine comme dans ses règles, aussi bien par rapport à son essence intime qu'en ce qui concerne les institutions coexistant avec elle dans la société, ce fut la surprenante variété d'opinions, d'hérésies, de schismes, de réformes qui surgirent dans son sein et se renouvelèrent en tous sens, sans interruption, tant son germe était puissant, fécond et conforme à l'intelligence humaine! Théologiquement et selon les adeptes de la

science des religions, on ne saurait objecter qu'il y ait eu jamais une religion, une croyance, à laquelle la foi du Christ n'ait pu s'adapter. Toutes les religions ont contenu au moins l'embryon, si ce n'est la substance des dogmes de l'incarnation et de la rédemption. D'autre part, il est impossible de trouver dans l'histoire un peuple ou une race qui, par son caractère et son aptitude, répugne à accepter la morale tirée du principe de l'amour fraternel et de l'exemple de la vie du Sauveur. En considérant enfin, avec les philosophes, l'exigence de la raison qui veut un idéal parallèle à son propre développement, comment refuser de trouver dans l'enseignement essentiellement humain de Jésus l'objet constant de l'aspiration des hommes à la perfectibilité, même si les réformes sociales devaient dépasser notre horizon actuel ?

CHAPITRE VI

L'ANTINOMIE MORALE.

La coexistence des deux modes distincts et en apparence opposés qui règlent souverainement les phénomènes naturels, dans le monde moral comme dans le monde physique, a toujours été considérée par les théologues, les philosophes et les savants, comme un antagonisme inhérent à la nature entre deux forces séparées et ennemies. Ces forces, vues sous divers aspects, ont été appelées égoïsme et charité, bien et mal, excitation et résistance, attraction et répulsion; les religions, la philosophie et la science ont essayé de les concilier au moyen d'un terme supérieur : amour bien entendu de soi-même, équilibre, synthèse, destin, Jupiter. Peut-être les deux modes n'expriment-ils que les effets de la force première créatrice du monde, qui a mis en contact entre eux les éléments déjà distincts des phénomènes, quelle que soit d'ailleurs l'essence de cette force suprême et quel qu'ait été le moment de sa manifestation. De cette manière, l'antinomie de forces ou de modes se changerait en réciprocité d'états ou de conditions d'être des phénomènes,

dans lesquels se conserverait dès le premier moment le germe ou la puissance de l'action nécessaire à son propre développement et celle nécessaire à la coordination commune. Peut-être les antithèses, même les plus absolues, les contradictions, comme les appelait Kant, qui renonçait à les concilier, proviennent-elles de la faculté spéciale de l'intelligence, qui, détachant les propriétés des images sensitives, peut les considérer, justement à cause de cette action spontanée, aussi bien comme existantes que comme non existantes.

En tout cas, les deux modes ou états réciproques des phénomènes qui, physiquement, sont jugés inaltérables, doivent être aussi regardés comme sacrés, c'est-à-dire inviolables dans le monde moral, afin que le développement du progrès ne subisse aucun arrêt et ne rencontre aucun empêchement. Dans le volume précédent, *l'Expérience de l'histoire*, et dans plusieurs pages de celui-ci, nous avons amplement fait remarquer, au moyen d'exemples tirés de l'histoire de toutes les nations anciennes et modernes, que la décadence dans les sociétés se vérifie invariablement, lorsque celles-ci laissent prédominer exclusivement un seul des éléments de leur activité et lorsqu'elles repoussent l'association féconde des autres groupes. Le progrès se ralentit; il disparaît même toutes les fois que la puissance publique se concentre dans une classe ou même dans une institution. Aristocratie, empire ou communisme engendrent, par leur caractère exclusif, l'uniformité, et, par celle-ci, l'immo-

bilité. Ce phénomène reparaît dans la vie de presque chaque peuple, et, pour n'en citer que quelques exemples, je rappellerai celui des Indes orientales, où le produit d'une haute civilisation déjà ancienne semble avoir été importé d'autres régions, comme l'a remarqué le premier G.-D. Romagnosi, et où il s'est conservé stationnaire jusqu'à nos jours depuis les temps les plus reculés, quelle que soit la date véritable des hymnes sacrés des Védas, que quelques orientalistes estiment aujourd'hui plus rapprochée qu'on ne l'avait présumé d'abord. Le même fait se retrouve dans l'empire byzantin, dans l'empire franco-gaulois, dans les califats des Arabes, dans la France de Louis XIV, dans l'Espagne de Philippe II, et à d'autres époques historiques moins importantes.

L'isolement produit les mêmes effets. Si une société se renferme dans les conditions d'une homogénéité absolue, si elle s'isole en se privant de l'association fécondatrice d'autres groupes, son expansion ne tarde pas à diminuer. Pour le constater, il n'est pas besoin de visiter les populations disséminées dans l'océan Pacifique et dans le voisinage des pôles, où l'existence sociale est restée dans la période de l'enfance. Il n'est pas non plus besoin de passer en revue l'histoire des populations indigènes de l'Amérique, qui, prospères et actives tant qu'elles vécurent en commerçant entre elles, sont retombées en peu d'années dans un état humble et d'où toute civilisation semble avoir disparu, depuis que l'invasion étrangère les a forcées à se réfugier séparément dans les forêts profondes ou dans

les prairies immenses. Il suffit de jeter les yeux sur les conditions du petit État de l'Église, effacé depuis peu de la carte de l'Europe, et sur celles de la vaste Chine, qui s'ouvre chaque jour davantage à nos investigations. Privés tous les deux, bien que dans des proportions différentes, de la collaboration des autres peuples, malgré l'antiquité et la largeur de leurs sources de civilisation, ils ont vu tous les deux s'épuiser successivement les ressources de leur activité, du jour où celle-ci cessa d'être alimentée par la contribution de nouveaux germes venus du dehors.

Il y a donc dans l'ordre moral une loi d'où émane, non seulement le développement de la société humaine, mais encore le développement propre à l'intelligence. Loi non pas absolue ni nécessaire, mais relative et conditionnelle, qui porte en soi sa propre sanction, de sorte que si, violée, elle stérilise, respectée, elle féconde, au contraire, les sources de l'activité humaine. Cette loi enfin, comme on l'a vu, prescrit deux modes qui marchent parallèlement, c'est-à-dire la distinction et la mutualité, que contrediraient les deux termes d'absorption et de séparation.

La même chose a lieu dans les phénomènes chimiques et organiques, chez lesquels les impulsions qui président au développement des phases des corps sont aussi deux : l'assimilation et la dissociation des molécules premières qui contribuent à leur composition. En généralisant l'observation de M. H. Sainte-Claire Deville sur la dissociation

des gaz, on peut affirmer qu'une soustraction dans la composition des corps s'opère au profit d'autres compositions, toutes les fois que les limites de ces corps sont outrepassées.

Dans le monde physique, l'exact équilibre existe, absolu et nécessaire, et le cataclysme éclate immédiatement à la moindre déviation. Dans le monde moral, l'équilibre est établi par l'être intellectuel lui-même en vertu de sa propre expérience. Si, au contraire de l'ordre physique, l'ordre moral n'est pas menacé d'un cataclysme immédiat par suite des violations des lois de la nature, c'est parce que, dans le monde physique, l'acte de création se perpétue consommé dans les temps, tandis que dans le monde moral, ou, pour mieux dire, intellectuel, l'acte de création, œuvre de l'homme, est permanent, et, comme il a déjà été démontré, admet par conséquent la liberté.

CHAPITRE VI

DES VARIÉTÉS INDÉLÉBILES DANS L'UNITÉ DE LA CRÉATION.

L'unité de la création, conception que les sciences corroborent chaque jour par de nouvelles preuves, n'implique pas le principe que les gradations de la nature tendent à s'absorber l'une l'autre en vertu d'une transformation successive et continue. Le contraire résulte des faits que l'on observe et qui ont été précédemment soumis au lecteur. Si, d'une part, le fait de l'analogie et de la similarité des substances acquiert toujours plus de certitude ; de l'autre, se dresse le fait non moins certain que chaque substance reste distincte, et que les ensembles ou groupes, formés par le concours de ces substances, demeurent constamment les mêmes. Les plantes se nourrissent des métaux et des roches, comme les animaux, à leur tour, se nourrissent des plantes ; néanmoins, les corps organiques et les corps inorganiques continuent à rester séparés entre eux. Par exemple, le passage même d'un corps aériforme à l'état liquide s'effectue seulement grâce à un agent étranger, dont l'intervention persiste dans la nouvelle condition. Les synthèses surprenantes

que les chimistes et les physiologistes parviennent à former aujourd'hui des substances inorganiques, ne sont-elles pas elles-mêmes une démonstration que l'on ne réussit à recomposer un corps que tel qu'il était d'abord composé? La mécanique, pour être une, n'implique pas pour cela que toutes les formes ou périodes d'une même force se résument en une, ou seulement en quelques-unes de ces formes. La cellule, pour être la manifestation de la vie élémentaire des plantes et des animaux, ne prouve pas qu'une partie des tissus et des fonctions de l'organisme soit absorbée au profit d'une autre partie.

Parmi la variété des manifestations que nous offre la nature, nous trouvons, dans l'état actuel de nos connaissances, et nous trouverons certes plus encore dans l'avenir une analogie et même, si l'on veut, une identité d'éléments dans des phénomènes différents. Cela prouve que le lien de la nature est général et constant. Mais la variation des phénomènes de l'un à l'autre, malgré l'identité même des substances qui les composent, prouve aussi que, dans l'un de ces phénomènes existe une propriété nouvelle dont l'origine nous échappe, et qui a été introduite par les conditions du milieu cosmique à l'apparition du phénomène. Il faudrait une nouvelle révolution dans la nature pour faire disparaître cette propriété qui, actuellement, produit de la diversité.

Le mot création, outre qu'il faut ici l'entendre dans le sens de production ou de manifestation universelle coordonnée, doit avoir aussi un sens restreint à la période

cosmique, à laquelle le genre humain appartient, et ne concerner que l'ordre actuel de la nature. De sorte que, même en partant des observations et des expériences des sciences modernes, autre chose est de croire que l'élément premier, en se développant par sa propre vertu dans les conditions d'un milieu déterminé, ait donné naissance à l'ordre actuel des êtres, autre chose est de supposer qu'en vertu de ce principe tout tende à se transformer sans fin. Tout ce qui est l'œuvre d'une période cosmique ou de création dure avec elle dans les bornes prescrites à son propre développement.

CHAPITRE VIII

FATALISME ET DARWINISME.

Au point extrême où sont arrivées nos recherches, il nous faut prendre les plus grandes mesures de défense. Car c'est ici qu'en face de la responsabilité morale, qui de nos précédentes études résulte comme un fait nécessaire et constant, s'élèvent les systèmes opposés qui, s'ils ne se résument pas dans le fatalisme, convergent du moins vers le prédéterminisme. Contre le progrès distinct et limité se dresse le progrès continu et indistinct; contre le progrès dans la solidarité, le progrès dans la lutte; contre les lois particulières du progrès moral, la loi unique et générale du progrès physique. L'objection peut surtout être tirée, au profit de toutes les formes du fatalisme, d'un principe qui, désormais, ne sert pas seulement de guide à presque tous les laboratoires et à toutes les écoles scientifiques, mais qui tend aussi à pénétrer dans la recherche des phénomènes moraux pour la diriger au gré de quelques écrivains de nos jours : je parle du principe de l'évolution.

Le grand naturaliste qui a donné son nom à ce principe, ou plutôt à ce système, fut amené peu à peu et

comme entraîné par l'enthousiasme de ses admirateurs à formuler la doctrine du transformisme des espèces. Ses aceptes, comme il arrive toujours lorsqu'une grande clarté se lève à l'horizon de l'esprit, ont donné un caractère général et absolu à cet enseignement, qui, dans l'état actuel de nos connaissances, vint imprimer fort à propos une direction plus précise à l'étude des sciences naturelles. Le même principe, déjà nettement formulé et proclamé par Lamarck, avec toute l'ampleur d'une doctrine philosophique, avait pu être froidement accueilli dans un pays et dans un siècle déjà dégoûtés des principes *a priori*, peut-être parce que la méthode des inductions avait été moins rigoureuse, ou plutôt, parce que l'amas des faits observés et classés n'avait pas été trouvé assez concluant. Les découvertes de la chimie, de la botanique, de la zoologie, de la physiologie, de l'histologie et de l'anatomie comparée, effectuées de nos jours coup sur coup, pareilles aux flots montants de la mer, réclamaient une explication du lien si évidemment manifeste entre tous les éléments de la nature.

Le darwinisme est-il la solution invoquée? Sans doute le système de l'évolution, dans l'état actuel des sciences, est une hypothèse adéquate de la création ou du développement des forces naturelles. Mais la raison de ce système ne semble devoir se rapporter qu'à l'acte même de la création, après lequel toutes les formes et toutes les distinctions demeurent stables. Quels que soient les modes de la réalisation de la force reproductrice de toutes

choses, ses résultats se sont perpétués dans les limites où cette force se renferma lors de sa manifestation. Et, en vérité, les espèces, ainsi que les individus, dans les conditions où elles se trouvèrent au premier moment de la présente période historique, ou furent suffisamment dotées pour subsister et se reproduire, ou si elles ne le furent point, comment purent-elles subsister et se reproduire, sans que l'adaptation des organes nécessaires pour cela fût complète? Ou bien les organismes avaient la force de lutter pour l'existence, et alors ils n'avaient pas besoin de nouveaux organes; ou bien ils n'avaient pas cette force, et alors ils périssaient dans la lutte avant d'acquérir ces bienfaisants organes. La lutte suppose des forces relatives.

La raison de ce système se trouve en défaut surtout lorsqu'on veut l'appliquer au monde moral. Le genre humain, selon le système en question, ne différant pas des espèces animales, serait transformable comme elles, et, en réalité, il se transformerait. Si l'on ne sait pas encore dans quelle autre espèce il est susceptible de se transformer, on sait, pour l'instant, qu'il procède directement des classes supérieures des quadrumanes. Et ce n'est pas assez : les facultés intellectuelles se perfectionneraient graduellement et l'évolution serait également la loi des idées.

Il était certes temps d'abaisser l'orgueil humain; l'heure était venue pour l'homme d'abdiquer à son tour sa prétendue souveraineté sur la terre, comme déjà la terre de l'*Almageste* avait dû, à la voix de Copernic,

abdiquer sa souveraineté sur l'univers. En outre, il était devenu opportun de se débarrasser de toutes les conceptions aériformes des métaphysiques, des psychologies et des idéologies, qui, depuis trop longtemps, détournaient l'esprit de la recherche des qualités et des fonctions des phénomènes, pour ne considérer que les rapports subjectifs en eux-mêmes. La simplification de la genèse universelle répondait enfin au besoin qu'éprouve notre raison de se former une idée complète de l'ordre, de l'harmonie, du *cosmos* de Pythagore, ordre dont l'intelligence forme évidemment une partie intégrante. Mais il faut pourtant que les observations mêmes, sur lesquelles le système est fondé, n'en contredisent pas les principes. Or, les faits ne paraissent pas s'y accorder.

En réalité, l'homme n'a pas varié depuis l'époque même préhistorique. Dans ses restes fossiles, on retrouve constamment le même type, les mêmes formes, les mêmes caractères généraux non seulement de la structure, mais des proportions de son corps. La science anthropologique elle-même ne peut inférer, des différences qu'elle observe dans la forme, la capacité et les autres conditions des crânes, qu'à cette période, considérée comme l'enfance de l'homme, l'homme fût anatomiquement inférieur à ce qu'il est aujourd'hui, puisque ces différences se retrouvent indistinctement dans les mêmes groupes ou dans les mêmes régions des mêmes époques, et que, d'ailleurs, il ne semble pas démontré jusqu'à ce jour que tel profil ou telle dimension constitue une infé-

riorité. Si, comme M. de Quatrefages le remarque, dans la dernière période de l'époque quaternaire les produits mixtes de races différentes existaient déjà, cela veut dire que des individus dissemblables entre eux avaient procréé d'autres individus dissemblables, comme il arrive encore aujourd'hui non seulement parmi les hommes, mais aussi parmi les animaux et les plantes. Les demeures que dans l'époque susdite l'homme choisissait ou construisait, les résidus de sa nourriture, les animaux asservis par lui, les objets travaillés de ses mains, le genre de son existence, ses mœurs ainsi que ses arts, tout atteste qu'il a toujours été également doué des mêmes facultés. L'état de l'homme fut de tout temps, sans exception, nécessairement social, et il se servit de la parole et des arts pour soumettre les forces de la nature à son propre développement.

Ni l'élévation de l'esprit ni l'énergie des conceptions, telles que nous nous les figurons aujourd'hui, n'ont jamais manqué à l'héritage des hommes. Les monuments de l'histoire nous fournissent, en effet, les moyens de mesurer leur valeur intellectuelle. A quelle hauteur les religions anciennes, où se concentraient toutes les connaissances, n'avaient-elles pas dû parvenir pour pouvoir nous transmettre les textes du Zend-Avesta, du Rig-Véda, de la Bible, de l'épigraphie égyptienne, et de la théogonie d'Hésiode? En même temps que les livres religieux des Aryens et des Sémites, nous possédons les livres Kings des nations de race jaune, livres qui, au dire de Confucius, renfermaient

tout le savoir d'un âge très reculé. La partie la plus ancienne des hymnes des Védas, selon la sagace observation de M. Émile Burnouf, a précédé les textes de l'Avesta, qui constituait déjà un schisme dans la religion aryenne primitive; textes traduits et commentés par un autre Burnouf. Cette dynastie d'orientalistes a rouvert à l'Europe les trésors de ses premiers ancêtres, comme nos Fabbretti nous ont restitué, à nous Italiens, le patrimoine plus direct de nos prédécesseurs, les Étrusques et les Ombriens.

Dans ces premières hymnes védiques, monologues passionnés adressés au premier Créateur, et, dans le sens du sanscrit, au premier Producteur des choses, éclate une telle intensité d'amour, une si profonde observation de l'enchaînement des phénomènes de la nature qu'elle ne semblerait pas possible, si l'on n'admettait pas un immense développement parallèle de l'imagination et de l'analyse dans ces vieux peuples d'Orient.

Et si l'on voulait résumer dans les personnalités les plus éclatantes la puissance de la pensée, à laquelle étaient parvenus les âges dont une si longue suite de siècles nous sépare, oserait-on soutenir que, malgré les innombrables découvertes de notre temps, on y ait vu paraître des individus doués d'une organisation intellectuelle plus parfaite que celle d'Aristote, de Platon, d'Anaxagore, de Pythagore, d'Orphée ou des Orphées, d'Homère ou des auteurs de l'Iliade, de Confucius, de Moïse, de Zoroastre? De ces fondateurs des plus grandes religions, de ces créateurs

des plus célèbres systèmes de philosophie, de ces poètes restés inimitables jusqu'à nos jours?

Et si l'on voulait pousser la comparaison entre des peuples entiers, dont l'histoire nous soit tout entière connue, pourrait-on, sans fatuité de la part des modernes, prétendre que les nations d'aujourd'hui, l'Angleterre, la France et l'Allemagne, malgré les moyens dont elles disposent à cause de la plus grande somme de connaissances qu'elles possèdent, se soient rendues supérieures aux Grecs et aux Romains? ces grands peuples qui, sans parler de leurs exploits guerriers, gardent encore la maîtrise de la civilisation universelle dans les sciences, dans les arts et dans les institutions civiles? Ce n'est pas la valeur de l'homme qui a changé, mais la valeur des connaissances dont il dispose. La somme des propriétés des phénomènes naturels et de leurs rapports parvenue à la connaissance de l'intelligence humaine, voilà ce qui a réellement changé. Leibnitz, à l'époque de Pythagore, aurait été moins savant, tandis que celui qui a démontré le carré de l'hypoténuse l'aurait été davantage, s'il avait paru à l'époque de Leibnitz et de Newton.

L'évolution, au contraire, a pour termes relatifs la continuité et la *sélection*, comme les auteurs de ce système dénomment le perfectionnement de certaines variétés, c'est-à-dire le triomphe exclusif de certains types, ou pour mieux dire, par une conséquence rigoureuse, d'un seul type, moyennant la suppression des moins aptes ou des plus faibles. Théories décourageantes, comme l'était

également la théorie d'un autre illustre auteur anglais, Malthus, basée également sur des faits non moins insuffisamment observés. Malthus n'avait pas remarqué que la quantité consommable tend à s'équilibrer avec la quantité consommatrice, soit à cause d'une certaine équation générale de la vie qui domine toutes les productions de la terre, soit à cause du phénomène de la force appliquée au nombre qui augmente avec elle. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à consulter deux faits de la statistique historique : 1° les degrés de densité successive de la population sur un même point, et 2° la translation fréquemment opérée de la densité de la population d'une région à l'autre. Là où aujourd'hui on ne voit qu'un désert, là autrefois se pressait une agglomération de peuples, et réciproquement.

Darwin lui-même ne semble pas avoir tenu assez compte de l'alternance que présente l'analyse même suivie par lui, à savoir que, si en remontant aux premiers actes de la genèse de la nature, on procède à la vérité du moins simple au plus simple pour arriver peut-être à l'*un*, au contraire, en descendant cette échelle, la variété s'étend progressivement presque sans fin ; comme nous voyons dériver du soleil, substance unique et forme unique en apparence, des phénomènes innombrables, dont chacun continue à en engendrer une multitude d'autres toujours plus distincts et plus divers. Depuis la matière incandescente qui se soulève, comme par la force d'une respiration, dans l'atmosphère solaire, jusqu'à la réfraction d'un

de ses rayons dans l'atmosphère terrestre, combien de variétés ne se sont-elles pas produites ! Et combien d'autres variétés ne continuent-elles pas à se produire, après que la réfraction a eu lieu, sur les eaux, sur les aériformes, sur la terre ! D'une seule particule de l'irradiation solaire émane toute une partie de notre monde. C'est que justement la diversification des phénomènes est, dans ce cas, en raison de l'accroissement de leur nombre.

L'évolution continuelle et conséquemment l'élimination d'une partie au moins des types, moyennant la sélection, quelle autre signification aurait-elle dans le monde moral, si ce n'est la suppression d'une grande partie des forces qui concourent à la production de l'être humain, lequel est un composé de gradations physiques, sensitives et intellectuelles, comme les autres règnes de la nature sont l'ensemble de toutes les gradations qui leur sont propres ?

Ou bien certaines conformations anatomiques, certaines impressionnabilités sensitives, certaines initiatives et intensités intellectuelles devraient disparaître, et alors telle ou telle partie des sciences, des arts, des industries serait ainsi condamnée ; ou bien l'élimination aurait lieu au détriment des variétés et des individualités moins aptes, et alors on verrait se consommer le sacrifice des plus faibles au profit des plus forts. L'arrêt a été formulé, en effet, dans ces termes mêmes. Il serait néanmoins difficile d'expliquer ce qu'on entend par les plus faibles dans l'état social, où il n'existe en réalité que des aptitudes, et où chaque aptitude, comme personne ne l'ignore, est un

agent nécessaire du corps social tout entier. Mais, en faisant toujours appel aux faits, nous voyons les faits continuer, ici encore, à démontrer le contraire.

Les Romains n'ont connu que quelques races seulement; la découverte d'une immensité de terres nouvelles, dans les temps modernes, en a révélé un bien plus grand nombre. Laquelle de ces races a-t-elle disparu de la surface de la terre? La race noire et la race jaune et leurs variétés peuplent encore en grand nombre l'Afrique entière, toute l'Asie méridionale et plusieurs grandes îles. Ni l'Amérique, ni la Polynésie n'ont vu disparaître entièrement les races indigènes qui les habitaient. Et, pour ce qui est de l'Amérique centrale, la décadence des anciennes peuplades indiennes était déjà commencée, d'après les recherches les plus récentes, à l'époque de Montézuma II, et cette décadence était due à l'excès du despotisme. Si plusieurs tribus ont continué et continuent à diminuer de nombre dans ces régions, c'est peut-être parce que les races ibériennes et anglo-saxonnes, en envahissant le grand continent occidental et les îles australiennes, avaient un intérêt absolu à supprimer les habitants des contrées envahies pour y assurer leur propre existence. Mais, si cela était vrai, les invasions successives dont l'Asie a été de tout temps le théâtre, aussi bien que l'Afrique et l'Europe, auraient dû anéantir des peuples innombrables. Or, combien de nations manqueraient-elles aujourd'hui à l'appel de l'histoire, si l'on veut ou sait discerner celles qui ont perdu leur nom dans les nou-

veaux amalgames dont elles constituent maintenant une partie intégrante? S'il est difficile de retrouver les traces de certains peuples anciens, cette difficulté existe justement pour les peuples qui avaient affirmé le plus hautement leur puissance et, partant, leur supériorité sur les autres.

Dans les collections d'animaux fossiles, on observe quelque chose de plus concluant encore: on y rencontre des espèces de l'époque tertiaire qui ne se sont plus reproduites et qui pourtant sont supérieures à celles qui leur ont survécu. D'ailleurs, qui peut dire, sans s'exposer au reproche d'arrogance, que des peuples, regardés actuellement comme inférieurs en civilisation, ne cesseront pas de l'être dans l'avenir, sous l'impulsion de conditions nouvelles?

Sans doute, les plus forts dévorent souvent les plus faibles, mais il n'est pas moins vrai que les plus petits vivent fréquemment aux dépens des plus grands. On en trouve heureusement la preuve même dans le domaine spécial du naturaliste.

En laissant de côté d'autres exemples, il y a des insectes microscopiques qui vivent comme une végétation sur les corps des hyménoptères sociaux, les tuant souvent, sans que ces petits animaux, si ingénieux et si bien armés, non seulement pour la défense, mais aussi pour l'attaque, puissent se délivrer de leurs imperceptibles et à la fois mortels ennemis. La lutte pour l'existence se dénouerait ici à l'avantage du plus faible, de l'être inférieur.

De toute façon, si la lutte pour l'existence représente une condition essentielle de la vie, ce qui est indubitable, c'est parce que cette lutte est le caractère même de la permanence individuelle. Supprimez l'inviolabilité des limites dans les phénomènes naturels, et la lutte n'a plus de raison d'être. Mais la lutte pour l'existence n'exprime que l'une des deux conditions extrêmes de la vie, comme il a été démontré dans la loi d'antinomie, à savoir celle de la distinction nécessaire de l'individu, l'autre étant l'universalité et la mutualité. A la lutte pour l'existence on oppose donc, en la circonscrivant, le concours pour la solidarité.

CHAPITRE IX

DE LA NON-EXISTENCE D'UN ORDRE PRÉÉTABLI DANS LES IDÉES.

Pour rendre plus complète la discussion de la nouvelle théorie fataliste, il reste à examiner l'évolution considérée comme un moyen d'accroître et de perfectionner les idées en elles-mêmes et par leur propre force. Le sujet permet toujours l'observation des faits, mais la nature de ces derniers est ici totalement différente de celle de tous les autres, et l'observation non seulement ne peut pas être pratiquée dans les laboratoires, mais elle ne saurait pas même s'appliquer à l'histoire ou à n'importe quel recueil de phénomènes moraux. Même en admettant que les idées soient la continuation et le complément des sensations, c'est-à-dire le contraire de ce qui a déjà été démontré dans cet ouvrage, même alors, le phénomène se déroberait à toutes les observations directes, par la raison que les idées qui ne représentent pas des actions ne laissent pas de traces après elles dans le monde sensible, si ce n'est au moyen de signes se rapportant à elles exclusivement. C'est pourtant sur ce genre de faits internes et appartenant au domaine

de l'intelligence qu'il faut tenter non seulement l'observation, mais l'expérience à l'aide de la méthode de comparaison et d'équivalence.

Si l'on admet que l'idée ne reproduit pas seulement les images dérivant des sens et détachées des corps, mais que, en outre, elle représente à l'intelligence la connaissance particulière des propriétés intimes qu'ont en eux-mêmes les phénomènes naturels et celle des relations qu'ils ont entre eux, il faudra aussi admettre que l'essence de l'idée exclut tout procédé évolutif, entendu dans le sens d'accroissement ou de transition de forme. Et il n'en pourrait être autrement, puisque les propriétés étant toutes distinctes entre elles, la notion de l'une d'elles ne saurait correspondre à aucune autre. Lorsque l'idée exprime une propriété commune à plusieurs phénomènes, comme dans les généralisations, cette propriété est toujours une dans l'acte de contemplation de l'intelligence, encore que l'intelligence la reconnaisse en plusieurs objets, car la généralisation s'accomplit, grâce à une autre de ses facultés, par rapport au nombre, jamais par rapport à la propriété. La propriété, par exemple, de solide ou de liquide est une, et l'idée qui l'exprime l'exprime indépendamment de la quantité des corps qui la renferment également et identiquement. Bien plus, on pourrait ajouter que la généralisation s'opère en vertu de la faculté de concevoir une propriété en elle-même. Tant qu'il s'agit de simples quantités, l'esprit n'accomplit d'autre acte en les concevant que celui d'accumulations progressives; tandis qu'il

généralise, au contraire, lorsqu'il applique indistinctement à une série de quantités cette propriété *une* qui lui a été révélée par les phénomènes. L'idée n'est, par conséquent, ni assimilable, ni convertible.

Supposons, en effet, que par suite des conditions successives dans lesquelles l'intelligence est placée, elle conçoive d'un phénomène donné d'abord une qualité, puis ensuite une qualité différente ou même absolument opposée, ainsi qu'il arrive souvent après une observation plus mûre : où est le lien entre ces deux propriétés? L'eau a pu être considérée durant des siècles comme un élément simple, ensuite comme un élément composé. Les gaz, après être restés longtemps inconnus, ont été reconnus pour des corps non condensables et réductibles à l'état de liquides. Le sang, en dépit d'Hippocrate, de Galien, de l'école de Salerne et de celle des Arabes, a été regardé, jusqu'à Harvey, comme stagnant dans les veines et plus tard comme circulant du cœur aux vaisseaux moteurs, qui en modèrent le cours, comme on le sait aujourd'hui. La terre, qu'on croyait plate et immobile au centre de l'univers, a enfin tourné sur elle-même et autour du soleil. Je m'arrête : le petit nombre de lecteurs auxquels ce livre s'adresse sauront bien trouver de plus nombreux et de meilleurs exemples.

Or, comment l'idée complexe du double mouvement de la terre aurait-elle pu dériver de l'idée, également complexe, de l'immobilité de la terre? Qu'on résume un à un tous les éléments et tous les passages successifs de

celle-ci et de celle-là, on n'en pourra naturellement trouver un seul qui soit commun aux deux séries; car si les deux idées sont opposées dans l'ensemble, elles ne le sont pas moins dans leurs éléments. L'une et l'autre ont cependant existé, elles existent même encore, quoique l'une soit reconnue vraie et l'autre erronée.

Au reste, les idées ne sont pas plus assimilables entre elles ou convertibles en d'autres lorsqu'elles sont moins complexes. Même quand l'intelligence conçoit avec le plus de sûreté les propriétés des entités simples de forme et de nombre, comme dans les mathématiques, les extrayant plus énergiquement, pour ainsi dire, des images des corps et s'en formant, dans la suite, grâce à la faculté qui est propre à son essence, la généralité des types, elle ne les conçoit qu'à mesure que les grandeurs et quantités s'offrent à elle sous des aspects successifs. L'extension changera de forme et de grandeur selon la position des lignes qui la circonscrivent, et l'entité des nombres sera différente selon l'ordre qu'ils suivent. C'est que les propriétés de toutes les grandeurs sont indépendantes entre elles, comme le sont les propriétés des phénomènes auxquelles elles correspondent. Qu'une ligne tombe sur une ligne perpendiculaire ou oblique, qu'un nombre soit seulement pair ou impair, les conséquences en seront inégales. Le lien ou rapport existant entre elles représente le rapport qui existe entre les phénomènes de la nature universelle, et ne pénètre dans l'entendement qu'après les notions successives de plusieurs propriétés, comme une propriété

plus intime. L'eau paraît d'abord un corps transparent et liquide, on découvre ensuite sa tendance à reprendre son niveau, puis son évaporation, puis les éléments qui la composent, éléments qu'on retrouve enfin dans d'autres corps. Cette relation intime entre les divers phénomènes constitue l'ordre général et immuable de la nature. Si elle préexistait dans l'intelligence, l'erreur ne serait pas possible, et l'erreur cependant côtoie toutes les connaissances humaines. Les problèmes des mathématiques eux-mêmes restent ouverts, depuis des siècles, à plusieurs solutions, et l'on attaque jusqu'à la démonstration d'un théorème d'Euclide.

Cela tient à ce que l'erreur est relative non pas à l'objet observé, mais à l'insuffisance de l'observation. L'erreur constitue, en effet, la preuve la plus inéluctable de l'état de création permanente, qui est celui des émanations intellectuelles. L'*errare humanum est*, axiome indulgent énoncé en faveur de la faiblesse humaine, pourrait être érigé en principe. Oui, on peut considérer l'erreur comme le sceau de l'œuvre créatrice de l'homme. Il n'existe pas d'erreur dans le monde physique, parce qu'elle serait la violation de l'ordre préétabli et nécessaire. Dans le monde intellectuel, l'ordre ne pourrait être institué que lorsque la création en serait achevée, c'est-à-dire lorsque l'être intellectuel aurait acquis l'équivalence entière de tous les phénomènes de la nature.

Qu'on ne nous oppose pas qu'il existerait ainsi deux univers, deux natures. La nature, qui est seule active dans

tous les phénomènes jusqu'à la formation des impressions sur les sens et qui ensuite a pour collaborateur dans la perception des images l'être sensitif, devient enfin seulement objective dans les émanations intellectuelles. L'être intellectuel agit à son tour sur la nature en contemplant, en connaissant et en attirant presque à soi, non plus les simples images des phénomènes, mais leurs propriétés intimes et leurs rapports réciproques. De ces rapports, qui sont le lien général de la nature, l'être collectif intellectuel forme, comme on l'a vu au livre III, une création qui lui est propre et dont la substance diffère de toutes les autres substances sensibles, mais qui cependant correspond et est subordonnée à la raison d'être de l'ordre naturel.

Où donc voit-on apparaître ici les deux natures? Les matériaux, pour m'exprimer ainsi, sont fournis par la nature; l'opération s'accomplit dans ses limites, et le résultat est le produit de son action même. Ainsi le point de départ comme le point d'arrivée, l'*a quo* et l'*ad quem*, se trouvent circonscrits dans le sein de la nature et soumis à ses lois. Seulement, il y a eu l'intervention d'une nouvelle substance, avec des facultés particulières, parmi lesquelles la faculté principale de la liberté, qui représente sa subordination à l'ordre universel de la nature, mais conditionnelle et non pas absolue, faculté qui est inadmissible dans tout autre état en dehors de celui qui est en voie de cr ation, comme l'état intellectuel. Les actes émanant d'une pareille substance, sans que nous

ayons ici à en rechercher la finalité, ne troublent pas évidemment l'ordre des phénomènes que règlent des lois inflexibles, par la raison que ces actes s'accomplissent en dehors ou au-dessus des phénomènes, mais toujours dans l'orbite de l'univers, orbite plus vaste, en vérité, que celle que les catégories des phénomènes naturels connus jusqu'à ce jour peuvent nous le faire supposer.

CONCLUSION

LES GRANDS CYCLES MORAUX.

La nature des recherches auxquelles nous venons de mettre fin ne nous permettrait peut-être pas de nous arrêter sur leurs applications, même les plus générales, à la constitution de la société civile. Cependant, une conséquence se présente si immédiate et si étroitement liée avec les déductions ci-dessus exposées, qu'il nous semblerait laisser notre ouvrage incomplet si nous ne le terminions par elle. Mais nous nous bornerons à en indiquer seulement les points principaux.

En suivant pas à pas le phénomène des accumulations successives du progrès moral, nous en avons découvert l'origine dans les deux ordres distincts qui embrassent l'universalité des actions humaines, c'est-à-dire dans les opérations de l'organisme sensitif et dans les opérations de l'intelligence. Dans le premier de ces ordres, l'homme se trouve en relation continuelle et nécessaire avec la nature, puisqu'il en subit l'influence directe et constante

dans tous ses actes; dans le second, l'homme est en communion avec la nature, mais non pas nécessairement, parce que c'est spontanément qu'il la contemple, afin d'en découvrir les propriétés intimes, grâce aux idées, qui peuvent être adéquates, mais non pas subordonnées aux phénomènes naturels. Les opérations sensitives sont effectuées par l'être humain seul et individuel, considéré dans le sens génératif; les opérations intellectuelles, au contraire, ne peuvent se produire que par le fait du *moi* collectif, c'est-à-dire de l'homme en état de société morale.

On ne peut concevoir l'être humain dans l'isolement. L'hypothèse de l'état de nature, émise par Rousseau et par les Calvinistes, bien que favorable à la recherche du principe de liberté, ne saurait plus, de nos jours, être discutée, basée comme elle l'est sur ce fait chimérique, que l'homme puisse ne pas vivre en société, quand la faculté du langage, qui réside en lui, est déjà la condition sociale innée et nécessaire. On peut, nonobstant, le considérer dans l'état initial de société, lorsque l'élaboration intellectuelle s'esquisse à peine dans l'embryon du premier développement. L'homme, dans cette période, est encore sous la domination presque absolue de la nature par les impressions extérieures qu'il en reçoit, et aussi par les impulsions internes qui le déterminent. Il lui est impossible de se soustraire à cette passivité, parce qu'il ne connaît pas encore la raison d'être de la loi, ou, pour mieux dire, il ne fait que subir l'effet dernier et immédiat de la loi qui lui est imposée. Pour lui, cette loi n'est autre

chose que la souffrance ou la satisfaction, le plaisir ou la douleur; dès lors, il cherche l'un et fuit l'autre. Qu'on appelle cette alternance des forces instinctives amativité ou répulsion, ou d'un autre nom, elle restera toujours le seul résultat de l'organisme sensitif animal. Jusqu'à ce jour, l'action de l'homme est donc réglée par ses passions.

Que l'intelligence, au contraire, se développe à l'aide du langage et de la collaboration permanente de ses congénères, c'est-à-dire dans l'état normal et progressif de société, l'homme entre alors dans une sphère d'action où la fonction sensitive non seulement devient secondaire, mais reste soumise à sa volonté. Les images des corps qui l'environnent, il les perçoit avec plus de sûreté, puisqu'il a rectifié par l'analyse et la comparaison ses propres sens; en outre, il contemple librement, selon sa préférence, plutôt ces images que d'autres, parce qu'il les contemple en lui-même, détachées des corps, exemptes de toute influence sensitive, dans l'orbite immense que l'énergie propre de l'intelligence crée pour lui exclusivement, avec les propriétés intimes des phénomènes de la nature et avec leurs rapports mutuels.

L'universalité des phénomènes qui se manifestent à l'homme lui révèle un lien si indissoluble entre eux, un ordre si complet et si nécessaire, que, pour accomplis plus promptement et plus régulièrement son propre développement, il sent le devoir de se conformer aux lois qui émanent de cet ordre. Or, ces lois, bien qu'inflexibles dans les catégories des phénomènes qui régissent cha-

cune d'elles en particulier, néanmoins, grâce à l'équilibre existant entre elles, permettent à l'homme, qui en distingue la raison, de se ranger sous l'empire de celles qui lui sont propices, de s'en prévaloir même et, au contraire, de se prémunir contre celles qui lui sont hostiles. Dans ce cercle d'actes, en apparence infini, l'homme voit, prévoit et pourvoit, guidé par la seule raison.

Toutes les phases de la société humaine, depuis la plus rudimentaire jusqu'au degré le plus élevé de communauté morale, se résument dans les deux ordres susdits, qui, tout en s'influençant l'un l'autre, restent toutefois constamment distincts. Dans l'un, on a des appétits et des répulsions, on aime et l'on hait avec l'impétuosité irrésistible des passions; dans l'autre, on observe, on généralise, on induit, on déduit, grâce à la direction spontanée de l'esprit. Mais, en même temps, si c'est dans ce dernier ordre que la société acquiert son développement exclusif, c'est dans le premier qu'elle puise les éléments qui la constituent exclusivement. Toutefois, il importe à la société que l'individu concoure à cette prédisposition avec les aptitudes les plus appropriées. Donc, si, d'une part, le fonctionnement des actes sensitifs est subordonné au développement de l'être moral; de l'autre, les actes de l'être moral dépendent de la meilleure coordination des actes sensitifs. Dans la distinction et la réciprocité des grands cercles d'action concentriques à l'homme résident, par conséquent, l'origine et la sanction des lois positives.

La raison d'être ou la justification des lois humaines, reposant sur leur conformité avec la loi générale de la nature, exige la connaissance de cette dernière. La capacité exclusive d'en coordonner les éléments et l'absolue nécessité de les prescrire me semblent donc pouvoir représenter, avec une évidence suffisante, les deux conditions extrêmes réclamées par toute législation. De toute façon, qu'il me soit permis de ne pas entrer, pour le moment, dans la question inextricable des droits et des devoirs qui, dans l'état actuel des notions sur les aptitudes naturelles de l'homme, n'expriment plus rien d'exact, ou, s'ils expriment quelque chose qui approche du vrai, ce n'est que lorsqu'ils se résolvent les uns et les autres dans l'idée de force, idée qui provient, en réalité, d'un des modes de l'ordre physique, mais qui ne reproduit certainement pas l'universalité des règles de la nature.

Or, tant qu'il reste dans le domaine absolu des passions, l'homme *individu* est incapable de connaître le lien, c'est-à-dire la raison des phénomènes naturels; et, au contraire, puisqu'il est destiné à former la collectivité, qui seule peut et doit connaître ce lien, par suite des propriétés de l'intelligence qui se développent en elle, il est nécessaire que ses fonctions sensitives soient réglées, afin de concourir utilement à ce but.

Si, pour un instant, on pouvait supposer l'homme en société privé d'intelligence, la nature inflexible rectifierait immédiatement, en vertu de l'équilibre qui existe entre

ses lois, les erreurs et les excès dans lesquels il pourrait tomber. On verrait probablement s'introduire dans la reproduction de la race des hommes ces anomalies, ces difformités, ces monstruosités qu'on voit paraître dans tous les règnes de la nature, sans en troubler toutefois l'ordre, condamnées comme elles le sont à rester inféconds. L'espèce humaine, dans ces conditions, continuerait à se reproduire perpétuellement la même, impuissante à avancer même d'un millionième de degré vers son amélioration, comme toutes les autres espèces qui vivent sur la terre.

Mais l'homme devient nécessairement l'humanité, dont le perfectionnement croît, en effet, à mesure qu'elle entre en possession de l'équivalence, ou, en d'autres termes, de la claire et complète connaissance des objets sensibles. Donc, c'est sur les actes sensitifs passionnels, c'est-à-dire sur l'être humain considéré physiquement, que porte l'action de la loi, tandis que la loi ne peut procéder que de l'être intellectuel. On découvre ainsi que, de la réciprocité des deux ordres moraux, laquelle se vérifie dans la manifestation des rapports humains, ce n'est pas l'idée de force absolue qui découle, mais le principe du savoir progressif.

Par conséquent, la société morale, chez qui seule on trouve l'aptitude complète au progrès humain, possède seule la faculté de prescrire les règles propres à la réaliser. Les individus qui la composent et les générations successives qui la perpétuent puisent en elle la con-

science des actes auxquels chacun en particulier, et tous en général ont contribué. D'où le consentement immédiat et universel qui donne la sanction.

Et il n'en saurait être autrement, parce que, d'un côté, l'individu, quoique rangé dans une société morale, ne posséderait qu'imparfaitement, étant seul, la conscience résultant de la collaboration collective; et, d'un autre côté, il ne pourrait contredire à l'œuvre à laquelle il a participé, dans les conditions identiques de tous les autres coopérateurs. Cette supériorité collective, nécessaire, exclusive et incontestée, constitue, par conséquent, la puissance éminemment sociale : « l'autorité », dans laquelle se résume la vérité trouvée et consentie par la société intellectuelle.

Néanmoins, la connaissance des propriétés et des lois de la nature, auxquelles l'homme a le devoir de se conformer dans ses actions pour atteindre au degré le plus élevé de sa propre amélioration, ne s'obtient que successivement, degré par degré et dans un ordre consécutif.

On ne peut mettre en doute qu'au début de l'existence sociale, abstraction faite des révélations surnaturelles, la raison des phénomènes naturels ne fût enveloppée de la plus profonde obscurité. Le soleil éclairait la face de la terre; mais les objets, même les plus visibles, n'étaient pas compris. L'incertitude devait être générale, non seulement sur l'essence des choses, mais aussi quant à la convenance des rapports humains. Et, en effet, l'ignorance qui devait exister, à l'origine de l'humanité,

sur les notions du monde matériel comme sur la moralité la plus élémentaire, nous est en partie révélée, même aujourd'hui, par la condition des tribus et des peuplades qui, durant trop longtemps, ont vécu séparées des foyers les plus vivants de la civilisation. Aussi comprend-on aisément que la plus simple explication des objets sensibles fût accueillie avec admiration au milieu de ces ténèbres épaisses de l'esprit, et qu'elle devînt sacrée par le consentement universel.

Or, comme on le voit, deux éléments, qui s'accroissent d'eux-mêmes sans cesse, concourent à la découverte des lois de la nature, objet perpétuel de l'humaine raison Le premier représente la somme des connaissances déjà acquises, parce que le lien existant entre les phénomènes met sur la voie de la découverte de leurs propriétés, qui se suivent comme engrenées l'une dans l'autre; le second est constitué par le nombre des êtres intellectuels, qui, grâce à l'arrivée incessante de générations successives, multiplie les aptitudes spéciales dans le travail commun et indéfini. Le patrimoine moral s'augmente ainsi de connaissances toujours nouvelles, qui, justement pour cela, se modifient entre elles et changent relativement de valeur, comme il a été plus largement démontré dans les pages précédentes. Non que le vrai cesse d'être le vrai et qu'une vérité nouvelle se substitue à une vérité ancienne; mais la vérité, qui est une, se dévoile graduellement, pour ainsi dire, peu à peu, et, tant qu'elle n'est point entièrement découverte,

plusieurs de ses côtés ou aspects représentent une entité différente de celle que représente un seul de ses côtés ou aspects. Il s'ensuit que l'autorité se déplace de proche en proche, revêtant de son caractère impératif des connaissances ultérieures, qui deviennent, à leur tour, les bases de la vie civile adéquates au degré de progrès de la société.

Mais, pour que les bases de la vie civile soient les plus aptes à son plus grand développement, c'est-à-dire pour qu'elles soient à la fois et les plus favorables pour obtenir le bonheur relatif et les plus efficaces pour conquérir de nouveaux degrés de perfectionnement, il importe que le cours des investigations du vraï, dans tout le champ de l'activité intellectuelle, reste perpétuellement ouvert. Ce ne sont pas seulement les périodes particulières et abstraites des problèmes en attente d'une solution qu'il faut soigneusement tenir libres de tout obstacle. Il faut également regarder comme intangibles et sacrées les périodes d'exercice permanent, pendant lesquelles les facultés intellectuelles fonctionnent, impliquant les actes externes correspondants, et qui, justement dans cet exercice, trouvent les moyens de marcher à des conquêtes toujours plus importantes du vrai.

En effet, quelle loi humaine pourrait frapper le germe même de la loi, plus encore, la puissance législatrice elle-même? Dans toutes ses opérations, l'intelligence ne peut avoir d'autres règles en dehors de sa propre règle absolue de construction logique, et de la règle modératrice de la

nature. Le genre humain lui-même, considéré exclusivement dans ses rapports sensoriels, ne serait-il pas, lui aussi, atteint dans sa croissance naturelle, si l'on introduisait la moindre restriction dans le développement intellectuel? Les arts, l'industrie, l'hygiène si nécessaire à l'amélioration de l'homme, et l'apaisement même des passions et l'élévation des sentiments ne seraient-ils pas diminués ou retardés par la diminution ou le retard du progrès intellectuel? De même que la collectivité morale exige impérieusement que toutes les forces physiques de l'homme concourent à son développement continuel; de même, elle est appelée à contribuer, avec tous ses éléments, à l'amélioration de l'homme dans ses aptitudes et ses besoins physiques. Qu'un seul de ces éléments soit supprimé, et le résultat sera inférieur à ce que l'on s'est proposé. Le progrès humain repose par conséquent tout entier sur la recherche continue et universelle, laquelle n'est pas autre chose que la *liberté*, c'est-à-dire l'état de plein développement de la collectivité intellectuelle.

La genèse directe de l'autorité par la liberté résulte de cette façon, avec évidence, de la distinction et de la réciprocité des deux grands cycles, qui embrassent l'universalité des actes humains. Tant que ces actes s'effectuent sous l'impulsion des sens et des passions, ils veulent être réglés et corrigés; il faut, au contraire, les tenir pour inviolables, lorsqu'ils traduisent à l'extérieur les élaborations de l'intelligence.

Telles sont les bases fondamentales et absolues de la

société tirées des faits mêmes observés dans le développement naturel de l'homme. Il sera plus tard moins difficile de découvrir le régime que doivent suivre les catégories intermédiaires des rapports humains qui naissent et fonctionnent entre ces deux ordres extrêmes. On peut néanmoins entrevoir, dès à présent, que, plus s'étend la sphère dominée par la raison, plus se rétrécit celle que les sens et les passions influencent exclusivement; ou, tout au moins, cette dernière tend à modifier sa nature, et je dirai presque, si l'on me passe cette expression inusitée dans nos raisonnements, je dirai presque qu'elle se spiritualise.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE I.

DE L'EXISTENCE DU PROGRÈS ET DE SES CARACTÈRES GÉNÉRAUX.

LIVRE II.

LES PHÉNOMÈNES APPARENTS DE LA NATURE EN CONTACT AVEC LES SENS.

LIVRE III.

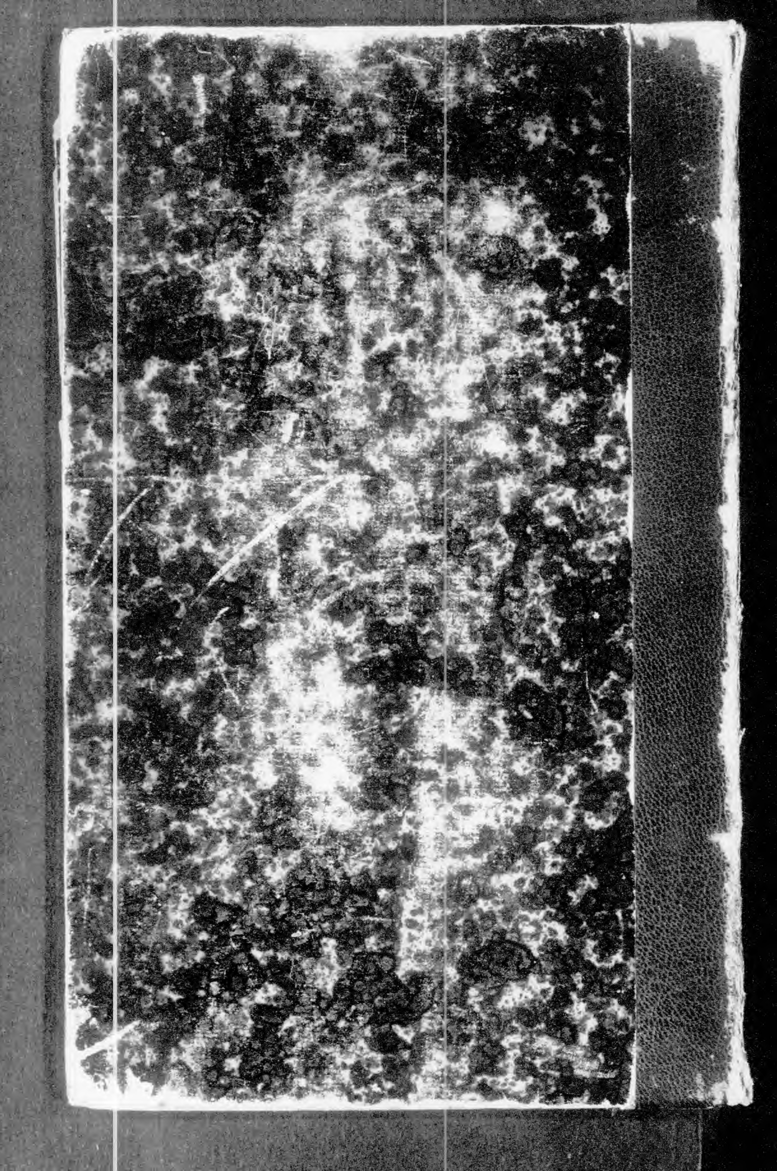
LES PROPRIÉTÉS DES PHÉNOMÈNES NATURELS EN COMMUNICATION AVEC L'INTELLIGENCE.

LIVRE IV.

DÉFINITION ET CONSÉQUENCES IMMÉDIATES DU PROGRÈS MORAL.

LIVRE V.

DE LA TRANSGRESSION DES LOIS DANS LE MONDE MORAL.



END OF
TITLE

END OF REEL

PLEASE REWIND